DERNIÈRE ÉDITION



QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12796 – 4,50 F – Fondateur : Hubert Beuve-Méry – Directeur : André Fontaine – JEUDI 20 MARS 1986

Triste budget pour les Britanniques

En réduisant de près de moitié les recettes pétrolières prévisibles de l'Etat britannique, la chute des cours du pétrole a contraint le chancelier de l'Echiquier à faire de la présentation du budget 1986-1987 un véritable exercice de funambule. Le résultat est habilement minimaliste. Les promesses de vastes allégements fiscaux, régulièrement renouvelées depuis sept ans par les conservateurs au pouvoir, ont une fois de plus été reportées à des jours meilleurs.

Pour atténuer les conséquences de cette déconvenue, M. Lawson a consenti une mini-baisse de l'impôt sur les revenus et une réduction du droit de timbre sur les opérations boursières, laquelle fait d'ores et déjà les délices de la City. Décidé à continuer à jouer la rigueur budgétaire chère à Mme Thatcher, le chancelier de l'Echiquier a également misé sur la prudence au sujet du chômage : préoccupation croissante pour l'opinion, pour l'opposition, mais aussi pour un nombre grandissant de membres du Parti conservateur.

Le programme des travaux d'utilité publique sera notamment développé. Mais rien de spectaculaire n'est envisagé. Les économistes, qui estimaient le gouvernement en mesure de laisser le déficit se creuser un peu pour encourager la relance et limiter la montée persistante du nombre des sans-emploi, comme les conservateurs, soucieux de [illegible] une image singulièrement ternie ces dernières semaines, en seront pour leurs frais.

« Une garantie pour le présent, un tremplin pour l'avenir », cette définition vague d'un budget marqué du sceau de la continuité ne pouvait provoquer l'enthousiasme. Le chancelier de l'Echiquier avait fait distiller à l'avance quelques informations pour que chacun s'en persuade. Mais les espoirs déçus des contribuables et des chômeurs se doublent de l'inquiétude de ceux qui présument gâchées les chances économiques nées d'une manne pétrolière en voie d'amenuisement.

M. Lawson a pu mettre au crédit d'une gestion immuable l'assurance d'une cinquième année de croissance pour les Britanniques et une nouvelle diminution de l'inflation. A ses yeux, le handicap d'une chute des cours du pétrole sera compensé par l'atout dont les entreprises britanniques bénéficieront sur les marchés extérieurs grâce à une baisse des cours des matières premières.

Le bilan des années passées s'annonce pourtant moins clair qu'il n'y paraît à entendre le chancelier de l'Echiquier. Dans un éditorial, le « Guardian » soulignait, à la veille de la présentation d'un budget sans surprise, que la pression fiscale est aujourd'hui plus élevée outre-Manche que lors de l'arrivée au pouvoir de Mme Margaret Thatcher en 1979 et dénonçait le coût social de l'action gouvernementale. Ce rappel est embarrassant. Les prochaines législatives devront avoir lieu d'ici deux ans. En admettant que le premier ministre se réserve encore la possibilité de jouer sur le budget 1987-1988, il lui sera difficile, à moins d'une conjoncture internationale particulièrement favorable, de faire oublier aux Britanniques ces désillusions.

(Lire nos informations page 30.)

LES ENTRETIENS DU CHEF DE L'ÉTAT ET DU PRÉSIDENT DU RPR

M. Jacques Chirac accepte de former le gouvernement

Les conditions de la cohabitation :

- Accord sur le recours aux ordonnances
- « Harmonie indispensable » sur la diplomatie et la défense
- Pas de ministres ayant « insulté » M. Mitterrand

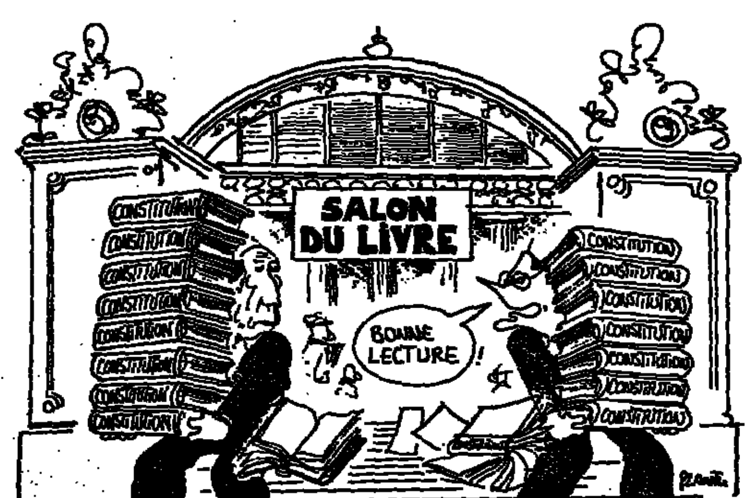
M. Jacques Chirac a décidé d'accepter le poste de premier ministre que M. Mitterrand lui a proposé le mardi 18 mars. Il devait apporter sa réponse avant le jeudi 20 mars à 13 heures et soumettre, au même moment au chef de l'Etat la liste des membres, une trentaine, de son gouvernement.

M. Chirac devait recevoir successivement ce mercredi les responsables de toutes les composantes de l'UDF.

Mardi après-midi à l'Elysée, le chef de l'Etat et M. Chirac s'étaient efforcés, au cours d'un entretien de deux heures et quart, de définir les conditions de leur coexistence.

Lorsque M. Chirac a pris congé du président de la République, mardi soir à l'Elysée, M. Mitterrand, selon un témoin, avait la mine épanouie de quelqu'un qui a passé un bon moment. Les deux hommes venaient de « *procéder à un tour d'horizon au sujet de la formation du gouvernement* », selon la formule insolite délivrée à 20 heures, sur un ton un rien guindé, par le secrétaire général de l'Elysée. Et M. Chirac s'en est allé derechef « *s'assurer du soutien* » de l'ensemble des forces politiques de la majorité, exercice que l'on croyait pourtant réussi depuis le matin même.

L'affaire prenait alors l'allure de ces tours de piste des « presentis » de la IVe République, qui, sur mandat du chef de l'Etat, consultaient ce que le général de Gaulle appelait les « *comités Gustave, Théodule, Hippolyte* » avant de donner leur réponse. M. Chirac, en fait, a suivi la procédure qu'il s'était fixée à lui-même et qu'il a imposée à ses amis pour éviter toute initiative impétueuse et empêcher toute manœuvre de l'Elysée. Quatrième République ? Elle n'avait pas, après tout, que des défauts, et M. Mitterrand, pour l'avoir longtemps pratiquée, ne le démentira pas. Les dossiers que les deux hommes ont à traiter sont enfin d'une telle importance qu'il n'était pas extravagant de se donner, de part et d'autre, les délais de réflexion nécessaires afin d'aborder la suite des événements dans les meilleures conditions.



JEAN-YVES LHOMEAU et ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 7.)

Les priorités économiques

Emploi, privatisation et collectif budgétaire, premier test pour la nouvelle majorité

M. Jacques Chirac l'a souvent répété ces dernières semaines : une trentaine de projets de loi sont prêts et pourront être rapidement adoptés en conseil des ministres. Les priorités et le calendrier ont sans nul doute été annoncés au président de la République, qui, au demeurant, avait indiqué lundi qu'il laisserait la nouvelle majorité appliquer son programme économique.

Les nouveaux gouvernants auront de la chance. Ils arrivent au pouvoir alors que l'environnement économique international est exceptionnellement favorable du fait de la chute des prix du pétrole, de la baisse du dollar et de la fermeté de la conjoncture tant en Allemagne fédérale qu'aux Etats-Unis. Désormais la Communauté européenne prévoit pour la France une croissance de 2,6 %. Une évolution du rythme des prix inférieure à 3 % et un solde positif du commerce extérieur qui varie entre 15 milliards et 40 milliards de francs selon les hypothèses retenues.

Si les perspectives pour 1987 sont moins claires, nombre d'experts, proches de la nouvelle majorité, parient sur une poursuite de la désinflation et sur une croissance du même ordre qu'en 1986. C'est dire que les deux années qui vont précéder la date prévue pour l'élection présidentielle devraient se traduire, grâce à cet environnement, par des créations d'emplois, un excédent commercial et une moindre inflation. Voilà qui desserre sérieusement les contraintes et accroît les marges de manœuvre.

La nouvelle majorité s'en tiendra cependant dans un premier temps à son programme. Avec pour priorité des priorités l'emploi, et particulièrement celui des jeunes, qui devrait faire l'objet d'un des tout premiers conseils des ministres. Assouplissement des contrats à durée déterminée, gel des seuils fiscaux pour l'embauche du onzième ou du cinquante et unième salarié, suppression de l'autorisation administrative de licenciement, sauf pour les entreprises qui demandent de l'argent à l'Etat par le biais notamment du Fonds national pour l'emploi, figureront parmi les premières mesures prises. Encore faut-il souligner que, pour amoindrir le caractère apparemment antisocial de certaines de ces dispositions, patronat et syndicats devraient être appelés à se concerter sur les procédures de licenciement.

La prise en charge par l'Etat des allocations familiales assises sur les salaires des jeunes de moins de vingt-cinq ans, pour les entreprises dont les effectifs augmenteront entre le 1er juillet 1986 et le 1er juillet 1987, une des mesures sur lesquelles compte le nouveau gouvernement pour stimuler l'emploi des jeunes (avec peut-être un léger abattement du SMIC), sera, elle, adoptée avec le collectif budgétaire.

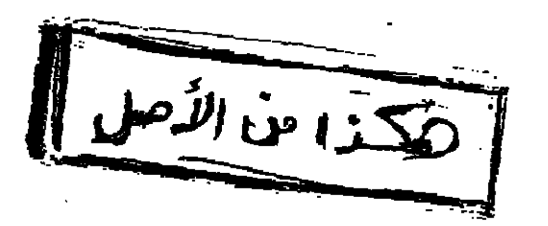
Parmi les dépenses nouvelles, on trouvera, outre cet allégement des charges sociales, la « rebudgétisation » de certains postes enlevés du budget de l'Etat par M. Bérégovoy. En revanche, les experts du RPR et de l'UDF semblent s'être mis d'accord pour ne pas apporter de rallonges aux dotations en capital réparties par le gouvernement socialiste, même là où elles sont notoirement insuffisantes voire inexistantes (chantiers navals, CDF-chimie, Renault). « *Ces entreprises n'ont qu'à se débrouiller en vendant des actifs ou en fermant des sites,* disent-ils. *Si les socialistes trouvaient que l'Etat avait suffisamment payé, il n'y a pas de raison pour que les libéraux que nous sommes agissent différemment.* »

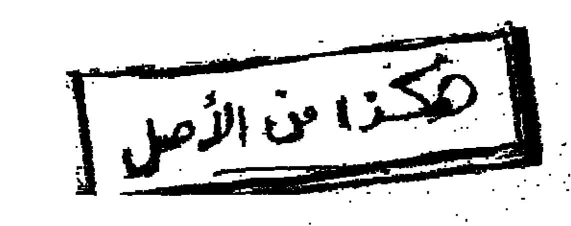
Du côté des recettes ou des économies, si RPR et UDF sont d'accord pour remettre en cause l'Opéra de la Bastille et le départ du ministère des Finances de la rue de Rivoli (mais pas forcément la pyramide du Louvre), ils s'opposent sur l'utilisation de la fiscalité pétrolière. Les chiraquiens sont favorables à une augmentation supplémentaire de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, qui, pourtant, doit déjà être relevée à la mi-avril. L'UDF, qui estime que l'indice des prix supportera déjà les effets de la libération et la politique de vérité des tarifs publics, préférerait de nouvelles coupes dans le budget de M. Bérégovoy. Mais comme le ministre des finances – et de la privatisation – sera, semble-t-il, M. Balladur, un proche du maire de Paris, c'est vraisemblablement la première thèse qui l'emportera.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 8.)

Demain, supplément spécial Salon du livre





débats

DÉRIVES

De nombreux spécialistes s'interrogent aujourd'hui sur le nouveau cycle économique dans lequel nous entrons. Une baisse excessive des prix du pétrole serait un danger pour l'avenir de l'économie mondiale, estime Alexander King, et Yoland Bresson évoque l'autre face, moins exaltante, de la baisse des prix.

Un prix du pétrole sous surveillance

Pour éviter le gaspillage de l'or noir, les pays développés doivent élever les taxes intérieures et redistribuer une partie de ces ressources aux pays pauvres.

par ALEXANDER KING (*)

LES prix du pétrole s'effondrent ; l'optimisme économique renaît. Les Bourses flambent. Les experts annoncent la reprise de la croissance, la régression de l'inflation, le financement plus facile des investissements et de l'innovation technologique, la réduction du chômage, l'atténuation des déficits chroniques qui affectent les budgets et les balances commerciales de certaines nations, parmi les plus puissantes, dont les Etats-Unis d'Amérique. Un silence pudique s'établit sur les difficultés financières que vont connaître des pays comme le Mexique, le Nigéria, l'Algérie ou l'Egypte.

Le Club de Rome n'ignore pas l'importance d'un climat psychologique porteur pour que s'animent les affaires, et il reconnaît comme un fait d'expérience le rôle moteur joué par les régions les plus industrialisées dans le développement économique du reste du monde. Mais il entre dans son rôle, en tant que participant à la conscience universelle de l'humanité, d'attirer l'attention sur les mécanismes régulateurs qui permettent des évolutions sans soubresauts ou au contraire engendrent des crises graves. Or le prix du brut figure au premier rang des facteurs de régulation économique. Il a un effet directeur sur les prix de l'ensemble des autres formes d'énergie. Il influence directement près de 5 % de la PIB mondiale en portant sur un volume de tractations de plus de 500 milliards de dollars. Indirectement le prix de l'énergie a des conséquences beaucoup plus puissantes encore car il interfère sur les conditions mondiales des concurrences dans l'agriculture et l'industrie. De ce fait, il joue un rôle fondamental dans la distribution internationale du travail.

Les observateurs s'accordent pour reconnaître que les fluctuations erratiques du prix du pétrole sont les conséquences des conditions conjoncturelles commandées par la seule considération du court terme. Cette forme de régulation connaît une grande réussite lorsqu'il s'agit d'optimiser les équilibres de l'offre et de la demande en matière de biens de consommation renouvelables. Mais, abandonnée à elle-même, elle est inacceptable lorsque l'on a affaire à une matière première non renouvelable, précieuse, rare et stratégique. C'est pourquoi le Club de Rome demande solennellement que des dispositions concrètes soient étudiées et décidées afin que soient réintroduites à long terme les considérations essentielles dans les comportements économiques critiques, comme c'est le cas pour la politique des prix et pour la politique de la consommation de l'énergie.

Il n'est pas admissible que les collectivités nationales ne prennent pas la mesure des conséquences qu'elles engagent en consommant trop rapidement ce que la nature a mis, dans un passé lointain, plusieurs millions d'années à constituer. Il n'est pas acceptable de brûler sans discrimination, dans les zones industrialisées, une matière première extrêmement transformable pour l'usage domestique dans les pays en voie de développement et qui permet d'économiser le bois dont la disparition menace les équilibres naturels locaux.

Entre deux limites

Il est dangereux d'augmenter encore la teneur en dioxyde de carbone de l'atmosphère. La diversification des sources d'énergie, et notamment la production d'électricité d'origine nucléaire, contrairement à certaines idées répandues, sont des alternatives moins dangereuses pour les équilibres écologiques. Il faut donc que le prix des combustibles fossiles demeure assez élevé pour le consommateur, afin que le développement des autres formes d'énergie soit attrayant pour les investisseurs et pour que les politiques d'économie d'énergie soient poursuivies et renforcées.

L'idéal serait que les prix du pétrole à la production ne puissent varier qu'entre deux limites extrêmes, judicieusement calculées. Ces limites devraient être assez proches pour qu'en toute éventualité les fluctuations inévitables dues aux ajustements instantanés de l'offre et de la demande n'atteignent ni les sommets qui cassent le développement économique, ni les creux qui incitent au gaspillage et ruinent les chances des autres énergies.

Jamais l'état des relations internationales n'a été aussi favorable à un consensus pour élaborer entre producteurs et consommateurs des mesures de cette sorte.

Dans cette perspective, il est justifié de frapper les combustibles fossiles de taxes intérieures assez élevées pour décourager ce qui pourrait être, au regard de la responsabilité que nous portons sur l'avenir, un abus de leur emploi. Il appartiendra aux pays les plus développés d'harmoniser leurs politiques fiscales.

Et pourquoi ne pas aller plus loin ? Par exemple réutiliser une partie des ressources procurées par ces taxes à la consommation pour diminuer le niveau si dangereux d'endettement où sont parvenus la plupart des pays en voie de développement ?

D'une manière plus générale, le problème du prix des combustibles fossiles attire l'attention sur l'urgence que soient prises, au niveau mondial, des mesures de régulation concernant les matières premières rares et non renouvelables. De telles mesures devraient aussi concerner les fluctuations erratiques des taux de change.

Dans environ quarante ans devront coexister huit milliards d'hommes. L'hétérogénéité de leur développement ne pourra être vécue dans une paix acceptable que si une vision des responsabilités globales de l'homme pour lui-même domine.

(*) Président du Club de Rome.

Gare à la déflation incontrôlée

La vraie réponse aux risques d'une crise de la demande, c'est la transformation du mode d'attribution des revenus.

par YOLAND BRESSON (*)

A trop faire rêver la France d'embellie, on la met en danger. Le prochain premier ministre devrait être prudent. Il pourrait bien aller au sacrifice.

M. Fabius annonçait que la baisse du prix du pétrole, associée à celle du dollar, permettrait en 1986 d'abaisser le rythme de hausse des prix à 2 %, de relever la croissance à plus de 3 % et donc d'inverser la courbe de chômage ! Tout cela, au surplus, en laissant les particuliers, comme le dit le président de la République, profiter de tous les avantages de la baisse des prix du pétrole.

Dans la nouvelle majorité, on exulte de moins en moins discrètement. Le « contre-choc » pétrolier est l'aubaine. La liberté des prix enfin rendue aux entreprises s'opérera sans risque d'inflation vive, l'amélioration mécanique du commerce extérieur relâchera les contraintes qui enserrent l'économie française, la dette, libellée en dollars, s'allégera d'elle-même.

Et pourtant. Une baisse lente, régulière du dollar était désirable, elle devait accompagner la désinflation généralisée, voilà qu'elle se précipite. La chute est le signe d'une perte de contrôle. On entre en déflation. Et la déflation, c'est bien autre chose qu'un ralentissement de la hausse des prix. C'est l'annonce d'une guerre à la baisse des prix, on le constate avec le pétrole. Qui baisse le plus protège ses marchés, en conquiert d'autres. A cette guerre les plus faibles disparaissent, les revenus s'effondrent, entraînant la demande et les entreprises. La déflation mal contrôlée, c'est l'approfondissement de la Crise avec un grand C. Faire espérer l'inversion de la courbe de chômage ? Quelle imprudence !

Certes, rien n'est sûr. Ni l'explosion du chômage ni la terrible crise financière ponctuant la déflation. Mais attention à ne pas tromper le peuple encore une fois !

La seule vraie réponse à sa légitime inquiétude, c'est la transformation du mode d'attribution des revenus. C'est l'intégration systématique de tous les exclus du salariat – jeunes, mères au foyer, chômeurs – dans le jeu de l'économie en leur rendant la dignité. Comment ? Par l'allocation inconditionnelle à chaque citoyen d'un revenu minimum, identique, sans autre considération que le fait d'exister.

(*) Professeur d'économie. Université Paris-XII.

COURRIER DES LECTEURS

Réplique à M. Yvon Gattaz

*A propos de l'article de M. Yvon Gattaz (*le Monde *du 5 mars) nous avons reçu une mise au point des auteurs de l'étude de l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques). MM. Gérard Cornilleau, Alain Fonteneau et Mme Mireille Elbaum.*

Dans ses propositions pour l'emploi, M. Gattaz confirme l'attachement du CNPF à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement et rejette les conclusions et les méthodes de plusieurs études récentes (1). Celles-ci mettent en évidence la faiblesse des effets, et les risques, d'une telle mesure pour l'emploi. M. Gattaz invoque principalement l'incapacité des modèles à simuler les conséquences favorables de la flexibilité.

Cette affirmation est inexacte, en premier lieu, parce que les modèles retracent simultanément l'incidence sur l'emploi des variables de demande (liaison débouchés-emplois) et des variables d'offre (liaison profit-accumulation du capital-production). En second lieu parce qu'il est toujours possible d'élaborer une hypothèse *ad hoc* permettant de corriger l'évolution spontanée de la production (...).

Notons aussi l'absence de validité de l'enquête de l'Institut Pragma, citée par M. Gattaz, qui se contentait de recueillir les opinions des chefs d'entreprise. En effet, celle-ci ignore délibérément les interactions entre les agents économiques et en particulier les mécanismes de concurrence et de partage du marché qui interdisent la réalisation simultanée de l'ensemble des projets individuels.

Il paraît en outre illusoire d'avancer, comme le fait M. Gattaz, que le plan social pourrait éviter une vague de licenciements importante à la suite d'une suppression de l'autorisation administrative : 51 % des licenciements concernent en effet des entreprises de moins de dix salariés et ne sont pas soumis à l'obligation d'un plan social ; l'on peut au contraire penser que le plan social serait lui-même remis en cause par l'absence d'une médiation administrative entre les partenaires sociaux de l'entreprise.

(1) Réalisées par le GAMA, l'OFCE et l'IPECODE, citées dans *le Monde* du 11 mars.

Le PSU et les centrales nucléaires

Suite à l'article de Roger Cans paru dans *le Monde* du 6 mars où il est indiqué que *« les centrales nucléaires se sont mises en place avec l'aval de tout l'éventail politique, PSU compris (Mme Bouchardeau est entrée au gouvernement en 1983, laissant son parti moribond) »*, je tiens à préciser que le PSU s'est toujours prononcé contre le nucléaire civil, cher, inutile et dangereux, même en 1983, même Huguette Bouchardeau, quand elle était encore secrétaire nationale du PSU. Appréciations politiques que sont venues conforter les récentes déclarations dans votre journal du PDG de l'EDF quant à la surproduction d'électricité nucléaire aujourd'hui en France, alors que le poids des dettes internationales consenties pour couvrir les investissements du programme électronucléaire grève encore de façon considérable la dette extérieure.

En ce qui concerne la santé du PSU, elle s'améliore, merci, nous venons de débrancher la perfusion.

JEAN-CLAUDE LE SCORNET
(Paris).

« AMBASSADEUR DE CHOC », d'Evan Galbraith

Au service de Ronald Reagan

AUX yeux des diplomates traditionnels, Evan Galbraith, l'homme qui représenta les Etats-Unis auprès du gouvernement socialiste français de la fin de 1981 à l'été 1985, a au moins deux défauts rédhibitoires : il n'est *« pas de la carrière »*, comme on dit au Quai d'Orsay, et c'est, en outre, un adepte convaincu de la *« diplomatie publique »*.

Autant dire que, pendant les trois ans et demi que dura sa mission en France, ce banquier de profession ne mit pas son drapeau dans la poche. Il se comporta même parfois, comme le suggère fièrement le titre de son livre sur son séjour à Paris, comme un *« ambassadeur de choc »* ayant un message à délivrer et décidé à le faire entendre. Non sans candeur, il nous en livre d'emblée le contenu : attirer l'attention du gouvernement de gauche sur la menace que faisait peser l'Union soviétique sur la sécurité nationale française, vanter les bienfaits de la politique de Ronald Reagan, enfin souligner les avantages réciproques d'une alliance franco-américaine active.

Le paradoxe est que, au-delà de quelques anicroches inévitables et sans doute voulues avec les communistes, ce conservateur bon teint s'est plutôt bien entendu avec les représentants de la majorité issue des élections de 1981. Il n'a pas été converti, loin de là, mais, d'une façon générale, les socialistes, a-t-il trouvé, sont des hommes *« ouverts au dialogue et cordiaux »* et, bien qu'ils aient, un temps, pactisé avec le diable rouge, ils n'ont *« pas les pieds fourchus »*. Ouf !

Comment s'étonner dans ces conditions que, si l'on en croit Evan Galbraith, les relations entre la France et les Etats-Unis n'ont probablement *« jamais été aussi bonnes depuis 1918 »*. Mitterrand-Reagan même combat ? Certes, non. Les différends sur l'Amérique centrale (Nicaragua, Salvador), l'attitude envers le tiers-monde, notamment, traduisent des divergences d'analyse sur les questions du développement et le rôle de l'antagonisme Est-Ouest dans les conflits régionaux. En revanche, sur les questions fondamentales de la défense, l'Amérique de Reagan n'a pu être que rassurée par les positions très fermes prises en ce domaine par la France de Mitterrand, comme en témoigne le discours prononcé par ce dernier devant le Bundestag pour soutenir l'installation de fusées Pershing en Europe de l'Ouest.

Pour Evan Galbraith, l'engagement français en faveur d'un renforcement de la défense occidentale devrait, toutefois, aller encore plus loin. L'ancien ambassadeur américain se prononce pour un accroissement de la planification militaire bilatérale et multilatérale, pour l'installation d'armes nucléaires tactiques françaises en RFA avec double commande franco-allemande, et pour le déploiement de forces françaises sur l'Elbe. Enfin, la France, dont *« le rôle militaire a de quoi couper le souffle »*, devra, d'une façon ou d'une autre, participer à l'initiative de défense stratégique de M. Reagan.

Sur ce point – et bien d'autres, – Evan Galbraith ne cache pas que la coopération devrait être meilleure avec M. Chirac qu'avec M. Mitterrand. Plus que M. Barre, qui, à ses yeux, *« ne s'est pas encore libéré de la tradition étatique »*, le chef du RPR lui paraît être l'homme qui, en France, incarne le mieux l'idéologie reaganienne. A l'histoire de juger.

MANUEL LUCBERT.

★ Stock, 238 p., 85 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

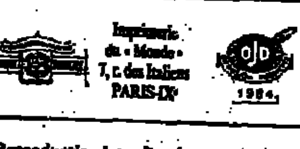
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 95 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

ASIE

Inde

Comment le « serpent » s'est fait la belle...

De notre correspondant

New-Delhi. – *« Un jour, je sortirai »,* avait dit le « serpent » à l'un de ses biographes. *« Je changerai de visage et puis, quinze ans après, j'émergerai et je dirai au monde : hello, vous tous ! C'est moi. Je suis Charles Sobhraj. »* L'homme a tenu parole. Depuis trois jours, Charles Sobhraj, quarante et un ans, gentleman cambrioleur, détrousseur de touristes, trafiquant de drogue et assassin mythique, est dehors. Il s'est évadé dimanche 16 mars de la prison de Tihar à New-Delhi en compagnie de six détenus. L'un d'entre eux s'est rendu mardi à la police, mais, apparemment, il ne sait rien de ses complices.

Vingt-cinq mille roubles (environ 15000 F), c'est la récompense offerte par les autorités indiennes pour toute information permettant la capture du seul Sobhraj. Taille moyenne, visage fin, cheveux noirs, lunettes d'écaille et regard doux, Charles Sobhraj, né à Saigon d'un usurier indien et d'une Vietnamienne de nationalité française, possède un passeport français. Recherché en Grèce, au Népal et surtout en Thaïlande pour divers assassinats, celui que la presse indienne décrit comme l'*« un des meurtriers les plus diaboliques du vingtième siècle »* croupissait dans diverses prisons indiennes depuis dix ans.

Il s'était déjà évadé à deux reprises, une fois en Grèce, une autre en Inde, feignant un mal mystérieux qui exigeait son transfert à l'infirmerie. Cette fois, le « serpent » ne s'est pas contenté de faire le mur comme tout un chacun. Disposant apparemment de toutes ses aises dans l'établissement pénitentiaire, l'*« homme dangereux, mortel et brillant »* que décrit M. Richard Neville dans son livre *Vie et crimes de Charles Sobhraj* (Jonathan Cape, Londres) était, semble-t-il, dans le bureau du directeur *« pour une petite fête privée »* au moment de son évasion. Peu avant, deux « amis » étaient venus livrer à la prison des friandises pour la réunion. Bien sûr, la crème anglaise était droguée, et le « roi de l'évasion » est parti tranquillement dans le véhicule de ses complices.

Les sept geôliers chargés du criminel l'ont depuis remplacé dans une cellule, inculpés de conspiration, y compris le sous-directeur de la prison. Huit autres fonctionnaires de l'établissement sont suspendus de leurs fonctions. A tout hasard, et pour désamorcer la colère de l'opposition parlementaire déchaînée contre lui, le gouvernement de M. Rajiv Gandhi a ordonné une enquête visant à établir les négligences et les responsabilités de l'évasion *la plus spectaculaire de ces dernières années.*

Bâtie pour recevoir mille sept cents détenus au maximum, la prison de « haute sécurité » de Tihar en abrite tant bien que mal plus du double. Sordide à tous égards, l'établissement est presque aussi célèbre en Inde pour la haute réputation criminelle de ses détenus – c'est là notamment que sont enfermés les assassins d'Indira Gandhi – que pour les délits, trafics de drogue et brutalités surtout qui s'y commettent quasi quotidiennement.

A Tihar comme ailleurs, c'est l'argent qui détermine le statut du prisonnier. Apparemment, Sobhraj n'en manquait pas. La presse indienne raconte même que le Français avait acheté un « droit d'intimité » avec l'une de ses visiteuses.

Transféré au début de l'année des quartiers de haute sécurité aux geôles communes, Sobhraj jouissait apparemment de la confiance et même du respect de ses gardiens. Intelligent, raffiné et courtois, le « serpent » avait été condamné pour deux meurtres de touristes en 1976, mais les jugements avaient été cassés les deux fois par des hautes cours indiennes. La Cour suprême s'apprêtait à statuer sur l'extradition du criminel vers la Thaïlande. Charles Sobhraj a pensé qu'il était plus sage de prendre le large. Interpol est en alerte.

PATRICE CLAUDE.

Philippines

Des « ravages dans le Trésor public »

Washington *(AFP)*. – L'ancien président Ferdinand Marcos a fait *« des ravages sans précédent dans le Trésor public des Philippines »*, a déclaré mardi 18 mars, à Washington, M. Jovito Salonga, chef de la commission d'enquête philippine sur les transactions financières de la famille Marcos.

M. Salonga, à qui le département d'Etat a fourni mardi des copies de quelque deux mille trois cents pages de documents que M. Marcos avait emportés dans son exil à Hawaï, a déclaré au cours d'une conférence de presse : *« Cela confirme ce que nous avions toujours soupçonné. »*

Les documents démontrent, selon lui, que M. Marcos a reçu des pots-de-vin et des dessous-de-table et que sa femme et lui ont détourné à leur profit des fonds destinés à l'armée philippine. Il a également insisté sur *« les relations illicites entre M. Marcos et certaines banques et institutions financières »* aux Philippines. Il s'agit, a dit M. Salonga, d'*« un pillage sans précédent de la richesse de notre nation »*. La fortune accumulée par M. Marcos en vingt ans de pouvoir pourrait être de l'ordre de 10 milliards de dollars.

Par ailleurs, une partie de l'aide américaine aux Philippines aurait été détournée par le dictateur. Ces indications ont été découvertes à Manille et ne figuraient pas dans les documents remis par les autorités américaines.

M. Salonga a exprimé l'espoir que cette moisson – composée entre autres de reçus et de relevés de compte – permettrait de déterminer l'ampleur du *« pillage incroyable »* effectué par l'ancien président et de recouvrer le plus d'argent possible. Selon lui, une partie de la fortune de M. Marcos se trouverait en Suisse (quelque 800 millions de dollars, selon des chiffres officieux).

Les documents figuraient dans le « trésor » que M. Marcos avait emporté en quittant les Philippines et qui comprenait également plusieurs dizaines de caisses remplies de possessions diverses, dont des bijoux et des quantités importantes d'argent.

D'autre part, Mme Corazon Aquino a formé, mardi, une commission d'enquête sur les violations des droits de l'homme sous le régime Marcos. Sa tâche sera d'enquêter sur les disparitions inexpliquées, exécutions sommaires, massacres, tortures et autres violations, notamment celles attribuées aux militaires.

A la tête de cette commission, Mme Aquino a nommé l'ancien sénateur José Diokno, qui fit partie des milliers de responsables de l'opposition emprisonnés en 1972, sous la loi martiale imposée pendant huit ans par Ferdinand Marcos.

Le ministre de la défense, M. Juan Ponce Enrile, qui occupait déjà ces fonctions sous l'ancien régime, s'était déclaré, dès lundi, prêt à comparaître devant une commission d'enquête. Il a indiqué qu'il prendrait la défense des militaires traduits devant elle. Le porte-parole de la présidence a refusé de dire si la commission prévoyait de rouvrir le dossier Benigno Aquino, le mari de la présidente, assassiné en août 1983. Vingt-cinq militaires, dont le général Fabian Ver, chef d'état-major du président Marcos, accusés de ce meurtre, ont été acquittés en décembre dernier par des juges nommés par le président Marcos.

Afghanistan

Un calendrier de retrait des Soviétiques ?

Islamabad *(AFP)*. – Un projet d'accord contenant un calendrier de retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan a été remis ces jours derniers par les autorités de Kaboul à M. Diego Cordovez, l'émissaire des Nations unies, qui tenait mardi 18 mars une conférence de presse à Islamabad, à l'issue de onze jours de navette entre Kaboul et le Pakistan.

Il a laissé entendre que les deux parties avaient trouvé une formule pour leur permettre de continuer les négociations de Genève sur l'Afghanistan. Mais, a-t-il dit, l'annonce officielle ne pourra en être faite que dans quelques jours à New-York, pour permettre aux parties de communiquer officiellement leur position par les voies diplomatiques.

Le Pakistan veut que ces négociations, qui depuis 1982 sont indirectes et passent par le représentant de l'ONU, continuent comme par le passé. L'Afghanistan exige qu'elles deviennent directes, même sans reconnaissance mutuelle.

D'autre part, la résistance afghane aurait abattu deux avions militaires soviétiques et quatre hélicoptères dans la province méridionale de Kandahar, où de violents combats se sont déroulés la semaine dernière, ont indiqué, mardi, des diplomates occidentaux au Pakistan. Selon eux, 27 soldats gouvernementaux ont été tués et 90 autres capturés dans une bataille survenue dans le même secteur. A la suite de ces affrontements, l'aviation soviétique aurait détruit trois villages.

Un million de morts en six ans selon un dirigeant de la résistance

Bonn *(AFP)*. – *Plus d'un million de personnes, en majorité des civils, ont péri et cinq autres millions ont quitté le pays depuis le début de l'intervention soviétique en Afghanistan il y a six ans, a affirmé mardi 18 mars M. Sibghatullah Al Mojaddedi, président du Front de libération national afghan.*

« Moscou a renforcé son effort de guerre ces derniers temps et bombardé systématiquement villes et villages, tuant hommes, femmes et enfants, ou les torturant », a ajouté M. Al Mojaddedi devant la commission des affaires étrangèes du Parlement ouest-allemand, *réunie pendant deux jours à Bonn pour s'informer de la situation en Afghanistan. M. Al Mojaddedi a affirmé en outre que « les Soviétiques employant des gaz toxiques et des armes chimiques en Afghanistan ». Il a demandé « aux peuples libres » de « soutenir plus activement le combat des moudjahidins contre l'occupation soviétique ».*

« Nous sommes actuellement entre trois cent mille et quatre cent mille combattants, mais nous pourrions être un million si l'on nous fournissait ce qui nous manque, c'est-à-dire pratiquement tout et surtout des armes, des munitions, des vêtements, des médicaments et de la nourriture. »

D'après une infirmière ouest-allemande ayant travaillé en Afghanistan, il n'y aurait actuellement dans ce pays qu'un médecin pour quinze mille ou vingt mille patients. Les autorités de Kaboul, a-t-elle ajouté, *promettant aux résistants afghans qui leur livreraient des médecins ou des infirmières des récompenses allant de 1 000 à 10 000 dollars, selon qu'ils sont ou non étrangers.*

Cambodge

Hanoï rejette les propositions du prince Sihanouk

Hanoï *(AFP)*. – Le Vietnam a rejeté sans appel et avec une rapidité inhabituelle, mardi 18 mars, les propositions pour un règlement politique au Cambodge, formulées la veille à Pékin par la coalition cambodgienne opposée au régime pro-vietnamien de Phnom-Penh.

« Ces propositions ne sont pas dignes d'intérêt. Elles ont été avancées dans le seul but de légitimer le soi-disant gouvernement de coalition tripartite qui vise en fait à ramener au Cambodge la clique de Pol Pot », a-t-on déclaré de source autorisée à Hanoï.

Le prince Norodom Sihanouk, M. Son Sann (nationaliste) et M. Khieu Samphan (khmer rouge), chefs des trois factions du gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique, avaient proposé, lundi, de négocier avec le Vietnam un retrait en deux temps de ses troupes du Cambodge, en prélude à un cessez-le-feu, puis à la création d'un gouvernement quadripartite cambodgien avec des représentants du régime de Phnom-Penh (*le Monde* du 19 mars).

Le rejet vietnamien est intervenu alors que la Chine apportait au plus haut niveau un soutien sans équivoque à la proposition de la coalition. Selon les propos de M. Hu Yao Bang, numéro un du Parti communiste, cités par l'agence Chine nouvelle mardi, l'offre du prince Sihanouk *« a une signification historique et est raisonnable »*. Elle constituerait une *« base de départ utile »* pour l'élimination des *« points chauds »* en Asie du Sud-Est. – *(AFP.)*

[Jusqu'à présent, la Chine, principal soutien de la coalition tripartite anti-vietnamienne, s'était montrée farouchement opposée à l'idée d'un gouvernement cambodgien de coalition auquel participerait le régime de M. Heng Samrin, installé par les troupes de Hanoï à Phnom-Penh en 1979. En janvier dernier, elle avait encore rejeté l'idée avancée par les Soviétiques d'une conférence internationale sur le Cambodge, en vue d'un règlement politique, puis d'un retrait des forces armées de Hanoï avant la fin de 1987. Pékin s'en tenait à son exigence d'un retrait préalable des troupes vietnamiennes.

Par ailleurs, notre correspondant à Pékin, Patrice de Beer, nous signale que, selon la partie chinoise, *« aucun progrès substantiel n'a été réalisé entre Moscou et Pékin ces dernières années sur le plan politique »*. Cette constatation a été faite mardi par le premier ministre, M. Zhao Ziyang, alors qu'il recevait le vice-premier ministre soviétique, M. Ivan Arkhipov. *Elle semble confirmer le mécontentement des Chinois face à l'attitude de Moscou sur divers problèmes politiques bilatéraux, tout particulièrement dans* l'affaire cambodgienne. Il est douteux que le rejet par Hanoï d'une apparente concession de Pékin soit de nature à améliorer les choses.]

PROCHE-ORIENT

A Beyrouth

La radio phalangiste annonce un nouvel attentat en Syrie

De notre correspondant

Beyrouth. – La radio phalangiste, la Voix du Liban, a annoncé qu'un deuxième attentat en Syrie aurait eu lieu, le samedi 15 mars, sur la route de Soueida, à 50 kilomètres au sud de Damas : un train serait entré en collision avec un minibus piégé, placé en travers de la voie. De nombreuses victimes seraient à déplorer. D'autre part, selon la même source, un troisième véhicule piégé, bourré de 200 kilos de TNT, aurait été découvert jeudi dernier près du siège de la radio-télévision et aurait été désamorcé à temps. Ce même jeudi, l'explosion d'un camion frigorifique piégé dans le quartier Abbassiyeh de Damas, aurait fait, selon la Voix du Liban, soixante morts et cent dix blessés, en majorité des passagers de deux autobus, dont un transportait des officiers de police, qui passaient sur les lieux par hasard, au moment de l'explosion (*le Monde* du 19 mars).

Après avoir fait annoncer par ses médias, avec quatre jours de retard, ce dernier attentat et l'avoir imputé à un *« mercenaire victime d'un chantage irakien »*, Damas, par la voix du président de l'Assemblée du peuple (Parlement), M. Mahmoud Zohbi, a renouvelé, mardi 18 mars, ses accusations contre Bagdad. Mais il a dénoncé dans le même temps l'intégrisme musulman, rappelant que le *« régime de Saddam (Hussein) avait par le passé eu recours à des actes de sabotage, abrité et entraîné les bandes criminelles des frères musulmans et envoyé des dizaines de voitures piégées en Syrie »*.

L. G.

LA GUERRE DU GOLFE

L'Iran aurait bombardé la base aérienne d'Oum-Qasr

L'Iran a annoncé, le mardi 18 mars, que son artillerie et des bâtiments de guerre iraniens avaient bombardé le port irakien d'Oum-Qasr, importante base navale irakienne dans le sud-est de l'Irak. Selon Radio-Téhéran, des *« dégâts importants et irréparables »* ont été infligés aux installations portuaires d'Oum-Qasr et une frégate irakienne a été coulée. Ces informations ont été catégoriquement démenties à Bagdad, où l'on annonce, en revanche, que l'aviation irakienne a lancé, mardi, une attaque surprise contre la raffinerie de pétrole iranienne d'Ispahan, dans le centre de l'Iran, à quelque 400 kilomètres de la frontière irano-irakienne. *« Plusieurs tonnes de bombes »* auraient été larguées sur la raffinerie. C'est la première fois que l'Irak se lance ainsi dans des bombardements d'objectifs économiques situés aussi profondément en territoire iranien. – *(AFP, Reuter.)*

● *Un employé de l'UNRWA enlevé à Beyrouth.* – Zaki Hamadeh, un Palestinien, a été capturé, le mardi 18 mars, par cinq hommes en armes dans les faubourgs sud de la ville. Il est le cinquième employé de l'agence enlevé cette année au Liban. Par ailleurs, la police a annoncé la découverte d'un charnier de trente-cinq corps, à Saïda (sud du Liban). Certaines des victimes avaient le crâne fracassé ; leur mort remonterait à une dizaine d'années. – *(Reuter.)*

Le sort des otages du Liban

LE DOCTEUR RAAD « RENONCE » A SA MISSION

Le docteur Reza Raad, émissaire officieux du gouvernement dans l'affaire des otages, a annoncé, le mardi 18 mars, qu'il *« renonçait à sa mission »* à la suite des critiques dont il vient de faire l'objet. *« On a voulu me salir en pleine campagne électorale »*, a dit le médecin d'origine libanaise, à qui il a, notamment, été reproché d'avoir cherché à obtenir un succès rapide en faisant aux ravisseurs des concessions allant au-delà de ce que souhaitait le gouvernement. Le médecin, candidat malheureux aux élections législatives dans l'Orne, a assuré que sa médiation dans l'affaire des otages *« n'avait qu'un but humanitaire »*.

En revanche, l'épouse de Michel Seurat, Mme Mary Seurat, a estimé que le docteur Raad *« avait tout gâché, parce qu'il voulait tout le gâteau pour lui tout seul, c'est-à-dire qu'il voulait avoir seul la gloire de ramener les otages »*. Interrogée sur Europe 1, Mme Seurat a indiqué qu'elle « pensait » que son mari avait été assassiné par ses ravisseurs après que le gouvernement français eut expulsé vers Bagdad les deux opposants irakiens.

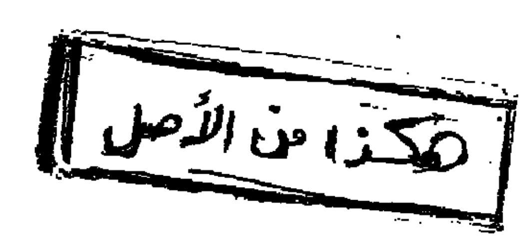
De son côté, un des membres influents du Hezbollah libanais (parti de Dieu, intégriste pro-iranien), le cheikh Ibrahim Al Amine, a réaffirmé que sa formation n'était nullement concernée par l'affaire des otages. Celle-ci s'explique, a-t-il dit, du fait de la politique de la France, qui, avec les Etats-Unis, *« est l'un des plus grands exportateurs de terrorisme »*. *« La visite effectuée par Mitterrand en Israël deux mois avant l'invasion israélienne du Liban* (en juin 1982) *a aligné la politique de la France sur celle d'Israël »*, a expliqué le cheikh, ajoutant que cela représentait une véritable *« déclaration de guerre »* aux Arabes et aux musulmans. – *(AFP, Reuter.)*

Malaisie

MANIFESTATION DE MUSULMANS DANS L'ÉTAT DU SABAH

Kota-Kinabalu. – Près de deux mille manifestants musulmans ont incendié des véhicules, brisé des vitrines de magasins et attaqué des policiers avec des barres de fer, ce mercredi 19 mars, à proximité de la mosquée de Kota-Kinabalu, capitale de l'État du Sabah (nord-est de l'île de Bornéo, qui appartient à la fédération de Malaisie). La police a dispersé les manifestants avec des gaz lacrymogènes. Plusieurs coups de feu ont été entendus.

De nombreux incidents ont éclaté dans l'Etat du Sabah depuis la dissolution de l'assemblée régionale par le premier ministre de l'Etat, en février dernier, qui a suscité une grande tension entre communautés chrétiennes et musulmanes. La semaine dernière, vingt-deux bombes ont explosé dans la région, faisant trois morts et sept blessés. – *(AFP, Reuter.)*



EUROPE

L'ENQUÊTE SUR L'ASSASSINAT D'OLOF PALME

Le Parti ouvrier européen nie catégoriquement que Viktor Gunnarsson soit un de ses membres

Le parquet de Stockholm a révélé, le mardi 18 mars, l'identité du Suédois de trente-trois ans d'abord placé en garde à vue, puis officiellement inculpé de *« participation à meurtre et meurtre »* (*le Monde* du 19 mars) dans l'enquête sur l'assassinat d'Olof Palme. Il s'agit de Viktor Gunnarsson. Selon le quotidien *Expressen*, Mme Lisbet Palme, n'aurait pu, toutefois, identifier M. Gunnarsson lors d'une confrontation organisée lundi au quartier général de la police.

Le Parti ouvrier européen, auquel il avait été indiqué que le suspect appartenait, a, d'autre part, démenti catégoriquement, mardi, *« la propagande dégoûtante et mensongère parue dans la presse internationale »* à ce sujet. *« La personne accusée de complicité dans l'assassinat de M. Palme, M. Gunnarsson, n'a jamais participé à aucune réunion, publique ou privée, organisée par le POE »*, ajoute ce dernier. *« M. Gunnarsson a contacté un militant du POE dans les rues de Stockholm en décembre 1984, au cours d'une campagne de pétitions pour des élections. Ultérieurement, en mai 1985, après avoir constaté certains traits déséquilibrés dans le comportement de M. Gunnarsson, le POE a coupé tout lien avec lui. »*

De l'argent, des idées... et des mystères

Le Parti ouvrier européen est une organisation internationale modeste par ses effectifs – quelques milliers de militants au total dans le monde, – mais non par ses ramifications et ses activités. Il a, depuis quelques années, suscité bien des interrogations sur ses moyens financiers, manifestement importants (mais ses dirigeants assurent que, loin de coûter de l'argent au POE, la multiplication de ses revues, campagnes et colloques lui en rapporte, ce qui n'est pas exclu).

Fort peu « ouvrier » quant à son recrutement, et point uniquement « européen », puisque son grand homme est le démocrate américain Lyndon LaRouche, il s'est toujours défendu d'appartenir en quoi que ce fût à l'extrême droite. Certaines de ses campagnes – en particulier contre le Club de Rome, la Trilatérale, et en faveur du développement du tiers-monde – rendent, en effet, un son qui évoquerait davantage le gaullisme de gauche que l'ultra-conservatisme. Du côté français, on se réclame d'ailleurs explicitement de Jaurès, de Gaulle... et Colbert. Mais la dénonciation de la menace soviétique est, dans la prose du POE, si obsessionnelle qu'elle évoque, elle, une tout autre orientation. Elle l'a conduit à prendre position avec insistance en faveur de l'initiative de défense stratégique du président Reagan, ce qui n'a sans doute pas contribué à améliorer les relations de M. LaRouche avec le Parti démocrate, dont il a en vain brigué à plusieurs reprises l'investiture.

Une autre hantise permanente du Parti ouvrier européen est celle du « complot », lui aussi d'origine soviétique le plus souvent, mais pas toujours.

Le POE a développé, à sa périphérie, différentes organisations connexes, dont l'Institut Schiller, que préside Mme Helga Zepp- LaRouche, l'épouse allemande du « grand maître » américain. En Europe, le quartier général du parti est d'ailleurs installé à Wiesbaden. Mais le POE dispose aussi d'une assez bonne implantation en France, grâce au dynamisme d'un énarque qui a renoncé à sa carrière administrative pour s'y consacrer pleinement, M. Jacques Cheminade.

Si certaines campagnes (notamment contre la drogue, contre le sous-développement, ou pour la solidarité atlantique) ont conservé un ton classique, d'autres mots d'ordre ou appréciations du POE ont étonné, ces dernières années, par leur virulence. Que ce soit contre le FBI (et, bien entendu, le KGB), contre la Grande-Bretagne – une des hantises familières de M. LaRouche : *« Les Anglais assassinent Indira Gandhi »* – ou d'autres cibles : *« Moscou ne pouvait rêver meilleur garçon de courses que M. Mitterrand », « Greenpeace a coulé son propre bateau »*, etc. Pour ce dernier propos, un communiqué de l'*Executive Intelligence Review*, l'une des publications du POE, affirmait récemment : *« Des liens existent entre Greenpeace et le comité central du PC soviétique, par le biais de Georguei Arbatov et de la commission Palme. »*

Le POE n'a jamais, jusqu'à présent, été accusé de recourir à des actes de la nature de celui qui est reproché au suspect inculpé à Stockholm. Il a même toujours, au contraire, en dépit de l'extraordinaire virulence de certains slogans, affecté de ne faire appel qu'à l'intelligence et à la réflexion. Mais certains journalistes américains, qui s'étaient intéressés d'un peu trop près aux activités de M. LaRouche, ont eu à subir quelques désagréments...

B. B.

PUBLICATION JUDICIAIRE

D'un jugement rendu par la troisième chambre, deuxième section, du Tribunal de grande instance de Paris, le 31 janvier 1985.

Entre :

M. Maurice Tacussel et la Société moderne d'électronique représentés par la S.C.P. Courteault, Ribadeau-Dumas, avocats et assistés de Me Philippe Combeau, avocat plaidant,

d'une part.

La Société Éric de Bellaing, 15, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Paris-16e,

La Société Radar Belgium, 43, avenue de l'Observatoire à Bruxelles,

et la Société Security Electronic Systems, 5, Lincoln Street à Tel-Aviv,

d'autre part,

Il est extrait littéralement ce qui suit :

« Le tribunal...

» Par ces motifs, dit qu'en important en France et en commercialisant des appareils radar GF80 et RD24 fabriqués par la Société Security Electronic Systems, les Sociétés Radar Belgium et Éric de Bellaing ont contrefait les revendications 1 à 5 et la revendication 6 du brevet no 75-19 539/2 315 733 dont est titulaire la Société moderne d'électronique.

» Fait interdiction à la Société Éric de Bellaing de poursuivre l'importation et la commercialisation de ces radars, sous astreinte de 10000 F par infraction constatée passé un délai de deux mois à compter de la signification du jugement.

» Condamne la Société Éric de Bellaing à payer à la Société moderne d'électronique une somme de 20000 F à titre de provision et une somme de 10000 F en vertu de l'article 700 du Nouveau Code de procédure civile.

» Ordonne la publication du dispositif du jugement dans trois journaux ou périodiques au choix de la Société moderne d'électronique et aux frais de la Société Éric de Bellaing dans la limite de 10000 F hors taxes par insertion.

» Condamne la Société Éric de Bellaing aux dépens. »

Italie

Prison à vie pour l'ancien banquier Michele Sindona

De notre correspondant

Milan. – Prison à vie pour assassinat : tel est le verdict que la cour d'assises de Milan a prononcé, le mardi 18 mars, à l'encontre de Michele Sindona, le banquier à succès des années 60 et du début des années 70, celui que l'on avait appelé le *« brasseur d'affaires du Vatican »*, le *« sauveur de la lire italienne »*, l'un des bailleurs de fonds de la campagne de l'ancien président américain Richard Nixon en 1972.

La sentence ne changera rien à sa vie, puisque l'ex-patron de la Banque privée italienne, aujourd'hui âgé de soixante-cinq ans, avait déjà été condamné l'an dernier à quinze ans de prison en raison des circonstances frauduleuses de sa faillite survenue en 1974. Il fait, en outre, l'objet d'une peine de privation de liberté de vingt-cinq années aux Etats-Unis pour la déconfiture d'une autre des pièces maîtresses de son ancien empire, la Banque Franklin. Il avait en quelque sorte été « reprêté » à l'Italie pour y subir ce procès.

Cette fois, Michele Sindona a été condamné pour avoir ordonné l'assassinat, survenu le 11 juillet 1979, de l'avocat Giorgio Ambrosoli, désigné pour liquider la Banque privée. Le tueur, William Joseph Arico, avait tout raconté au juge américain avant d'être lui-même tué en 1984 dans une tentative d'évasion d'une prison de New-York. Parmi les vingt-deux autres personnes condamnées à Milan figure Luigi Cavallo, récemment extradé par la France (*le Monde* du 22 février), qui fera quatre ans de prison ; il avait, lui, participé à une tentative d'extorsion de fonds à l'encontre de Roberto Calvi, ancien patron du Banco Ambrosiano, lui aussi déconfit et trouvé pendu sous un pont de Londres en juin 1982. Parmi les autres inculpés figurait tout un groupe de mafiosi qui avaient, en 1979, aidé Sindona à organiser, au départ des Etats-Unis et en direction de sa Sicile natale, un faux enlèvement, alors attribué à un groupe d'extrême gauche. Ainsi, l'ancien banquier espérait-il se soustraire aux poursuites judiciaires. C'est en enquêtant sur cet épisode que, par ailleurs, des magistrats milanais avaient découvert au printemps 1981 la liste des membres de la loge maçonnique P 2 du grand maître Licio Gelli, dont Michele Sindona était un « compagnon ».

JEAN-PIERRE CLERC.

Autriche

Le dossier perdu et retrouvé de M. Waldheim

Quelques mauvais esprits verront dans les derniers développements de l'affaire Waldheim, en Autriche, une nouvelle preuve de l'influence exercée par l'opérette sur la vie politique viennoise.

Intrigues de coulisses et mini-coups de théâtre se succèdent, et le public serait tenté de sourire si l'arrière-plan de l'affaire n'était tragique...

Les révélations concernant le passé de l'ancien secrétaire général de l'ONU – qui aurait, selon le *New York Times*, appartenu dans sa jeunesse à diverses organisations nazies – devraient être définitivement mises à mal par la publication des éléments contenus dans le dossier de M. Waldheim au ministère des affaires étrangères.

Or, à la fin de la semaine dernière, le porte-parole de la Ballhausplatz, siège de la diplomatie autrichienne, annonçait que *« ce dossier était introuvable »*.

Il n'en fallait pas plus pour que les amis de M. Waldheim mettent en cause les services du gouvernement socialiste dont la négligence porterait préjudice à celui qui, aujourd'hui, est leur adversaire à l'élection présidentielle... Mardi 18 mars, le fameux dossier *est* réapparu, découvert, selon le ministère des affaires étrangères, dans *« un coffre-fort désaffecté »*.

Il ne sera pas porté, néanmoins, à la connaissance du public. *« Cela détournerait l'attention des véritables problèmes de l'élection présidentielle »*, explique le porte-parole de M. Waldheim. Les lecteurs viennois de Sigmund Freud ne manqueront pas de rapprocher cet épisode de l'interprétation par le fondateur de la psychanalyse du conte d'Edgar Poe *la Lettre volée*...

L. R.

URSS

Procès d'un « refuznik » à Leningrad

De notre correspondant

Moscou. – Le procès de M. Vladimir Lifshitz, ingénieur électromécanicien qui cherche à émigrer en Israël, devait commencer ce mercredi 19 mars à Leningrad, a-t-on appris mardi à Moscou. M. Lifshitz, qui est âgé de quarante-quatre ans, a obtenu récemment la citoyenneté israélienne.

Il s'était adressé en 1981 à l'OVIR (l'organisme spécialisé qui délivre les autorisations de sortie du territoire) de Leningrad, pour demander à quitter définitivement l'URSS et à s'établir en Israël. Il avait aussitôt perdu son travail.

M. Lifshitz a été arrêté le 8 janvier dernier et devrait probablement être accusé, au cours de son procès, d'activités « antisoviétiques », pour s'être montré trop actif ces cinq dernières années. Ayant essuyé un refus apparemment catégorique de l'OVIR en 1981, M. Lifshitz a fait plusieurs grèves de la faim et a manifesté en public devant la mairie de Leningrad. Devenu le refuznik le plus célèbre de Leningrad, il a, d'autre part, écrit à de nombreuses personnalités en Israël et en Occident. Face à la mauvaise volonté évidente des autorités soviétiques, il cherche un soutien extérieur qui lui permettrait, à lui-même et à sa famille, de quitter un pays où il estime que les droits des citoyens juifs ne sont pas respectés.

D. Dh.

DIPLOMATIE

Les Douze s'inquiètent d'une réduction de la contribution financière américaine aux Nations unies

De notre correspondant

Washington. – Les douze membres de la Communauté économique européenne viennent de mettre en garde les Etats-Unis contre leur intention de réduire de 30 %, l'année prochaine, leur contribution au budget des Nations unies. La réalisation de ce projet, ont clairement laissé entendre les ambassadeurs des Douze dans une lettre adressée, le vendredi 14 mars, au secrétaire d'Etat, M. George Shultz, constituerait un manquement des Etats-Unis à leurs obligations internationales, et les pays de la Communauté n'entendent pas, était-il ajouté, compenser l'éventuelle défaillance américaine.

Cette lettre était accompagnée, selon le *New York Times*, d'une note protestant contre le fait que M. Shultz n'ait pu trouver, en trois semaines, le temps de recevoir les ambassadeurs des Pays-Bas, du Luxembourg et de Grande-Bretagne, qui avaient souhaité s'entretenir avec lui de ce problème.

La fermeté de cette démarche a conduit, mardi, le porte-parole du département d'Etat, M. Bernard Kalb, à déclarer que les Etats-Unis *« reconnaissent que le fait de ne pas payer la totalité de* [leur] *contribution soulève d'importantes questions concernant leurs obligations dans le cadre de la charte de l'ONU »*. La capacité de Washington à assurer le versement de sa contribution, a cependant fait valoir M. Kalb, dépend du Congrès.

Le développement de cette tension illustre, en premier lieu, les problèmes auxquels risquent de se heurter les Etats-Unis dans l'ensemble de leurs relations internationales en raison de l'effort massif de réduction de leur déficit budgétaire qu'ils ont entrepris depuis maintenant trois mois. Directement invoquée dans la lettre des Douze, la loi Gramm-Rudman adoptée en décembre dernier impose en effet de supprimer totalement le déficit, par paliers annuels, d'ici à 1991, et les élus ne sont nullement disposés à exempter de cette austérité l'aide à l'étranger et le concours financier apporté aux organisations internationales.

Dans bien des cas, le département d'Etat est décidé à batailler dur pour éviter de laisser mettre en danger des régimes amis ou des pays indispensables au maintien de l'équilibre stratégique. Mais, dans le cas des Nations unies, il semble clair que le département n'est pas disposé à montrer quelque ardeur que ce soit dans la mesure où l'administration Reagan n'a aucune sympathie particulière pour l'ONU.

Pour nombre d'Américains et de leurs élus, l'organisation internationale est surtout devenue un instrument de critique de la politique américaine fonctionnant grâce au dollar et dans un excès de gaspillage. Cette vision largement simpliste est à l'origine de l'autre texte législatif qui menace la contribution américaine et dont s'inquiètent les Douze : l'amendement Kassenbaum, qui impose une diminution de 20 % de la contribution des Etats-Unis s'ils n'ont pas obtenu, au 1er octobre prochain, un plus grand contrôle sur le budget de l'organisation.

Le gouvernement, quant à lui, considère qu'exactement comme l'Unesco l'ONU doit choisir entre l'anti-américanisme et le dollar américain et que les Etats-Unis ne peuvent avoir, dans cette enceinte, le même poids que le plus faible des petits États membres. Sans vouloir aller jusqu'à la rupture – que beaucoup, à l'ONU, le suspectent de rechercher en venant, par exemple, de demander à l'Union soviétique de réduire les effectifs de sa représentation, – le gouvernement américain entend donc bien soumettre l'organisation à rude pression.

Le jeu est dangereux, car les Etats-Unis, qui assurent (en raison de la règle de proportionnalité avec le PNB) 25 % du budget de l'ONU ont les moyens de demander des concessions qui, justifiées ou non, peuvent déplaire à beaucoup puisque leur objet principal est de marquer une volonté de reprise en main américaine.

Cette crise est prise très au sérieux au secrétariat général de l'organisation, et la Communauté européenne – qui bénéficie, à travers la France et la Grande-Bretagne, de deux voix au Conseil de sécurité – a toutes les raisons de s'inquiéter des menaces pesant sur un forum où une exceptionnelle possibilité lui est offerte de faire sentir une influence propre.

BERNARD GUETTA.

UNE ENQUÊTE AUPRÈS DES FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX

L'ONU est à refaire...

De notre correspondante

Genève. – L'ONU est certes à refaire, mais nous sommes prêts à retrousser nos manches pour que les choses changent. Telles sont, en gros, les conclusions d'une enquête serrée, menée auprès de quelque neuf cents fonctionnaires internationaux de Genève, dont 80 % sont convaincus qu'une réforme profonde des Nations unies est indispensable.

Tout a commencé avec les cérémonies, jugées lénifiantes et hors des réalités, du quarantième anniversaire de l'ONU. Un groupe de fonctionnaires internationaux, composé notamment de M. Antonio Donini, attaché de recherches du corps commun d'inspection des Nations unies, M. Jean-Michel Jacobowicz, économiste, et de Mme Raymonde Martineau, chargée des relations avec les organisations non gouvernementales, a pris l'initiative d'adresser un questionnaire aux fonctionnaires de l'Office des Nations unies à Genève. Il ressort des réponses reçues que 36 % des fonctionnaires de l'ONU trouvent leur travail satisfaisant, 19 % allant jusqu'à le juger enthousiasmant, mais 24 % l'estiment frustrant et 15 % décevant. Bon nombre d'« onusiens » 23 % se sentent démobilisés, estimant que leurs compétences sont mal utilisées ; 33 % sont satisfaits de leur supérieur hiérarchique direct ; 80 % des fonctionnaires de l'ONU jugent nécessaire une profonde réforme du fonctionnement de l'organisation.

Cette réforme devrait avoir pour conséquence de permettre à l'ONU de jouer un rôle plus important à l'avenir. Pour ce qui est des résultats obtenus actuellement par l'organisation, 21 % de ses fonctionnaires estiment qu'ils sont insuffisants, dans le domaine de l'assistance humanitaire ; 23 % dans celui de la coopération internationale ; 32 % dans la recherche de la paix ; 33 % dans l'effort de développement et 50 % dans le soutien des droits de l'homme.

Ces insuffisances seraient-elles dues au système de recrutement ? Sans aucun doute : 82 % des fonctionnaires ont répondu par la négative à la question de savoir si le système actuel permettait l'engagement d'un personnel d'un *« haut niveau d'intégrité et de compétence »*, comme le demande la Charte des Nations unies.

Les raisons invoquées s'expriment par des mots tels que *« favoritisme », « mafia », « magouillage », « piston »* ; 39 % des personnes interrogées estiment que le service du recrutement est responsable du manque d'efficacité et de professionnalisme.

ISABELLE VICHNIAC.

LES NOMINATIONS « POLITIQUES » AU QUAI D'ORSAY

On court le risque de briser notre instrument diplomatique

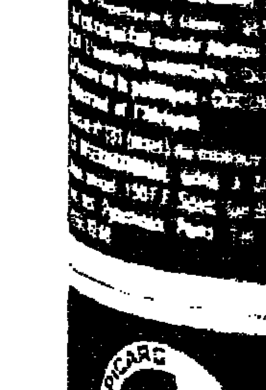
estime un groupe d'anciens « grands ambassadeurs »

Pour protester à leur tour contre la multiplication des nominations « politiques » au Quai d'Orsay ces derniers mois (le Monde *du 21 février*), *des diplomates de haut rang, aujourd'hui à la retraite, ont rendu public le texte de la motion suivante :*

« Les soussignés, ambassadeurs de France et ministres plénipotentiaires, s'associent sans réserve aux protestations des associations professionnelles du ministère des relations extérieures contre les mesures prises récemment pour ouvrir à des personnes sans qualifications particulières l'accès à la fonction diplomatique. Il s'agit, notamment, de la loi du 22 décembre 1985, qui permet à toute personne n'appartenant pas aux cadres et nommée à la tête d'une ambassade d'être intégrée au bout de six mois dans le corps des fonctionnaires du Quai d'Orsay, avec le grade de ministre plénipotentiaire. Ils estiment de leur devoir d'exprimer leur inquiétude et leur opposition, fondées non pas sur une préoccupation corporatiste étroite, mais sur la certitude, acquise par chacun d'eux au cours de sa carrière, que la diplomatie est un métier exigeant un long et difficile apprentissage sur le terrain. Au surplus, il existe des dispositions anciennes et éprouvées qui permettaient de façon satisfaisante de nommer au tour extérieur des personnalités qualifiées. Persévérer dans la voie actuellement suivie, c'est courir le risque de briser notre instrument diplomatique et de dissuader les jeunes de choisir cette forme du service de l'Etat. »

**

Les signataires de ce texte sont : MM. H. Argod, C. d'Aumale, J. Basdevant, J. Béliard, C. de Boisanger, R. de Boissesson, J.-P. Brunet, A. Chambon, F. Charles-Roux, A. du Chayla, R. de Choiseul-Praslin, G. de Commines, G. de Courcel, B. de Crouy-Chanel, J. Daridan, B. Destreman, J. Dupuy, J. de Folin, P. Fouchet, H. Froment Meurice, R. Gillet, P. Gorce, S. Hessel, F. Huré, J.-D. Jurgensen, G. de Juniac, F. de Laboulaye, V. Labouret, J. Laloy, B. de La Sablière, C. Lebel, J. Leprette, B. de Leusse, C. Lucet, P. Maillard, C. de Margerie, P. Millet, F. Puaux, A. Rodocanachi, F. de Rose, A. de Schonen, R. Servoise, J. Sénard, P. Siraud, J.-M. Soutou, R. de Souza, J. Timé, R. Vaux, A. Wapler et J.-C. Winckler.







AFRIQUE

Angola

Le président Dos Santos s'est imposé à la direction du parti et de l'Etat

Après des débuts difficiles, le successeur d'Agostinho Neto a consolidé son pouvoir. Mais la poursuite de la guerre civile et la chute du prix du pétrole vont mettre à rude épreuve la cohésion de sa nouvelle équipe...

Un peu plus de six ans après avoir accédé à la direction de l'État, le président Dos Santos a enfin réussi à s'imposer au parti au pouvoir à Luanda (MPLA-Parti du travail) et à la tête d'un Etat en guerre sans interruption depuis l'indépendance proclamée en novembre 1975.

Désigné à l'unanimité, le 20 septembre 1979, pour succéder à Agostinho Neto, le père de l'indépendance, M. Dos Santos semblait disposer à l'époque d'atouts bien minces. Effacé et sans aucun charisme, il cumulait les handicaps : la jeunesse – trente-sept ans seulement, – l'éloignement des maquis, dans lesquels il n'avait fait qu'un intermède avant de partir pour une longue formation en URSS, et surtout sa non-appartenance au clan des « chefs historiques » du Mouvement pour la libération de l'Angola (MPLA). Sans emprise réelle sur les deux piliers du régime – le parti et l'armée, – il semblait ne devoir rester président qu'en attendant que l'une des factions l'emporte définitivement sur ses rivales.

Bien au contraire, il utilisa habilement leurs antagonismes pour, peu à peu, les neutraliser et, enfin, les réduire. Le deuxième congrès du MPLA-Parti du travail (2-9 décembre 1985) a parachevé cette patiente conquête du pouvoir : un coup à gauche, un coup à droite, et l'éclosion d'une nouvelle génération de dirigeants « centristes » et « pragmatiques ».

Les hommes du président

Deux courants se disputaient l'héritage d'Agostinho Neto. Le premier – qui comprend plusieurs fondateurs du mouvement, souvent des métis – a été complètement défait. M. Lucio Lara, symbole même de la vieille garde pure et dure, parfois taxé de « dogmatisme », idéologue officieux et numéro deux du MPLA pendant deux décennies, a perdu sa place au sein du bureau politique et ne reste que de justesse – dit-on – membre du comité central. M. « Iko » Carreira, le chef militaire pendant la lutte antiportugaise, le plus prestigieux, si ce n'est le plus compétent, actuel responsable des forces aériennes, n'a droit qu'à un strapontin de suppléant au comité central, tout comme Paolo Jorge, ancien ministre des affaires étrangères.

Le second courant, à l'autre bout de l'échiquier, est sérieusement amoindri. Les derniers survivants du « groupe de Catete », qui, au nom de la défense de l'« africanité », faisait de tout Blanc ou métis un suspect en puissance, et considérait l'UNITA (le mouvement rebelle de M. Jonas Savimbi) comme un interlocuteur valable, ont perdu plusieurs points.

En revanche, les fidèles du président ont été promus ou confirmés dans la plupart des postes-clés. L'ascension de M. « Loy » Van Dunem est fulgurante, puisqu'il entre à la fois au comité central et au bureau politique où sa formation d'ingénieur sera mise à contribution pour relancer la production. Les autres hommes du président, au sein d'un politburo fort de treize membres, sont MM. Antonio Dos Santos (« N'Dalu »), chef de l'état-major et de la garde présidentielle, Francisco Paiva (« N'Vunda »), commissaire politique des forces armées, Pedro Maria Tonha (« Pedalé ») – qui ont la haute main sur les questions militaires, – et MM. Dino Matross (sécurité intérieure), « Kito » Rodriguez et Alfonso Van Dunem (« M'Binda ») (affaires étrangères). Il faut ajouter M. Roberto de Almeida, désormais membre de plein droit, chargé de veiller sur l'idéologie, bien que le régime actuel n'en fasse plus si grand cas.

Les nominations au comité central vont dans le même sens. Son élargissement à quatre-vingt-dix membres y a renforcé encore le poids des militaires, qui constituent plus de la moitié des membres. La plupart des nouveaux promus sont de jeunes commandants et capitaines qui, depuis des années, se battent au fin fond de la brousse après avoir souvent suivi une formation accélérée dans une académie militaire soviétique. Leur entrée en force vise peut-être à faire aussi tomber le vent de révolte qu'ils faisaient souffler sur les « politiciens » de la capitale, surtout au début des années 80.

Par ailleurs, l'ethnie Ovimbundu, pourtant majoritaire mais contrôlée par l'UNITA, reste toujours aussi ridiculement représentée, contrairement aux deux grands groupes du Centre et du Nord : les Kikongo et les Kimbundu, qui se sont taillé des places de choix depuis quelques années.

Enfin, la proportion des Blancs et des métis dans le comité central a brutalement chuté, pour s'établir en dessous de 10 %. Cette évolution est moins la conséquence d'une sorte de « tension raciale » que d'un changement de l'origine des nouveaux dirigeants. Sous la colonisation, la position sociale, le niveau de ressources et même le statut allaient en général de pair avec la couleur de la peau. Comme dans la plupart des mouvements de libération, les premiers militants venaient surtout des groupes situés à la charnière du monde colonial blanc et autochtone noir. Aujourd'hui, les instances dirigeantes ont donc été non seulement rajeunies, mais s'ouvrent aussi, peu à peu, à des Angolais issus de milieux situés tout en bas de l'échelle coloniale. Leur itinéraire a été bien différent de celui des membres de la « vieille garde », leur environnement étant moins européen.

« Quid » des décisions du congrès ?

C'est donc cette nouvelle sensibilité « ethnocentrée », alliée à un solide pragmatisme, qui pourrait infléchir l'action de Luanda, bien que les objectifs à long terme et l'idéologie qui les sous-tend demeurent intangibles. Le conditionnel reste de rigueur : après une longue période d'immobilisme explicable par l'imminence du congrès, l'équipe au pouvoir tarde étrangement à mettre concrètement en œuvre les décisions prises.

Près de trois mois après sa clôture, le nouveau gouvernement n'est toujours pas entièrement constitué, malgré deux remaniements ministériels intervenus les 3 et 6 février dernier. Des postes essentiels restent vacants ou occupés par interim, et la rumeur veut que d'autres changements soient imminents. Surtout, les promotions, disgrâces et mutations paraissent souvent en contradiction avec les mouvements de personnes décidés par le congrès. M. Dos Santos a, certes, réuni autour de lui une équipe beaucoup plus soudée, mais la lenteur à la mettre au travail ne témoignerait-elle pas que, placée au pied du mur, elle éprouve de sérieuses difficultés à élaborer des solutions concrètes aux graves problèmes du pays et qu'il y aurait même des désaccords.

« Mobiliser tout le peuple angolais pour la défense populaire généralisée et renforcer la capacité défensive du pays » est la priorité dégagée par le congrès. Les forces armées y exprimaient leur *« détermination à anéantir totalement les ennemis de la révolution »*, autrement dit l'UNITA. Certes, l'avancée du mouvement rebelle est désormais endiguée. L'UNITA a même subi des coups très durs fin 1985. Mais l'accueil triomphal que Washington a réservé à M. Jonas Savimbi, l'accroissement notable de l'aide militaire américaine et, surtout, l'intervention décisive de l'aviation sud-africaine pour stopper l'offensive des forces de Luanda contre le quartier général de l'UNITA, dans l'extrême sud-est du pays, démontrent que les alliés de M. Savimbi voleront, si nécessaire, à son secours pour lui éviter une défaite militaire. Jusqu'à preuve du contraire, le MPLA semble, de son côté, disposer de garanties identiques de la part des pays socialistes.

Le rapport des forces militaires étant ainsi figé, les chances d'une paix honorable, qu'à l'évidence les nouveaux dirigeants de Luanda souhaitent par-dessus tout, en seraient-elles accrues ? Les négociations sont au point mort. Luanda accepterait un retrait du contingent cubain à la condition que l'inviolabilité de ses frontières méridionales soit formellement garantie et que l'UNITA accepte la prééminence du MPLA. Toute la carrière de M. Jonas Savimbi démontre qu'il ne se satisfera que d'une seule position – la première – et qu'il n'est pas même disposé à céder une once de son pouvoir à quiconque, fût-ce au sein de son propre mouvement.

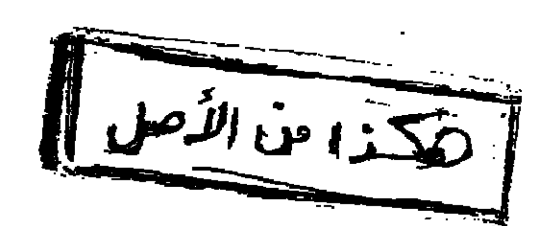
Les maîtres du jeu

Les violations sud-africaines des accords passés à Lusaka entre Luanda et Pretoria (au moins trois bataillons sud-africains sont actuellement solidement retranchés dans le Sud angolais) et des accords de N'Komati entre l'Afrique du Sud et Maputo (l'aide de Pretoria à la rébellion mozambicaine s'amplifie) constituent pour Luanda la preuve patente que l'Afrique du Sud n'est nullement décidée à conclure un *modus vivendi* durable avec ses voisins quand ils ne se soumettent pas à ses conditions. Pis encore : Luanda estime que les difficultés internes du régime de Pretoria le rendront, pour un temps au moins, plus interventionniste au-delà de ses frontières. Les négociations, même si elles se poursuivent, n'aboutiront donc probablement pas.

« Développer une économie qui soutienne la guerre et faire la guerre pour la défense de l'économie », affirmait le comité central. Or l'économie angolaise, c'est d'abord et avant tout le pétrole : officiellement 35 % du PIB, 40 % des revenus de l'Etat, 90 % des recettes d'exportations. La chute du cours du pétrole devrait amputer ces ressources d'un bon tiers. Une fois réglées les dépenses militaires (soit, suivant les estimations, de 30 % à 50 % du budget), que restera-t-il pour relancer une économie exsangue et fournir à une population à bout de souffle un minimum de nourriture et de biens de consommation courante ?

Très vite, la cohésion de l'équipe du président Dos Santos va être mise à rude épreuve, d'autant qu'elle ne maîtrise pas des cartes essentielles du jeu angolais, qui restent entre les mains de Washington, Moscou, La Havane ou Pretoria.

RENÉ DAMIEN.



AFRIQUE

République sud-africaine

LES DÉPLACEMENTS FORCÉS DE POPULATION

15 000 Noirs d'un taudis à l'autre...

De notre envoyé spécial

Brits. – Il y a un peu plus d'un an, en février 1985, le ministre de la coopération et du développement, M. Gerrit Viljoen, avait assuré qu'il n'y aurait plus de déplacements forcés de population. Certes, on ne contraint plus les Noirs a déguerpir des zones où ils sont désormais jugés indésirables, mais il y a des moyens plus sophistiqués pour les inciter à quitter leurs maisons. Il suffit d'un peu de persuasion, de promesses, d'une compensation alléchante, ou, enfin, d'engendrer la crainte. Le résultat est le même.

Non loin de Pretoria, il se traduit par les navettes des camions gouvernementaux entre Old-Location, la township noire de la petite ville industrielle de Brits, et la cité future de Lethlabile, à 20 kilomètres au nord. Des remorques chargées à ras bord du bric-à-brac de migrants consentants, accompagnés d'un ou de plusieurs soldats armés. Le flux de l'exode entre un ghetto que les autorités ont décidé de raser et ce qui a été désigné comme le *« modèle des townships »* : Lethlabile.

La sentence est tombée le 7 décembre dernier. Old-Location disparaissait après cinquante-cinq années d'existence. Le conseil communautaire de la cité a annoncé lui-même la nouvelle : les 15 000 habitants de ce ghetto noir devaient vider les lieux. Délai d'exécution : un an. Motif invoqué par le pouvoir : suppression de taudis et manque de possibilité d'extension. Motif véritable : faire de la place aux Blancs dont les quartiers se sont étendus et viennent buter sur la *« zone africaine »*.

Old-Location, jusqu'à présent paisible, est alors entrée dans l'ère de la violence. La résistance s'est organisée au lendemain de l'annonce de la nouvelle. Un comité d'action s'est créé pour s'opposer au déménagement. Le 23 février, un magasin et les locaux de l'administration étaient incendiés. Depuis, Old-Location est en effervescence. La police disperse les meetings à coups de grenades lacrymogènes jusque dans les locaux de la mission catholique. Les dirigeants du comité d'action n'osent plus dormir chez eux. Leurs maisons ont été quelquefois détruites ou endommagées par des cocktails Molotov. Une grenade a explosé près de la fenêtre du domicile de l'un de ses membres. Des impacts de balles sont encore visibles sur la façade du domicile du président, M. Marshall Buys. Lui-même a été arrêté pendant quarante-huit heures, puis relâché. Tous ceux qui jouent un rôle moteur dans la lutte essayent de protéger leur maison contre les attentats en disposant des tôles, du contreplaqué, voire des meubles devant les ouvertures. Des adolescents montent la garde la nuit auprès des demeures menacées.

Ce climat de terreur, provoqué par des membres d'une milice qui opère vraisemblablement avec la bénédiction de la police, a considérablement accru le nombre des départs. Les maisons sont immédiatement démolies, et, aujourd'hui, Old-Location, ressemble à un ghetto victime d'un bombardement.

Un morceau de veld viabilisé

Les autorités ont raison, cette township est un taudis. Pas d'électricité ni d'éclairage public, cinquante-quatre robinets pour toute la communauté, pas de toilettes ni d'égouts, aucune rue goudronnée et les églises servent de salle de classe. Comme le fait remarquer Marshall buys : *« Rien n'a été fait pour améliorer les conditions de vie et on utilise maintenant comme prétexte le fait que c'est un taudis. On trouve de l'argent pour Lethlabile, pas pour Old-Location. »*

Le sentiment de n'être que des pions que l'on déplace pour laisser le terrain aux Blancs et que l'on parque à plus de 20 kilomètres de leur lieu de travail révolte les résidents. D'autant que pour eux Lethlabile, ce n'est guère mieux. *« Un bidonville contre un autre bidonville »*, déclare Elliot Buti, responsable de l'organisation des jeunes. Un morceau de veld (brousse) viabilisé, vers lequel on a tracé une route. Un champ découpé en carrés de 300 mètres de côté que l'on peut acheter pour la modique somme de 52 rands (180 F), cela afin d'attirer ceux qui rêvent de posséder un lopin de terre.

Chaque lotissement est muni d'un robinet et de toilettes. Le nouvel arrivant doit ensuite se débrouiller. Il a deux ans pour construire sa demeure. En attendant, la famille habitera dans l'une des mille cabanes en tôle de 9 mètres carrés ou sous une tente, logements provisoires généreusement prêtés par le gouvernement. Les plus fortunés peuvent acheter l'une des cent soixante-quatorze maisons en dur qui ont été construites. Il n'est pas question de louer.

Ceux qui possèdent quelque chose à Old-Location reçoivent une compensation financière, mais les autres ont le plus souvent à peine les moyens de s'acheter des briques, et reconstruisent donc des baraquements avec des matériaux de récupération. Bientôt Lethlabile ressemblera à un bidonville flambant neuf, en bordure de la frontière du Bophuthatswana. Ce qui fait dire aux membres du comité d'action que, tôt ou tard, en dépit des assurances du gouvernement, Lethlabile sera incorporé à ce bantoustan. On se sera ainsi débarrassé de 15000 Noirs dont le sort matériel dépendra des dirigeants de ce homeland et dont on continuera d'utiliser la force de travail dans les usines de Brits. Un moyen également de casser les syndicats noirs, particulièrement actifs dans cette ville, car le Bophuthatswana ne reconnait pas les syndicats implantés en Afrique du Sud.

Si l'incorporation au Bophuthatswana a lieu, nombreux sont ceux qui sont convaincus qu'elle entraînera une explosion. Léonard Brown, membre du comité d'action, pense d'ailleurs que tout est prévu, puisqu'on a creusé 400 tombes d'avance. La résistance d'une partie de la population a cependant permis d'étendre le délai de déménagement d'un à trois ans. Mais, comme le constate Marshall Buys, *« malgré tout ce que peut dire le gouvernement, il est toujours impossible de faire entendre nos voix »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *Onze morts au cours de nouvelles violences.* – Six autres mineurs noirs ont été tués, dans la nuit de lundi 17 à mardi 18 mars, lors d'affrontements tribaux opposant Xhosa et Basotho dans la mine d'or de Vaal-Reef, à l'ouest de Johannesburg. Par ailleurs, à Seisoville, dans l'État libre d'Orange, un « collaborateur » noir attaqué par des manifestants a abattu un adolescent. Lundi soir, à Soweto, des policiers aux prises avec des émeutiers ont tué une personne. Un peu plus tard dans la nuit, trois Noirs ont été tués à coups de couteau au cours d'une manifestation organisée par de jeunes lycéens. Au cours du dernier week-end, seize personnes avaient été tuées lors de divers affrontements. – *(AFP, Reuter.)*

Zaïre

Amnesty International fait état de tortures, d'assassinats et d'arrestations massives

Dans un rapport publié ce mercredi 19 mars, à Londres, Amnesty International fait état de tortures, d'assassinats et d'arrestations massives au Zaïre. L'organisation humanitaire distingue, d'une part, les opérations militaires menées par les FAZ (Forces armées zaïroises), en novembre 1984, dans la région de Moba, au bord du lac Tanganyika et, d'autre part, les multiples atteintes aux droits de l'homme commises, entre octobre et décembre 1985, à Kinshasa et dans la région du Kasaï oriental.

S'agissant des exactions dont se sont rendues responsables les troupes gouvernementales à Moba et à Kalémié (*le Monde* du 17 mai 1985), Amnesty indique qu'il y a eu environ cent vingt victimes *« lorsque l'armée a ouvert le feu sur la population civile et, par erreur, sur d'autres unités gouvernementales ». « Les militaires ont mis le feu à de nombreuses maisons. Tous ceux contre qui il y avait de fortes présomptions de complicité avec les rebelles* (qui avaient attaqué Moba le 13 novembre) *ont été passés par les armes sans aucune forme de procès (...). Les détenus ont souvent été torturés pour leur extorquer des dénonciations. »* D'autres prisonniers ont ainsi raconté avoir été fouettés avec du fil de fer barbelé, torturés à l'électricité, brûlés avec des cigarettes et privés d'eau et de nourriture pendant de longues périodes.

Amnesty rapporte que plus d'une centaine d'arrestations ont été opérées dans la capitale et au Kasaï oriental, la plupart des personnes arrêtées étant toujours emprisonnées à Kinshasa ou dans des centres de détention régionaux. Parmi elles figurent de nombreux membres ou sympathisants de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), qui réclame, depuis sa fondation en 1982, sa légalisation comme second parti politique du Zaïre. Amnesty cite notamment les cas de MM. Tshisekedi Wa Mulumba et Kanana Tshiongo, anciens députés, qui viennent d'être libérés après leur cinquième période de détention. La plupart des prisonniers arrêtés sont détenus au secret, principalement dans des centres où, dans le passé, des tortures ont été signalées. Il s'agit des centres de détention de l'AND (Agence nationale de documentation) à Kinshasa, Lubumbashi et Mbuji-Mayi, et du siège de la BSRS (Brigade de recherches et de surveillance) à Kinshasa. Amnesty cite également les cas de quatre détenus morts en détention.

Liberia

● *Les trois partis d'opposition forment une coalition.* – Dans un communiqué conjoint, publié dimanche 16 mars, le LAP (Liberia Action Party), l'UP (United Party) et le LUP (Liberian Unification Party), qui sont les trois partis politiques légaux au Liberia, déclarent que leur décision de former une coalition reflète leur *« préoccupation commune pour l'avenir du pays »* et répond au souci de faire face aux problèmes économiques du pays et de renforcer la démocratie. Cette coalition sera dirigée par M. Gabriel Kpolleh, président du LUP, assisté de deux vice-présidents, MM. Jackson Doe et Edward Kesely, respectivement chefs du LAP et de l'UP. Plus de mille enseignants en grève ont, d'autre part, refusé, lundi, de reprendre le travail, comme le leur a demandé le président du Liberia, M. Samuel K. Doe, tant que leurs salaires de décembre et janvier n'auront pas été payés. – *(Reuter, UPI).*

A TRAVERS LE MONDE

POLOGNE

M. Chevardnadze félicite le général Jaruzelski

Varsovie *(AFP, UPI).* – Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, a fait l'éloge du général Jaruzelski pour son rôle dans le rétablissement de l'ordre et la stabilisation en Pologne, où le socialisme *« avait été mis à rude épreuve »*. Evoquant implicitement la période pendant laquelle Solidarité était un syndicat légal et où la Pologne semblait gagnée par un processus de démocratisation, le responsable soviétique a déclaré : *« Notre inquiétude concernant le sort du socialisme dans un pays frère était indissolublement liée à une ferme volonté de vous venir en aide pour le défendre. »* M. Chevardnadze – qui se trouve en *« visite officielle d'amitié »* à Varsovie, – à la veille de la réunion, dans la capitale polonaise, d'une conférence des ministres des affaires étrangères du pacte de Varsovie, a eu des entretiens, mardi 18 mars, avec le général Jaruzelski. Le même jour, le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, a déclaré que MM. Bielecki, Gorski, Krasowski et Woroniecki, les quatre prisonniers politiques qui observent depuis environ cinq mois une grève de la faim et sont alimentés artificiellement, ont refusé de mettre fin à leur mouvement, en dépit d'une démarche en ce sens de l'épiscopat (*le Monde* du 14 mars).

TURQUIE

Nouvelle levée partielle de la loi martiale

Ankara. – La loi martiale instaurée en 1978 a été levée le mercredi 19 mars dans les provinces de Bingol, Elazig, Tunceli et Sanliurfa (sud-est du pays, à la frontière syrienne). Ces provinces ne retourneront toutefois pas immédiatement à une administration civile ordinaire. Elles vont, en effet, être soumises pendant au moins quatre mois à l'Etat d'urgence qui attribue aux gouverneurs civils des pouvoirs d'exception aussi étendus que ceux de l'armée sous la loi martiale. La loi martiale reste en vigueur dans cinq provinces (sur soixante-sept), celles de Mardin (frontière syrienne), Hakkari (frontière irakienne, Diyarbakir, Siirt et Van (frontière iranienne), où se poursuivent les combats entre armée turque et indépendantistes kurdes. – *(AFP.)*

politique

LES NÉGOCIATIONS POUR LA FORMATION DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

Cohabitation, acte I, premières scènes...

Mardi matin 18 mars, M. Laurent Fabius se rend à l'Elysée pour y prendre, comme chaque semaine, son petit déjeuner avec le président de la République. Comme chaque semaine, MM. Jean-Louis Bianco et Jacques Attali participent à ce petit déjeuner, mais M. Lionel Jospin, contrairement à l'habitude, n'est pas. *« Un petit déjeuner de travail »*, précisera M. Fabius. Le premier ministre quitte l'Elysée à 10 heures 30 en lançant aux quelque cent journalistes et photographes qui – c'est la *« pagaille »* – ont pris possession de la cour de l'Elysée : *« A tout à l'heure ! »*

Au même moment, à l'Hôtel de Ville, M. Jacques Chirac raccompagne à sa voiture M. Jacques Chaban-Delmas qui, venant de Bordeaux, était arrivé à Paris la veille au soir. Le maire de Bordeaux, qui avait demandé un rendez-vous au maire de Paris, s'est entretenu avec ce dernier pendant une bonne heure. Le jeudi précédent, M. Chirac avait été reçu par M. Chaban-Delmas, en tête à tête, dans son bureau du palais de Rohan à Bordeaux.

Dans le bureau du maire de Paris, et contrairement à ce les deux hommes affirment, il n'a pas été question, uniquement, des derniers crus du vignoble bordelais. Il semble que l'ancien premier ministre de Georges Pompidou ait assuré M. Chirac que les péripéties de l'élection présidentielle de 1974 sont, à ses yeux, effacées. Les deux hommes ont examiné les conditions de la « cohabitation » entre la nouvelle majorité et le président de la République. M. Chaban-Delmas n'ignorait plus, à ce moment-là, qu'il ne serait pas sollicité par M. François Mitterrand pour l'hôtel Matignon. Le maire de Bordeaux, en revanche, ne refuserait pas d'être le candidat du RPR à la présidence de l'Assemblée nationale. Cette perspective a été évoquée au cours de l'entretien à l'Hôtel de Ville.

En fin de matinée, à l'Elysée, le président de la République reçoit, pendant une quarantaine de minutes, M. Paul Quilès, ministre de la défense, avec lequel il s'entretient de la situation au Tchad. Selon des indications recueillies par la suite dans l'entourage de M. Quilès, M. Mitterrand propose à ce dernier de devenir le secrétaire général de la présidence de la République. Dans la période difficile qui s'ouvre, le chef de l'Etat souhaite mettre à contribution les qualités de « chef d'état-major » dont le député de Paris avait fait preuve auprès de lui, à la direction du PS, dans les années 1979-1980. En outre, la compétence acquise par M. Quilès au ministère de la défense contribuerait, auprès du président de la République, à assurer la maîtrise de ce dernier sur les questions militaires et stratégiques. Il semble que M. Quilès, désireux de jouer un rôle au sein du PS, hésite.

A la même heure, M. Fabius reçoit ses collaborateurs, à l'hôtel Matignon, pour un « pot » d'adieu. *« Dans la vie politique*, leur dit-il, *c'est comme ça. Les gens vont et viennent... et puis viennent et vont. »* Il se rend, ensuite, au ministère des PTT, chez M. Louis Mexandeau, hôte d'un déjeuner qui réunit le président de la République, le premier ministre, M. Jacques Attali, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale.

« Nous devons gouverner »

Dans la cour de l'Elysée, lorsqu'ils ont vu le président de la République puis ses collaborateurs, partir tranquillement déjeuner, les journalistes, un peu étonnés, un peu dépités, en ont fait autant. A la même heure, M. Chirac déjeune en tête à tête avec M. Edouard Balladur, chargé des premiers contacts avec l'Elysée, après s'être entretenu avec ses collaborateurs et les élus RPR parisiens de son entourage. Le maire de Paris quitte l'Hôtel de Ville à 15 h 20, accompagné de MM. Balladur et Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, pour se rendre à l'Hôtel Intercontinental, où sont réunis les élus RPR du 16 mars, y compris M. Chaban-Delmas, arrivé en compagnie de M. Pierre Guillain de Bénouville, député de Paris, autre ami de résistance de M. Mitterrand.

A l'Elysée, le président de la République reçoit... un photographe. Xavier Lambours, de l'agence Vu, avait sollicité depuis longtemps de M. Mitterrand une séance de portraits pour une exposition qui s'ouvre mercredi. Il était temps ! Le chef de l'Etat consacre une demi-heure au photographe, qui l'invite au vernissage. M. Mitterrand le remercie, mais craint de manquer de temps mercredi soir...

A l'Hôtel Intercontinental, le téléphone sonne pour M. Chaban-Delmas. Suivi par une troupe de journalistes, le maire de Bordeaux parvient à les semer pour gagner une chambre où on lui passe la mystérieuse communication. M. Balladur, lui, a quitté les lieux après son arrivée avec M. Chirac. Le président du RPR passe dans les rangs pour féliciter les nouveaux députés et s'adresse, ensuite, à l'assemblée. Union *« totale, sans réserve et sans faille »*, voilà le mot d'ordre de M. Chirac, qui confirme : *« Nous devons assumer nos responsabilités et gouverner. »*

A 17 h 5, Mme Christine Cottin, du service de presse de l'Elysée, annonce aux journalistes l'arrivée de M. Jacques Chirac pour 17 h 30. Malgré la circulation dense et l'absence d'escorte, M. Jean-Claude Lhomond, chauffeur de M. Chirac depuis plus de dix ans, parvient à déposer son patron sur le perron de l'Elysée à 17 h 30 tapantes, après un détour par l'Hôtel de Ville. Devant les photographes et cameramen, pour lesquels la présidence de la République a obligeamment installé des gradins pour les prises de vues, M. Chirac, le visage grave, descend de sa R 25 de fonction et entre au palais. Guidé par M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de la présidence, le maire de Paris est reçu par M. Mitterrand dans son bureau, au premier étage. Il n'en sortira qu'à 19 h 45, le visage fatigué, ne faisant – c'est son habitude – aucune déclaration.

On installe alors sur le perron un micro, devant lequel M. Bianco vient annoncer : *« Le président de la République a appelé M. Jacques Chirac pour procéder à un tour d'horizon au sujet de la formation du gouvernement. M. Chirac apportera sa réponse dans les meilleurs délais. »* A l'Hôtel de Ville, M. Chirac annonce qu'il a été *« appelé par le président de la République pour procéder à un tour d'horizon au sujet de la formation du gouvernement »*, et qu'il apportera sa réponse *« dans les meilleurs délais »*. On cohabite scrupuleusement. A l'Elysée, M. Mitterrand, tranquille comme Baptiste, dirait M. Raymond Barre, fait savoir qu'il s'en va, qu'il ne reviendra pas ce soir et qu'il va dormir. Ses collaborateurs précisent que la réunion du conseil des ministres, inscrite sur l'agenda du président pour mercredi, n'aura pas lieu.

A l'Hôtel de Ville, après avoir brièvement reçu MM. Toubon, Claude Labbé, président du groupe RPR dans l'Assemblée sortante, et Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, M. Chirac voit arriver MM. Jean Lecanuet, président de l'UDF, et François Léotard, secrétaire général du PR, suivis de peu par MM. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF dans l'Assemblée nationale sortante, Pierre Méhaignerie, président du CDS, et André Rossinot, président du Parti radical. Ceux-ci venaient, tous trois, de s'entretenir avec M. Raymond Barre.

« Un esprit très positif »

Il est 21 h 25. La réunion des chefs des deux composantes de la nouvelle majorité commence. Du côté du RPR, M. Chirac est entouré par MM. Toubon, Pasqua, Balladur, Roger Romani, questeur de l'Hôtel de Ville, et Robert Pandraud, directeur du cabinet de M. Chirac, nouveau député de la Seine-Saint-Denis.

On apporte des plateaux-repas. Il ne sera question d'aucun nom au cours de la discussion, qui porte seulement sur la répartition des ministères entre le RPR et l'UDF. L'attribution de l'hôtel Matignon est, bien sûr, elle, acquise depuis la veille, aux yeux de l'UDF.

Après deux heures de discussion, à 23 h 30, M. Lecanuet déclare, en quittant l'Hôtel de Ville : *« Nous sommes d'accord entre nous pour que Jacques Chirac accepte »* de former le gouvernement. De son côté, M. Toubon indique : *« Tout le monde a manifesté un esprit très positif. Dans ces conditions, M. Chirac reprendra demain matin ses conversations avec les différentes personnalités. »* Pour M. Gaudin, M. Chirac *« devrait accepter »*. *« On va regarder, maintenant, comment composer le gouvernement »*, ajoute le député de Marseille.

Le maire de Paris, selon son entourage, se donne quarante-huit heures pour présenter au chef de l'Etat la composition de son gouvernement.

Comment l'UDF et les barristes se sont montrés « réalistes »...

Mardi à 10 h 30, le CDS est le premier à réunir ses députés au siège du parti. Réunion sans vague. Même si quelques attaques sont proférées à l'encontre de M. Barre et de ses *« maladresses »* pendant la campagne, il s'élève suffisamment de voix pour protester de la fidélité du parti à l'ancien premier ministre pour que le CDS qui s'apprête à cohabiter se retrouve en paix avec sa conscience. La participation du Centre des démocrates sociaux et notamment de son président au gouvernement semble acquise d'autant qu'avec une courte majorité, *« il n'y a pas d'autre choix possible »*, comme le souligne M. Méhaignerie.

Le CDS paraît d'accord pour réélire à la présidence du groupe UDF de l'Assemblée nationale M. Jean-Claude Gaudin, même si les responsables centristes estiment qu'un équilibre doit être maintenu, comme il l'est actuellement, avec un centriste à la tête de la confédération. Au cours de cette réunion il n'est plus question de la création d'un groupe centriste autonome au Palais-Bourbon.

A midi, M. François Léotard, secrétaire général du PR arrive à Vincennes où il déjeune, au Club House, avec les nouveaux parlementaires du Parti républicain et ses principaux collaborateurs qu'il a déjà réunis une première fois le matin. Deux heures plus tard, se tient à la mairie de Vincennes, un comité directeur du parti au cours duquel sont présentés les nouveaux élus et sont engagés essentiellement deux débats : d'une part sur le parti et son organisation avec l'arrivée de nouveaux députés et la nomination probable de quelques-uns de ses principaux responsables au gouvernement, et d'autre part sur le retour au scrutin majoritaire.

Les barristes sont très discrets et s'ils prennent la parole c'est pour signifier, comme l'a fait par exemple M. Jean-Pierre Soisson, qu'ils voteront la confiance au nouveau gouvernement.

En fin de matinée, M. Barre a reçu certains d'entre eux : MM. Charles Millon, François d'Aubert, Pascal Clément, Alain Mayoud et Jean-Pierre Soisson, qui pensent continuer de s'organiser sur le plan administratif au sein du PR même s'ils ont bien conscience qu'ils ne peuvent prendre la responsabilité de *« faire sauter »* un gouvernement de cohabitation. *« Il faut être réaliste* disaient-ils, *M. Mitterrand a subi un désaveu mais pas tel que l'on puisse faire campagne sur le thème « Mitterrand démission »*.

M. Alain Madelin que d'aucuns soupçonnent encore de vouloir tirer parti d'une nomination de M. Léotard au gouvernement pour prendre en main les destinée du PR, intervient pour souhaiter que le Parti républicain qui est *« un bon bateau »* ne *« s'écarte pas de sa route »* et continue à *« bien tenir la mer »* en tenant *« sur trois fronts l'Assemblée nationale, le parti et le gouvernement »*. A la demande de quelques vieux routiers, il n'y aura pas par « pudeur » à ce comité directeur de négociations publiques sur la composition du futur gouvernement, même si les couloirs bruissent du nom des éventuels appelés : M. Léotard à la défense, M. Alain Madelin à la communication, M. Gérard Longuet, nouvel élu de la Meuse, à la fonction publique et M. Jacques Douffiagues, député du Loiret aux PTT ou à la culture...

Bruits de couloir... mais M. Léotard n'en estime pas moins utile de réaffirmer *« sa détermination à poursuivre sa tâche à la tête du PR, dont l'organisation nationale sera renforcée grâce à l'arrivée de nouveaux élus »*. Il a précisé qu'il *« sollicitera, le moment venu »* – son mandat expire à l'automne, – sur reconduction au poste de secrétaire général. Pour mettre, peut-être, un terme aux réflexions de ceux qui envisageaient la création d'une présidence au PR.

Le secrétaire général du PR tient aussi à affirmer que son parti ne sera pas *« monolithique »*, les opinions de chacun devant y être respectées, comme l'ont toujours souhaité les républicains indépendants, et que la liberté de vote y restera entière.

Le PR, au cours de ce comité directeur, insiste sur *« la première de ses préoccupations : le rétablissement immédiat du scrutin majoritaire »*. M. d'Ornano intervient pour rappeler que M. Giscard d'Estaing avait souhaité que soit gardée une dose de proportionnelle. Intervention non suivie d'effets. Le PR paraît simplement convenir de la nécessité de lier le retour au scrutin majoritaire à l'engagement de la responsabilité du gouvernement avec l'article 49 alinéa 3 ou alinéa 1, ce qui présenterait l'avantage de permettre aux barristes de voter, en ce cas, la confiance « des deux mains ».

Enfin, le PR décide que tous ses députés adhéreront au groupe UDF de l'Assemblée nationale et qu'ils soutiendront la candidature de M. Jean-Claude Gaudin à la présidence de ce groupe.

Ce comité directeur du PR s'achève vers 17 heures, avant que ne se séparent, à Paris, les membres du bureau national du Parti radical, réunis depuis 15 h 30. M. Rossinot, président du parti, qui souhaite comme M. Didier Bariani, son prédécesseur place de Valois, entrer au gouvernement, y a reçu mandat pour négocier la formation du futur gouvernement de cohabitation, ou, comme le notifie le communiqué publié à l'issue de ce bureau, pour *« mettre en œuvre avec les autres formations de l'opposition républicaine la plate-forme de gouvernement signée par l'UDF et le RPR »*. Les députés radicaux se sont aussi engagés à adhérer au groupe UDF de l'Assemblée nationale et à ce titre à soutenir la candidature de M. Jean-Claude Gaudin à la présidence du groupe.

Dans l'après-midi, alors que continuaient à circuler les noms des futurs « ministrables », MM. Méhaignerie et Barrot, respectivement président et secrétaire général du CDS, ont rendu visite à M. Barre, qui leur aurait conseillé de n'accepter que des ministères *« techniques »* et non *« politiques »*. Une option que les responsables du CDS semblent décidés à prendre. M. Méhaignerie serait tenté, dit-on, par un grand ministère de l'équipement. Mercredi, les principaux responsables de l'UDF devraient se rencontrer à nouveau pour discuter entre eux, notamment des propositions qu'aurait pu leur faire la veille M. Chirac. Le président du RPR souhaiterait réserver au RPR le ministère de l'économie et celui de l'intérieur ; il serait disposé à céder à l'UDF trois autres ministères *« de souveraineté »*, selon l'expression de M. Léotard : la défense, la justice et les affaires étrangères.

Les entretiens entre M. Mitterrand et M. Chirac

(Suite de la première page.)

D'une conversation en tête à tête de deux heures et quinze minutes, nul, hormis les intéressés, ne peut prétendre connaître les subtilités. Du moins sait-on, par les entourages respectifs du président et du maire de Paris, dans quel état d'esprit les deux hommes ont abordé, à l'Elysée, ce tournant de la Ve République. Il est ainsi possible de dégager les lignes de force de ce face-à-face.

MM. Mitterrand et Chirac, comme il est normal, se sont mutuellement informés de la manière dont ils envisagent cette « cohabitation » inédite depuis 1958, tant sur les compétences respectives que sur les méthodes de gouvernement, et surtout les domaines les plus sensibles : politique extérieure et défense.

L'entretien se devait, à l'évidence, d'être d'autant plus approfondi que les deux hommes se connaissent mal. Ils ne se sont rencontrés en tête à tête qu'en de rares occasions : lorsque le chef de l'Etat recevait les dirigeants des grands partis, avant les grandes conférences internationales, système de consultation dont la paternité revient à M. Valéry Giscard d'Estaing.

Du côté du président du RPR, on souligne que l'atmosphère de la conversation n'a jamais été tendue, qu'elle a même été *« plus que positive »* et que les propos tenus par l'un et l'autre étaient *« dénués de toute ambiguïté »*. M. Chirac estime que le président de la République, en cette grave circonstance, s'est comporté, comme il l'avait fait la veille dans son intervention télévisée, en homme respectueux *« de la République et de la démocratie »*.

M. Mitterrand, en effet, partait d'une analyse simple, exposée lundi soir à la télévision : le premier ministre doit être choisi au sein de la nouvelle majorité, fût-elle étroite, et le chef de l'Etat a pour mission de maintenir son cap pour ce qui est de la défense des libertés, des affaires militaires et de la politique extérieure. Ce qu'il n'a pas dit publiquement, c'est que la situation de son interlocuteur n'était pas, mardi, à ses yeux, aussi bonne que le maire de Paris pouvait l'espérer avant le 16 mars. Ainsi, le chef de l'Etat, bien que son camp ait été battu aux élections législatives, estimait-il être en position, sinon de dicter ses conditions, du moins de préserver sur l'essentiel ses prérogatives.

La répartition des rôles

M. Chirac, pour sa part, avait relevé que, dans son allocution télévisée, M. Mitterrand avait distingué de façon claire les pouvoirs attachés à la fonction présidentielle et les moyens dont le gouvernement doit disposer pour appliquer son programme. Cela correspondait, d'ailleurs, à ce que M. Chirac lui-même avait constamment souligné, à savoir le rôle du président de la République défini par la Constitution, notamment dans ses articles 5 et 8, et les compétences du gouvernement, contenues dans l'article 20.

Ce que M. Chirac, à son tour, n'avait pas dit publiquement, mais qui a pu être formulé dans le secret du bureau présidentiel, c'est qu'il admet la nécessité d'une claire répartition des rôles qui permette d'éviter les humiliations réciproques entre les deux pôles de l'exécutif. D'un *modus vivendi* en quelque sorte.

Compte tenu de ces états d'esprit respectifs et des déclarations antérieures, M. Mitterrand a proposé à M. Chirac, responsable de la principale formation de la nouvelle majorité, d'exercer les fonctions de premier ministre. Il admet que le gouvernement est parfaitement en droit d'appliquer le programme sur lequel la majorité a été élue. Il n'y a pas eu, sur ce point, *« chipotage »*, remarque M. Chirac.

En revanche, il y aurait versions contradictoires sur les méthodes qu'utiliserait le gouvernement. Selon l'entourage du président de la République, M. Mitterrand n'avait pas, avant l'entretien, l'intention d'accepter que le nouveau premier ministre reçoive une délégation de pouvoir de la part du Parlement afin de gouverner par ordonnances. Selon l'entourage du maire de Paris, au contraire, le chef de l'Etat n'aurait formulé aucune objection de fond sur cette procédure. Les ordonnances qu'envisageait le président du RPR porteraient sur des domaines clairement délimités : la politique économique et sociale, mais, aussi, la réforme du mode de scrutin afin de revenir au système majoritaire. Au moins sur le retour au scrutin majoritaire, M. Mitterrand, si l'on s'en tient à de récentes confidences, n'en fait pas une affaire, d'autant que, répète-t-il, il a toujours un petit faible pour ce système.

Selon ce que M. Chirac a rapporté mardi soir aux dirigeants de l'UDF et du RPR réunis à l'Hôtel de Ville, le président de la République lui aurait donc indiqué qu'il ne refuserait pas de signer les ordonnances que proposerait le gouvernement pour la mise en œuvre des mesures considérées comme les plus urgentes de son programme, parmi lesquelles figure notamment la réforme électorale.

« Une harmonie indispensable »

En fait, M. Mitterrand peut difficilement contester le recours aux ordonnances – qu'il est en droit de ne point signer – dans la mesure où M. Pierre Mauroy, premier ministre, en a largement usé en 1982 (durée du travail, retraite à soixante ans, contrats de solidarité, notamment).

Au-delà des méthodes, les deux hommes ont aussi traité du fond : les compétences du chef de l'Etat et ce qui en découle dans l'esprit de M. Mitterrand, c'est-à-dire la maîtrise de la politique extérieure et la défense. Ce sont les points les plus critiques de la répartition des rôles et deux domaines de conflit potentiel (lire par ailleurs, pour la défense, l'article de Jacques Isnard). M. Mitterrand avait indiqué, à la mi-février, au cours d'une conversation avec des journalistes, que *« le premier ministre a une vocation éminente à participer à tout débat de politique étrangère au côté du président de la République »*, et que, en retour, on ne pouvait pas contester au président de la République la maîtrise des dossiers dont peut dépendre la *« décision fatale »*, celle de déclencher le feu nucléaire, initiative dont il est seul responsable.

Il convenait donc, dans l'esprit de M. Mitterrand, que les titulaires des postes-clés – défense et relations extérieures – soient en accord, à la fois, avec le premier ministre et avec le président de la République. A ce sujet, le chef de l'Etat a parlé d'une *« harmonie indispensable »*. C'est alors qu'il a indiqué au premier ministre « consulté » qu'il n'accepterait pas de signer la nomination de n'importe qui, et lui a demandé de choisir pour ces deux postes des hommes avec lesquels *« il pourra travailler »*.

M. Mitterrand a également précisé à son interlocuteur que le premier ministre ne sera désigné qu'après qu'il aura vu la liste du gouvernement proposé. Le chef de l'Etat, en effet, refuserait – il l'a fait savoir – toute nomination au gouvernement de la France de personnalités dont il considère qu'elles l'ont insulté dans sa personne et sa fonction.

Ainsi, MM. Mitterrand et Chirac ont inauguré, avec toutes les apparences de la sérénité, voire d'une sorte d'entente cordiale, la phase préliminaire de la cohabitation. Mais on se souvient que M. Chirac, dans une période pourtant beaucoup plus paisible, avait éprouvé quelque douleur à coexister, avec M. Giscard d'Estaing. On se souvient aussi que, premier ministre et nommé « coordinateur » de la majorité par le même Giscard d'Estaing, il n'avait pu exercer cette fonction qu'une quinzaine de jours, tant l'indépendance et les velléités des partis de l'époque la mettaient à mal. M. Mitterrand, pour sa part, est président de gauche dans une France clairement de droite et ne dispose du soutien que du Parti socialiste.

Chacun a ses faiblesses, qui, si l'on s'efforce d'exploiter celles de l'autre et réciproquement, sont grosses de conflits.

JEAN-YVES LHOMEAU et ANDRÉ PASSERON.



POLITIQUE

LES NÉGOCIATIONS POUR LA FORMATION DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

La course d'obstacles de M. Chirac vers l'Elysée

En quittant l'hôtel Matignon, le 26 août 1976, M. Jacques Chirac ne se doutait évidemment pas qu'il y reviendrait dix ans plus tard en mars 1986. Et surtout il ne le souhaitait pas. Sa démission – unique dans les annales de la Ve République – du poste de premier ministre venait sanctionner un désaccord profond avec le président de la République, qui lui refusait – déjà ! – les *« moyens »* de sa politique. Elle marquait aussi essentiellement le début d'une nouvelle phase de sa carrière politique.

M. Chirac prenait alors son essor en devenant autonome. Pendant neuf ans,il avait été associé au pouvoir en étant le collaborateur de ses responsables, successivement à des fonctions diverses auprès de de Gaulle, de Georges Pompidou et de Valéry Giscard d'Estaing. Désormais, il pouvait aspirer à la dignité de dirigeant national, de responsable suprême.

Première opération réussie avec brio : la fondation du RPR le 5 décembre 1976. Président du nouveau mouvement gaulliste, vaste rassemblement *« à vocation majoritaire »*, M. Chirac apparaît bel et bien comme le plus dynamique des hommes politiques de la majorité et comme le concurrent potentiel de chef de l'Etat. *« Quo non ascendet ? »* se demande-t-on alors, en pensant bien que son cursus ne s'arrêtera pas là.

Adepte à cette époque des coups politiques spectaculaires et réussis, M. Chirac est habile à saisir les opportunitésqui assurent son influence, développent son audience et préparent son avenir. C'est en mars 1977 sa candidature, couronnée de succès, à la mairie de Paris, que convoitaient les giscardiens. C'est, l'année suivante, la campagne pour les élections législatives qu'il conduit avec fougue et qui permet à la majorité de sortir victorieuse et de conjurer la menace que la gauche faisait alors peser sur elle. Le RPR apparaît ainsi de plus en plus comme la force montante.

Se voulant le conservatoire du gaullisme historique par référence aux fameux grands principes fondamentaux posés par le fondateur de la Ve République, le RPR renouvelle aussi ses cadres et ses militants. M. Chirac définit une doctrine qui se veut différente à la fois du *« socialisme marxiste »* et du *« libéralisme sauvage »*. Mais cette « troisième voie » le conduit à se distinguer puis à s'opposer de plus en plus aux giscardiens, ses alliés de la majorité. Ces derniers ont cependant des réactions souvent maladroites et brutales qui laissent percer leur volonté de réduire le gaullisme. Cela aboutit en définitive à renforcer la cohésion des militants gaullistes autour de leur chef, et, même, à attirer peu à peu les « déçus » du giscardisme.

Une situation ambiguë et inconfortable se crée puisque des membres du RPR continuent d'appartenir au gouvernement de M. Raymond Barre. Bien que considérés comme étant en congé de parti, rien d'irrémédiable n'est cependant fait par le mouvement à leur encontre. Les retrouvailles ultérieures en seront facilitées.

La course d'obstacles éperdue se poursuit d'élection en élection, pour aboutir aux européennes de 1979, où le RPR se distingue encore un peu plus de l'UDF en présentant sa propre liste et s'oppose même à M. Giscard d'Estaing désigné, dans l'« appel de Cochin » comme le représentant du « parti de l'étranger ». Mais conduite par le tandem désaccordé Chirac-Debré, se battant sur le terrain bien peu gaullien de l'Europe, la liste DIFE ne recueille que 16 % des suffrages. Qu'à cela ne tienne, le RPR est un élément autonome et important du panorama politique. Il y possède le groupe parlementaire le plus nombreux et revendique les plus forts effectifs de militants de tous les partis.

Cette activité soutenue et le charisme reconnu de son chef ne peuvent déboucher que sur l'épreuve suprême de la Ve République : l'élection présidentielle. La « machine RPR » n'est-elle pas conçue pour tracer une telle route puisque les mouvements gaullistes antérieurs – RPF, UNR, UDR – ont *toujours* été les « partis du président ».

L'occasion de 1981 ne peut donc être manquée. La tâche est rude pour M. Chirac, qui doit tout à la fois combattre M. Mitterrand et s'opposer à M. Giscard d'Estaing. Il approche cependant des 18 % de suffrages exprimés au premier tour et doit se résigner – mais en vain – à apporter son soutien « à titre personnel » au président sortant pour le second tour, attitude bien peu mobilisatrice – on l'a vu au résultat – pas les troupes RPR. Commence alors une autre phase de la vie du RPR et de son chef.

Eliminé de la présidentielle, battu aux législatives, où son groupe a perdu près de la moitié de ses effectifs, le RPR subit une série de coups durs. Comme le fit de Gaulle en 1946, le mouvement qui se réclame de lui entame sa traversée du désert. Mais il n'entend pas se réfugier dans une solitude ronchonne.

Un pari

Pour la première fois depuis le début de la Ve République, les gaullistes se trouvent dans une opposition franche et sans états d'âme. M. Chirac ressaisit vite ses troupes. A l'Assemblée nationale, une escouade de jeunes députés insomniaques harcèlent jour et nuit le gouvernement.



Ce dynamisme parfois agressif fait apparaître de plus en plus le RPR comme le symbole de l'esprit de la nouvelle résistance au *« pouvoir absolu »* des *« socialo-communistes »*. Le traumatisme subi par ses alliés, qui, avec l'échec de M. Giscard d'Estaing, ont réellement perdu le pouvoir, lui laisse le champ libre pour s'affirmer comme le fer de lance de la nouvelle opposition.

Le président du RPR veut se montrer unitaire pour deux et il saura pendant cinq ans préserver et même renforcer l'union de l'opposition. Car son objectif est plus clair que jamais : la conquête de l'Elysée en 1988. Mais il doit au préalable réussir un sans-faute dans le parcours d'obstacles qui y conduit. Et c'est la ronde des élections qui reprend à en perdre la souffle : législatives partielles de janvier 1982, cantonales de mars 1982, municipales de mars 1983, sénatoriales de septembre 1983, européennes de juin 1984, cantonales de mars 1985.

A tous ces scrutins, le RPR remporte des succès qui lui permettent notamment de reconquérir les pouvoirs locaux. Chaque fois il passe des accords avec l'UDF. Cependant, avec celle-ci, remise peu à peu du choc de 1981, la concurrence se fait plus vive. Elle s'aigrit même face aux « barristes ». Mais M. Chirac continue d'observer envers ses alliés une attitude qui se proclame unitaire, préférant même ne pas relever les attaques de plus en plus insistantes de M. Barre contre la « cohabitation », contre les partis politiques et contre son prédécesseur à l'hôtel Matignon. La contre-performance du député du Rhône aux législatives de mars 1986 apportera une tardive consolation au RPR et à son chef.

Mais M. Chirac doit aussi, à partir de 1984, réagir à la concurrence électorale du Front national, qui voit ses ambitions puissamment aidées par le système de la représentation proportionnelle, lors des européennes de 1984 et des législatives de 1986. Malgré cela, le maire de Paris demeure inébranlable : aucun accord, dit-il, ne doit être conclu avec l'extrême droite.

Pour le scrutin législatif, soulignant sa volonté unitaire, le président du RPR se résigne à des listes communes avec ses alliés, conclut une plate-forme programmatique où le libéralisme tente de se conjuguer avec le gaullisme, et conduit une fois encore la campagne la plus active de tous les leaders de l'opposition.

Des élections du 16 mars, le RPR sort encore une fois vainqueur mais cette fois-ci vainqueur relatif. Dès lors, M. Chirac, investi de la responsabilité de leader du principal parti de la majorité, se considère contraint d'accepter la charge de diriger le nouveau gouvernement. La charge ? Oui, car il ignore si son entrée à Matignon, dans des conditions difficiles et tout à fait originales sous la Ve République, lui ouvrira ou non, *« espoir suprême et suprême pensée »*, les portes de l'Elysée dans deux ans. Un pari pourtant qu'il a décidé de tenter.

ANDRÉ PASSERON.

Qui dévorera l'autre ?

Voici donc Jacques Chirac en terrain familier. Matignon, il connaît. Il y a, jadis, goûté le meilleur et le pire. Jeune énarque, obscur conseiller d'un premier ministre qui s'appelait Georges Pompidou, il y a découvert, avec délices, la griserie du pouvoir. Et une décennie plus tard, à son tour premier ministre, il y vécut les affres d'une vie de couple orageuse avec l'hôte de l'Elysée, Valéry Giscard d'Estaing.

Le meilleur, d'abord. L'histoire commence en 1962. A la sortie de l'ENA, Chirac s'ennuie ferme. Il a pleinement vécu sa jeunesse. Embauché comme pilotin sur un cargo, il a découvert les maisons closes de la Casbah d'Alger, failli épouser une riche héritière américaine. Plus tard, il a vendu *l'Huma Dimanche* au quartier Latin, puis, au cours de son service militaire, commandé un piton dans le djebel, près de la frontière marocaine. Accessoirement, il est donc sorti seizième de l'ENA et, à présent, tue le temps à la Cour des comptes en jouant à la bataille navale avec son ami Alain Chevalier, aujourd'hui président de Moët-Hennessy et – peut-être – bientôt ministre.

Le miracle ne tarde pas à se présenter. En 1962, on lui propose d'entrer au secrétariat général du gouvernement, organisme administratif qui siège auprès du premier ministre. Le voilà dans les murs et bientôt, en douceur, conseiller du premier ministre, Georges Pompidou, chargé de l'équipement, des travaux publics et de l'aéronautique.

Il a alors trente ans et, en même temps qu'il découvre le pouvoir, il trouve en la personne de Pompidou son maître en politique. Cinq ans durant, il est le « bulldozer » du premier ministre. *« Si je lui demandais de creuser dans la nuit un tunnel entre mon domicile du quai de Béthune et Matignon, il le ferait, et le matin me demanderait pourquoi »,* soupire alors le premier ministre, partagé entre l'admiration et un léger agacement envers ce jeune homme pétulant à qui il faut, parfois, *« taper sur les doigts ».*

Jour après jour, ses grandes jambes escaladent dans tous les sens les escaliers de Matignon. Même s'il n'a trouvé refuge que sous les combles du 58, rue de Varenne, en face de l'hôtel Matignon proprement dit, Jacques Chirac n'hésite jamais à suivre physiquement ses dossiers jusque dans le bureau du premier ministre. Lui donne-t-on parfois tort ? Jamais il ne s'avoue battu, revient inlassablement à la charge jusqu'à l'arbitrage définitif.

Il lui faut pourtant quitter Matignon en 1967, lorsque à peine élu député de la Corrèze, Pompidou lui confie son premier portefeuille : secrétaire d'Etat à l'emploi. Il n'y reviendra que sept ans plus tard, mais par la grande porte. A quarante-deux ans, il est nommé premier ministre de M. Giscard d'Estaing.

Commencent alors deux ans de tourments. Les velléités réformatrices de l'Elysée donnent des boutons à un Chirac foncièrement traditionaliste par tempérament plutôt que par idéologie. Légalisation de l'avortement, impôt sur les plus-values, poignée de main présidentielle aux prisonniers, déjeuner de VGE avec des intellectuels de gauche : profondément convaincu que Giscard d'Estaing n'a pas été élu pour faire cette politique, Chirac freine des quatre fers. Jacques Toubon, alors chargé auprès de lui des dossiers judiciaires, s'efforce, sans beaucoup de succès, de combattre les réformes libérales entreprises par Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire.

Ces réticences n'empêchent pas le premier ministre de demeurer, dans la mesure du possible, loyal à ceux de ses ministres qui tentent de faire adopter ces réformes par une Assemblée souvent hostile. Partisan plus que tiède de la libéralisation de l'avortement, il n'en envoie pas moins, au soir de l'adoption de la loi, une gerbe de fleurs à Simone Veil. Les rapports ne sont pas aussi idylliques avec tous les membres de son gouvernement, et l'on entend à plusieurs reprises Jacques Chirac se plaindre amèrement de tentatives de contournement d'un Michel Poniatowski ou d'un Michel d'Ornano, qui n'hésitent pas à le court-circuiter en s'adressant directement à l'Elysée.

Toute la période se déroule d'ailleurs sur fond d'une âpre querelle d'influence entre l'UDR et les républicains indépendants, et la nomination de Jacques Chirac par Valéry Giscard d'Estaing comme *« coordinateur de la majorité »* n'y change pas grand-chose.

« J'ai déjà donné »

Entre Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac, les rapports personnels deviennent bientôt électriques. Et quand les Giscard d'Estaing invitent les Chirac au fort de Brégançon en compagnie de leur moniteur de ski et de madame comme on inviterait deux couples de fidèles serviteurs, quand on offre alors une chaise au premier ministre de la France alors que la famille Giscard d'Estaing trône sur des fauteuils, c'est décidément trop. Trop de mépris et de méprises réciproques, trop d'incompréhensions : Jacques Chirac claque la porte de Matignon un beau jour de l'été 1976. Décision, il est vrai, mûrie depuis des mois.

« Pour Matignon, j'ai déjà donné », lançait-il l'automne dernier à ceux qui l'interrogeaient. Que s'est-il donc passé qui lui rende l'envie de reprendre le chemin de la rue de Varenne ? *« Chirac, c'est un cheval qui flaire l'écurie »*, résume Marie-France Garaud, son ancienne conseillère, avec une cruauté naguère appliquée à d'autres.

Quoi qu'il en soit, s'il se forme vraiment, le couple Chirac-Mitterrand fera l'objet d'une observation attentive dans les mois à venir. Les deux hommes, c'est le moins que l'on puisse dire, ne se sont pas choisis. En cinq ans, depuis 1981, ils n'ont eu d'entretiens – jusqu'à ce mardi 18 mars – que protocolaires, ne se sont rencontrés que sur fond de cérémonie devant le tombeau du soldat inconnu ou de défilé du 14 juillet.

Leurs personnalités paraissent *a priori* aussi opposées qu'il est possible. Jacques Chirac, alourdi à peine par la cinquantaine, ne rêve qu'action, conquête, batailles. François Mitterrand, félin voluptueux, n'aime rien tant que manœuvrer dans l'ombre et le silence. Le premier n'est certes pas l'inculte que l'on se plaît à dépeindre. Il aime la musique de Boulez, la peinture de Kandinsky, s'intéresse à la Chine ancienne. Mais le fond de sa culture reste irrémédiablement énarchique, alors que l'hôte de l'Elysée a été nourri de littérature française. *« Il parle comme une machine à écrire »,* railla un jour François Mitterrand. Jacques Chirac s'épanouit dans les bains de foule et les grand-messes entre compagnons, alors que François Mitterrand ne se retrouve lui-même qu'au milieu de ses arbres dans sa bien-aimée bergerie de Latche.

Politiquement, ces deux hommes si dissemblables paraissent néanmoins plus aptes à s'entendre. Le temps est loin – 1977 – où François Mitterrand traitait Jacques Chirac de *« de Gaulle sans 18 juin, mais disponible pour un 13 mai ». « En fait, c'est un radical autoritaire »* confiait récemment le chef de l'Etat à des proches. Et, après tout, une certaine admiration le dispute à la férocité politique de cette eau-forte mitterrandienne qui date de 1975 : *« Agir plaît à Chirac puisqu'il plaît en agissant. Intelligent, rapide, il va, il court. On ne l'imagine pas insomniaque. Quel estomac ! Il ne mange pas, il dévore, et ce qu'il absorbe, il le brûle, sauvé de la graisse par la fuite en avant. »*

Qui dévorera l'autre ? Quand ils remonteront côte à côte le tapis rouge, chacun devra prendre garde à chaque instant aux crocs-en-jambes de son singulier partenaire. *« Je n'accepterais pas une fonction au rabais,* lançait Jacques Chirac ; *ou bien j'aurais un statut indépendant, ou bien je ne resterais pas. »* Mais il lançait cet avertissement à Valéry Giscard d'Estaing dont il venait d'être nommé le secrétaire d'Etat, et c'était en 1969. A l'époque, il avait été entendu. La partie, aujourd'hui, sera assurément plus serrée.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Les priorités économiques

(Suite de la première page.)

Les privatisations (on ne parle plus de dénationalisations pour ne pas heurter l'Elysée) sont aussi, symboliquement, l'une des priorités économiques de la nouvelle majorité pour la législature. Le périmètre en est connu (toutes les banques, toutes les assurances, six groupes industriels – la CGE, Thomson, Saint-Gobain, Pechiney, Rhône-Poulenc et Bull – ainsi que les participations de l'Etat dans Elf-Aquitaine, Matra et Dassault). La loi-cadre se prononcera aussi sur les procédures, les dirigeants et la représentation des salariés dans les conseils d'administration (l'abrogation de la loi sur la démocratisation du secteur public ne signifiant pas forcément que les salariés ne seront plus représentés). Les principes ainsi définis, le mouvement sera sans doute lent.

L'abrogation des ordonnances de 1945, régissant le contrôle des prix, qui devrait intervenir rapidement, ne sera que partielle, puisque seraient maintenus les articles qui organisent la concurrence. En outre, certaines professions (pharmaciens, transporteurs routiers) seraient mises sous liberté surveillée.

Enfin, mais cela ne relève pas du législatif, le contrôle des changes sera partiellement levé (pour les opérations commerciales des entreprises notamment).

Telles sont les urgences de la nouvelle majorité, celles dont elle veut faire un test de la cohabitation et qui, sauf sans doute sur certains textes sociaux et sur les grands travaux du président, ne sont pas trop conflictuels. La loi bancaire, l'autonomie accordée à la Banque de France, la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes ne viendront que plus tard ; pour ce dernier cas, dans le budget de 1987.

Reste que deux problèmes peuvent créer quelques difficultés entre le président de la République et son gouvernement. Le premier viendrait de la volonté du président du RPR, pour aller vite et compte tenu de l'étroitesse de sa majorité, de réaliser l'essentiel de ces urgences par voie d'ordonnances. Or celles-ci doivent être contresignées par le président de la République, qui peut donc s'opposer indéfiniment à leur promulgation. Seules les réformes qui ne heurteraient pas le chef de l'Etat pourraient ainsi faire l'objet de cette procédure prévue par l'article 38 de la Constitution, longtemps condamnée par la gauche mais utilisée à l'automne 1981 par le gouvernement de M. Pierre Mauroy pour accélérer ses réformes sociales.

Un réajustement des parités monétaires au sein du système monétaire européen pourrait aussi opposer Matignon à l'Elysée, car c'est un domaine où, dans le passé, le président a toujours eu son mot à dire. Si une telle opération ne comporte pas d'urgence économique (le franc se tient bien et l'inflation, depuis six mois, n'est pas plus élevée en France qu'en Allemagne fédérale), il ne manque pas d'experts proches de M. Chirac pour vouloir la réaliser rapidement, au nom de l'héritage et pour regagner ainsi un peu de compétitivité vis-à-vis de l'Allemagne fédérale. La cohabitation risque, en ce cas, d'être mise à l'épreuve.

BRUNO DETHOMAS.

EN CAS DE COHABITATION CONFLICTUELLE

Les risques d'un pouvoir militaire trop influent

L'institution militaire n'apprécie pas la double hiérarchie : la dilution des responsabilités, en matière de défense, est l'un des risques de la cohabitation si le chef de l'Etat, qui est traditionnellement le chef des armées, et le premier ministre, qui est responsable de la défense nationale, selon les termes mêmes de la Constitution, ne sont pas du même avis.

Au nom d'un adage courant dans les armées, *« une mission, un chef »*, les militaires s'accommodent mal de la dualité du commandement. Sauf, par réflexe corporatiste, à avoir la volonté de s'unir devant un pouvoir politique divisé ou faible, et, du même coup, à jouer les arbitres en tranchant, d'eux-mêmes, les dossiers « sensibles » au détriment du principe démocratique qui veut que l'épée cède toujours devant la toge.

Tel est bien, aujourd'hui, l'un des enjeux de la cohabitation en France, sous une Ve République où, pour la première fois dans un domaine stratégique comme celui de la défense, le chef de l'Etat (qui inspire et qui décide en dernier recours), le premier ministre (qui coordonne) et le ministre de la défense (qui exécute, mais qui prépare les dossiers) peuvent ne pas avoir la même étiquette politique. On comprend mieux, dès lors, le point d'achoppement qui peut avoir opposé le président de la République et le président du RPR lors de leurs entretiens, à l'Elysée, sur la formation du gouvernement.

D'autant que, comme l'a montré le débat dans nos colonnes, par articles interposés (*le Monde* des 28 février et 7 mars), entre M. Jacques Chirac et M. Paul Quilès, il existe, dans ce domaine-clé de la défense, des points de convergence importants entre le PS et le reste de la classe politique. Mais il apparaît aussi des occasions de querelles futures, voire des différences – malgré une plate-forme commune – au sein même des partis qui composent la nouvelle majorité parlementaire.

Un exemple, parmi d'autres, donne déjà une idée de la difficulté d'une cohabitation entre le chef de l'Etat, le premier ministre et son ministre de la défense. Il s'agit de l'avenir de la dissuasion nucléaire, face aux progrès prévisibles d'une défense spatiale anti-missiles. Cette modernisation de la dissuasion, dont chacun invoque la nécessité, passe-t-elle par la construction, ou non, d'un missile mobile, le SX, au coût estimé de 35 milliards de francs ? M. Chirac est favorable au SX et fait même du lancement d'un tel programme nucléaire l'une de ces décisions qui ne devraient pas trop attendre. A l'Elysée, comme en ont, en leur temps, témoigné les propos de M. Quilès, on doute de l'intérêt opérationnel d'un tel projet. S'il devenait ministre de la défense, comme la rumeur en court, M. François Léotard n'accorderait pas la priorité au programme SX.

On le constate. Sans évoquer la réponse de la France à l'Initiative de défense stratégique (IDS) ou à la défense européenne, de graves sujets militaires pèsent sur la cohabitation.

Chacun des membres du trio que forment le président de la République, le premier ministre et le ministre de la défense dans une cohabitation fragile dispose d'atouts pour influer sur la décision. Le chef de l'Etat a son propre état-major particulier, qui demeure embryonnaire face à l'ensemble de la « machine » militaire, mais qui lui instruit ses propres dossiers, et il peut faire directement appel au chef d'état-major des armées, qu'il place, alors, sous son autorité en cas d'opérations militaires. Le premier ministre, s'il sait s'en servir, a la haute main sur le secrétariat général de la défense nationale (SGDN), une institution de près de sept cents personnes, mi-civils, mi-militaires, qui prépare les conseils de défense et qui est associée aux négociations internationales. Le ministre de la défense tire les ficelles, à sa manière, car il a derrière lui l'ensemble de l'institution militaire, qui, par ses états-majors, fournit à tous les autres de quoi remplir les dossiers.

On mesure là, concrètement, combien la puissance militaire, avec ses structures de renseignement, d'études et d'exécution, peut jouer un rôle déterminant en cas de cohabitation instable.

Il n'y aurait qu'un seul point où, à l'avance, les principaux responsables politiques sont en harmonie : le droit, reconnu au seul chef de l'Etat après consultation du gouvernement, de déclencher le feu nucléaire. *« La dissuasion, c'est moi »*, a expliqué M. Mitterrand en s'appuyant sur un décret de 1964 qu'il avait contesté à l'époque. Comme chaque premier ministre se veut un « présidentiable » en puissance, il n'a sans doute pas intérêt à retirer au chef de l'Etat cette suprême responsabilité.

JACQUES ISNARD.

Le gouvernement sortant

M. Gaston Defferre

En direct avec le président

Seul ministre d'Etat du gouvernement Fabius, M. Defferre n'a jamais éprouvé une passion excessive pour les domaines dont il a hérité en juillet 1984 : le plan et l'aménagement du territoire. D'autant moins que, quelques mois après son arrivé à l'hôtel de Clermont, l'opération « informatique pour tous » qu'il avait inventée et négociée avec ardeur — tant il était convaincu de l'irrésistible importance des technologies nouvelles — lui fut ravie par un autre ministre dont l'étoile montait, M. Jean-Pierre Chevènement, et par le premier ministre lui-même.

Pourtant son ministère aurait pu être un très grand ministère. La planification n'est-elle pas l'art de la cohérence entre les choix politiques et économiques et leur mise en œuvre, entre le souhaitable et le possible ? L'aménagement du territoire bien compris ne doit-il pas être la traduction géographique de toutes les actions gouvernementales et la résultante entre les impulsions de l'Etat et les initiatives des collectivités locales ? Et le père de la décentralisation n'était-il pas le plus qualifié pour donner à l'aménagement du territoire une nouvelle ligne et un nouveau contenu ?

M. Defferre a disposé de plus de temps rue de Varenne que place Beauvau pour tenter de raffermir son autorité sur et à Marseille, et les résultats des élections de dimanche dans sa ville ne sont d'ailleurs pas pour lui déplaire.

Quant aux dossiers dont il avait la charge en tant que ministre, on en retiendra quatre essentiellement qui ont été traités avec diligence :

— l'assouplissement de la réglementation, en Ile-de-France, relative à la construction d'immeubles de bureaux et d'usines ;

— l'ouverture de la France aux investissements étrangers ;

— la mise au point des « programmes intégrés méditerranéens » (PIM) pour les cinq régions du Sud-Ouest qui seront financés par des fonds européens ;

— le respect des engagements de l'Etat envers les régions à travers les contrats de plan (1).

A un interlocuteur qui lui demandait s'il n'était pas peiné d'avoir quitté la charge de l'intérieur et de la décentralisation pour un poste plus honorifique mais moins actif, M. Defferre répondit un jour avec malice : « *Vous savez, au conseil des ministres, je suis assis à côté du président de la République. C'est un avantage considérable grâce auquel je règle vite beaucoup de dossiers...* »

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Avec toutefois, ce revirement à l'automne 1984, dont la responsabilité incombe à M. Fabius et qui concerne le synchrotron européen. Prévu dans le contrat de plan avec l'Alsace à Strasbourg, cet équipement de haut niveau technologique sera installé à Grenoble contrairement aux engagements pris par le gouvernement Mauroy.

M. Pierre Bérégovoy

Monsieur « bons indices »

Coïncidence : M. Pierre Bérégovoy quitte le ministère de l'économie et des finances quelques jours seulement après que des équipes de démolisseurs aient commencé à détruire le grand couloir qui, dans le palais du Louvre, menait à son bureau.

Symbole : l'écroulement de ce qui fut, pendant plus d'un siècle, le haut lieu de la politique monétaire, budgétaire et fiscale résume assez bien le jugement porté par M. Pierre Bérégovoy sur la situation, excellente en tous points, selon lui, mais menacée de ruines par ce qui va suivre.

On aura compris que le ministre porte sur son œuvre un regard plutôt complaisant. Non sans quelques raisons d'ailleurs : la hausse des prix s'est beaucoup réduite jusqu'à n'être pas plus forte qu'en RFA ces derniers mois ; les déficits publics ont diminué ; les paiements extérieurs sont rééquilibrés et le poids de notre dette vis-à-vis de l'étranger n'augmente plus que lentement. Quant aux investissements industriels, ils ont nettement repris depuis deux ans.

A côté de ces indicateurs dont la plupart traduisent une situation économique en train de s'améliorer, figurent aussi les grandes réformes du ministre, et la plus importante d'entre elles, qui a consisté à moderniser le marché français des capitaux.

Rigueur malgré lui

M. Pierre Bérégovoy a eu deux chances, dont, manifestement, il n'aime pas parler, pensant probablement qu'elles diminuent son mérite : être passé après M. Jacques Delors, qui eut le triste privilège, à partir de l'été 1982, d'imposer progressivement au pays — dans une situation extrêmement difficile — une politique d'austérité peu glorieuse mais indispensable ; avoir bénéficié d'un environnement international qui s'est peu à peu amélioré, d'abord avec la reprise mondiale sensible dès 1984 sur nos exportations, ensuite avec la baisse du dollar qui s'est dessinée en mars-avril 1985 et a expliqué, au travers de la réduction de notre facture énergétique, la moitié de la désinflation obtenue l'année dernière.

Si l'économie française est maintenant capable de profiter complètement de la baisse des prix mondiaux, c'est bien à cause d'une politique des revenus qui, à partir de 1983, a, dans les faits, consisté à faire sauter l'indexation des salaires sur les prix.

L'étonnant est que M. Bérégovoy ait été amené à prolonger, presque malgré lui, le plan d'assainissement de mars 1983, dont il n'était pas partisan. Après avoir été pour la relance de la consommation en 1981 et pour la semaine de trente-neuf heures payée quarante, il avait soutenu, au moment des grands choix de l'hiver 1982-1983, qu'il existait « *une autre politique économique* » (la croissance) et que mieux valait, pour la mener, sortir le franc du SME. Ce qui n'a pas empêché M. Pierre Bérégovoy, arrivant en juillet 1984 au ministère des finances, de poursuivre avec beaucoup de conviction l'œuvre entreprise.

Le budget de 1985 aura été aussi draconien en matière de dépenses que peu généreux en matière de recettes. Mieux : on aura vu le ministre de l'économie et des finances vanter les vertus d'un franc fort et insister sur le rôle inflationniste que peuvent avoir un excès de monnaie et des déficits publics. Raymond Barre lui-même n'aurait pas dit mieux.

Ces conversions du ministre s'expliquent de bien des façons et d'abord par une fidélité absolue à M. François Mitterrand. Mais elles ont aussi pour origine un nationalisme très vif qui l'incite a toujours rechercher la solution permettant à la France de s'en tirer par ses propres moyens. Le SME, dont il voulait sortir en 1983, lui semblait dangereux en ce qu'il faisait trop dépendre notre politique économique des mécanismes internationaux sur lesquels nous n'avons pas prise. Le contresens apparaît évident, puisque ce sont les disciplines monétaires qui nous ont imposé d'être plus forts, mais il n'est pas surprenant chez un homme beaucoup plus imprégné de culture politique et sociale qu'économique et monétaire.

M. Pierre Bérégovoy aura pourtant été, rue de Rivoli, l'architecte de grandes réformes monétaires, conseillé en cela par son directeur de cabinet, M. Jean-Charles Naouri.

Tel n'est pas le moindre paradoxe de cet ancien cheminot mendésiste de la première heure, autodidacte devenu cadre dans une filiale de Gaz de France. Un homme intelligent, travailleur, apparemment affable, en fait très autoritaire et peu enclin à la discussion. Un homme qui aura loué pendant des mois toutes les vertus de la déréglementation, mais n'en aura pas moins conservé un strict contrôle des changes et une réglementation sévère des prix des services.

ALAIN VERNHOLES.

M. Roland Dumas

Du sérail aux missions secrètes

On l'attendait en 1981, mais ce n'est qu'en décembre 1983, que M. Roland Dumas commença à sortir de l'ombre pour succéder à M. Chandernagor au poste de ministre chargé des affaires européennes. Le dossier était austère — il le reste — et se prêtait peu aux démonstrations flamboyantes de cet avocat politique, grand ami et grand confident du président, qui ne dédaignait pas déjà d'abandonner quelques jours son cabinet, le temps d'effectuer quelque mission secrète en Libye ou au Gabon pour le compte de l'Elysée.

Beaucoup plus travailleur que ne le laisserait devinr un dilettantisme soigneusement cultivé, M. Dumas passa avec succès l'épreuve des affaires européennes. Lorsque, en juin 1984, il fut aussi chargé par le président de remplacer M. Max Gallo comme porte-parole du gouvernement, tous les regards se tournèrent vers M. Claude Cheysson, dont on sentait venir les derniers jours au Quai d'Orsay. Le premier ministre des relations extérieures de M. Mitterrand, *qui n'a jamais appartenu au sérail, ne pouvait pas grand chose pour s'opposer à l atronade Dumas. Et après quelques mois de cohabitation difficiel, il fut « croqué » en décembre 1984 et renvoyé à Bruxelles. Cruelle ironie de la situation : M. Cheysson fut sacrifié en grande partie pour faire oublier les bavures de l'affaire tchadienne, le marché de dupe conclu entre la France et la Libye à propos d'une évacuation du Tchad. Or M. Cheysson était, dans cette affaire, beaucoup plus innocent que son accusateur, qui avait conclu lui-même les grandes lignes de l'accord avec le colonel Kadhafi au cours d'une mission secrète...*

M. Cheysson avait des idées personnels, les défendait et n'hésitait pas à les exprimer crûment. Il en perdit son portefeuille. M. Dumas retint-il la leçon ? Le fait est en tout cas qu'on ne l'entendit jamais en tant que ministre exprimer quelque idée hétérodoxe. Homme du président il était, homme du président il resta et il y a fort à parier que lorsqu'il lança en juillet dernier le débat sur le consensus national en politique étrangère, il était aussi, alors, en mission officieuse pour le compte de l'Elysée. De même dans l'affaire des otages, il a toujours pris soin de *n'agir qu'en accord avec le président, même s'il a sans doute surestimé ses qualités de négociateurs.*

Le revers de la médaille : cet homme secret, aux talents multiples et aux occupations innombrables, ne s'est jamais senti vraiment responsable de son ministère. D'où un malaise qui va aller grandissant au Quai d'Orsay et qu'exacerbera une vague de nominations politiques. Les innombrables absences du minstre, l'ignorance dans laquelle il tient la plupart de ses collaborateurs ajoutant au sentiment de frustration : le Quai, se sent de plus en plus mal aimé et en vient à regretter M. Claude Cheysson. Quel qu'il soit, le successeur de M. Dumas aura beaucoup à faire pour remonter le moral de ses troupes. Il n'en aura cependant pas terminé avec M. Dumas, qu'il s'installe officiellement à l'Elysée en tant que conseiller ou qu'il regagne son cabinet d'avocat, parions qu'on signalera encore sa présence au détour de telle ou telle capitale, en tant qu'émissaire du président...

J. A.

M. Christian Nucci :

De la générosité au réalisme

Voilà au moins un secteur — la politique africaine — où la cohabitation pourrait avoir valeur d'exemple. Globalement, en effet, une sorte de consensus s'est créé dans la classe politique autour des grandes orientations mises en œuvre par M. Mitterrand, dès lors que celui-ci a fait siens les principes fondamentaux de ses prédécesseurs. Cela ne veut pas dire que les socialistes se sont bornés en tous points à une politique « suiviste », mais que — réalisme oblige — ils ont restreint leurs ambitions tiers-mondistes. Ce souci de ne pas provoquer de bouleversements et, au contraire, de faire fructifier l'influence de la France dans le seul continent (l'Afrique) où elle reste réelle porte la marque du président de la République.

Pour n'avoir pas compris que, devenu chef de l'Etat, M. Mitterrand prenait ses distances avec une certaine conception idéaliste et « progressiste » des rapports entre la France et ses anciennes colonies, *M. Jean-Pierre Cot, premier ministre de la coopération du septennat, a dû se démettre. Surtout, celui qui voulait « changer profondément » la politique de coopération a mésestimé qu'à un poste aussi sensible il ne pouvait être que l'exécutant fidèle de la pensée présidentielle. M. Christian Nucci, qui lui a succédé, l'a fort bien compris.*

Acceptant, suivant une longue tradition de la Ve République, que les affaires africaines constituent l'élément central du domaine réservé de l'Elysée, M. Nucci a appliqué une politique située dans le droit fil d'une ambition généreuse — le discours de Cancun — mais dont les actes se sont davantage conformés aux réalités existantes, c'est-à-dire aux besoins, aux inquiétudes, voire aux caprices, des chefs d'Etat africains qui sont les alliés les plus fidèles de la France.

Pour tout dire, le « pré carré » a été intégralement respecté, sans doute conforté et probablement élargi. Certes, les socialistes ont œuvré pour une autre conception des rapports Nord-Sud et pour la défense des droits de l'homme dans de nombreux pays — et il est vrai qu'une telle action, pour être efficace, suppose de la discrétion —, mais ce combat-là ne passait plus par la mise en cause de certains « dictateurs » africains et s'accommodait de l'interdiction des manifestations d'opposants à un régime dont le chef se rendait en visite officielle à Paris.

Un style direct et chaleureux

« *Homme de terrain* », comme il aime à se définir, M. Nucci n'a pas ménagé ses efforts, sillonnant le continent africain, raffermissant ici des relations empreintes de méfiance, éteignant là une flambée de colère ou de susceptibilité, jetant ailleurs les bases d'une coopération encore inexistante.

Pour mettre en œuvre cette politique, M., Nucci a usé, et parfois abusé, d'un style qui lui est propre, à la fois direct, chaleureux et empirique, séduisant plus souvent qu'il ne les agaçaient ses interlocuteurs.

Ce bilan, contrasté, s'appuie sur des réalisations, la sauvegarde d'un certain « patrimoine » de la présence française en Afrique, et sur quelques idées novatrices. Les premières sont notamment d'avoir porté le niveau de l'aide publique au développement de 0,36 % du PNB en 1980 à 0,56 % en 1986 (l'objectif fixé par M. Mitterrand est de 0,7 % en 1988) et d'avoir consacré 0,15 % du PNB aux pays les moins avancés (PMA) dès 1984.

L. Z.

M. Paul Quilès

La dernière passe d'armes avec M. Chirac

Il n'était pas facile de succéder à M. Charles Hernu qui jouait, depuis Villeurbanne où il s'était retiré, les « statues du Commandeur », veillant à la conservation de son héritage. D'abord embarrassé par l'ombre de celui qu'il remplaçait, M. Paul Quilès a su très vite imposer son propre style dans les armées. Fils d'officier, officier de réserve lui-même, le ministre de la défense a préféré en appeler à la compétence professionnelle et à la technicité des militaires plutôt qu'à leur cœur ou à leur affectivité, comme M. Hernu avait su le faire.

L'institution militaire n'a donc pas eu un coup de cœur avec le successeur de M. Hernu. Polytechnicien, ingénieur, M. Quilès ne s'y serait point prêté de lui-même et il a choisi de jouer sur un autre registre, celui de la froide et précise connaissance des dossiers qu'il a rapidement acquise. On le prenait difficilement en défaut, au point, parfois, d'irriter ceux qui ne partageaient pas les conclusions de ses réflexions. Cette assurance lui a donné des certitudes. Son ton, volontiers supérieur ou cassant, a ajouté à sa raideur intellectuelle.

Cependant, grâce à cette rigueur technique, M. Quilès aura su, durant ces six mois écoulés, préserver l'essentiel du capital avec un budget de la défense pour 1986 dont il n'était pas l'auteur. L'essentiel, c'est naturellement la dissuasion nucléaire, et plus spécialement les sous-marins lance-missiles, mais c'est aussi une attention particulière portée à une politique spatiale pour la France et pour l'Europe.

Un mois avant son départ du ministère de la défense, une polémique, qui prend tout son sens aujourd'hui, aura opposé, dans les colonnes du *Monde*, M. Quilès au premier ministre pressenti, M. Jacques Chirac, sur les problèmes stratégiques. Au-delà des fausses querelles sur certains points de détail, la question porte sur le fait de savoir si l'initiative de défense stratégique, chère au président Reagan, démonétise ou non la force nucléaire française et si, dans ces conditions, des programmes importants d'armement, comme le projet d'un missile sol/sol mobile, dénommé SX, à 35 milliards de francs, ont un avenir.

Le ministre de la défense s'est longuement posé la question sans vouloir trancher précipitamment. En privé, M. Chirac admet que toute la difficulté sera de pouvoir augmenter les dépenses militaires tout en réduisant le train de vie de l'Etat.

JACQUES ISNARD.

M. Henri Nallet

Un technicien en politique

Engagé à l'Elysée pour conseiller M. Mitterrand sur les affaires agricoles dès le début du septennat, M. Henri Nallet, député de l'Yonne aujourd'hui, remplace au pied levé M. Rocard lorsque celui-ci quitte, en avril 1985, le gouvernement. Issu des milieux professionnels, de la FNSEA d'abord, de l'INRA ensuite, M. Henri Nallet a l'image d'un technicien. Il s'emploiera à la gommer pour se donner l'allure d'un politique. La tâche n'est pas difficile, car, en fait, qu'il conseille naguère Michel Debatisse, qu'il dirige le mouvement de la Jeunesse étudiante catholique autrefois, ou qu'il enquête sur l'avenir des agriculteurs à l'INRA, M. Henri Nallet a toujours eu la tête politique, et l'ambition, suscitée par sa reconnaissance comme membre du club des hommes du président, demeure.

A l'Elysée, il avait pour consigne d'éviter que le monde agricole ne s'agite et ne participe à un front de mécontents. M. Michel Rocard avait respecté la consigne. M. Henri Nallet a suivi, ministre, l'orientation que, conseiller, il suggérait.

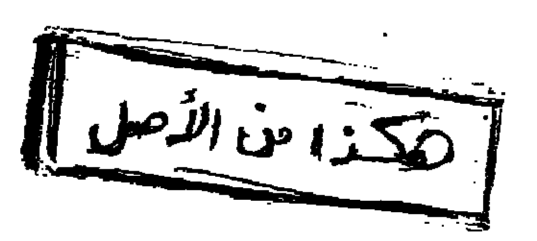
M. Henri Nallet s'est attaché à améliorer les conditions sociales des agriculteurs, avec l'introduction progressive de la retraite volontaire dès l'âge de soixante ans. D'autres mesures, comme l'allongement des congés de maternité pour les agricultrices, l'attention apportée à la situation spécifique des éleveurs de bovins, les rallonges budgétaires pour certains offices, notamment celui des fruits et des légumes, ne sont certes pas négligeables. Mais la proximité de leur mise en œuvre avec la date du scrutin législatif ne peut pas ne pas faire songer à des sucettes électorales.

La transparence et la réforme d'une fiscalité qui serait adaptée à l'exploitation agricole sont les serpents de mer de ce septennat comme du précédent... La promesse d'une simplification des déclarations fiscales annoncée il y a quelques jours seulement laisse également cette impression de précipitation.

En revanche, sur la politique agricole commune et son imbroglio, M. Henri Nallet n'a pas fait montre d'emballement. Dans le « tournoi » des douze nations, l'équipe de France n'a pas cherché à marquer d'essais. Elle opère en contre, sachant que les jeux adverses ont quelque mal à se construire. C'est une tactique qui se discute lorsqu'on est le premier pays agricole de la Communauté. C'est aussi le principal dossier sur lequel l'ancien ministre attend son successeur avec beaucoup d'intérêt.

Comme M. Michel Rocard, M. Henri Nallet a été actif dans le domaine « étranger », où le savoir-faire français sur le plan de la production, de la recherche et de l'organisation est précieux pour le tiers-monde surtout. L'ancien ministre de l'agriculture est le président en exercice du Conseil mondial de l'alimentation (CMA). Le règlement de ce conseil l'autorise à exercer son mandat jusqu'à son terme. Le député de l'Yonne en a fermement l'intention.

J. G.



POLITIQUE

Le gouvernement

Mme Edith Cresson

Au feu

Mme Edith Cresson aime les combats difficiles : elle a été servie. Après l'agriculture au lendemain du 10 mai, où elle se heurte de front à la puissante FNSEA, elle hérite du gouffre du déficit commercial. Les grands contrats ne rapportent plus; la militante fougueuse entraîne les PMI dans ses bagages à New-York, Chicago, Tokyo. L'exportation doit être faite de produits courants, martèle madame le ministre qui, à l'occasion, découvre les patrons et se prend d'estime pour les entrepreneurs.

C'était en 1983. Mme Edith Cresson, comme les socialistes, avait évolué après deux ans au pouvoir. Mais, à la différence de beaucoup de ses camarades du parti, elle prend le virage sans état d'âme : militante de choc du socialisme, la voilà « moderniste » tendance dure. M. Bernard Hanon, PDG de Renault, l'apprendra à ses dépens : le nouveau ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur déclare tout de go que *« Peugeot est bien géré »*, manière de dire que la Régie nationalisée ne l'est pas ; M. Hanon sera remplacé par M. Georges Besse.

Renault géré avec les mêmes critères que Peugeot : le ministre jette même un pavé dans la mare socialiste en n'avouant n'avoir *« aucune religion »* sur les dénationalisations. Elle ne prend pas de gants non plus pour juger les appareils syndicaux et patronaux *« coincés »* et prôner publiquement *« la flexibilité »* sociale au moment où le mot est encore tabou et où son collègue des affaires sociales mène, sur la pointe des pieds, des tractations difficiles. Gaffe ? Mme Edith Cresson en fait beaucoup.

Rejetée par les agriculteurs, la fille d'un inspecteur des finances, diplômée d'HEC jeunes filles, sera appréciée par des petits patrons industriels. Sa pugnacité et son rejet viscéral des « technocrates » plaisent. Son courage séduit.

Mais son à-peu-près irrite. L'establishment lui reproche vite son empressement, son peu de goût pour l'étude des chiffres, pour les dossiers et surtout... son manque d'argent. Lorsqu'elle arrive rue de Grenelle, les caisses ont été vidées par la sidérurgie, les chantiers navals ou la pâte à papier (La Chapelle d'Arblay vient d'être copieusement dotée par son prédécesseur M. Fabius). La marge de manœuvre du nouveau ministre est nulle. *« L'argent n'est pas l'essentiel »*, essaie de se convaincre Mme Edith Cresson. Mais, rapidement, son rêve de bâtir un ministère à l'image du MITI des Japonais, qu'elle admire, s'évanouit.

Son cabinet et ses services bouclent un à un et tant bien que mal les sinistres (de Creusot-Loire à la sidérurgie), mais le petit soldat de la modernisation n'a finalement pour arme qu'une lance de pompier. Aucune mesure sectorielle ou horizontale — en faveur de l'investissement par exemple — n'est possible. La rigueur budgétaire, les choix libéraux et surtout la politique du « pas de vagues » de M. Fabius, bloquent toute perspective globale. Mme Edith Cresson perd même le financement de l'électronique, qui passe aux PTT. Devenue ministre des canards boiteux, Mme Edith Cresson, maire de Châtellerault, député de la Vienne, comptera pourtant parmi ceux qui ont appris à l'épreuve du feu.

E.L.B.

M. Louis Mexandeau

Entre le marteau et l'enclume

M. Louis Mexandeau a un point commun avec M. Jack Lang : celui d'avoir conservé son portefeuille durant toute la législature. Quand cet agrégé d'histoire, délégué pour l'enseignement au Parti socialiste, est nommé ministre des PTT en mai 1981, il ignore tout de la poste et du téléphone et même où est l'avenue de Ségur... La surprise est totale pour le militant de la laïque qui s'attendait à l'éducation nationale. Sans doute en a-t-il été écarté pour ne pas heurter, d'emblée, les partisans de l'école privée...

Postes et télécommunications : le nouveau ministre aura un peu de mal à appréhender sa puissante maison où les ingénieurs font la loi. Dès juillet, il assouplit le projet d'annuaire électronique en faveur des usagers et de la presse de province. Pour les ingénieurs, c'est un mauvais signe. Et le fait est que les cinq ans passés seront marqués par des affrontements discrets mais âpres entre le deuxième et le quatrième étage de l'avenue de Ségur, entre le ministre et la direction générale des télécommunications (DGT) de M. Jacques Dondoux. Sur le plan du câble de télévision d'abord, grand projet de la législature puisqu'il dessine les réseaux futurs : la DGT craint que des câbles en fibre optique, technique que défend M. Louis Mexandeau, ne lui échappent et favorisent une déréglementation. Sur les diverses *« ponctions »* que le ministère des finances pratique dans le budget annexe des PTT ensuite, que dénoncent — avec raison — les ingénieurs inquiets. Sur le rachat des activités télécommunications de Thomson par la CGE encore.

Le ministre partage sur ces deux derniers dossiers les réticences de son administration. Mais faute d'avoir le pouvoir politique de s'y opposer, M. Louis Mexandeau, fidèle de M. François Mitterrand, les assume. Son problème aura toujours été celui d'être entre le marteau des « grands » politiques, MM. Chevènement, Fabius, Delors, l'Elysée, et l'enclume de son administration.

Pour autant, le député du Calvados n'aura pas manqué de courage, réussissant malgré les coups à préserver la continuité des projets, le financement de l'électronique, le lancement du plan câble et, d'arrache-pied, celui de la carte à mémoire. Mais les PTT ont perdu du pouvoir, ce qui est grave quand les pressions en faveur d'une déréglementation se renforcent.

E.L.B.

M. Jean Auroux

Une immense bonne volonté

Ses lois sociales lui avaient valu une réputation de liberticide. M. Jean Auroux, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, doit plutôt être classé dans la catégorie des « bonnes pâtes ».

Il a tout supporté avec une immense bonne volonté. L'hégémonie de M. Paul Quilès, dont il a été jusqu'en septembre 1985 le secrétaire d'Etat, la « démission », contre son gré, de M. André Chadeau, président de la SNCF, dont il avait la tutelle, par le même M. Quilès.

La prise en charge par le premier ministre lui-même du dossier de la sécurité routière. Et même son secrétaire d'Etat, M. Charles Josselin, qui se mêlait d'organiser une conférence de presse sur l'avenir du TGV, quand il essayait de parler à son tour de sécurité routière !

Trop « bonne pâte », M. Jean Auroux n'a pas été seulement bousculé par ses confrères du gouvernement; les artisans bateliers et leurs barrages fluviaux lui ont fait avaler quelques couleuvres. Et il n'a pu notamment leur faire admettre que le trafic des céréales devait être réparti entre les armateurs et les artisans.

En fait, le maire de Roanne avait hérité, en juillet 1984, d'une tâche redoutable : succéder au communiste Charles Fiterman, qui avait, de l'avis général, particulièrement réussi dans son ministère.

Il restait à M. Jean Auroux à mettre en musique les idées générales de son prédécesseur. Ce ne fut pas chose facile. Certaines des promesses faites en février 1984 aux routiers en colère étaient irréalistes. La loi d'orientation des transports intérieurs devenait pleine d'embûches lorsqu'on essayait d'en rédiger les décrets d'application. La politique européenne lancée se révélait menaçante pour les transports aériens et routiers...

M. Jean Auroux s'est appliqué aux petites tâches de sa fonction comme aux grandes. Il a vendu quelques avions de transport régional franco-italiens, avec la même persévérance que trois cents locomotives à la Chine. Il a signé des contrats avec Air France, Air Inter et la SNCF pour préciser les droits et les devoirs de ces entreprises nationales par rapport à la puissance publique.

Il restera celui qui a persuadé les Britanniques, avec tout de même le renfort de quelques entrepreneurs, de percer un tunnel sous la Manche.

En bon et fidèle ministre. Il en reste la gloire au président de la République.

ALAIN FAUJAS.

M. Jean-Pierre Chevènement

L'artisan du retournement

Panser les plaies de la querelle scolaire, restaurer l'image de l'éducation nationale et réconcilier les Français avec l'école publique : en deux ans, M. Jean-Pierre Chevènement a rempli son contrat. Mieux, il aura réussi la performance de faire d'un ministère-suicide (que M. Rocard lui-même avait prudemment refusé) un superbe tremplin politique. De la belle ouvrage !...

La réussite de l'opération reposait sur une idée simple : l'éducation est d'abord un problème politique — et donc une affaire trop sérieuse pour être laissée aux éducateurs. Il faut l'enlever aux pédagogues (des esprits fumeux et irresponsables) et aux corporations (dont on a vu la funeste influence dans la question laïque) et la resituer dans un projet global, social, culturel, économique.

La parenthèse de 68

La philosophie qui a inspiré son action, M. Jean-Pierre Chevènement l'a développée dans un flot de discours, de déclarations, de conférences de presse, de petites phrases et de formules-chocs qui ont estourbi l'opinion et fait la joie des médias. Le message était clair. Il y a une urgence : la guerre économique. Pour l'affronter, la France n'a qu'une arme : la formation. Elle doit faire *le « pari sur l'intelligence »*. Toute l'énergie nationale doit se mobiliser pour que l'enseignement soit à la fois plus largement répandu (ce sont les *« 80 % de jeunes au niveau du bac)* et plus efficace.

Performance et démocratisation, excellence et promotion : c'est cela le fameux *« élitisme républicain »* — formule qui, dans sa paradoxale simplicité, incarne à merveille le style Chevènement. Le souci de rassembler les contraires, de mêler le moderne et le rétro, le modèle japonais et la gauche bien de chez nous. Le goût des formules cocasses, faussement ingénues.

Arrivant chez les intellectuels avec une réputation de théoricien marxisant, il a cultivé le gouaille et le bon sens populaire, s'est voulu proche des parents de base plus que des beaux esprits parisiens. Démagogie ? Le reproche lui en a été fait avec vigueur par tous ceux que choquaient son simplisme affiché, sa fausse désinvolture. Souci en tout cas de recoller aux réalités, de retrouver un langage accessible et surtout de donner une version de gauche au discours sur le rigueur (économique, mais aussi morale) rendu nécessaire par la dureté des temps.

En déclarant refermée la parenthèse ouverte en mai 68 et en heurtant de front tout un courant de gauche fidèle à cette tradition, M. Jean-Pierre Chevènement a été l'un des principaux artisans de la révision déchirante des socialistes au gouvernement. Il l'a fait sans états d'âme. Avec une souriante brutalité qui a ravi ses adversaires et laissé pantois ses camarades.

Ce retournement sans ménagement a profondément troublé le milieu enseignant, qui le comprenait mal et se méfiait de son agitation et de ses paradoxes. Que restera-t-il de la montagne de réformes qu'il a entreprises avec une hâte vertigineuse, comme s'il avait engagé une lutte sans merci avec le temps, voulant marquer de son empreinte tout l'édifice de l'éducation nationale dans le bref épisode de son ministère ?

Beaucoup de textes, qui sont des aménagements de programmes, resteront. Beaucoup d'idées qu'il a semées germeront. D'autres retomberont d'elles-mêmes, une fois disparu le vibrion qui les agitait. Il n'a pas pu mener entièrement à son terme le plus important de ses chantiers — la réforme des lycées — et gardera le regret d'avoir quitté le ministère avant d'avoir pu s'attaquer au supérieur. (A quelques jours du scrutin, il confiait au *Monde* quelques feuillets destinés à montrer que sur l'Université aussi il avait des idées...)

Une fois disparue cette tornade blanche qui épuisait des collaborateurs pourtant entièrement dévoués et affolait les commentateurs, beaucoup respireront. Mais beaucoup de ceux qui ont voté pour la nouvelle majorité ne comprendront pas pourquoi leur victoire les prive d'un aussi bon ministre...

FREDERIC GAUSSEN.

M. Roger-Gérard Schwartzenberg

Un double handicap

M. Carraz était un compagnon de l'ombre. M. Schwartzenberg était dans l'ombre, mais ne faisait pas partie des compagnons. Un double handicap dont il était difficile de réchapper. Ayant rapidement compris le caractère inextricable de la situation, M. Schwartzenberg, qui est un esprit fin, a préféré en prendre son parti. Il s'est fait discret, se contentant de la rentrée universitaire et de quelques rares conférences de presse pour rompre un silence résigné.

Pourtant si l'université a considérablement évolué en deux ans, M. Schwartzenberg n'y est pas entièrement étranger. Homme du sérail, ayant le contact avec le milieu universitaire, il s'est efforcé d'apaiser les amertumes engendrées par la loi Savary sur l'enseignement supérieur et d'encourager les mutations en cours. Prônant l'ouverture, la professionnalisation, la modernisation, la qualité, il a contribué à modeler par petites touches le nouveau visage des universités françaises.

F.G.

M. Roland Carraz

Le plus « socialiste »

Autant le ministre était volubile, autant le secrétaire d'Etat était discret. Avec son visage de sphinx souriant, sa constante affabilité, M. Roland Carraz, le compagnon d'arme de Jean-Pierre Chevènement, était comme l'ombre amusée du seigneur de la rue de Grenelle.

Mais ce second rôle aura été l'artisan de la réforme peut-être la plus importante de ces deux années mouvementées : celle de l'enseignement technique, avec la création des baccalauréats professionnels et des universités de technologie. Une affaire qu'il a menée de bout en bout, ferraillant avec les syndicats, s'efforçant de convaincre les enseignants et les partenaires professionnels ; imaginant des formes nouvelles de scolarité et d'enseignement pour les jeunes les plus démunis sur le plan culturel.

Une réforme qui, dans son effort pour valoriser la culture technique et son souci de promotion sociale, figure parmi ce qui restera de plus « socialiste » dans le passage de la gauche au pouvoir.

F. G.

LES BILANS DE LA LÉGISLATURE

Au cours des dernières semaines, *le Monde* a publié les principaux bilans de la législature. En voici la liste suivie de la date du numéro du journal :

- Justice : 21 février.
- Médecine : 26 février.
- Recherche : 5 mars.
- Economie : 6 et 15 mars.
- Communication : 11 et 14 mars.
- Education : 13 mars.
- Culture : 13 mars.
- Social : 14 mars.
- Finances : 14 mars.
- Police : 15 mars.
- Droits de la femme : 16-17 mars.

Mme Georgina Dufoix

La rigueur, malgré tout

« La Sécurité sociale, je la surveille comme le lait sur le feu », déclarait Mme Georgina Dufoix. Cette surveillance aura pesé sur les vingt mois de son ministère et aura donné à son action un tour imprévu.

Cette femme directe et souriante — ce qui n'exclut pas la combativité et l'obstination, — plus sensible aux évolutions concrètes de la société qu'aux équilibres économiques, avait, à la tête du secrétariat d'Etat à la famille et à la population, puis aux immigrés, incarné une image plutôt généreuse de la gauche. Des multiples domaines couverts par son ministère, ce n'était pas tellement celui de « ministre des comptes », qui paraissait lui convenir.

Pourtant, malgré les controverses et les hésitations, elle laisse le régime général de sécurité sociale plutôt en bonne situation, avec un excédent comptable d'au moins 10 milliards de francs à la fin de 1985, et un « matelas » de trésorerie confortable, même s'il ne suffit pas à compenser durablement le déficit du régime vieillesse, que Mme Dufoix juge elle-même *« structural »*. Sans doute eût-elle préféré disposer d'une plus grande aisance. Le paradoxe, c'est qu'elle soit arrivée à ce résultat en utilisant les mêmes recettes que son prédécesseur, M. Pierre Bérégovoy, auquel elle s'est souvent opposée au sein du gouvernement, par *« coups de gomme »* sur les prestations et par opérations de trésorerie.

Esquisse

De même Mme Dufoix a-t-elle relâché à peine la pression sur les budgets des hôpitaux et poursuivi l'effort d'organisation et de gestion de l'hôpital public. Le projet de « départementalisation » qu'on avait pu croire enterré au printemps 1985 devant les menaces de boycottage des *« patrons »* a finalement été mené à bien à la fin de l'année.

Faisant preuve de ténacité, le ministre des affaires sociales a réussi à trouver une formule acceptable par les différentes catégories dans un milieu divisé et troublé par la succession de réformes intervenues depuis 1981. Mieux encore : le principe de la départementalisation ne semble pas plus remis en cause que celui du « budget global » par la nouvelle majorité, qui déclare n'en vouloir modifier que des modalités.

Paradoxalement, Mme Dufoix est allée moins loin dans des domaines qui lui étaient pourtant plus proches. Elle a réussi à faire « sortir » la loi créant des prestations nouvelles au profit des jeunes familles, au prix d'une confrontation avec le groupe parlementaire socialiste troublé par un retour au *« familialisme »*. Mais elle n'a pas disposé d'une marge suffisante pour une politique ambitieuse ; elle n'aura qu'esquissé l'action qu'elle avait elle-même annoncée pour faciliter partout l'accueil des enfants, pour *« ouvrir la France aux enfants »* selon le slogan lancé pendant l'été 1985.

De même n'a-t-elle pu entamer qu'à la fin de son mandat un projet d'aide à la réinsertion qui lui était cher et que le ministère des affaires sociales avait préparé pour le premier plan « pauvreté » de l'automne 1984.

Mme Dufoix aura dû assumer aussi deux virages de la politique socialiste. Le premier a concerné l'immigration : après la phase généreuse de la régularisation des sans-papiers, après les opérations anti « été chaud », après le soutien à la marche des Beurs pour l'égalité, la priorité a été donnée au renforcement des contrôles aux frontières et au freinage du regroupement familial : une évolution que Mme Dufoix a fini par faire accepter comme une contrepartie des droits des immigrés déjà installés.

L'autre a concerné la médecine de ville : le gouvernement a obtenu, sans déroger à la rigueur financière, la signature par les deux syndicats intéressés d'une convention avec les caisses d'assurance-maladie. Mais il ne l'a obtenu qu'en renonçant à modifier le système du double secteur médical, si critiqué par les socialistes au début de la législature.

Les difficultés des négociations avec les médecins, pour l'hôpital comme pour l'assurance-maladie, ont donné aux problèmes de santé une part considérable dans l'activité du ministre des affaires sociales. Mais c'est là aussi que Mme Dufoix a exercé l'action la plus personnelle — et la plus critiquée — en prenant notamment parti pour les « médecines douces » ou en s'engageant en faveur d'une tentative de traitement du SIDA d'une façon qui paraissait obéir plus à un souci de succès médiatique qu'à une politique à long terme.

GUY HERZLICH.

M. Edmond Hervé

Un secrétaire bien secret

« Je ne suis que secrétaire d'Etat. » Avec une manière bien à lui d'insister sur le *« que »*, l'air mi-désolé, mi-ironique de celui qui en sait long mais qui — solidarité gouvernementale oblige — est tenu au silence, M. Edmond Hervé n'en disait jamais davantage. D'ailleurs, le plus souvent, il se contentait d'un silence en vous fixant bien droit dans les yeux. On comprenait : l'officialisation des médecines douces, le « label France » accordé à un « traitement du SIDA », ce n'était pas lui.

Succéder en mars 1983 à M. Jack Ralite — et à ses beaux discours — n'était déjà pas facile, mais avoir à mettre en œuvre une politique de santé novatrice sous la rigoureuse férule financière de M. Bérégovoy tenait, pour le maire de Rennes, de l'impossible exploit. Réformer d'accord, mais à condition que cela ne coûte rien. Ou si peu.

L'arrivée, en juillet 1984, de Mme Georgina Dufoix au ministère des affaires sociales, n'arrangea guère les choses : en plus des sacro-saints équilibres budgétaires, elle s'intéressait aux problèmes de santé. L'aboutissement de la principale réforme de la législature en la matière — la départementalisation hospitalière — fût ainsi porté au crédit de l'entreprenant ministre.

A M. Hervé, il ne resta plus que des « miettes », comme la légalisation du secteur psychiatrique (une réforme bien mince compte tenu des espoirs qu'avait suscités, sur ce sujet, l'arrivée au pouvoir de la gauche) ou encore la loi sur les urgences médicales. *In extremis*, il réussit à porter sur les fonts baptismaux la Fondation pour l'évaluation des pratiques et techniques médicales à laquelle il tenait tant, et qui, ajoutait-il, *« n'a rien à voir avec la Fondation sur les médecines douces... »*.

F.N.

M. Hubert Curien

Un artisan de la recherche européenne

Un technicien peut-il, aussi bien qu'un homme politique, tenir son rôle au sein du gouvernement pour mener une politique dont dépend l'avenir de la France ? La question pouvait se poser lorsque, en juillet 1984, M. Hubert Curien fut nommé ministre de la recherche et de la technologie. Un an et demi plus tard, on peut répondre par l'affirmative. D'autant que celui que l'on a qualifié de *« grand commis de la recherche »* a su trouver un ton très « politique » pour défendre son nouveau plan triennal pour la recherche devant l'Assemblée nationale, en juin 1985.

Cet ancien chercheur, professeur et gestionnaire de la recherche, a certes poursuivi, en tant que ministre, la tâche de ses prédécesseurs, MM. Jean-Pierre Chevènement et Laurent Fabius. Soutenu par ce dernier, devenu premier ministre, il a maintenu la recherche au rang des priorités nationales. Mais M. Curien a su imprimer sa marque personnelle. Sa bonne connaissance du milieu scientifique lui a en effet permis de réaliser quelques ajustements qui, bien que ponctuels, ont été appréciés par les laboratoires. Il a aussi continué et renforcé l'effort amorcé en faveur de la recherche industrielle.

Fort de l'estime qu'il a gagnée auprès de ses collègues étrangers lorsqu'il était président du Centre national d'études spatiales et de l'Agence spatiale européenne, le ministre de la recherche a d'autre part œuvré à la relance de l'Europe scientifique. Il a pris une part importante dans les discussions préparatoires au lancement du programme Eurêka et, à ce titre, il peut se targuer d'être un des créateurs de l'Europe naissante de la technologie. Et s'il n'a pas réussi à convaincre ses partenaires de la nécessité de construire l'avion spatial Hermès, il a toutefois largement contribué aux décisions européennes de développer le lanceur lourd Ariane-5 et Columbus (participation européenne à la station spatiale américaine).

E. G.

sortant

M. Michel Delebarre

Des TUC à la flexibilité

Lorsqu'il était devenu, il y a vingt mois, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, M. Michel Delebarre n'avait fait que céder à la raison d'Etat et non à une ambition personnelle inassouvie. En bon « mauroyiste » il avait également compris la nécessité d'être présent dans le gouvernement Fabius. Mais pour l'ancien directeur de cabinet de M. Mauroy, *« être ministre de 3 millions de chômeurs, ce n'était vraiment pas un cadeau »*. Officiellement, il n'y avait pas 3 millions de chômeurs, mais, à la fin juillet 1984, 2 342 800 demandeurs d'emploi en données corrigées des variations saisonnières. Ce n'était effectivement pas une sinécure...

A défaut d'attacher son nom à une grande réforme sociale – comme, avant lui, M. Jean Auroux, – M. Delebarre paraissait condamné à n'être que le ministre du chômage. Et sur ce point, il peut afficher un bilan très honorable...

Certes il n'a pas renversé complètement la tendance : c'est d'abord et avant tout sur le chômage que la gauche a échoué. Mais M. Delebarre est parvenu à stabiliser l'augmentation et même à diminuer le nombre de chômeurs entre le début et la fin de l'année 1985. Précaire et relatif « succès ». Pendant ses vingt mois de gestion, le nombre de chômeurs, en données corrigées des variations saisonnières (2 367 600 à la fin février 1986), n'a augmenté que de 24 800...

M. Delebarre a joué principalement trois cartes. Il a tout d'abord consacré ses efforts à l'insertion des jeunes. Sans chercher à faire des miracles, il a « inventé » les TUC (travaux d'utilité collective) pour les jeunes, dès la fin septembre 1984. A la fin février 1986, on comptait 190 000 « tucistes ».

Il a ensuite accordé la priorité à la formation professionnelle, s'efforçant, par exemple, de simplifier les procédures pour faire appliquer l'accord national de 1983 sur la formation alternée pour les jeunes. Voulant situer la formation professionnelle *« à l'écart des luttes partisanes »*, il a même « cohabité » avant la lettre avec M. Jean-Pierre Soisson, porté au printemps 1985 à la présidence du comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation continue. Mais il n'a pu mener à son terme la modernisation de l'appareil de formation...

M. Delebarre a enfin apporté sa pierre à la mise en œuvre de la flexibilité. Lorsque les négociations entre les partenaires sociaux avaient échoué en décembre 1984, il avait refusé d'intervenir : *« Si l'absence de conclusions entre les partenaires sociaux au terme d'une négociation,* avait-il répliqué au patronat, *devait automatiquement conduire le gouvernement à se substituer à cette négociation, le dialogue social dans notre pays n'aurait plus vite de signification. »* Il n'était pas pour autant resté inerte. On l'a vu, en avril 1985, assouplir les contrats à durée déterminée, puis, en mai, encourager la conclusion d'un accord national sur l'intérim. En juillet, faute, là encore, d'un accord entre partenaires sociaux, il faisait adopter un projet de loi sur les congés de conversion pour les salariés victimes d'un licenciement économique.

Enfin, en novembre 1985, malgré les réticences, au départ, de M. Fabius, puis l'opposition de FO et de la CGT (qui multiplia sans succès les journées d'action), il se lança dans un marathon qui devait durer trois mois pour faire aboutir son projet de loi sur l'aménagement du temps de travail, pour permettre des accords dérogatoires dans les branches... Le paradoxe est que la seule loi à laquelle M. Delebarre pourrait laisser son nom risque fort d'être inappliquée ou... rapidement remise en cause.

Désireux d' *« instaurer le changement social au quotidien »*, M. Delebarre a su se faire apprécier des partenaires sociaux, qui, CGT exceptée, ne tarissent pas d'éloges sur lui. Avant de se heurter à lui sur l'aménagement du temps de travail, M. Bergeron confiait : *« Michel Delebarre se révèle comme un très bon ministre du travail, un des meilleurs que j'ai pratiqué. »* Un hommage qui conserve toute sa valeur.

MICHEL NOBLECOURT.

Mme Huguette Bouchardeau

Une militante métamorphosée

En entrant au gouvernement, en mars 1983, Mme Huguette Bouchardeau sacrifiait à la fois ses attaches avec le PSU, son parti de toujours, et ses combats de prédilection pour la cause des femmes ou l'autogestion. L'environnement lorsqu'on est au gouvernement, c'est surtout une réglementation complexe et technique, qu'il s'agisse de pollution, de chasse, de pêche, d'occupation des sols, etc.

Dès son arrivée, Mme Bouchardeau, qui voulait se consacrer à la qualité de la vie – elle avait fait ajouter ce titre au nom de son secrétariat, – est jetée dans l'affaires des fûts introuvables de déchets de Seveso. Elle comprend alors que son département lui réservera plus de dossiers épineux que d'occasions d'enthousiasmer les militants avec des projets populaires.

L'ancienne militante est vite assaillie par toutes sortes de groupes de pression (industriels, élus locaux, chasseurs, etc...) beaucoup plus puissants que ses soutiens naturels (« écolos » et associations diverses). Elle est donc obligée de composer, au grand scandale de ses anciens camarades du PSU et des « écolos » les plus gauchistes. Mais cela lui vaudra le titre de ministre à part entière en 1984. Et elle réussit finalement à amadouer les chasseurs les plus virulents, les constructeurs d'automobiles – qu'elle autorise à polluer encore un peu, sous certaines conditions – et aussi les protecteurs de la nature qui lui décernent, en 1985, le titre de « bon ministre ».

Bien qu'elle ne puisse élever la voix contre beaucoup d'erreurs ou d'abus, – elle suit fidèlement la ligne Fabius de modernisation – elle reste d'un accès facile et d'un contact agréable, même auprès de ceux qui ne l'aiment pas.

R. C.

M. Haroun Tazieff

Les colères de « M. Catastrophes »

Avec M. Haroun Tazieff et son *« foutu caractère »*, comme il le répète lui-même à tout propos, on pouvait craindre des éclats dès son entrée au gouvernement, en 1984, comme secrétaire d'Etat délégué auprès du premier ministre, chargé de la prévention des risques naturels et technologiques majeurs. En juin 1981, son ami Alain Bombard, alors secrétaire d'Etat à l'environnement, avait dû partir au bout d'un mois après un éclat contre la chasse à courre...

Mais M. Tazieff avait eu deux ans pour se familiariser avec ses futures fonctions gouvernementales lorsqu'il n'était que commissaire aux risques majeurs. Il sut tenir sa langue, au moins à l'égard de ses collègues du gouvernement. Ses colères ne seront destinées qu'à des adversaires politiques, comme les maires de Théoule ou de Nice...

Notre volcanologue national ne pouvait pas se désintéresser du risque sismique, bien qu'il ne soit pas vraiment un risque majeur pour le pays. Il vient justement de faire dresser la carte des risques pour la France, après avoir précisé la notion de médecine de catastrophe. Or le maire d'une petite commune de la Drôme s'intéressait aussi aux feux de forêt, et il se désolait de voir que ses recommandations pour le débroussaillage restaient sans effet. *« Je suis là pour inciter, rien d'autre »*, constatait-il, désabusé. Mais il est prêt, *« si on ne trouve personne d'autre »*, à poursuivre l'œuvre entreprise, même sous un autre premier ministre.

R. C.

Mme Yvette Roudy

Une femme de tête

Une femme « entière et déterminée », « une socialiste sans faille et une féministe sans faiblesse », c'est ainsi que les amis de Mme Yvette Roudy décrivent le ministre des droits de la femme depuis 1981. On pourrait ajouter, pour compléter ce portrait, « d'une grande fidélité ». Fidèle à celles qui l'ont amenée au socialisme et au féminisme en la faisant entrer en 1968 au Mouvement démocratique féminin, Mmes Marie-Thérèse Eyquem et Colette Audry ; fidèle aussi à M. François Mitterrand.

Née dans une famille d'ouvriers, sténodactylo à seize ans, bachelière à vingt-huit ans, Mme Roudy, forte de son expérience personnelle, a toujours estimé qu'une bonne formation est la meilleure dot que l'on puisse donner à une fille. Aussi s'est-elle employée pendant ces cinq années à faciliter l'entrée des filles dans toutes les formations et à les encourager à être plus audacieuses dans le choix de leur métier. Certains lui ont reproché un féminisme excessif. D'autres, son caractère obstiné ; mais compte tenu des batailles qu'elle a dû mener contre ses pairs eux-mêmes, on peut se demander ce que seraient devenus un certain nombre de projets socialistes, comme le remboursement de l'IVG ou le recouvrement des pensions alimentaires impayées, sans cette opiniâtreté.

CH. CH.

M. Alain Calmat

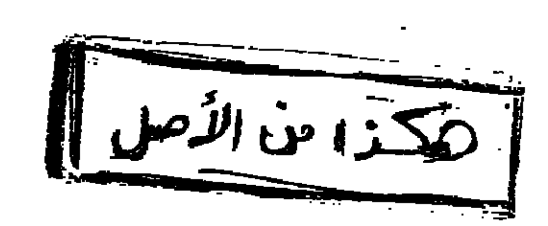
La tirelire du Loto sportif

Champion olympique (1964), champion du monde (1965) et trois fois champion d'Europe (1962 à 1964) de patinage artistique, puis le chef de clinique assistant à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien-chef de service au centre hospitalier intercommunal de Montfermeil (Seine-Saint-Denis) depuis 1977 et chef du collège hospitalier universitaire de La Pitié-Salpêtrière, M. Alain Calmat avait été appelé dans le gouvernement Fabius après le refus de M. Michel Hidalgo d'accepter le ministère des sports. Pas plus favorisé que ses prédécesseurs, le ministre des sports a vu la part de son budget décroître pour atteindre 0,2 % de celui de l'Etat.

En revanche, M. Alain Calmat a su convaincre le gouvernement de doter le mouvement sportif des ressources extrabudgétaires souvent réclamées depuis le début des années 70. Le conseil des ministres du 23 octobre 1984 a, en effet, décidé la création d'un Loto sportif, largement approuvée par l'opposition. Après une première formule multisports vouée à l'échec, le nouveau Loto sportif, principalement consacré au football, devrait rapporter entre 600 millions et 1 milliard de francs par an au Fonds national de développement du sport (FNDS), grâce au prélèvement de 30 % sur les enjeux.

Cette manne, qui représente en francs constants une augmentation de plus de 40 % des crédits du sport sur les cinq dernières années, a notamment permis au ministre d'améliorer les conditions de préparation olympique de mille cinq cents athlètes de haut niveau sous contrat et d'élargir les activités des CREPS, qui ont désormais pour missions la préparation olympique, le soutien des actions menées en faveur des jeunes, la formation des cadres et la participation aux activités de recherche sur le plan scientifique et médical.

G. A.



AU PARTI COMMUNISTE

Les « rénovateurs » confrontés à la fermeture du débat

Que va devenir le Parti communiste français ? Plus que jamais, cette question hante les réflexions de nombre de militants. Passés « *l'abattement* », disent les uns, et « *l'écœurement* », confient d'autres, qui ont suivi le choc historique du 16 mars — moins de 10 % aux législatives — et la première déclaration du bureau politique (*le Monde* du 18 mars), deux sentiments contradictoires semblent monter des profondeurs du parti.

L'un, frappé au coin du fatalisme, pourrait conduire, au mieux, à une gestion molle de cette marginalité électorale et, au pire, à une nouvelle hémorragie militante ; l'autre, marqué par une volonté de combat, pourrait provoquer, au mieux, une révision déchirante de « *la ligne* » et, au pire, un éclatement du parti.

En écartant les deux solutions extrêmes, la direction actuelle du PCF est confrontée à une alternative très simple : enfoncer encore plus le parti ou se donner les moyens de son redressement.

Un double message

L'avenir immédiat du PCF se jouera lundi 24 et mardi 25 mars, devant les cent quarante-deux membres du comité central réunis place du Colonel-Fabien à Paris. Invité mardi 18 mars du journal de TF 1, M. Pierre Juquin, membre de ce comité central, a affirmé : « *Chacun de nous sera devant ses responsabilités.* » Appelant une nouvelle fois de ses vœux « *une véritable révolution culturelle* », l'ancien porte-parole du PCF, écarté du bureau politique lors du XXV[e] congrès de février 1985, a envoyé un double message destiné à ses « camarades rénovateurs » et à la direction : « *Il ne faut pas quitter le navire mais changer de cap,* a-t-il dit, *il y va de la survie du Parti communiste.* »

Figure de proue des « rénovateurs » au comité central avec MM. Marcel Rigout et Félix Damette, il a mis en cause, dans un langage codé propre aux communistes, une partie de la direction du PCF en demandant « *qu'avons-nous fait de notre héritage ?* » et en affirmant qu'il se battra contre « *qui que ce soit* » tenté par une « *liquidation* » du PCF. Et se retournant vers la base, seule apte à lui donner une légitimité à l'intérieur du parti, il a lancé : « *Les communistes ont des droits, qu'ils parlent !* »

Conscient à la fois qu'il évolue sur le fil d'un rasoir et que les contours du rapport de forces ne sont pas clairement établis, M. Juquin lance une sorte d'appel à « *l'autosubversion* », comme le fit M. Henri Fiszbin, ancien responsable de la fédération du PCF de Paris, dans un livre (1) publié en 1984.

A l'évidence, c'est dans la situation de M. Fiszbin, élu député « communiste critique » le 16 mars, sur une liste du PS dans les Alpes-Maritimes, que la direction du PCF veut mettre M. Juquin. En refusant d'accorder une seule ligne à ses déclarations dans *l'Humanité* du 19 mars, en évitant tout débat dans les rangs du parti, en se contentant de dire que « *les socialistes ont ouvert la porte à la droite* » et en donnant au prochain comité central, qui aura pour rapporteur M. Paul Laurent, le thème évocateur « Dans la voie du XXV[e] congrès, rassembler, agir », la direction occulte d'emblée la contestation. Elle indique par avance à M. Juquin que, contrairement à ce qu'il estime, la convocation d'un congrès extraordinaire ne lui paraît pas « *une bonne solution* ». La bonne solution, c'est « *rassembler et agir* », comme l'indique également une déclaration du bureau confédéral de la CGT.

OLIVIER BIFFAUD.

(1) *Appel à l'autosubversion*, de M. Henri Fiszbin, aux éditions Robert Laffont (230 pages, 68 F).

M. Mauroy : préparer le projet de l'avenir

M. Pierre Mauroy a affirmé, lundi 17 mars à Lille : « *Le Parti socialiste dépasse son objectif en recueillant 32 % des suffrages (...) ; la droite (...) est aujourd'hui bien loin de ses ambitions (...) ; l'étroitesse de* [son] *score ne* [lui] *permet pas de remettre facilement en cause les acquis de la législature précédente (...). Le Parti socialiste (...) apparaît comme la première force politique du pays. Il lui revient de préparer les rendez-vous de l'avenir et le projet qui répondra, dans la solidarité, à la modernisation du pays (...) ; la perspective du Parti socialiste sera demain d'être autour de 40 %. Il va continuer à grimper et le paysage politique français en sera considérablement changé. (...) Le Parti communiste doit mesurer les conséquences de ses choix : la gauche française a montré qu'elle voulait construire la société nouvelle et s'est éloignée de ceux qui s'enfermaient dans une opposition stérile.* »

A propos de l'attitude des socialistes dans l'opposition, l'ancien premier ministre a affirmé : « *Nous devrons nous conduire en responsables soucieux de se tenir fermement dans l'opposition, mais aussi soucieux de toujours faire des propositions susceptibles d'être traduites en actes si nous étions au gouvernement.* »

M. Chevènement : se tenir prêt à des échéances rapprochées

Interrogé, mercredi 19 mars, sur *Europe 1*, M. Jean-Pierre Chevènement a notamment affirmé : « *S'agissant de la politique étrangère de la France, où le président de la République a des pouvoirs essentiels (...) on ne peut pas imaginer qu'il y ait des désaccords de fond* [entre le président et le ministre des relations extérieures], *ce n'est pas possible, pour la conduite de la politique de la France. Si nous prenons un sujet comme l'initiative de défense stratégique, il est bien clair que sur ce point décisif il faut qu'il y ait eu au préalable une discussion de fond.* »

A propos de sa propre succession au ministère de l'éducation nationale, M. Chevènement a indiqué qu'il souhaite que son successeur « *puisse continuer l'œuvre entreprise parce que le temps de l'éducation est un temps long (...) Il faut aimer l'école publique pour réussir à l'éducation nationale* ».

Interrogé sur le PS, il a rappelé avoir souhaité que le PS se mette sur « *l'orbite des 40 %* » du corps électoral, pour estimer : « *C'est en train de se faire* ». « *Le PS,* a-t-il ajouté, *reste un parti de gouvernement dans l'opposition (...). Il reste une force d'alternance (...). Nous devons nous tenir prêts à des échéances rapprochées.* » M. Chevènement a rappelé qu'il est favorable à un raccourcissement du mandat présidentiel à cinq ans, car « *la règle normale de l'alternance dans une démocratie, c'est quatre ou cinq ans* », l'élection présidentielle restant « *l'élection directrice* ».

Au sujet du choix entre les « présidentiables » du PS, M. Chevènement a déclaré : « *Le président de la République* [en exercice] *reste pour les socialistes la référence principale* ». Quant au PS, il choisira son candidat « *selon ses règles* », et « *seul celui qui sera choisi selon les règles pourra être soutenu par le Parti socialiste, dans l'hypothèse, bien entendu, où François Mitterrand ne serait pas le candidat.* »

La CGT : les « choix du pouvoir ne pouvaient conduire qu'à l'échec

Dans une déclaration publiée le 18 mars, le bureau confédéral de la CGT estime que « *le changement de majorité à l'Assemblée nationale entraîne une situation dont la CGT mesure pleinement la gravité et les conséquences. Il n'était pas fatal que les espérances levées voici cinq ans soient ainsi gâchées. En refusant les choix décisifs contre le capital, en adoptant l'austérité pour les salariés et ses conséquences dans tous les domaines, ceux qui détenaient le pouvoir ne pouvaient conduire qu'à l'échec* ».

Pour la CGT, « *cette expérience vécue doit servir car il faudra bien que le monde du travail se rassemble et pèse énergiquement pour se défendre et faire prévaloir des orientations qui, seules, permettront de combattre la crise et de faire reculer le chômage. La CGT accomplira son rôle d'organisation syndicale, dont la mission est la défense des intérêts des salariés en toute circonstance, face au patronat et quel que soit le gouvernement en place* ».

Evoquant les « *capacités de mobilisation* » des salariés pour « *mettre en échec* » le patronat et « *les forces réactionnaires* », le bureau confédéral conclut : « *Dès maintenant, en fonction de chaque problème, de chaque situation, la CGT, ses organisations, ses militants tiendront avec fermeté, avec esprit d'initiative, avec combativité tous les terrains de la lutte syndicale. Ils s'emploieront à rassembler la masse des travailleurs dans le combat vital pour la défense de leurs intérêts immédiats, sans relâcher l'action pour la réalisation de leurs aspirations à une vie et une société nouvelles.* »

● « *M. Bornard (CFTC) opposé à un démantèlement de la réglementation sociale.* — Intervenant le 18 mars sur TF 1, M. Jean Bornard, président de la CFTC, a souhaité que le futur gouvernement « *soit mis en place rapidement* » et « *ne s'engage pas sur des mesures précipitées* », une concertation devant être organisée. « *Ce n'est pas en démantelant la réglementation sociale,* a-t-il souligné, *qu'on développera l'emploi* ». Dès le 16 mars au soir, la CFTC avait analysé « *la faible marge qui sépare les forces en présence, d'une part, comme l'expression du mécontentement d'une bonne partie de l'opinion devant un gouvernement qui n'a pas su maîtriser le chômage, d'autre part, comme une inquiétude devant les solutions proposées par l'opposition d'hier (...). La CFTC en appelle à tous les salariés pour renforcer un syndicalisme moderne, vigoureux et responsable, seul capable d'assurer la défense des hommes dans la grande mutation technologique présente.* ».

LES STATISTIQUES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Législatives

Le ministère de l'intérieur a publié mardi 18 mars les résultats définitifs des élections législatives. Ces résultats ne concernaient que 575 sièges, le député de Wallis et Futuna et celui de Saint-Pierre-et-Miquelon devant être élus le 23 mars.

LISTES	VOIX	%	ÉLUS
EXTRÊME GAUCHE	427 753	1,53	
PC	2 740 972	9,78	35
PS	8 702 137	31,04	206
UNION DE LA GAUCHE	56 044	0,20	2
MRG	107 754	0,38	2
DIVERS GAUCHE	287 177	1,03	5
ÉCOLOGISTES	340 138	1,21	
RÉGIONALISTES	28 045	0,10	
RPR	3 142 373	11,21	76
UDF	2 330 072	8,31	53
UNION UDF-RPR	6 017 207	21,46	147
DIVERS DROITE	1 094 336	3,90	14
FRONT NATIONAL	2 705 336	9,65	35
EXTRÊME DROITE	57 334	0,20	

Régionales

LISTES	VOIX	%	ÉLUS
EXTRÊME GAUCHE	315 446	1,13	
PC	2 873 234	10,35	178
PS	8 095 315	29,13	552
UNION DE LA GAUCHE	50 372	0,18	21
MRG	162 947	0,58	17
DIVERS GAUCHE	430 142	1,54	42
ÉCOLOGISTES	667 581	2,40	4
RÉGIONALISTES	88 434	0,31	6
RPR	2 803 929	10,09	182
UDF	2 451 432	8,82	157
LISTES D'UNION UDF-RPR	5 672 449	20,41	451
DIVERS DROITE	1 495 166	5,38	93
FRONT NATIONAL	2 658 500	9,56	137
AUTRES EXTRÊME DROITE	24 154	0,08	

OUTRE-MER

« Triangulaire » à Saint-Pierre-et-Miquelon

Correspondance

Saint-Pierre. — Les urnes ont fait mentir le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, qui affirmait, il y a quelques semaines, avant les législatives, que le député sortant de Saint-Pierre-et-Miquelon, M. Albert Pen (apparenté PS), serait réélu dès le premier tour du scrutin uninominal majoritaire resté en vigueur dans l'archipel, comme à Mayotte et à Wallis-et-Futuna. Le maire de Saint-Pierre a certes frôlé la victoire en recueillant 1 526 voix sur 3 139 suffrages exprimés (48,61 %), mais il devra attendre le second tour pour être sûr de sa réélection. Et il continuera d'avoir de la concurrence, puisque sont également présents, le dimanche 23 mars, M. Gérard Grignon (619 voix, 19,71 %), candidat local du mouvement Archipel demain (indépendant, mais situé à gauche), et M. Victor Reux, candidat local du Renouveau démocratique (612 voix, 19,49 % des suffrages), soutenu par le RPR. Tous deux se maintiennent dans la compétition.

En revanche, le candidat du MRG, M. Serge Derible (162 voix, 5,15 %), doit s'effacer. Déçu par son score, son suppléant, le président du MRG local, M. Yannick Cambrai, a envoyé sa démission du parti à M. François Doubin, président du MRG.

Au second tour, il y a donc une triangulaire, alors que MM. Grignon et Reux avaient envisagé initialement de se désister réciproquement en faveur de celui qui serait le mieux placé pour affronter M. Pen. Le candidat métropolitain de l'UDF, M. Jean-Jacques Blanco-Carlotti, lui aussi déçu par son score, a appelé ses électeurs à reporter leurs voix, le 23 mars, sur M. Grignon, bien qu'il ne partage pas les opinions politiques de celui-ci. Cette prise de position est d'autant plus étonnante que M. Blanco-Carlotti appartient à la nouvelle majorité nationale et que cette logique devrait en principe le conduire à se désister en faveur du candidat du RPR, M. Reux.

Rectificatifs et précisions

● AUBE. — A la suite d'une erreur technique, notre commentaire sur les résultats du scrutin dans l'Aube a disparu dans certaines de nos éditions du 18 mars. Le revoici :

« *Les résultats sont ceux qui étaient attendus : le statu quo a prévalu, et les trois sortants sont réélus. M. Robert Galley n'a donc pas réussi, comme il l'espérait, à arracher le troisième siège du département à la gauche. L'union de l'opposition ne gagne d'ailleurs que 1,25 % par rapport à la liste d'union du premier tour de 1981. Bien que réalisant un score inférieur à sa moyenne nationale, dans un département où l'opposition domine traditionnellement, le PS fait mieux en 1986 que le candidat Mitterrand au premier tour de l'élection présidentielle de 1981. Le PCF et le FN sont sur la même ligne, juste au-dessous de 10 %. Le PC retrouve exactement son score des élections européennes. Le FN recule de 0,44 %. Tous deux espéraient mieux : le PC, notamment, n'excluait pas de « passer » un député. La déception est donc, pour lui, particulièrement forte.* »

● BOUCHES-DU-RHONE. — Les résultats globaux du scrutin législatif dans le département des Bouches-du-Rhône ayant été omis dans nos éditions du 18 mars, nous le publions ci-dessous :

Ins., 1 078 745 ; abst., 23,76 % ; suff. ex., 800 921. PS-MRG (M. Defferre, min., m. de Marseille), 207 073 (25,85 %), 5 élus ; FN (M. Arrighi, d.d.), 180 486 (22,53 %), 4 élus ; UDF (M. Gaudin, UDF-PR), 173 337 (21,64 %), 4 élus ; PC (M. Hermier), 115 846 (14,46 %), 2 élus ; RPR (M. Toga), 75 897 (9,47 %), 1 élu ; div. opp. (M. Génoyer), 25 733 (3,21 %) ; Verts (M. Botella), 12 725 (1,58 %) ; LO (M. CLorec), 4 023 (0,50 %) ; MPPT (M. Peruffo), 1 981 (0,24 %) ; LCR (M. Jean), 1 527 (0,19 %) ; POE (M. Namane), 1 371 (0,17 %) ; PH (M. Ribet), 922 (0,11 %).

● NORD-PAS-DE-CALAIS. — Le nombre des élus communistes au conseil régional est de 19 et non de 12 comme il était écrit par erreur dans nos éditions datées 19 mars.

● PAYS DE LA LOIRE. — Le nouveau conseil régional ne compte pas 30 élus socialistes mais 28 et 2 élus radicaux de gauche.

● PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR. — C'est par erreur que nous avons écrit que le Front national aura 19 élus au conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. La formation de M. Jean-Marie Le Pen aura, en fait, 25 élus.

● CARTE ÉLECTORALE. — Deux erreurs se sont glissées dans le commentaire de la carte illustrant le résultat des élections régionales, publié dans *le Monde* daté 19 mars sous le titre « Les socialistes devraient perdre la moitié de leurs régions ». En Corse, l'association avec le Front national, au demeurant déjà acquise dans l'assemblée sortante, ne suffit pas au RPR et à l'UDF pour obtenir la majorité absolue (la droite classique dispose de 28 sièges et le Front national de 2 sur un total de 61, alors que la gauche en a 25) ; ce sont les indépendantistes qui, avec 6 places, détiennent la clef de la majorité. Dans la Sarthe, le PC n'a pas gagné 7 points entre les législatives et les régionales mais 4,23.

LÉGISLATIVES

Nous poursuivons la publication des nouveaux députés élus le 16 mars 1986.

(Lire le Monde du 19 mars.)

B

FRANÇOIS BAYROU
UDF-CDS (PYR.-ORIENTALES)

Né le 25 mai 1951 à Bordères, M. François Bayrou est agrégé de lettres classiques. Il adhère, en 1974, au Centre démocrate et prend en charge la section de Pau. Aux législatives de 1978, il subit son premier baptême du feu face à André Labarrère. Un an plus tard, il entre au cabinet de M. Pierre Méhaignerie, alors ministre de l'agriculture, et devient en 1980 secrétaire national du CDS. Il s'occupe de l'hebdomadaire du parti, Démocratie moderne, *où, avec le titre de rédacteur en chef, il signe les éditoriaux. En 1983, il obtient son premier mandat de conseiller général et est élu au conseil régional, dont il est le benjamin. Il abandonne l'enseignement en septembre 1984 pour ajouter à ses tâches celle de conseiller auprès du président de l'Assemblée des communautés européennes, M. Pierre Pflimlin. Avec le sénateur du Lot-et-Garonne, M. Jean François-Poncet, il a fondé l'Union pour le développement de l'Aquitaine (UDA), qui regroupe plus de six cents élus aquitains.*

D

MICHEL DELEBARRE
PS (NORD)

Né le 27 avril 1946 à Bailleul, diplômé d'études supérieures de géographie, M. Delebarre a dirigé le cabinet de M. Pierre Mauroy lorsque celui-ci était président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais. Il a été ensuite secrétaire général de la ville de Lille, avant de suivre M. Mauroy à l'Hôtel Matignon. Depuis 1984, il est ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

PIERRE DELMAR
RPR (ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE)

Né le 13 décembre 1938 à Roubaix (Nord), M. Pierre Delmar est pharmacien. Gaulliste depuis 1958, il adhère à l'UNR en 1967 et la quitte en 1969. Il a rejoint le RPR en avril 1983. Il a été conseiller municipal, puis adjoint au maire de Manosque, de 1971 à 1976. Il est maire de Forcalquier depuis les élections municipales de mars 1983 et conseiller général de ce canton depuis le 17 avril de la même année. Elu à la faveur d'une élection partielle consécutive au décès de Claude Delorme, PS, il a gardé son siège au conseil général lors du renouvellement cantonal de mars 1985.

PATRICK DEVEDJIAN
RPR (HAUTS-DE-SEINE)

Né le 26 août 1944 à Fontainebleau, M. Patrick Devedjian est licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques. Inscrit au barreau de Paris en décembre 1970, il est l'avocat du RPR et de M. Jacques Chirac ; il défend aussi différents militants de la cause arménienne. Adhérent à l'UDR en 1969, après le départ du général de Gaulle, il est membre du comité central du RPR. Proche de M. Pasqua, il s'installe à Antony et y remporte les élections municipales en mars 1983 en battant le maire communiste sortant.

CLAUDE DHINNIN
RPR (NORD)

Né le 11 septembre 1934 à Lille, M. Dhinnin, agent d'assurances, a été député de 1973 à 1981. Il est maire de La Madeleine et conseiller général.

JEAN DIEBOLD
EX-RPR (HAUTE-GARONNE)

Né le 22 avril 1939 à Rennes. Ingénieur à la SNIAS depuis 1965. Il crée en 1974, avec M. Philippe de Chartres, les Actions ouvrières professionnelles (AOP) du RPR. Devenu membre du comité central du RPR et président de sa fédération de la Haute-Garonne, M. Diebold est exclu en novembre 1985 du mouvement de M. Jacques Chirac. Conseiller général de Toulouse (il a battu en 1985 M. Alex Raymond, alors président du conseil régional de Midi-Pyrénées), M. Diebold est maire adjoint de Toulouse depuis 1983.

WILLY DIMÉGLIO
UDF-PR (HÉRAULT)

Né le 3 mai 1934 à Philippeville (Algérie), docteur ès sciences économiques et licencié en droit, secrétaire général du district de Montpellier depuis 1965, M. Willy Diméglio est élu conseiller général du canton Montpellier-IV en mars 1976, réélu en mars 1982 et, en mars 1983, élu conseiller municipal (dans la minorité) de cette ville. Il est président départemental de l'UDF et du Parti républicain.

GABRIEL DOMENECH
FN (BOUCHES-DU-RHONE)

Né le 4 septembre 1920 à Reynes (Pyrénées-Orientales), M. Domenech a accompli toute sa carrière de journaliste professionnel au quotidien marseillais le Méridional, *où il est entré en 1945 et dont il a été le rédacteur en chef de 1971 à la fin de 1985. Député (indépendant) de la 1re circonscription des Basses-Alpes (Forcalquier-Castellane) de 1958 à 1962, il a raconté son expérience de parlementaire dans un livre paru en 1973 sous le titre* Comment devenir député. *Il a été, également, conseiller général du canton de Peyruis (Basses-Alpes) de 1958 à 1964 et a poursuivi son activité politique, de 1965 à 1970, au Centre démocrate avant de glisser vers l'extrême droite. Il est l'auteur de plusieurs autres ouvrages dont un sur l'affaire Dominici publié en 1956.*

G

BRUNO GOLLNISCH
FN (RHONE)

M. Bruno Gollnisch, qui est né le 28 janvier 1950 à Neuilly-sur-Seine, est professeur de japonais à l'université de Lyon-III. Il ne détenait jusqu'alors aucun mandat électif.

MICHEL GONELLE
RPR (LOT-ET-GARONNE)

Né le 21 janvier 1948, M. Michel Gonelle est avocat et adjoint au maire d'Agen depuis mars 1983. Candidat à la députation en 1978 et 1981, Michel M. Gonelle avait dû s'incliner, au second tour de ces scrutins, devant M. Christian Laurissergues, PS.

JEAN GOUGY
RPR (PYRÉNÉES-ATLANTIQUES)

Né le 11 décembre 1939, M. Jean Gougy est entré très jeune en politique, puisque, dès 1958, il a milité à l'UNR avant de prendre en 1969 des responsabilités (de délégué régional) à l'Union des jeunes pour le progrès. Cadre administratif à la compagnie Elf-Aquitaine, il est, depuis 1978, secrétaire départemental du RPR, conseiller municipal de Pau (depuis 1983), conseil général de Pau-Ouest (depuis 1985) et vice-président du conseil général. Candidat aux législatives de 1978 et de 1981, sa grande fierté aura été d'avoir pu inquiéter le maire de Pau, M. Labarrère, qui, en 1978, ne le distancera au deuxième tour que de 83 voix.

MAXIME GREMETZ
PC (SOMME)

Né le 3 décembre 1940 à Canchy (Somme), métallurgiste, M. Maxime Gremetz entre au PCF en 1958. Premier secrétaire de la fédération de la Somme en 1966, il entre au comité central. Elu au bureau politique du PCF au vingt-deuxième congrès (février 1976), il entre au secrétariat du comité central au vingt-troisième congrès, en mai 1979, et est chargé de la section de politique extérieure. En mars 1978, il est élu député de la Somme (première circonscription) à la place du député communiste sortant, M. René Lamps, maire d'Amiens. En juin 1981, M. Gremetz est devancé, au premier tour des élections législatives, par le candidat socialiste, en faveur duquel il se désiste.

ALAIN GRIOTTERAY
UDF-PR (VAL-DE-MARNE)

Né le 15 octobre 1922 à Paris, M. Alain Griotteray est depuis 1981 directeur délégué du Figaro Magazine *dont il est éditorialiste depuis 1978. Administrateur de différentes sociétés, M. Alain Griotteray a commencé sa carrière politique comme chargé de mission au cabinet de Pierre-Henri Teitgen puis René Meyer, ministres de la défense (1947-1948). Chargé de mission au cabinet du ministre chargé des relations avec les Etats associés, Jean Letourneau (1953-1954), attaché au cabinet du général, commandant supérieur des troupes françaises au Maroc (1956-1957), il siège au conseil municipal de Paris dont il est le rapporteur du budget de 1959 à 1965. Député de la 4e circonscription du Val-de-Marne de 1967 à 1973, maire de Charenton-le-Pont depuis 1973, il fait partie des fondateurs de la Fédération nationale des républicains et indépendants, et préside depuis 1982 l'Union des républicains d'Ile-de-France.*

N

HENRI NALLET
PS (YONNE)

Né le 6 janvier 1939 à Bergerac (Dordogne), Henri Nallet, diplômé d'études supérieures de droit public et de sciences politiques et diplômé de l'Institut d'études politiques de Bordeaux, est secrétaire général de la Jeunesse étudiante catholique (JEC) de 1963 à 1964 avant, l'année suivante, d'être animateur à l'Institut de formation des cadres paysans. Chargé de mission à la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles de 1966 à 1970, date à laquelle il devient maître de recherches au département d'économie et de sociologie rurales à l'Institut national de recherche agronomique (INRA), Henri Nallet était depuis 1981 conseiller technique chargé de l'agriculture au secrétariat général de la présidence de la République quand il a succédé à Michel Rocard, démissionnaire, au ministère de l'agriculture, le 4 avril 1985.

MAURICE NÉNOU-PWATAHO
APP. RPR (NOUVELLE-CALÉDONIE)

Né le 25 février 1939 à Napoémien, près de Poindimié, enseignant de formation, M. Maurice Nénou-Pwataho est un militant gaulliste de toujours. Contrairement à la majorité des Mélanésiens entrés en politique, il n'a jamais adhéré à l'Union calédonienne (UC). On le retrouve au long des années 60 et 70 au sein des formations locales se réclamant du gaullisme (Union démocratique). En 1978, il rallie le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) à sa création. Le nouveau député n'est pas pour autant un orthodoxe du camp anti-indépendantiste. Il participe en tant qu'attaché du conseiller de gouvernement chargé de la santé, M. Henri Wetta (également RPCR), à l'expérience du gouvernement Tjibaou de 1982 à 1984. Aux municipales de mars 1983, il devient deuxième adjoint du maire LKS (Libération kanake socialiste) de Poindimié. Le RPCR ne lui tient apparemment pas trop rigueur de son indépendance puisqu'il est sollicité pour faire partie de la liste du mouvement aux élections territoriales du 18 novembre 1984 ; il siégera dix mois au sein de l'assemblée territoriale en pleine crise calédonienne. A la tribune du Palais-Bourbon, Maurice Nénou-Pwataho n'aura probablement pas la même fermeté de langage que l'autre parlementaire mélanésien Dick Ukeiwé : quand il parle du FLNKS, il ne dit pas «terroristes», mais «nos amis d'en face».

O

OLIVIER D'ORMESSON
FN (VAL-DE-MARNE)

Né le 5 août 1918 à Biarritz, M. Olivier d'Ormesson est le fils de Wladimir d'Ormesson. Diplômé de l'ESSEC, il est exploitant agricole et fut journaliste de 1950 à 1976, notamment au Figaro. *Conseiller municipal d'Ormesson-sur-Marne dès 1945, il en est depuis 1947 le maire. Conseiller général de son canton de 1955 à 1968, il siège à nouveau à l'assemblée départementale depuis février 1978. Elu député (CNIP) de Seine-et-Oise en 1958, il est battu en 1962 par un gaulliste, M. Jean-Marie Poirier. Il figure en deuxième position derrière M. Alain Poher sur la liste centriste aux sénatoriales de 1968. Il rejoint la majorité lors de l'élection présidentielle de 1974 ; en juillet 1979, il est élu à l'Assemblée des Communautés européennes sur la liste de Mme Veil. En 1984, il ne figure pas sur la liste européenne du RPR et de l'UDF, mais sur celle de M. Le Pen ; il est réélu au Parlement de Strasbourg. Ayant quitté le CNIP, où il militait depuis toujours, il n'adhère au Front national qu'en 1985, quand M. Le Pen lui demande de présider la commission des affaires internationales de ce parti.*

JACQUES OUDOT
RPR (SEINE-SAINT-DENIS)

Né le 15 juin 1934 aux Lilas (Seine-Saint-Denis), M. Jacques Oudot est fondé de pouvoir dans une charge d'agents de change. Adhérent au mouvement gaulliste dès 1951, il est membre du comité central du RPR depuis 1980. Elu conseiller municipal de sa commune natale depuis 1959, il en est adjoint au maire depuis mars 1983. Il est candidat malheureux lors des législatives de 1981, mais en mars 1985 il est élu conseiller général dans le canton de Pantin-Ouest en battant le maire communiste de Pantin.

P

ARTHUR PAETCH
UDF-PR (VAR)

Né le 18 mai 1930, à Vienne (Autriche), M. Arthur Paetch, docteur en médecine depuis 1958, directeur d'enseignement à la faculté de médecine de Marseille depuis 1975, a été député de la 4e circonscription du Var de 1978 à 1981. Il est vice-président du conseil général du Var et, depuis 1983, maire de Bandol.

ROBERT PANDRAUD
RPR (SEINE-SAINT-DENIS)

Né le 16 octobre 1928 au Puy (Haute-Loire), M. Robert Pandraud est ancien élève de l'ENA. Administrateur civil au ministère de l'intérieur, il occupe d'abord différents postes dans les préfectures des Hautes-Alpes, du Gers, de Meurthe-et-Moselle, des Hauts-de-Seine. En 1970, il devient directeur central de la sécurité publique et en 1973 directeur du personnel et du matériel de la police. Directeur adjoint du cabinet de M. Jacques Chirac, lorsque celui-ci était ministre de l'intérieur, de mars à mai 1974, il occupe le même poste auprès de M. Michel Poniatowski jusqu'en septembre 1975. Il est alors nommé directeur général de la police nationale et en 1978 directeur général de l'administration au ministère de l'intérieur. Devenu inspecteur général de l'administration en 1981, il rejoint M. Chirac à l'Hôtel de Ville de Paris, où il est en 1982 secrétaire général adjoint et, à partir de mars 1983, directeur de cabinet du maire.

CHRISTIANE PAPON
RPR (VAL-DE-MARNE)

Née le 3 septembre 1924 à Vienne (Autriche), Mme Christiane Papon est diplômée de l'Institut d'études politiques et d'études supérieures de droit. Effectuant sa carrière dans les fédérations professionnelles, elle a été jusqu'en 1983 directrice des services généraux de la Fédération des industries électriques, électroniques et informatiques. Militante au RPF, elle a repris une carte à l'UDR dans les années 70 ; elle est membre du comité central du RPR depuis 1976. Mais c'est surtout à l'association Femme avenir qu'elle consacre son activité. Elle en est la présidente depuis 1975. Mme Papon est aussi vice-présidente de Carrefour du gaullisme. Conseillère municipale de Neuilly (Hauts-de-Seine) depuis 1977, elle a été candidate, non élue, aux élections européennes en 1979 sur la liste de M. Chirac et, en 1984, sur celle de Mme Veil.

MONIQUE PAPON
UDF-CDS (LOIRE-ATLANTIQUE)

Mme Monique Papon est née en 1934 à Gentilly. Jusqu'en 1980, elle était professeur de lettres dans une institution privée. Elle est conseiller général du premier canton de Nantes depuis 1979 et conseiller municipal de cette ville depuis mars 1983. Elle est présidente de l'organisation des personnes âgées et du centre communal d'action sociale.

RÉGIS PARENT
RPR (DROME)

Agé de soixante-deux ans, M. Régis Parent est médecin. Il a abandonné son cabinet d'ORL il y a un an pour se consacrer entièrement à la vie publique. Président de la fédération du RPR de la Drôme, M. Régis Parent est conseiller général du canton de Valence depuis 1982 et conseiller municipal de cette ville depuis 1983.

PIERRE PASCALLON
RPR (PUY-DE-DOME)

Professeur agrégé à la faculté des sciences économiques de Clermont-Ferrand, M. Pierre Pascallon, qui est âgé de quarante-cinq ans, a adhéré à l'Union des jeunes pour le progrès (UJP) en 1971 avant d'entrer à l'UDR, puis au RPR. Candidat malheureux aux élections législatives de 1978, puis de 1981, et aux cantonales de 1985, il est conseiller municipal d'Issoire et membre du comité central du RPR. Il copréside le Club 89 du Puy-de-Dôme.

PIERRE PASQUINI
RPR (HAUTE-CORSE)

M. Pierre Pasquini est né le 16 février 1921 à Sétif (Algérie). Dès 1940, il s'engage dans les FFL. En 1946, le jeune avocat s'inscrit au barreau de Nice. Il y poursuit encore une longue carrière de pénaliste. La même année, il devient conseiller municipal RPR puis, en 1958, adjoint au maire (Jean Médecin) jusqu'en 1967. Toujours en 1958, il est élu député UNR de la première circonscription des Alpes-Maritimes. Il devient vice-président de l'Assemblée nationale de 1962 à 1966, un poste qu'il retrouvera entre 1979 et 1980 après son élection surprise de député RPR dans la seconde circonscription de la Haute-Corse en mars 1978 contre M. Giacobbi (MRG). En 1971, ce pied-noir tiraillé entre sa fidélité au général de Gaulle et son attachement à l'Algérie française avait retrouvé la terre de ses ancêtres et emporté sans coup férir la mairie de L'Ile-Rousse. Elu à l'assemblée de Corse en 1982, réélu en août 1984, il devient deuxième vice-président.

DOMINIQUE PERBEN
RPR (SAONE-ET-LOIRE)

Né le 11 août 1945 à Lyon, diplômé en sciences politiques et licencié en sciences économiques, ancien élève de l'ENA, M. Dominique Perben, sous-préfet, a été directeur du cabinet du préfet de Maine-et-Loire de 1972 à 1975, puis secrétaire général du Territoire de Belfort (1975-1976), chargé de mission à la DATAR, chef de cabinet de Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications (1977-1980), conseiller technique de M. Pierre Ribes, secrétaire d'Etat aux PTT, administrateur à la direction de la sécurité civile au ministère de l'intérieur (1981), chargé de mission auprès du conseil régional de Rhône-Alpes. Elu maire de Chalon-sur-Saône en mars 1983, il est conseiller général depuis mars 1985 et préside la commission des finances de l'assemblée départementale.

RONALD PERDOMO
FN (BOUCHES-DU-RHONE)

Né le 31 mai 1941 à Marseille et avocat dans cette ville depuis 1966, M. Perdomo est l'un des fondateurs de la Fédération nationale des étudiants de France. Il a notamment milité dans les rangs de l'Alliance républicaine pour les libertés et le progrès (ARLP) de M. Tixier-Vignancourt, avant de créer, en 1969, le Cercle des convergences françaises, en liaison avec le Mouvement pour la justice et les libertés, présidé par M. Georges Bidault. Membre du Front national depuis 1972, il s'était présenté sous l'étiquette de ce parti aux élections législatives de 1981, dans la circonscription de M. Gaston Defferre, maire de Marseille, puis aux européennes de 1984 et, enfin, aux cantonales de 1985 à La Ciotat. Il est, depuis 1984, secrétaire national de la commission des institutions du FN.

J.-P. DE PERETTI DELLA ROCCA
UDF (BOUCHES-DU-RHONE)

Né le 26 juin 1930 à Lausanne (Suisse), M. de Peretti della Rocca se présente comme l'un des descendants du premier empereur de Corse, Ugo Sinucello de Peretti. Après avoir obtenu un diplôme de docteur en médecine à la faculté de Lyon en 1956, il a été reçu l'année suivante comme médecin-lieutenant à l'Ecole d'application du service de santé de l'armée de l'air, avant de s'engager comme officier parachutiste en Algérie. Sa participation au putsch d'Alger, en 1961, lui a valu d'être radié de l'armée française. Condamné, en août 1962, à un an de prison pour avoir donné des soins à des blessés de l'OAS, il a eu ensuite la satisfaction d'être décoré de la légion d'honneur « à titre exceptionnel » sous le septennat de Georges Pompidou. Adhérent direct de l'UDF depuis 1979, il a été élu conseiller municipal d'Aix-en-Provence en 1978, puis maire de cette ville en 1983. Il est également conseiller général du canton d'Aix-en-Provence-Nord-Est depuis 1982.

JACQUES PEYRAT
FN (ALPES-MARITIMES)

Né le 11 octobre 1931 à Belfort (Territoire de Belfort), avocat inscrit au barreau de Nice (Alpes-Maritimes), M. Peyrat est ancien officier parachutiste. Il a participé aux campagnes d'Indochine et d'Algérie. Inscrit en 1950 au RPF (gaulliste), il est devenu membre du CNIP en 1961, avant de rejoindre le FN à sa création, en 1972. Il a été conseiller municipal de Nice de 1971 à 1977.

MICHEL PEYRET
PC (GIRONDE)

Né le 20 juin 1938 à Bègles (Gironde), instituteur, M. Michel Peyret a adhéré à la Jeunesse communiste en 1953, puis au PCF. En mars 1977, il est élu conseiller municipal de Mérignac, en mars 1983, conseiller municipal (dans la minorité) de Bordeaux. Il est membre du secrétariat fédéral du PCF en Gironde.

ALBERT PEYRON
FN (ALPES-MARITIMES)

Né le 8 août 1943 à Alger, M. Albert Peyron a fait des études de chirurgien-dentiste et a ouvert un cabinet au Cannet (Alpes-Maritimes) en 1968. Docteur en chirurgie dentaire depuis 1970, M. Peyron a été membre des comités Tixier-Vignancourt en 1965, est passé à Ordre nouveau, puis a participé à la création, en 1972, du Front national. Candidat malheureux aux élections législatives de 1973, 1978, 1981 et aux élections cantonales de 1985, M. Peyron est secrétaire départemental du FN depuis 1982 et membre du comité central de ce mouvement depuis fin 1985.

MICHEL PEZET
PS (BOUCHES-DU-RHONE)

Né le 9 avril 1942 à Marseille, à deux pas de la cathédrale de la Major, M. Pezet est élu député en même temps qu'il perd la présidence du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, où il avait succédé à M. Gaston Defferre en septembre 1981. Inscrit au barreau des avocats de Marseille depuis 1964, il a commencé à militer aux Jeunesses socialistes à l'âge de dix-huit ans. Membre du comité directeur national de la SFIO en 1968, puis du PS en 1971, il a accédé au poste de premier secrétaire de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône en novembre 1979. Il a été nommé la même année et est resté depuis, sans interruption, membre (mitterrandiste) du secrétariat national du PS, délégué à l'urbanisme et au cadre de vie, puis à la communication. M. Pezet, qui avait essuyé trois échecs successifs aux élections législatives de 1973, 1978 et 1981, est adjoint au maire de Marseille depuis 1983 après avoir exercé un premier mandat de conseiller municipal de 1977 à 1983.

YANNE PIAT
FN (VAR)

Née le 12 juin 1949 à Saigon, Mme Yanne Piat a été responsable de la section du FN de Hyères-Toulon de 1977 à 1983, puis secrétaire départementale du FN dans les Landes, avant de devenir, à l'automne 1985, secrétaire départementale de la fédération du Var du FN. Elle est membre du comité central et du bureau politique de ce mouvement.

ANDRÉ PINÇON
EX-PS (MAYENNE)

M. André Pinçon, cinquante-cinq ans, expert-comptable, est maire de Laval depuis 1973, date de la mort de Robert Buron, dont il était l'adjoint aux finances depuis 1971. Il a milité à Citoyen 60 avec M. Jacques Delors. M. Pinçon a adhéré au Parti socialiste en 1976, avant les municipales de 1977. De sensibilité rocardienne, il a été exclu au début de 1986 pour avoir constitué une liste socialiste dissidente qui s'opposait au parachutage de M. Jean-Paul Planchou (CERES), député sortant de Paris.

LADISLAS PONIATOWSKI
UDF-PR (EURE)

Né le 10 novembre 1946, à Boulogne, fils de M. Michel Poniatowski, M. Poniatowski est maire de Quillebeuf depuis 1977 et conseiller général depuis 1981. Il est vice-président de l'assemblée départementale depuis 1982.

FRANÇOIS PORTEU DE LA MORANDIÈRE
FN (PAS-DE-CALAIS)

Né le 20 mai 1928 à Sèvres, comte de la République de Saint-Marin, docteur en droit, M. Porteu de la Morandière est président de la société Dinard Products Ltd. Administrateur de l'Office national des anciens combattants, il s'est démis de ses fonctions de président général de l'Union nationale des combattants d'Afrique du Nord et de président général adjoint de l'Union nationale des combattants pour se présenter aux élections.

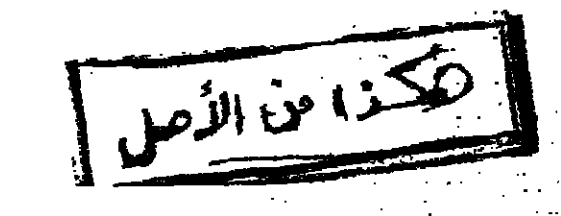
ROBERT POUJADE
RPR (COTE-D'OR)

Né le 6 mai 1928 à Moulins (Allier), agrégé des lettres, Robert Poujade est devenu en 1958 secrétaire départemental de l'UNR de la Côte-d'Or, puis en 1960 membre du comité central et de la commission politique de ce parti. Conseiller économique et social de 1964 à 1967, il a représenté la première circonscription de la Côte-d'Or (Dijon-sud et ouest) de 1967 à 1981, sauf de 1971 à 1973, période durant laquelle il était ministre-délégué auprès du premier ministre chargé de la protection de la nature et de l'environnement. Membre du secrétariat national de l'UNR-UDT en juin 1967, il exerça les fonctions de secrétaire général de l'UDR de 1968 à 1971. Conseiller général du canton de Dijon-ouest, de 1967 à 1973, date à laquelle il est élu dans le canton de Dijon-6, il préside l'assemblée départementale depuis 1982. Entré en 1968 au conseil municipal de Dijon à la suite d'une élection complémentaire provoquée par le décès du maire d'alors, le chanoine Kir, il en est maire depuis 1971.

PHILIPPE PUAUD
PS (VENDÉE)

Agé de quarante-neuf ans, militant socialiste depuis 1956, M. Philippe Puaud est agent technique à l'EDF. Conseiller général, il est adjoint au maire socialiste de La Roche-sur-Yon et secrétaire fédéral du PS en Vendée.

(A suivre.)



Le Monde

EDUCATION

Quand le lycée fait du cinéma

« Comme la langue, l'image et le son produisent du sens. » Cette constatation a conduit l'éducation nationale à faire de l'audiovisuel — et notamment du cinéma — un enseignement à part entière.

APRÈS une longue période de tâtonnements, l'audiovisuel refait surface dans l'éducation nationale, mais cette fois en grande partie sous l'influence des élèves eux-mêmes. Un collégien passe aujourd'hui autant d'heures devant son poste de télévision qu'en classe. Les trois quarts des dix-huit-vingt-quatre ans sont des assidus des salles obscures. Ces réalités ne peuvent qu'inciter les enseignants à réfléchir sur les méthodes et le contenu de leur enseignement. Le besoin de communication, la multiplication des radios, des chaînes de télévision, la reconnaissance du cinéma comme discipline à part entière ouvrent de nouvelles perspectives culturelles et professionnelles qui ne peuvent laisser indifférente l'éducation nationale.

« Cinéma et audiovisuel, enseignement, création et formation » : tels ont été les thèmes abordés dans un récent symposium qui a réuni, à l'Institut national de la recherche pédagogique, des enseignants, des professionnels du cinéma, le ministre de l'éducation nationale et des représentants de celui de la culture. Ce thème a aussi fait l'objet d'un numéro spécial des *Cahiers pédagogiques* et d'une journée d'études organisée par cette revue.

La question posée par les intervenants a été la même que pour l'introduction de l'informatique à l'école : l'image et le son doivent-ils être *objet* ou *moyen* d'enseignement ? Interrogation à laquelle André Hussenet, directeur des collèges, a répondu en affirmant : *« Comme la langue, l'image et le son produisent du sens. Il s'agit donc d'apprendre aux enfants à décrypter le sens des images et à s'exprimer avec elles. »*

Dans la pratique, les enseignants ne s'y trompent pas, puisque les mille projets d'actions éducatifs (PAE) qui ont été financés en 1984-1985 par la Mission d'action culturelle ont été largement utilisés pour initier les élèves à la fois à une technique — la vidéo — et à l'expression qu'elle permet dans un cadre souvent pluridisciplinaire (1).

Fondu enchaîné sur l'INIS

Pour l'enseignement du cinéma proprement dit, la France a déjà une certaine expérience, puisque la la première école du cinéma au monde a été ouverte dans notre pays avant guerre. Mais ces dix dernières années ont vu l'éclosion de nombreuses formations nouvelles dans l'enseignement supérieur. Plusieurs universités (Nancy, Paris-III, Paris-I) proposent des licences d'études cinématographiques et audiovisuelles. Des diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) de communication audiovisuelle ont vu le jour à Grenoble et à Toulouse. Enfin, l'Institut national de formation aux métiers de l'image et du son (INIS) va accueillir à la rentrée prochaine ses premiers étudiants dans un lieu hautement symbolique : le palais de Tokyo, près de la cinémathèque.

L'INIS, qui va intégrer l'Institut des hautes études cinématographiques (IDHEC) en *« fondu enchaîné »*, selon l'expression de M. Jack Gajos, chargé de mission pour la création de l'Institut, va devenir le lieu national de formation aux métiers du cinéma. Il accueillera deux promotions de soixante-dix étudiants pour une scolarité de deux années complètes. Les étudiants devront être titulaires d'un BTS de communication ou d'une licence cinématographique et avoir une certaine expérience professionnelle. L'objectif de l'INIS est de donner aux étudiants une formation pré-professionnelle de haut niveau, articulée autour de huit filières : scénario, réalisation, image, son, montage, décoration, animation et direction de production.

Pour assurer la réussite de ce projet ambitieux, les responsables de l'INIS tiennent à maintenir des liens étroits avec la profession. Trois comités assureront la coordination des études : un comité artistique, un comité pédagogique, présidé par Jean-Claude Carrière, et un comité professionnel qui aura les élèves en charge durant leurs stages. L'INIS entend, d'autre part, mener une politique de coopération avec la Cinémathèque, créer une bibliothèque du cinéma et développer la recherche cinématographique. Il pourrait aussi jouer un rôle dans la formation des formateurs pour l'enseignement du cinéma dans les lycées et faire profiter l'enseignement supérieur de ses installations matérielles et de son environnement intellectuel.

Il restait à instituer en amont une formation au cinéma dans les lycées. Depuis la rentrée 1984-1985, vingt et un lycées proposent aux élèves une option « cinéma et audiovisuel ». Mise en place à la suite d'un protocole d'accord entre les ministères de l'éducation nationale et de la culture, elle associe, à raison de trois heures hebdomadaires, des enseignants et des professionnels. Cette option, ont précisé les responsables, se veut *« éducatrice »*, au même titre que les autres disciplines, *« artistique »*, puisqu'elle entretient des relations privilégiées avec les arts plastiques et la musique, et *« autonome »*, le cinéma et l'audiovisuel constituant en eux-mêmes des objets d'études.



« Le jour se lève » (Collection Cahiers du cinéma).

Un an et demi après son lancement, elle a suscité l'enthousiasme des élèves et des enseignants, même si certains regrettent *« le manque d'intérêt des chefs d'établissement, la faiblesse des moyens financiers et l'absence d'une méthodologie bien définie »*.

L'accent est essentiellement mis sur la pratique. *« Le partenariat avec des professionnels du cinéma nous a beaucoup aidé pour nous engager dans cette voie »*, explique un professeur de lycée. Au lycée Paul-Valérie, à Paris, la pratique a porté sur l'initiation aux diverses techniques de la vidéo, de la photo, du film super-8. A côté de ces aspects techniques, les grands classiques du cinéma (*Citizen Kane*, d'Orson Welles, *Nosferatu le vampire*, de Murnau, *Métropolis*, de Fritz Lang, *Psychose*, d'Alfred Hitchcock) sont projetés aux élèves, *« ce qui est l'occasion d'une présentation historique du film, de l'auteur, et d'une analyse sémiologique de quelques séquences, grâce à la copie vidéo »* (2), a précisé le responsable de l'option.

Renoir à côté de Stendhal

S'appuyant sur des expériences en cours, M. Jean-Pierre Chevènement a annoncé qu'à la rentrée prochaine la section A 3 « lettres-arts » comportera une option cinéma et audiovisuel.

Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, cette institutionnalisation de l'option cinéma a provoqué des réactions assez contradictoires chez les enseignants. Ils redoutent que la mise en place d'une section officielle n'écarte peu à peu les professionnels qui apportent un concours efficace et apprécié dans le cadre de l'option actuelle. Mais ils réagissent surtout vivement au fait que le cinéma sera réservé aux littéraires. *« Vous avez décidé que seuls les littéraires sont des artistes, c'est scandaleux ! »*, s'est exclamé un participant au colloque.

L'introduction du cinéma et de l'audiovisuel dans notre système scolaire est en tout cas un processus irréversible. Le cinéma devra être accepté comme élément de la culture : *« Renoir a sa place à côté de Stendhal, Kurosawa à côté de Tolstoï »*, a déclaré M. Jean-Pierre Chevènement. L'audiovisuel devient une méthode d'expression, au même titre que le français et les langues étrangères. Mais cela suppose un changement de nos mentalités et des formes de transmission de la connaissance, qui jusqu'à présent ont privilégié l'écriture.

FRANÇOIS DANCHAUD

(1) Voir sur l'étude de l'image et les relations entre l'audiovisuel et l'enseignement du français l'article de Philippe Bernard : « Le français et l'image. Une petite télé dans la tête », dans *Le Monde* du 5 décembre 1985.

(2) Cité dans le numéro spécial des *Cahiers pédagogiques*, « Le cinéma à l'école », n° 240, janvier 1986, 20 F.



PEDAGOGIE

Les quarante ans des «Cahiers»

«*IL convient de changer l'esprit et les méthodes de l'enseignement et, comme il faudra des années, il est nécessaire de s'y mettre tout de suite.* » Cette citation est extraite du premier numéro d'une revue qui vient de fêter ses quarante ans : *les Cahiers pédagogiques*. A l'occasion de cet anniversaire – et de l'échéance électorale – le numéro de février est consacré à un bilan de la période 1981-1986 ; on peut y lire des contributions ou des interviews d'Alain Savary, Jean-Pierre Chevènement, Louis Legrand, André de Péretti, de représentants, du PS et de la CFDT...

Cette revue, née à la Libération, était à l'origine l'organe de liaison des enseignants qui participaient à l'expérience des classes nouvelles. Lorsque celles-ci furent supprimées *de facto* en 1952, les *Cahiers* étaient devenus ce qu'ils sont aujourd'hui : un mensuel destiné à tous les enseignants désireux de réfléchir sur leurs pratiques pédagogiques et de faire profiter les autres de leurs expériences. Réalisés par une équipe d'enseignants, ils sont largement ouverts aux collaborateurs occasionnels. Chaque numéro comprend un dossier sur une discipline (biologie, philosophie...), un thème spécifique (le théâtre, l'informatique, le cinéma, la vidéo...), ou un sujet de réflexion plus général (les mécanismes d'apprentissage, la discipline, la recherche pédagogique, l'angoisse à l'école...).

Des rubriques régulières sont consacrées à des récits d'expériences, des suggestions pédagogiques (sous forme de fiches), une sélection commentée de livres et de films à l'usage des professeurs et des élèves.

L'un des objectifs des *Cahiers* est donc de stimuler l'imagination et la réflexion des enseignants, mais c'est loin d'être le seul, comme l'indique leur sous-titre : *Changer la société pour changer l'école, changer l'école pour changer la société.* Cette ambition politique s'explique par le fait qu'ils sont publiés par le Cercle de recherches et d'actions pédagogiques (CRAP), issu en 1963 de l'Association des enseignants des classes nouvelles. La filiation est donc directe avec ce mouvement novateur de l'après-guerre.

En 1968, le CRAP adhère à l'esprit de rénovation de mai. Conséquence de cet engagement : en 1972, l'éducation nationale lui retire le soutien qu'elle lui apportait en éditant et diffusant les *Cahiers*. Les difficultés financières commencent, la pagination est réduite de moitié, et beaucoup d'établissements d'enseignement – on n'est jamais trop prudent – résilient leur abonnement. Mais la crise est également d'origine interne : les cercles locaux s'étiolent, et la diffusion totale de la revue passe de 18 000 en 1971 à 5 000 environ. Depuis, ce chiffre a peu varié, selon le CRAP.

A la crise du militantisme s'est ajoutée celle de la pédagogie, sévèrement contestée avec l'arrivée de Jean-Pierre Chevènement au ministère de l'éducation nationale. En 1981, les militants du CRAP avaient été très sollicités, en particulier par les organismes de formation permanente des enseignants. Mais en conservant leur propre organisation (stages et université d'été), qui continue d'attirer des enseignants suffisamment motivés pour payer leur formation et y consacrer une partie de leurs vacances. La polarisation actuelle sur les « contenus » aurait plus tendance, selon eux, à stimuler leur réflexion, à l'orienter vers de nouvelles directions, qu'à les décourager. Il faudra attendre l'été prochain pour savoir si la base suit cette tendance.

ANTOINE BLOUET.

★ CRAP – *Cahiers pédagogiques*. 66, Chaussée d'Antin, 75009 Paris. Tél. : (1) 48-74-59-89.

Une « librérie » pour « vendre l'école »

LE Centre de documentation pédagogique (CNDP) doit rompre avec l'image poussiéreuse et désuète du « Musée pédagogique » créé en 1879 par Jules Ferry, dont il est issu. Telle est, en tout cas, la mission assignée à la nouvelle « librérie » du CNDP. Derrière ce jeu de mot orthographiquement audacieux, se cache un magasin ultra-moderne qui présente en libre service tous les documents administratifs et pédagogiques publiés par l'éducation nationale (livres, films, cassettes, logiciels, vidéodisques, en vente ou prêt) et propose aux enseignants des rencontres avec leurs collègues qui produisent ces outils.

L'ouverture du magasin parisien préfigure la mise en place cette année de vidéothèques et de logithèques de prêt dans chacun des soixante-seize centres départementaux et des vingt-huit centres régionaux de documentation pédagogique (CDDP et CRDP). Elle veut témoigner aussi de la modernisation du CNDP. Le ministre de l'éducation nationale a rappelé lors de l'inauguration de la « librérie » les missions de cet établissement public administratif de l'éducation nationale qui emploie 2 500 fonctionnaires : promouvoir les nouvelles technologies au service de l'éducation (production de logiciels éducatifs, d'émissions de télévision, formation des enseignants à l'utilisation des moyens audiovisuels), et tenir le rôle d'« agence d'information sur l'enseignement ».

Le CNDP, qui édite le *Bulletin officiel de l'éducation nationale* hebdomadaire, a participé au succès du train-forum « Vive l'école ! ». Il diffuse les nouveaux programmes en livre de poche aux enseignants et doit donc participer à une tâche considérée désormais comme essentielle : vendre l'école.

★ « *Librérie* », 13, rue du Four, 75270 Paris, cedex 06. Tél. : (1) 46-34-54-80.

TÉMOIGNAGE

L'indésirable

M. Jean-Pierre Chevènement et Mme Georgina Dufoix viennent d'insister sur la nécessité d'encourager l'intégration des enfants handicapés dans les établissements scolaires. Il semble bien qu'il y ait fort à faire dans ce domaine à en juger par le témoignage d'une de nos lectrices, dont le fils, infirme moteur cérébral, vient d'être exclu du collège Henri-IV à Paris.

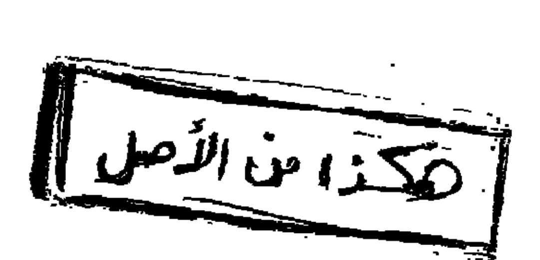
UNE véritable intégration scolaire (100% du temps, cours et contrôles) ne peut concerner que des enfants à handicap léger. Entre l'intégration impossible – soit du fait des résistances des établissements, soit du fait de la lourdeur du handicap – et la ségrégation, il y a une autre voie : choisir soi-même le lieu où l'on peut être semblable selon l'aspect retenu, le moment, le but recherché. C'est une liberté que chacun revendique et que le fait d'être « normal » empêche souvent. Ce devrait être le privilège du handicap. Un cas exemplaire montre que ce n'est malheureusement pas le cas.

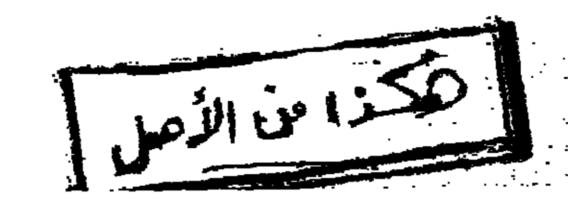
Alexis est âgé de treize ans. Il est infirme moteur cérébral sans parole. La recherche de socialisation, associée à l'exigence de qualité des apprentissages requise par la sévérité du handicap physique et la vivacité de l'intelligence ont conduit à combiner une rééducation à domicile, une scolarisation par correspondance au CNEC et une présence partielle au collège voisin du domicile comme « auditeur ». En effet, l'expression écrite est lente et très laborieuse, mais la compréhension est rapide. D'où l'idée de séparer le contrôle des connaissances de l'écoute. Une écoute sans contrôle direct, mais doublée de la stricte *structure du* CNEC (*cours*, contrôle et sanction *dans toutes* les disciplines).

La décision d'accueillir des « auditeurs » (stagiaires, enfants étrangers en séjour limité, etc.) dans un collège appartient au seul directeur d'établissement. Le principal du collège Henri-IV voisin a cependant exigé, pour inscrire Alexis en cinquième pour des cours de langue et de mathématiques, une affectation rectorale pour le moins inutile, l'enfant étant élève régulier de cinquième au CNEC et non au collège. L'affectation accordée (pourquoi ?), le principal fait en sorte qu'elle soit annulée dès le début de la quatrième, sous prétexte que *« l'expérience est négative »*. Or cela est infirmé par les résultats scolaires (passage en quatrième) et relationnels (mobilisation immédiate des élèves et des parents d'élèves pour la réintégration).

Les motifs du refus de le reprendre n'étant ni d'ordre matériel (pas de réaménagement des locaux) ni d'ordre financier (aucune prise en charge pédagogique, de maternage ou de surveillance), il faut les chercher dans la suspicion d'inintelligence qui a longtemps surhandicapé les enfants IMC. Il faut un urgent démenti médical à cette opinion dépassée. Il faut aussi des mesures pour limiter le pouvoir discrétionnaire des chefs d'établissements en faisant apprécier l'opportunité de l'admission par toutes les personnes directement concernées.

GENEVIÈVE COURTILLIER.





société

VINGT DÉCRETS POUR L'ÉDUCATION NATIONALE

Les dernières réformes de la gauche

Dernière salve réglementaire du ministère Chevènement, une vingtaine de décrets, tous parus au *Journal officiel* du dimanche 16 mars, mettent en place ou complètent des réformes déjà annoncées par le ministre de l'éducation nationale depuis parfois plusieurs mois, mais qui n'avaient pas encore fait l'objet d'une publication officielle. On y trouve pêle-mêle des mesures importantes comme la nouvelle formation des instituteurs en quatre ans, l'abaissement progressif des horaires d'enseignement des PEGC, et la création de l'Institut national de recherche en éducation et formation.

La formation des instituteurs

Tous les élèves instituteurs sont désormais recrutés au niveau du DEUG par un concours, puis formés pendant deux ans dans les écoles normales. Ce nouveau cursus remplace en principe les multiples modes de recrutement et de formation des maîtres, créés et adaptés d'année en année, qui s'enchevêtrent actuellement. Les nouveaux instituteurs auront donc au moins quatre années d'études supérieures derrière eux. Ils seront toujours recrutés au niveau départemental, et seront en principe affectés sur place, sauf si aucun poste n'est vacant dans le département. Deux concours – masculin et féminin – seront maintenus dans les départements où plus de 65 % des instituteurs sont des femmes. Après les deux années de formation spécifique en école normale, les étudiants se verront décerner le « diplôme d'études supérieures d'instituteur » et devront s'engager à rester huit ans au service de l'Etat.

La difficulté de recruter des instituteurs en nombre suffisant constatée dans la plupart des académies (celles du Nord en particulier) a conduit cependant à accepter pendant cinq ans quelques entorses : âge limite de candidature porté de vingt-sept à trente ans et maintien de concours particuliers réservés aux instituteurs suppléants. Le projet de loi qui visait à rapprocher les écoles normales des universités n'a finalement pas été présenté avant les élections.

● Les statuts des PEGC, des certifiés et des agrégés.

Trois décrets redéfinissent le statut particulier de ces trois corps d'enseignants du second degré. L'idée d'une unification est donc écartée, et le corps des professeurs d'enseignement général des collèges (PEGC), créé à l'origine pour faire face à l'explosion scolaire des années 60 dans ces établissements, se trouve pérennisé. L'accès à chaque corps se fait désormais non seulement par concours externe (concours d'entrée dans les centres de formation des PEGC au niveau du DEUG (bac+2), CAPES au niveau de la licence (bac+3) et agrégation après une maîtrise (bac+4), mais aussi par des concours internes réservés aux enseignants justifiant de cinq années de service et du même niveau de diplôme que celui exigé au concours externe (mais une seule année de DEUG est requise pour les instituteurs candidats au corps des PEGC.)

L'autre principale nouveauté concerne le service d'enseignement hebdomadaire des PEGC, qui, actuellement fixé à 21 heures, est progressivement abaissé dans les collèges en rénovation depuis la rentrée 1984 pour atteindre partout 18 heures en 1990 (20 heures pour les PEGC des disciplines artistiques et d'éducation physique). A ces horaires s'ajoutent « d' » *autres actions* », dont le volume n'est pas précisé mais qui désignent implicitement les tâches de concertation, de correction, de suivi individualisé des élèves et de réception des familles notamment.

● Création de l'Institut national de recherche en éducation et formation (INREF).

Ce nouvel organisme remplace l'Institut national de recherche pédagogique (INRP) en conservant son statut d'établissement public administratif. L'INREF s'ouvre à d'autres administrations que l'éducation nationale (recherche, travail), aux entreprises, et aux parents d'élèves. Ses travaux seront désormais soumis à une commission permanente d'évolution. Le nouvel institut pourra recruter des personnels d'autres établissements publics (CNRS par exemple) et s'associer par contrat avec des enseignants et des organismes extérieurs, y compris privés.

● Nouveau statut de l'Ecole pratique des hautes études.

Le statut de 1980 de ce grand établissement est abrogé. L'Ecole pratique des hautes études est désormais composée de trois sections (sciences de la vie et de la terre, sciences historiques et philologiques, et sciences religieuses) dont les programmes scientifiques sont votés par le conseil d'administration de l'école sur proposition du conseil scientifique. Les sections de mathématiques et de physique et chimie sont supprimées.

● Le fonctionnement des écoles normales supérieures (ENS).

Les écoles normales supérieures réorganisées en juillet 1985 sont dotées chacune d'un conseil d'administration et d'un conseil scientifique élus. L'ENS de la rue d'Ulm et celle de jeunes filles (Sèvres) ont fusionné pour former un nouvel établissement intitulé Ecole normale supérieure. Les ENS de Fontenay-aux-Roses et de Saint-Cloud ont fusionné pour constituer l'ENS de Fontenay-Saint-Cloud (littéraire), dont le premier concours commun de recrutement aura lieu en 1987, parallèlement à celui de la nouvelle ENS de Lyon (scientifique). D'autre part l'Ecole nationale supérieure de l'enseignement technique (ENSET) devient l'Ecole normale supérieure de Cachan.

● Création de l'Université de technologie du Nord-Pas-de-Calais.

Dirigé par un administrateur provisoire en attendant ses statuts définitifs, le nouvel établissement a son siège à Lille et comporte un Institut national des sciences appliquées, de l'informatique et de la communication de l'Artois (INSAICA), implanté à Lens.

● La création d'établissements d'enseignement publics.

L'Etat peut désormais créer à titre exceptionnel des établissements d'enseignement publics dans le cas où la collectivité compétente (commune pour les écoles, département pour les collèges, région pour les lycées) refuse de « *pourvoir à une organisation convenable du service public* » (loi du 10 juin 1985). Un décret précise que, pour les écoles, le commissaire de la République peut mettre en demeure le conseil municipal intéressé de fournir un local convenable, et décider de la création d'une école ou d'une classe si la commune n'obtempère pas dans le délai fixé par lui.

La procédure est identique pour les établissements secondaires : si la collectivité compétente refuse d'inscrire la construction ou l'extension nécessaire à son programme d'investissement, l'opération sera réalisée par l'Etat. Ces dispositions constituent l'ultime concession symbolique aux militants laïques mis à mal dans la querelle scolaire. Elles concernent notamment les quelques dizaines de communes qui, en Bretagne notamment, refusent toujours d'ouvrir une école publique.

L'ATTENTAT CONTRE LE TGV PARIS-LYON

L'ombre des otages

Pas de preuve, mais une intime conviction, faite d'indices, de renseignements et de raisonnements : l'attentat du lundi 17 mars, dans le TGV Paris-Lyon (dix blessés légers), serait d'origine proche-orientale et lié à l'affaire des otages français au Liban.

Quels qu'en soient précisément les auteurs, qu'ils soient liés directement aux preneurs d'otages, qu'ils profitent de la situation pour faire leur propre surenchère, ou qu'ils bénéficient d'appuis logistiques français, les enquêteurs privilégient cette hypothèse d'un nouvel avertissement, savamment dosé, au gouvernement français. Comme en février. Comme en décembre.

Le tout est confié avec les réserves d'usage, qui sont de rigueur dans une enquête de police judiciaire. Mais la revendication de l'attentat de lundi, parvenue mardi en fin de journée à l'AFP, conforte ce raisonnement. Dans une lettre manuscrite, postée mardi à 12 heures rue de la Convention à Paris (quinzième arrondissement), le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA) assure que « *l'attentat du TGV Paris-Lyon sera le premier d'une nouvelle série si on ne libère pas, et vite, Abdel-Kader Essaadi, Anis Nakkack et Karbedjian* ». Suit la signature du comité et le sigle CSPPA.

Or le même comité, dans des lettres rédigées de la même main, avait déjà revendiqué trois attentats commis à Paris, début février, contre des lieux publics : le 3 contre la galerie du Claridge aux Champs-Elysées ; le 4 contre la librairie Gibert-Jeune, place Saint-Michel ; le 5 contre la FNAC-sport du Forum des Halles. De plus, les revendications étaient toujours les mêmes, les noms des trois terroristes dont le CSPPA réclame la libération étant cités selon une orthographe particulière.

Il s'agit de Georges Ibrahim Abdallah (alias Abdelkader Saadi), responsable des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), arrêté en octobre 1984 et en attente de jugement ; d'Anis Naccache, chef du commando pro-khomeiniste, auteur d'un attentat manqué à Paris en juillet 1980 contre le dernier premier ministre du chah, M. Chapour Bakhtiar, et condamné à la réclusion criminelle à perpétuité ; enfin, de Waroujan Garbidjian, chef du commando arménien de l'ASALA, auteur de l'attentat de juillet 1983 à l'aéroport d'Orly, condamné également à la réclusion criminelle à perpétuité.

En février, les enquêteurs avaient acquis la conviction que cette série d'attentats parisiens et ceux du 7 décembre 1985 contre les Galeries Lafayette et le Printemps avaient une origine commune. Leurs éléments : des cibles semblables – des lieux publics sans signification politique ; des explosifs dosés pour blesser plutôt que pour tuer ; avec, de plus, pour décembre, des indices matériels confortant l'origine proche ou moyen-orientale : un fragment du journal koweïtien *Al Quabas* trouvé sur les lieux de l'explosion et un engin très particulier, mélange d'octogène et d'hexogène de type C4, déjà utilisé en décembre 1983 au Koweït, lors d'attentats pro-iraniens.

Une nouvelle pression

Enfin, l'on sait aujourd'hui qu'Anis Naccache est au cœur des tractations avec les geôliers des otages français. Le principe de son échange contre les quatre Français alors détenus au Liban avait été accepté par M. Mitterrand fin 1985, et une date avait été fixée : le 5 janvier. Avions, levée d'écrou, double grâce du terroriste (réduction de sa peine à vingt ans, puis libération pour raisons médicales), tout était prévu. L'échange ne s'est pas fait, sans que l'on sache encore si la cause en est un raidissement des ravisseurs ou l'absence d'un des otages français. L'hypothèse selon laquelle Michel Seurat serait déjà mort à cette époque n'est en effet pas exclue par certains spécialistes du renseignement.

L'attentat de lundi serait donc une nouvelle pression, au lendemain des élections, le message s'adressant aussi bien à la majorité d'hier qu'à celle d'aujourd'hui, au président de la République qu'au futur premier ministre. Nul doute que, lors de leurs entretiens, passés ou prochains, MM. Mitterrand et Chirac aborderont ce dossier délicat. D'autant plus que le président continue de suivre personnellement l'affaire des otages. La présence récemment de M. Pierre Mutin *(lire sa biographie ci-dessous)*, un proche de M. Edgard Pisani, aux côtés de l'envoyé de M. Mitterrand à Damas, l'homme d'affaires Omrane Adham, signifie clairement que le président a confié ce dossier, entre autres collaborateurs, à l'ancien ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie, devenu, fin 1985, son conseiller spécial.

EDWY PLENEL.

M. Mutin : un proche de M. Pisani

M. Pierre Mutin, qui a accompagné à Damas l'émissaire de M. Mitterrand, est officiellement conseiller technique au cabinet de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation. Mais ce n'est pas à ce titre qu'il est aujourd'hui l'un des protagonistes de l'affaire des otages. Ingénieur de formation, spécialiste des questions économiques, et notamment des problèmes de développement dans le tiers-monde, M. Mutin est d'abord un proche de M. Edgard Pisani, aujourd'hui conseiller spécial du président de la République.

Après un passage au cabinet de Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales, il se retrouve donc logiquement auprès de M. Pisani quand celui-ci prend en charge le dossier néo-calédonien. M. Mutin sera ainsi la cheville ouvrière du cabinet parisien de M. Pisani, puis rejoindra le cabinet de M. Pierre Joxe pour prendre en charge la Nouvelle-Calédonie en décembre 1985, après la suppression du ministère créé un temps pour accueillir M. Pisani à son retour de Nouméa. M. Mutin fera ainsi son premier voyage sur le territoire lors de la visite de M. Joxe, en janvier dernier, et mettra la dernière main aux nombreux textes, décrets et circulaires d'application des ordonnances Pisani.

Resté auprès de M. Pierre Joxe, malgré un léger désaccord lié au conflit opposant les indépendantistes du FLNKS au haut commissaire à Nouméa, M. Fernand Wibaux, M. Mutin était officiellement en vacances depuis une dizaine de jours. Sa mission actuelle n'est donc pas liée, précise-t-on de source autorisée, à ses responsabilités administratives Place Beauvau, mais à ses *« relations et compétences politiques »*. A l'évidence, la présence de ce pied-noir d'Algérie, âgé de quarante-six ans, homme de contact, accueillant et aimable, au cœur des tractations pour la libération des otages français illustre le rôle nouveau de M. Edgard Pisani dans ce dossier.

RELIGION

Le président du CRIF dénonce la création d'un carmel à Auschwitz

M. Théo Klein, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), a rendu publique, le mardi 18 mars, la lettre qu'il avait adressée, le 13 mars, au nonce apostolique en France, Mgr Angelo Felici, au sujet de la création d'un carmel à Auschwitz. La fondation de ce couvent et la collecte de fonds organisée pour sa construction par l'organisation Eglises en détresse avaient provoqué des réactions négatives de la part d'organisations juives, tandis que le cardinal Albert Decourtray, archevêque de Lyon, s'était déclaré « *déconcerté* ». Le cardinal Franciszek Macharski, archevêque de Cracovie, avait, au contraire, approuvé cette installation *(le Monde* des 12 décembre 1985 et 22 février dernier).

Dans sa lettre au nonce, M. Klein écrit : « *Quelle que soit l'intention qui a conduit à cette initiative et quels que soient les sentiments qui animent celles qui se vouent, ainsi, à la prière et, peut-être, à la repentance, notre devoir est d'attirer votre haute attention sur le très profond malaise ressenti par notre communauté.*

» *Auschwitz est devenu le haut lieu de la Shoa.*

» *D'autres, nous le savons, ont souffert, ont été meurtris et assassinés par le nazisme, mais c'est le martyre incommensurable des juifs qui a marqué ce lieu du signe de l'indicible souffrance d'hommes, de femmes et d'enfants, abandonnés par l'humanité à la technologie de la mort industrielle.*

» *Rien ne peut effacer le fait que c'est eux qui sont morts là-bas, parce qu'ils étaient juifs et – parce qu'ils l'étaient – dans l'indifférence des gouvernements et des hiérarchies religieuses.*

» *Aujourd'hui, ils ont droit à ce silence dont ils ont profondément souffert alors qu'un cri pouvait peut-être les sauver, sûrement leur faire sentir que, dans leur marche inexorable et hallucinante vers la mort, ils n'étaient pas seuls. Que quelqu'un se souciait d'eux.*

» *Il est trop tard, Excellence, pour le repentir sur les lieux du crime. Le ciel alors était vide, il doit le rester.*

» *Que chacun vienne prier ou méditer selon sa croyance, selon son rite, selon son cœur, selon sa conscience, sur cette terre gorgée de vies perdues.*

» *Ne laissez pas jeter une ombre, fut-elle celle de la Croix, sur le champ immense de notre inapaisable douleur.* »

SCIENCES

LE DIX-SEPTIÈME TIR D'ARIANE

Nouveau tir d'Ariane (version Ariane-3) dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 mars, à 0 h 34 (heure de la métropole) ; il s'agit de placer sur une orbite géostationnaire deux satellites de télécommunications, Brasilsat-S2 pour les PTT du Brésil et Gstar-II pour la firme américaine GTE Spacenet, deux fidèles clients du lanceur européen. C'est la routine en quelque sorte, au détail près que le tir est l'occasion d'inaugurer le nouvel ensemble de lancement ELA-2 construit à Kourou (*le Monde* du 15 mai 1985). Plus moderne que le pas de tir utilisé jusqu'à présent, qui avait été conçu dès la fin des années 60 à l'intention des lanceurs Europa, ELA-2 va permettre à la société Arianespace d'augmenter la cadence des lancements puisqu'on pourra commencer la préparation d'un lanceur sans attendre le départ de son prédécesseur. ELA-2 permettra aussi, en août prochain, de mettre en service la version Ariane-4 du lanceur, dont les dimensions accrues ne sont pas compatibles avec celles de l'ancien pas de tir.

JUSTICE

DANS LA MEUSE

Non-représentation d'enfant : une grand-mère incarcérée

Le tribunal de Verdun (Meuse) vient de condamner à un an de prison ferme avec arrestation immédiate, pour non-représentation d'enfant, la grand-mère maternelle d'Alexandra Chauvet, une petite fille âgée de deux ans et demi, dont la garde avait été confiée à son père.

Depuis deux ans, Alexandra Chauvet est l'objet d'un conflit entre son père, Jean-Luc, trente-quatre ans, et sa mère Marylène, trente-quatre ans également, tous deux employés aux PTT et divorcés depuis 1984. La garde d'Alexandra, qui avait d'abord été confiée à sa mère, avait été ensuite attribuée, en mai 1985, par le tribunal de Verdun, à son père, après une plainte de ce dernier, estimant que son ancienne épouse l'empêchait d'exercer son droit de visite complet. Le tribunal de Verdun avait alors condamné Marylène à trois mois de prison, délai pendant lequel la grand-mère d'Alexandra, Mme Huguette Walster, cinquante-six ans, domiciliée à Stenay, près de Verdun, avait décidé d'élever l'enfant, en refusant de le rendre à son père.

M. Chauvet ayant à nouveau porté plainte pour non-représentation d'enfant, le tribunal de Verdun a condamné la grand-mère d'Alexandra à un an de prison ferme avec arrestation immédiate, et M. Frédéric Walster, vingt-cinq ans, oncle d'Alexandra, à quatre mois de prison. L'avocat a fait appel de cette décision, tandis que Mme Walster prenait le chemin de la maison d'arrêt de Metz.

● *TOULOUSE : prison avec sursis pour un militant libertaire.* – M. Christian Martre, trente-neuf ans, militant libertaire, poursuivi pour « rébellion » parce qu'il avait refusé de se ounmettre aux formalités de l'identitié judiciaire, a été condamné, mardi 18 mars, à trois mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Toulouse. Le ministère public avait demandé six mois de la même peine et 3 000 francs d'amende.

M. Martre, gérant d'imprimerie à Toulouse, avait été interpellé le 16 avril 1985, dans le cours d'une enquête ouverte après la destruction par explosif d'un pylône de l'EDF à Colomiers (Haute-Garonne). Placé en garde à vue, M. Martre avait refusé de se laisser photographier. « *J'ai alors été roué de coups* », a-t-il assuré à l'audience. Les policiers ont reconnu qu'il y avait une « *bousculade* » et qu'ils avaient dû contraindre M. Martre à s'asseoir sur la chaise anthropométrique.

DÉCÈS DE LA PREMIÈRE FEMME PASTEUR DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE

Elisabeth Schmidt, première femme pasteur de l'Eglise réformée de France (ERF), est décédée le 14 mars dernier à Castres, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

C'est en 1949 que le synode national de l'ERF lui avait donné l'autorisation d'être ordonnée, à titre exceptionnel et à condition qu'elle reste célibataire. Aujourd'hui, l'ERF compte une trentaine de femmes pasteurs dont certaines sont mariées.

Dans un communiqué, l'ERF rend hommage à Elisabeth Schmidt pour « *la part qu'elle a prise* » dans cette évolution et salue l'action qu'elle avait menée au camp de concentration de Gurs, pendant la seconde guerre mondiale, puis à Sète et à Blida (Algérie), de 1958 à 1963, enfin à Nancy.

SPORTS

FOOTBALL

LES HUITIÈMES DE FINALE DE LA COUPE DE FRANCE

Le Racing-Club de Paris et Tours ont causé les surprises des huitièmes de finale de la Coupe de France de football en éliminant, mardi 18 mars, deux équipes de premières division, Laval et Strasbourg.

LES RÉSULTATS

*Auxerre b. Brest	1-0 (4-2)
Paris-SG b. *Mulhouse	2-1 (1-0)
*Bordeaux b. Chaumont	5-0 (0-0)
*Lens b. Limoges	4-1 (4-3)
*Rennes b. Rouen	2-0 (1-1)
*Tours b. Strasbourg	3-0 (0-0)
*RC Paris b. Laval	3-0 (0-1)
*Blénod et Marseille	1-1 (0-3)

Entre parenthèses figurent les résultats des matches aller. Les quarts de finale seront joués le 29 mars et le 1er avril.

NOUVELLES BRÈVES

● BASKET-BALL : *Coupe des coupes.* – Barcelone a remporté la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe en battant en finale l'équipe italienne de Pesaro (101 à 86), mardi 18 mars, à Caserte.

● PATINAGE ARTISTIQUE : *Championnats du monde.* – Les Soviétiques Ekaterina Gordeeva (quatorze ans) et Sergueï Grinkov (dix-neuf ans) sont devenus champions du monde en couple en devançant, mardi 18 mars à Genève, leurs compatriotes Elena Valova et Oleg Vasieliev, champions sortants, et les Canadiens Cynthia Coull et Mark Rowson.

● SKI ALPIN : *Coupe du monde.* – Le Suédois Ingemar Stenmark a gagné, mardi 18 mars, le slalom géant de Lake Placid devant l'Autrichien Hubert Strolz, l'Italien Robert Erlancher et le Français Christian Gaidet. L'Autrichienne Roswitha Steiner s'est adjugé la Coupe du monde de slalom en gagnant celui de Waterville-Valley, dans lequel des Françaises Malgorzata Tlalka-Mogore, Perrine Pelen et Dorota Tlalka-Mogore se sont distinguées en prenant respectivement les deuxième, cinquième et huitième places.

● TENNIS : *Masters féminin.* – L'Américaine Martina Navratilova, l'Allemande de l'Ouest Claudia Kohde-Kilsch et la Tchécoslovaque Hana Mandlikova se sont qualifiées, mardi 18 mars à New-York, pour les quarts de finale du masters féminin, doté de 500 000 dollars, en battant respectivement l'Américaine Terry Phelps (6-1, 6-1), l'Australienne Wendy Turnbull (7-6, 6-4) et l'Américaine Zina Garrison (2-6, 6-3, 6-2).



Merci de vous être battus depuis des années pour la qualité. Les prix. Et le service après-vente.

Merci d'avoir fait comprendre que le meilleur matériel n'est rien sans un grand service.

Merci d'avoir élevé le Saint-Bernard, l'emblème de notre société, au rang de star nationale. Notre nom est moins connu que le vôtre, mais savez-vous que :

Locamesure est le 1er loueur européen de matériels d'instrumentation et d'analyse.

Locamesure est leader en location d'équipements d'informatique industrielle. Digital, Hewlett Packard, IBM, vous connaissez ?

Locamesure a "l'instinct du service". Plus de 1.500 matériels au choix. Livraison en 24 h. Partout en France.

Nos clients sont différents. Les nôtres sont des "pros" de l'électronique, de la production, de la gestion industrielle et de la maintenance.

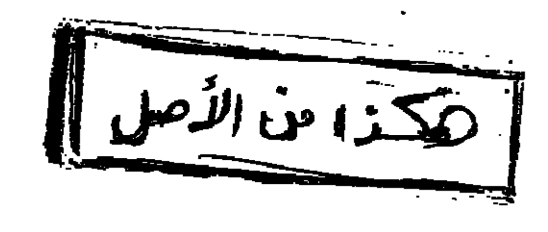
Il n'empêche. Nous avons trois points communs : l'électronique, le service... et notre passion pour les Saint-Bernard !

Une fois encore, merci Darty. Merci pour le coup de patte.

Et... loué soit Locamesure !



Tél. : (1) 46.87.33.38.



هكذا من الأصل

TRANSPORTS

UNE NOUVELLE GARE A PARIS

Les terrassements de Saint-Michel

Dans vingt mois, Paris aura une nouvelle gare. De lointains villages de Seine-Saint-Denis, des Yvelines ou de l'Essonne seront soudain à une demi-heure de Notre-Dame, du Palais de Justice et du quartier Latin. La gare Saint-Michel, puisqu'il s'agit d'elle, se situera à l'aplomb d'un nœud ferroviaire existant depuis près de dix ans : le croisement des lignes C et B du RER. L'une, Versailles-Dourdan, passe juste sous le quai Saint-Michel, l'autre, Roissy-Saint-Rémy, la croise trente mètres plus bas, sous la Seine.

La nouvelle station mettra en correspondance ces deux axes, nouant ainsi la dernière maille du réseau urbain le plus complet et le plus étendu du monde. Les trois lignes du RER, qui seront complétées demain par la branche Ermont-Invalides (*Le Monde* du 25 décembre 1985), desservent les sept départements de l'Ile-de-France, ses villes nouvelles et ses aéroports. Se trouvant au centre de la toile d'araignée, équivalent rive gauche de la station Châtelet-Les Halles, Saint-Michel sera fréquenté par 75 000 voyageurs par jour : 50 000 changeront de ligne, 25 000 emprunteront les accès : l'un sur le quai Saint-Michel, l'autre sur le boulevard Saint-Germain. On estime aussi que 70 000 personnes du quartier seront les clients naturels de la station : 30 000 résidents et 40 000 employés.

L'île de la Cité et le quartier Latin, déjà fort animés, vont donc connaître un regain d'activité et un nouvel afflux de visiteurs.

Les commerçants se frottent les mains, mais les habitants, eux, sont beaucoup moins enchantés. Il y a plus de dix ans que leur secteur est la proie des chantiers. D'abord celui de la jonction Austerlitz-Invalides, puis celui de la jonction Luxembourg-Châtelet, maintenant celui de la gare de correspondance...

Sous le lit

Cette mauvaise humeur n'a pas facilité la tâche de Claude Selosse, quarante-sept ans, l'ingénieur de la RATP qui est responsable des travaux. Dans ce quartier sensible, encombré et très touristique, où placer les indispensables baraquements de chantier, comment évacuer 40 000 mètres cubes de terre qu'on extrait des tréfonds ? Faute de place, il a fallu planter dans le lit même de la Seine une plate-forme de 400 m² et lui adjoindre un véritable port.

Forer les couloirs et les salles de correspondance représentait un véritable défi. On est en plein dans la nappe phréatique, et le sol est si meuble qu'il faut soit le congeler, soit le solidifier par des injections avant de songer à l'attaquer. Partout, le plafond menace de vous tomber sur la tête. Ici, on travaille sous la Seine, au pied des piles du Petit-Pont, plus loin, sous de vieux immeubles, et ailleurs au-dessous des rails de la ligne C. On imagine les précautions nécessaires pour ajouter un nouveau chapitre à la conquête du Paris souterrain. Certains jours, on stoppait tout pour *« laisser reposer le terrain »*.

Les deux axes principaux du RER seront bientôt mis en correspondance au prix d'un des chantiers les plus délicats de la capitale

Contrainte supplémentaire, il n'était pas question de porter la pioche dans ce terrain historique sans consulter les archéologues : la RATP a dépensé 2 millions de francs pour leur permettre de fouiller avant elle. Ils ont découvert une voie romaine, un morceau du formidable rempart gallo-romain qui défendait l'île de la Cité et deux rues médiévales superposées. Celles-ci attestent que, contrairement à ce que l'on pensait, ce coin de la rive gauche n'a jamais cessé d'être habité, même après les grandes invasions.

Quand il a été question de construire un accès sur le boulevard Saint-Michel et un ascenseur pour les handicapés quai Saint-Michel, les associations du quartier, déjà en alerte, ont dit carrément non. *« Assez de cohue, assez de saccages. »* Elles ont même traîné la RATP devant les tribunaux pour stopper les travaux. M. Selosse a donc été contraint d'utiliser les bouches du métro Cluny, désaffectées depuis 1939, et de les atteindre par un couloir souterrain de 125 mètres qui n'était pas prévu.

Station pour la marche

Ces difficultés de tous ordres ont fait du chantier de la gare Saint-Michel l'un des plus délicats et des plus coûteux de la capitale. Conséquence : un an de retard et une facture qui dépasse les 400 millions de francs. Elle doit être payée à 40 % par la RATP (qui emprunte), à 30 % par l'Etat et à 30 % par la région Ile-de-France. Celle-ci, épouvantée, renâcle et demande des économies. Une demi-douzaine de puissants escaliers mécaniques étaient prévus pour effacer les 30 mètres de dénivelés entre la surface et la gare de la plus profonde, celle de la ligne Roissy-Saint-Rémy... On en sabre la moitié. Les voyageurs descendront à pied, voilà tout. Ils marcheront aussi au long des couloirs puisque il a fallu sacrifier l'un des deux trottoirs roulants long de 106 mètres qui desservira la sortie Cluny-Saint-Germain.

Plus grave est l'abandon de la sortie débouchant devant Notre-Dame. C'était celle des touristes qui, arrivant par le RER, auraient pu laisser sur quelque parking extérieur leurs voitures et surtout leurs cars, si encombrants. Avec ses quais trop étroits, sa salle de correspondance qui verra défiler cinquante mille personnes par jour sur 220 mètres carrés seulement, la gare Saint-Michel paraît d'ores et déjà bien étriquée. *« On nous fait faire une gare au rabais »*, bougonnent les ingénieurs.

Tel n'est pas l'avis du peintre Claude Maréchal, qui est chargé de décorer la station. 600 mètres carrés de mosaïques partiellement fabriquées à Venise et montées à l'avance dans un atelier spécialement construit vont tenter d'en cacher les petites misères. Dans le couloir des marches forcées, l'artiste veut *« détendre les voyageurs et dynamiser leur métabolisme »* grâce à une « chambre des lumières » blanche et jaune. Des images de nature, d'eaux vives et de soleil essaieront de faire respirer l'étouffante salle de correspondance. A défaut d'être pratique, la gare Saint-Michel sera au moins, comme le veut la mode, un nouvel événement culturel. Quartier Latin oblige...

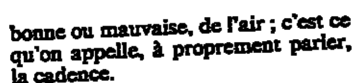
MARC AMBROISE-RENDU.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Gioacchino Rossini

LE PRINCIPE D'ORNEMENTATION



« *Ma musique n'est pas encore faite : on y travaille* » aurait dit un jour Rossini, longtemps après qu'il eut cessé d'écrire des opéras, et il ajoutait avec la même ironie : « *Mais ce n'est que le jour où il ne restera plus rien de moi qu'elle aura acquis toute sa valeur.* » Le regain d'intérêt qui se manifeste depuis une dizaine d'années – et cette saison plus particulièrement à Paris – n'est-il pas un signe que ce jour est venu, ou, plutôt, dépassé ?

PENDANT plus d'un siècle Rossini a eu la chance un peu trouble d'être l'immortel auteur du *Barbier de Séville*. On le savait capable de plus de sérieux et de profondeur, car on jouait régulièrement son ultime ouvrage, *Guillaume Tell* (créé à l'Opéra de Paris en 1829), mais on préférait *le Barbier* et l'on ne se souciait guère d'aller voir ce que valaient la trentaine d'opéras sortis de sa plume entre 1810 et 1829. Cette indifférence à l'égard de l'ensemble de l'œuvre d'un compositeur pourtant illustre peut sembler étrange aujourd'hui que l'on connaît la valeur de tout ce qu'on dédaignait ainsi, mais il faut se rappeler que la vie musicale obéit à des lois capricieuses qui font les délices des historiens et le désespoir des esthéticiens.

Déformés dans notre vision de Rossini par la légende du compositeur heureux et indolent, nous avons peine à imaginer que l'action qu'il exerça sur le théâtre lyrique italien pourrait se comparer, pour sa vigueur un peu despotique, à celle d'un Beethoven dans le domaine de la musique instrumentale à la même époque. La distance qui sépare Rossini de ses prédécesseurs, Cimarosa et Paisiello, apparaît infiniment plus grande que celle que ses successeurs, Bellini, Donizetti et le jeune Verdi, ont mise entre eux et lui. En comparaison des uns et des autres, l'art de Rossini se révèle infiniment plus riche et complexe. Ce n'est pas sans raison que ses compatriotes, impressionnés par l'importance qu'il accordait aux accompagnements et les audaces de son harmonie ou de ses modulations, l'avaient surnommé « *il Tedesco* » (« le Teuton »). Sous une apparence joviale et débonnaire, il cachait certainement une volonté bien arrêtée et savait obtenir de ses interprètes des prouesses assez inhabituelles quoique toujours favorables à l'expression de leur talent.

En effet, si la musique de Rossini n'est jamais ingrate, elle s'avère singulièrement exigeante. De là son succès éclatant en son temps, lié à celui des chanteurs, puis son oubli progressif au fur et à mesure que disparaissaient ceux qui étaient capables d'en maîtriser les difficultés. Rossini vécut assez pour assister au déclin de l'art du chant qui avait brillé d'un ultime éclat dans ses œuvres, car s'il cessa d'écrire pour le théâtre en 1829, après *Guillaume Tell*, il mourut seulement en 1868, universellement admiré et généreusement trahi par ses interprètes : « *C'est très beau ce que vous me chantez là, mais de qui est-ce ?* », demanda-t-il un jour à la Patti, venue solliciter l'approbation de l'auteur...

Ce qui caractérise le style vocal des opéras de Rossini, c'est l'abondance, la luxuriance de l'ornementation ; on pourrait oser une comparaison avec le baroque rococo des églises d'Allemagne du Sud. Personne après lui n'osera demander une telle agilité du gosier et, faute de chanteurs capables d'assez d'aisance pour donner un semblant de naturel à ces artifices raffinés, le style de Rossini parut bientôt inutilement chargé et incompatible avec la vérité dramatique. On fit une exception pour ses œuvres comiques, car la vocalise, assimilée à l'éclat de rire ou à l'expression de la joie, semblait mieux en situation que dans les drames. On en vint même à traiter ces coloratures comme des plaisanteries. L'époque n'est pas si lointaine où, dans les représentations du *Barbier de Séville*, les acteurs montraient des signes d'impatience à la grande joie du public, tandis que l'un d'eux, en massacrant d'interminables vocalises, avait l'air navré d'un mauvais élève obligé de réciter sa leçon.

Jamais peut-être on ne s'était tant amusé à cet ouvrage. C'était le temps prédit par Rossini où il ne restait plus rien de lui... Il est heureusement passé. Comme on ne pouvait aller plus loin dans la caricature, on a fait machine en arrière, et la renaissance qui porte ses fruits à présent est l'aboutissement naturel du mouvement de redécouverte du bel canto entrepris au lendemain de la dernière guerre.

Rossini n'est plus seulement l'auteur du Barbier de Séville. *On redécouvre l'ensemble de ses œuvres. On reconnaît chez le maître du bel canto l'art de la fioriture, et aussi son enjeu dramatique.*

Contrairement à ce que l'on croit parfois, le dix-neuvième siècle n'a pas vu l'apogée du bel canto, mais le déclin progressif d'un art du chant qui brillait de tous ses feux au dix-huitième siècle, à l'époque où les chanteurs italiens travaillaient essentiellement la souplesse de leur voix et se distinguaient par l'art d'ornementer librement une ligne mélodique réduite, sur le papier, à sa plus simple expression. Les castrats, par exemple, passaient plusieurs années à étudier exclusivement une série d'ornements raffinés dont ils émaillaient ensuite leur chant et qui leur valaient l'admiration des connaisseurs.

Le principe de l'ornementation, qui s'étendait à la musique instrumentale, veut qu'on exécute d'abord ce qui est écrit puis, lorsqu'une phrase, une période ou toute une partie d'un air est repris, qu'on l'agrémente avec goût, en respectant le caractère général, étant entendu qu'un virtuose inspiré pourra toujours dépasser sans dommage la mesure ordinaire ; peu avant la fin, un point d'orgue laisse le chanteur entièrement responsable de la chute, bonne ou mauvaise, de l'air ; c'est ce qu'on appelle, à proprement parler, la cadence.

Dans les partitions antérieures au dix-neuvième siècle, il est assez rare de voir écrites ces reprises variées ou ces cadences qui appartenaient à la tradition orale.

Dans son livre *la Musique ancienne* (1909), Wanda Landowska s'était amusée à jeter un trouble fécond chez les puristes qui croyaient au respect de la lettre, en mettant face à face l'édition gravée par Bach du mouvement lent de son *Concerto italien*, où les ornements sont notés dans leurs moindres détails, et la même page, ou plutôt son squelette, telle que le compositeur l'aurait publiée en Italie. Cela donne une idée de ce qu'on devrait faire pour rendre leur vraie vie à tant de compositions italiennes de cette époque.

Il est vraisemblable que la partition des airs ou des concertos de Mozart ne constitue, en certains endroits, qu'un canevas.

Vingt ans après Mozart, Beethoven fixera lui-même les cadences de son concerto pour violon ou du concerto « l'Empereur » ; dans sa *Cinquième Symphonie*, il notera une brève cadence de hautbois. Il entendait, sans renoncer pour autant à l'effet de la cadence, mettre des bornes à une tradition qui n'était sans doute plus assez vivante, au début du dix-neuvième siècle, pour s'élever au-dessus de la routine. Rien n'est pire en effet qu'une ornementation ou une improvisation creuse.

C'est précisément à cette époque que Rossini, pour les mêmes raisons, s'applique à écrire très précisément tous les ornements qu'il souhaite voir exécuter. Constatant que les chanteurs ne savent plus nourrir leur interprétation par des embellissements convenables, il va se réserver toute la tâche d'invention et exiger seulement une exécution fidèle.

Il est vraisemblable que l'imagination de Rossini en ce domaine ait dépassé ce qu'auraient pu concevoir les chanteurs les plus inspirés de la période précédente et qu'il porta ainsi le bel canto à un ultime sommet ; d'autant qu'il étendit aux duos, trios et même aux ensembles les raffinements réservés jusque-là, par leur complexité, aux seules arias. Seul un compositeur peut maîtriser une telle profusion de fioritures et obtenir un miraculeux équilibre là où il ne pourrait y avoir qu'une confusion atroce.

Appliquant ce principe à l'orchestre, Rossini tire un parti fructueux de la virtuosité instrumentale qu'il fait briller dans les ouvertures mais également dans les airs et les ensembles. Le mépris qui pèse encore sur la virtuosité ne doit pas faire oublier qu'en plaçant l'interprète dans une situation critique, aux deux sens du terme, elle porte l'enjeu dramatique dans la musique elle-même. Ce n'est pas si négligeable à l'opéra, malgré les artifices de la mise en scène. Ainsi une vocalise bien conduite peut-elle se révéler plus émouvante, musicalement parlant, qu'un récitatif tragique soutenu par les trémolos de l'orchestre.

Tandis que les progrès de la facture des instruments à vent accomplis à cette époque suscitaient un développement de la virtuosité des exécutants qui s'est perpétué jusqu'à nos jours, celle des chanteurs n'a cessé de s'atrophier, rendant de plus en plus problématique l'exécution fructueuse des partitions de Rossini et chimérique l'espoir d'y briller. Comme le public d'opéra ne s'intéresse à des ouvrages de ce genre que dans la mesure où ils servent de prétexte à des prestations sortant de l'ordinaire, on ne s'étonnera pas qu'ils aient été rapidement délaissés.

A présent que, sans avoir encore retrouvé l'art de l'ornementation libre (qui reste l'apanage des spécialistes de la musique ancienne), il existe de plus en plus de chanteurs capables de tirer un parti avantageux des pages qu'a conçues l'imagination débordante de Rossini, le public à son tour s'intéresse à un répertoire oublié. A l'occasion, on prend conscience de la grande diversité de ces partitions, de l'opéra bouffe au drame lyrique en passant par l'opéra de demi-caractère, le grand opéra historique, etc. On remarque aussi la qualité de l'orchestration, d'une nouveauté et d'une puissance (dans la force comme dans la douceur) qu'on ne soupçonnait pas. Rossini était un très grand musicien qu'on a pris pour un amuseur ; il est vrai que lui-même s'est consciencieusement diverti à donner le change pendant les longues années de sa retraite heureuse.

GÉRARD CONDÉ.



Théâtre des Champs-Elysées

LE GRAND LIFTING

Le Théâtre des Champs-Elysées, qui a soixante-treize ans, un riche passé, des souvenirs à la pelle mais des rides en forme de lézardes, va être fermé en juillet pour travaux. Il renaîtra, à la fin de 1987, prêt à toutes les aventures.

LE Théâtre des Champs-Elysées, avenue Montaigne, va être entièrement rénové. Les travaux, qui commenceront en juillet 1986, se poursuivront durant toute la saison 1986-1987, la grande salle devant rouvrir en septembre de l'an prochain. M. Robert Lion, président de la Caisse des dépôts et consignations, organisme propriétaire à 80 % du théâtre depuis 1970, a précisé que le coût global des travaux doit s'élever à 95 millions de francs. La Caisse y contribuera sur ses fonds propres pour 70 millions, le solde, soit 25 millions, étant pris en charge par le ministère de la culture au titre de la sauvegarde des monuments historiques. Le complexe de l'avenue Montaigne, qui comprend, outre le grand théâtre, la Comédie et le Studio des Champs-Elysées (ils seront restaurés ultérieurement), est en effet classé depuis 1957. C'était d'ailleurs la première œuvre du vingtième siècle à bénéficier de cette protection.

L'ensemble des Champs-Elysées a été édifié entre 1911 et 1913 à l'emplacement de l'hôtel de Lillers, où avaient résidé le roi George V de Hanovre et sa fille. Il est né de la volonté commune de l'entrepreneur de spectacles Gabriel Astruc, premier directeur du « complexe », et du financier et mécène Gabriel Thomas. Les deux hommes en avaient confié la réalisation aux frères Perret, qui expérimentèrent, pour la première fois dans un bâtiment public, la technique du béton armé. C'est à Bourdelle que furent demandés les bas-reliefs extérieurs. Des peintures, fresques ou sculptures du même artiste, de Lebasque ou de Maurice Denis, ont décoré la grande salle, et Vuillard et Roussel la salle de la Comédie. Toutes les œuvres du théâtre seront bien sûr restaurées, de même que seront reconstitués les luminaires de Lalique.

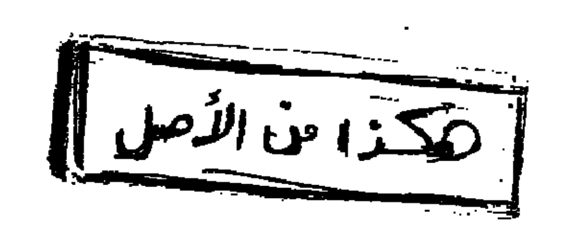
Tous les apports et toutes les innovations techniques doivent s'intégrer, invisibles, dans le monument. La rénovation est ambitieuse. L'ensemble des équipements techniques sera repensé de manière à améliorer les conditions d'exploitation : création d'une régie « images et son » pour la production de programmes de télévision, et plus généralement la réalisation de produits audiovisuels, création d'un plateau multifonctions qui permettra l'alternance rapide de l'opéra, de la danse et des concerts. Côté coulisses, de nombreuses transformations et améliorations sont prévues : de nouveaux foyers pour les musiciens et les techniciens, trois nouvelles salles de répétition, des loges supplémentaires, etc.

Lorsque, en 1987, M. Georges-François Hirsch, actuel directeur de la Société d'exploitation du théâtre, reprendra possession des murs, il aura alors à assurer la programmation d'un outil remarquable. D'autant plus qu'aucun problème d'acoustique ne sera à redouter, comme souvent dans les constructions neuves ou celles dont la rénovation modifie la salle. Il s'agit, ici, d'améliorer un théâtre qui, dès son ouverture, s'était inscrit dans l'ordre du parfait.

Pour retracer les soixante-treize premières années des Champs-Elysées (soit à peu près le cycle de la comète de Halley), une exposition photographique a été installée dans le hall d'accueil. Comme un clin d'œil au premier ensemble imaginé par Perret : l'espace de l'actuel Studio était en effet consacré à une galerie transformée en 1923 suivant les directives de Jouvet... Jouvet, Pitoeff, Brasseur, quelques-uns des noms qui ont fait l'histoire du Studio ou de la Comédie. Au Théâtre, de la Revue nègre aux concerts symphoniques, des Pink Floyd à Jessye Norman, de Diaghilev à Martha Graham, les programmes ont toujours été très variés. On les retrouve tout au long de cette évocation qui doit rester en place jusqu'à la fermeture de la salle, et fera sans doute un livre pour la réouverture.

F. E.

★ Histoire du Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris.



هكذا من الأصل

L'Inde à Paris

SCULPTURES ET MINIATURES

Vienne ici, Venise là, les peintres hollandais au Grand et au Petit Palais, et jusqu'au fier bastion municipal qu'est le Pavillon des arts, qui se voue au culte des vieilleries hongroises. On n'est plus chez nous. Et voici trois des plus respectables institutions françaises qui en rajoutent ; elles nous présentent tout autre chose que ce à quoi la fibre patriotique est en droit de s'attendre. L'Inde, encore l'Inde, toujours l'Inde.

AU Grand Palais, sous le titre-mystère « Rasa », c'est un ensemble de sculptures et de miniatures indiennes. A la Bibliothèque nationale et à l'Institut néerlandais, ce sont des miniatures, l'une des expressions qui nous est la plus familière de l'art indien, sinon la mieux connue. Sous ce terme, on regroupe des œuvres peintes sur papier, mais qui peuvent avoir le format de grands volumes — d'où elles sont d'ailleurs souvent tirées — quelquefois davantage. Leur point commun avec le produit occidental, désigné par le même mot, est une extrême finesse, un souci du détail poussé jusqu'à la perfection.

La Renaissance européenne a été le fruit et l'occasion d'un grand brassage des cultures — comme nos institutions parisiennes aujourd'hui ? L'art de la miniature indienne, de cet aboutissement surtout qu'est la miniature moghole, résulte d'une bonne perméabilité aux cultures extérieures, celles de l'Iran et de l'Europe en particulier. La BN et l'Institut se complètent merveilleusement pour montrer le rôle de ces apports extérieurs, tandis que le Grand Palais décline plutôt la multitude des écoles de la péninsule.

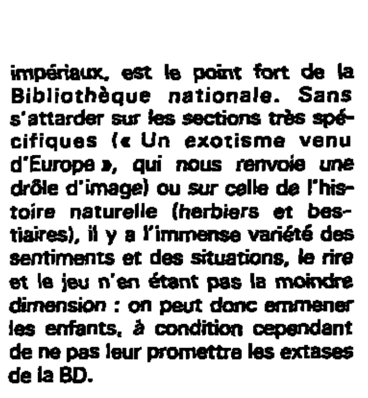
A la Bibliothèque nationale, c'est un choix du meilleur, que des conservateurs brillants ont opéré dans les collections de l'État : celles de la rue de Richelieu, dont la plupart des miniatures n'avaient jamais été montrées, et celles du musée Guimet, un peu moins inédites. A l'Institut néerlandais, c'est le choix personnel et la patience du fondateur, Frits Lugt. Un collectionneur patenté, mort en 1970, dont l'intérêt pour la chose indienne trouve curieusement son origine et modèle dans une gravure de Rembrandt, ces gravures que nous présente actuellement le Petit Palais. Au Grand Palais enfin, toutes les œuvres proviennent de collections publiques ou privées indiennes, et ont été sélectionnées par la sensibilité de commissaires indiens, avec l'accord esthétique de leurs homologues parisiens.

Certaines galeries vont bientôt se joindre au concert, comme la galerie Marco Polo. En attendant, on choisira de commencer par l'Institut, qui, à travers la passion de Frits Lugt, donne les clefs les plus perceptibles — ou si l'on veut les plus pédagogiques — de la miniature et de son archétype moghol, du seizième au dix-huitième siècle. Des chefs-d'œuvre et de moindres œuvres, mais toujours la plus juste et la plus fine émotion jusque dans les plus européanisées d'entre elles. Ainsi le *Portrait de John Wombwell*, portrait d'Anglais vêtu à l'indienne, et qui semble étrangement emprunter son registre autant à l'Inde qu'à l'Italie. Ou encore le *Petit prince tenant une grenade*, si gentiment réaliste d'expression.

C'est toute la gloire d'Abkar et de ses successeurs d'avoir ainsi introduit la notion de portrait, de fidélité aux traits des modèles dans un empire, où l'on se souciait jusque-là surtout de symboliser des émotions ou de narrer les faits et gestes de dieux, déesses, monstres, génies au sexe indécis, tous plus prolifiques que nature.

Le portrait, ou la narration d'événements humains bien que souvent impériaux, est le point fort de la Bibliothèque nationale. Sans s'attarder sur les sections très spécifiques (« Un exotisme venu d'Europe », qui nous renvoie une drôle d'image) ou sur celle de l'histoire naturelle (herbiers et bestiaires), il y a l'immense variété des sentiments et des situations, le rire et le jeu n'en étant pas la moindre dimension : on peut donc emmener les enfants, à condition cependant de ne pas leur promettre les extases de la BD.

Ces « sentiments », ils sont au contraire comptabilisés au Grand Palais (c'est le sens de « Rasa » et ils sont au nombre de neuf : l'érotique, le comique, le pathétique, l'héroïque, ceux du terrible, du furieux, de l'odieux, du merveilleux et de la sérénité, ce dernier étant de création plus récente dans la conscience des intellectuels indiens. D'ordinaire utilisés à propos de littérature, de théâtre ou de musique, ces neuf *rasas* servent ici à définir les étapes d'un double parcours, d'une double déclinaison sur le thème de la sculpture, d'une part, de la miniature, de l'autre.


L'empereur Farrakh-Siyar sur son éléphant (vers 1715).

Année de l'Inde encore : le Grand Palais, l'Institut néerlandais, la Bibliothèque nationale, proposent trois expositions de sculptures et de miniatures. Certaines sont inédites en France, toutes sont parfaites.

Pour le visiteur français, la netteté d'une telle-classification n'est sans doute pas si évidente, le furieux rencontrant le terrible, par exemple, et le pathétique pouvant se nourrir de l'odieux. Et si l'érotique nous est accessible, au moins par sa célébration de la mamelle, d'autres nous laissent un peu aux frontières de ce que nous appellerions ici l'indicible, comme la tête du Bouddha jeûnant, une des sculptures les plus belles et les plus émouvantes de cette exposition.

Appartiennent en tout cas à l'ordre du pathétique et certainement de l'odieux, les œuvres qui disent la vérité sur la maigreur, la faim et la souffrance de l'homme : les quelques rares interprétations de cette gamme squelettique ne nous font que mieux sentir l'appétit de chair qui paraît caractériser l'art indien. On notera, pour un meilleur recul, que le parallélisme établi dans l'exposition entre les miniatures et les sculptures est dû aux thèmes et non à l'histoire, les premières ayant pratiquement toutes dix à quinze siècles de plus que les secondes. C'est cela la permanence des concepts à travers des formes radicalement différentes.

Les œuvres présentées au Grand Palais sont souvent de tout premier ordre, et certaines n'ont pas leur équivalent en France, par leur registre tout au moins. Elles sont, une fois de plus, l'occasion de rappeler l'existence et l'importance dans notre pays de collections comme celle du musée Guimet, musée qui a fait l'objet d'une impressionnante rénovation : ce sera l'occasion aussi d'y chercher la donnée monumentale qui manque au Grand Palais. Mais il est vrai que le monumental n'est pas compris dans les neuf rasas.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Institut néerlandais, jusqu'au 23 mars. Bibliothèque nationale, Grand Palais, jusqu'au 16 juin.

L'aventure récompensée

LE PRIX VICTOR-HUGO DU CINÉMA

Le ministère de la culture a créé le prix Victor-Hugo pour permettre aux jeunes cinéastes de réaliser un long métrage d'aventures ou de fantastique.

DANS le faisceau blafard d'un projecteur incertain, trois wagonnets glissent furieusement sur leur rail. Un jeune mineur, le visage rongé par la suie, le corps gonflé de travail, a tout juste le temps de freiner leur course folle avant qu'ils ne se fracassent sur un culbuteur.

Images fortes, son précis, comédiens d'un réalisme poétique mis au goût du jour... En quelques plans, Eric Barbier, vingt-six ans, lauréat du concours Victor-Hugo, reconstitue sans maniérisme ni attendrissement la violence, la couleur, le fracas d'une mine du nord de la France, en 1934.

Sans conteste, les jurés de ce concours, organisé par le ministère de la culture (1) pour permettre à deux jeunes auteurs de *« réaliser un film de long métrage touchant au cinéma d'aventure ou fantastique »*, ne se sont pas trompés.

Eric Barbier, dont Jack Lang a dit qu'il *« deviendrait l'un de nos bons cinéastes »*, a su, en peu de temps, écrire un synopsis, séduire parmi 1 350 candidats des professionnels avertis.

Curieusement, on a assez peu parlé de ce concours lancé en février de l'année dernière. Pourtant, il a mobilisé les jeunes auteurs. En moins d'un mois, plus de 1 300 scénarios étaient adressés au Centre national de la cinématographie (CNC).

Le jury s'est réuni au mois de juillet pour sélectionner six œuvres. Leurs promoteurs ont reçu chacun 50 000 francs afin de réaliser un « préfilm » de dix à quinze minutes, maquette du long métrage qu'ils avaient écrit.

Sélection très diverse : Guy Hocquenghem, Lionel Soukaz et Jean-Michel Carré pour *Tino*, *« exploration d'une mer inconsciente, la Méditerranée qui cernait de rose les contours de l'Empire romain sur les cartes de notre enfance »* ; Jean-Claude Monod, le benjamin du concours âgé de quinze ans, pour *les Djinns*, adapté d'un poème de Victor Hugo — *« Je croyais*, dit-il un peu naïvement, *que c'était la règle du jeu »* ; — Bruno Bafeur, diplômé de l'IDHEC et assistant monteur, pour *les Litanies de la mort*, adapté d'une nouvelle de Heinrich von Kleist ; Philippe Le Guay, diplômé lui aussi de l'IDHEC, pour *les Deux Fragonard*, scénario original bâti sur la vie comparée du peintre célèbre et de son cousin anatomiste et dissecteur.

Ces quatre-là n'ont pas reçu de prix. Le scénario, alléchant, de la bande Hocquenghem avait séduit. La réalisation a déçu. Même sentiment pour *les Litanies de la mort* et, dans une moindre mesure, pour *les Deux Fragonard*. Le chemin est long de l'écriture d'un film à sa réalisation.

Jeanne-Claude Tasset, jeune femme de vingt-quatre ans, très surprise d'être sélectionnée car elle était nouvelle venue dans l'univers du cinéma, a écrit un film de science-fiction intitulé *le Passé recomposé*. Elle a enlevé le second prix pour son travail d'écriture du scénario, même si la réalisation de son préfilm a paru moins convaincante que celle d'Eric Barbier, qui a triomphé de cette épreuve pleine d'embûches avec son film intitulé *le Malheur dans une main*.

Les deux lauréats recevront respectivement 3 millions et 1,2 million de francs de subvention assimilable à l'avance sur recettes à la seule condition qu'ils arrivent à monter leur production. A cette fin, ils peuvent compter sur l'aide du CNC pour établir leurs devis et les présenter aux professionnels.

Tous deux s'accordent pour estimer que le plus dur reste à faire. « *Je me suis remis à l'écriture du scénario avec Martine Dugowson*, confie Eric Barbier. *Nous poursuivons aussi des recherches avec une spécialiste sur l'univers de la mine et le contexte de 1934.* ».

Contexte qu'il connaît déjà bien : « *J'ai passé « plus de quatre mois à la confection de l'histoire, à la recherche de détails sur la mine, la disposition des galeries, le travail des hommes, le mouvement des marteaux-piqueurs... Je suis resté un mois à Monceau-les-Mines pour rencontrer des mineurs, des témoins de 1934, année de troubles, celle de l'arrivée massive d'émigrants polonais, celle de la création de mouvements ouvriers d'extrême droite à l'imitation des mouvements nazis triomphant en Allemagne* ».

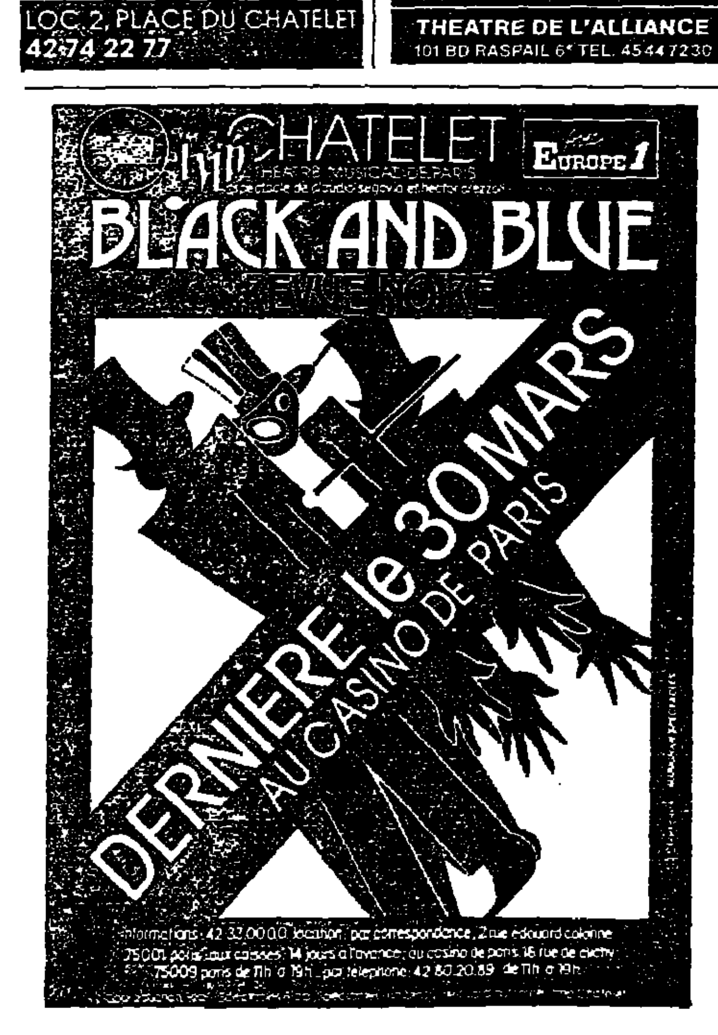
Eric Barbier a voulu *« faire un film d'époque, avec des gosses, des ouvriers, des boxeurs, moins pour porter un regard sur la pauvreté que pour décrire un monde jamais traité à l'image, la vie d'hommes durs, droits »*.

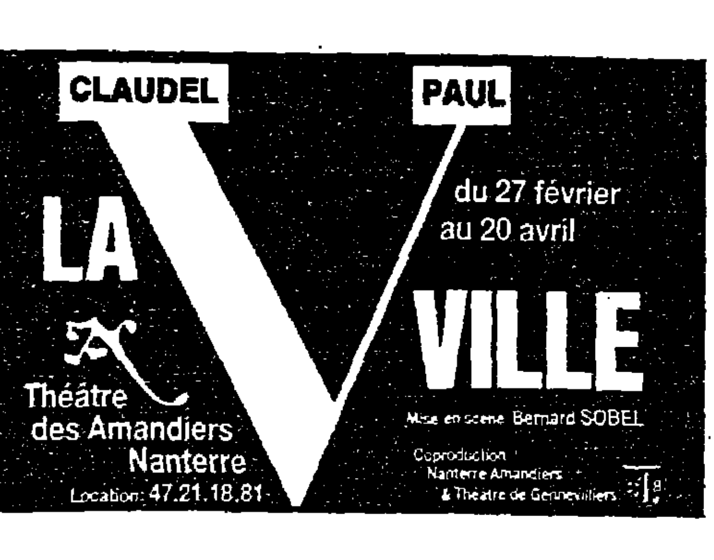
Pour cela, et comme il est interdit de tourner dans les puits, il a fait construire dans un immense hangar prêté par la ville de Douai les galeries de sa mine de fiction. Il a réuni pour le tournage plus de cinquante techniciens, rassemblé des comédiens professionnels tel Jacques Bonnaffé et des amateurs recrutés avec le concours de la presse du Nord. Certains plans comptent plus de cent personnages... Certains lui ont reproché d'avoir dépensé beaucoup plus d'argent que les 50000 F du CNC. C'est en tout cas la preuve d'une volonté farouche, celle de monter le film. On peut parier sur Eric Barbier.

En peu de mots, en peu d'images, en peu de temps, il a convaincu, enthousiasmé les professionnels et le public restreint qui ont pu visionner son préfilm. Les producteurs devraient suivre.

OLIVIER SCHMITT.

(1) Présidé par Robert Bordaz, le jury était composé de Marie-Josée Nat, Coline Serreau, Danièle Heymann, Christian Bourgois, Pierre Braunberger, Jérôme Clément, Anatole Dauman, Costa-Gavras, Philippe Labro, Michel Piccoli, Martial Raysse, Georges Rouquier et Christian Charret.







"Conseil de famille"

UN PIÈGE POUR COSTA-GAVRAS

UNE famille bien unie. Après un « accident du travail » (cinq ans de prison), le père et son copain Faucon, perceurs de coffres-forts, rentrent à la maison. La mère est ravie. Les enfants aussi. Les hommes reprennent leur boulot. Ça marche fort. Quand ils reviennent d'un « chantier », on leur sert une bonne gratinée. Entre deux gratinées, la mère boit un coup et joue du violoncelle, elle s'ennuie un peu. Nous aussi.

Les enfants sont mignons. Ils ont tout compris de l'origine des revenus paternels, ils parlent comme des grands. *« Piquer des trucs, c'est jouissif »*, dit la petite fille. Le petit garçon aussi veut être voleur, comme papa. Il le devient. Puis, en grandissant, il change de vocation, il veut être ébéniste. Juste au moment où la mafia américaine, séduite par leurs méthodes douces et leurs succès fréquents, s'intéresse à ces artisans de la chignole, ces petits-bourgeois de la cambriole.

Si l'on excepte la fin, morale, tristement morale, on peut apprécier ce que le postulat a de délicieux. N'est-ce pas une charmante allégorie : la tendresse protégeant le crime ? On imagine tout le parti doux-amer, figue-raisin, qu'aurait pu en tirer un Monicelli, un Scola, un Italien quoi. Oui, mais voilà...

Constantin Costa-Gavras est un cinéaste imperturbable. Il a choisi son camp depuis longtemps. Lui, il est du côté des bons. De l'autre côté, il y a les méchants. Les méchants, ce sont les colonels grecs *(Z)*, les collabos français *(Section spéciale)*, les dictateurs chiliens *(Missing)*, les extrémistes moyen-orientaux *(Hanna K)*, sans oublier les bureaucrates staliniens *(l'Aveu)*. Incontestable, mon cher London.

Avec une sincérité parfois inspirée, Costa-Gavras plaide. Pour les bons, bien entendu. Contre les méchants. Et même lorsqu'ils démontrent au lieu de montrer, même lorsqu'ils fouillent un dossier au lieu de raconter une histoire, les films de Costa-Gavras sont acquittés au bénéfice de la générosité qu'ils diffusent, de la recherche honnête d'une vérité historique qu'ils recèlent. Oui, mais voilà...

Conseil de famille aura plus de mal à trouver des défenseurs.

Le chef de famille est perceur de coffres-forts. La mère traverse l'histoire un verre à la main. Les enfants aiment bien leur papa. La mafia s'intéresse à ses méthodes douces. Costa-Gavras abandonne les grands thèmes généreux pour la comédie burlesque. Johnny Hallyday est le chef de famille.

Costa-Gavras, sympa, s'est sûrement embarqué dans l'aventure avec une bonne humeur non feinte, mais de là à la faire partager ! Car *Conseil de famille* est une comédie. Enfin ! n'exagérons rien ! Saisi au dernier moment d'une pudeur légitime devant ce terme primesautier, le metteur en scène lui a préféré celui, plus vague, de divertissement. Oui, mais voilà...

Verrait-on Sylvester Stallone dans le rôle de l'abbé Pierre ? Ou Valérie Kaprisky dans celui de Mère Teresa ? Cela s'appelle des contre-emplois. Et Costa-Gavras, le bon, le vertueux Costa-Gavras, est tombé dans ce piège-là. Pourquoi aussi a-t-il choisi, l'imprudent, d'adapter ce roman de Francis Ryck où il n'y a ni bons ni méchants ! C'était trop dur pour lui, qui n'a de leçons de manichéisme à recevoir de personne.

Pour se rattraper aux branches de la fantaisie, le voilà qui exhale une bouffée de burlesque. Interviennent alors, au cours d'un casse, deux latinistes bulgares en pyjama. C'est navrant. Ou bien il s'offre une dose de bizarre. Apparaît alors dans la chambre d'un manoir un centenaire gâteux, qui tète le sein d'une jeune nourrice. C'est dégoûtant... Ainsi, durant deux longues heures, avec quelques éclaircies rafraîchissantes dues la plupart du temps aux enfants – ces exquis bandits – le film s'essouffle, piétine, cale. Et cela malgré l'extrême bonne volonté de Johnny Hallyday. Attentif, docile, très maigre. Avec une tête intéressante.

Il ne ressemble pas du tout à un perceur de coffres-forts. Mais il faut avouer que ce jugement est superficiel et gratuit, la comparaison avec un vrai perceur de coffre-fort n'étant pas à la portée de tout le monde. Pour être juste, il faudrait plutôt dire que le personnage de perceur de coffre-fort attribué à Johnny Hallyday ne ressemble pas à grand-chose. Le rôle de la maman est revenu à Fanny Ardant. Elle paraît en visite : *« Ne faites pas attention à moi, je ne fais que passer. »* On ne la contrarie pas.

En revanche, le copain Faucon, Guy Marchand, est très bien. Il est toujours bien. Et très velu, comme le fait remarquer la petite fille. Elle-même épatante. Ainsi que son frère. Oui, mais voilà...

DANIÈLE HEYMANN.

JOHNNY A CONTRE-EMPLOI

QUAND il était adolescent, le rêve de Johnny Hallyday, c'était le rock and roll, le cinéma et l'Amérique. La musique a vite donné à Hallyday une manière de vivre. Le cinéma, le chanteur a essayé d'en faire dès l'âge de onze ans : dans *les Diaboliques*, d'Henri-Georges Clouzot, on le voit une seconde et demie de dos, en train de se laver les dents. Plus tard, il y a eu *les Parisiennes*, où il interprétait un sketch avec Catherine Deneuve et chantait *Retiens la nuit*, puis un western tourné en Camargue, *D'où viens-tu, Johnny ?*, un autre à la mode spaghetti, *le Spécialiste*, un policier, *A tout casser*, et deux ou trois autres navets qui l'ont dégoûté du cinéma pendant dix ans.

Détective, tourné il y a un an, a tout changé. Selon Hallyday : *« Me retrouver dans un film de Godard, ça m'a déculpabilisé vis-à-vis d'une partie de l'opinion. J'ai eu du bonheur avec Godard.* « Quand tu joues, *m'a-t-il expliqué*, fais comme quand tu chantes. Tu es dans un opéra, tu es quelqu'un de solitaire, même s'il y a plein de gens autour de toi, personne ne te comprend, personne n'arrive à t'attraper. »

» Avant le tournage de Détective, *j'étais enfermé dans un univers clos. Je ne prenais plus de plaisir à enregistrer mes propres disques. Je n'y croyais plus. Je finissais par les faire d'une façon mécanique. Travailler avec Godard m'a permis de voir d'autres horizons. Ma manière même de concevoir mon métier s'est modifiée. Ça m'a donné un second souffle, et j'ai pu jeter un pont avec la dernière génération du public, celle entre treize et dix-huit ans. Mon prochain album sera écrit en collaboration avec Jean-Jacques Goldman et peut-être Elton John.*

» Avant Détective, *quand je me regardais sur un écran, je voyais un chanteur, même s'il ne chantait pas. Maintenant, il y a aussi un acteur. C'est ce que je souhaitais depuis des dizaines d'années.*


Guy Marchand et Johnny Hallyday.

» Dans Conseil de famille, *mon personnage est le contraire d'un héros, il est même un peu « beauf ». Il agit par instinct, il rigole tout le temps et, tout à coup, on ne sait pas pourquoi, il se met en colère. Pendant le tournage, ma seule obsession a été de créer des rapports avec le fils que l'histoire me donnait et qui devient jeune homme à la fin du film ; alors, évidemment, il y a une distance qui s'établit entre nous. J'ai bien aimé Laurent, le petit garçon qui jouait mon fils. Deux mois avant le début du tournage, il a perdu son père. Il a reporté sur moi une partie de l'affection qui lui manquait. Et ça m'a beaucoup aidé. »*

« Il fait bien son métier. Il s'applique », ont dit les comédiens en parlant de Johnny Hallyday.

« J'ai appris bêtement les textes en m'enfermant des heures dans ma chambre. J'avais peur de mal faire.

» Le tournage a eu lieu un peu partout en France : à Carnac, à Aurillac, à Nice... Curieusement, ça m'a fait penser à une tournée de chanteur. Nous sommes restés ensemble pendant trois mois. A dîner, on plaisantait avec nos personnages, on les exagérait. On vivait avec la même légèreté qui imprègne le film. J'ai été heureux comme un gosse pendant ce tournage. J'ai vécu un rêve d'adolescent : faire l'acteur. Avec Godard, c'était différent parce qu'on avait les textes le jour même.

» J'ai deux projets : un film d'aventures avec Pierre-William Glenn, une sorte de BD avec des bons et des mauvais, mais aussi avec de l'humour... et une comédie avec Jean Marbœuf. En mars 1987, je reprends mon métier de chanteur pour préparer un nouveau spectacle à Bercy. Mais, pour moi, faire l'acteur c'est devenu une partie de ma vie. Si ça devait s'arrêter, ce serait un manque terrible... »

Propos recueillis par
CLAUDE FLÉOUTER.

Joel Grey

LE SAGE CORÉEN DE « REMO »


LESLY HAMILTON

***Sourire en tirelire, regard lucide, voix nasillarde, c'était Joel Grey bateleur équivoque de** Cabaret. **Visage ridé, yeux en amande, silhouette frêle, force invincible, c'est Joel Grey le maître de** Remo.*

UN soir, un flic, dans sa voiture, surveille les quais, à New-York. Il intervient dans une bagarre, se fait jeter dans l'eau. C'était un piège. Il se réveille à l'hôpital avec une belle gueule qu'il ne reconnaît pas, celle de Fred Ward (qui ressemble à Bronson jeune). Il a été choisi par une organisation très secrète et néanmoins liée à la Maison Blanche. Il doit débarrasser le monde, c'est-à-dire les Etats-Unis, des criminels, et en premier lieu d'un marchand d'armes pas bien net à qui l'armée – naïve comme toujours – a commandé des satellites pour la guerre des étoiles.

Histoire connue, schéma désormais habituel : entraînement au combat, plus les combats. Avalanche de cascades vertigineuses dans des endroits insolites (ainsi, la statue de la Liberté en rénovation). Le réalisateur Guy Hamilton et le scénariste Christopher Wood mettent un peu d'actualité dans le modèle éprouvé, un brin d'humour, et obéissent à la mode : la force du muscle oui, mais, pour être vraiment invincible, il faut également la force spirituelle venue d'Extrême-Orient. Body-building, plus zen. Pas exactement le zen, d'ailleurs, car le maître est ici un Coréen sans âge, qui enseigne au lourdaud américain à être patient, à nier la peur, à éviter les balles par déplacement du torse, et autres fariboles. Il est également capable de regarder la télévision assis sur deux doigts et de courir à la surface des eaux. Derrière les rides enfantines du vieillard malicieux, il y a le sourire de Joel Grey, l'inoubliable bateleur fardé de *Cabaret*.

Joel Grey donne une belle qualité de finesse à ce personnage de bande dessinée, qui lui a plu *« pour ce qu'il apporte de doux et de drôle »*. « *Mais*, dit-il, *si j'avais su avant de signer ce que représentait le maquillage, je n'aurais pas accepté. Pendant quatre heures, je ne pouvais ni bouger ni dormir, c'était comme une opération chirurgicale. Alors, j'étais forcé à la concentration, à la méditation. Je pensais à mon père, qui était mourant. On me collait la moustache avant de travailler les yeux, je me voyais dans la glace et je le reconnaissais. Je réalisais tout ce qui me vient de lui, et à quel point deux hommes peuvent être liés pour la vie, et au-delà.* »

Son père était acteur de revue. Né à Cleveland, Joel Grey est un enfant de la balle. A huit ans, il savait qu'il serait comédien. *« C'était une décision réfléchie, une décision d'adulte, je suis né vieux »*, dit-il, lui qui ressemble à un Peter Pan fripé. Il fait ses débuts à neuf ans. Les applaudissements l'émerveillent. Tout de suite, il devient célèbre et, sur scène, il se sent bien. *« A l'époque, j'étais comme une éponge. Tout ce qui touche au théâtre me paraissait pur et exaltant. J'étais toujours à l'heure, je savais mon texte, je n'ai jamais loupé une entrée. J'étais un professionnel, et les acteurs me disaient « monsieur ». Ils m'ont offert une boîte verte décorée avec les masques de la tragédie et de la comédie. Dedans, il y avait du rouge, du blanc, du crayon à rides, de la colle pour la barbe. Pendant que les autres enfants jouaient au ballon, je me faisais la tête du roi Lear. »*

La vie des enfants comédiens, c'est de jouer comme les adultes, et ils sont solitaires. A Cleveland, cependant, Joel Grey a un copain, qu'il doit quitter pour suivre ses parents en Californie. Il a douze ans, va à l'école, y donne des spectacles – le théâtre le tient toujours, – se fait renvoyer pour avoir monté du Tennessee Williams. Il rêve de Laurence Olivier, de Chaplin, mais le cinéma ne veut pas de lui. Eddie Cantor l'engage dans son show télévisé : *« J'étais sa « découverte ». Je n'ai pas de voix, je dansais mal, mais ça a marché. On m'a collé l'étiquette music-hall. C'était le seul chemin qui m'était offert, et je ne pouvais même pas envisager de quitter les planches. »*

Rêvant toujours de Shakespeare, Joel Grey part pour New-York, et travaille au Copacabana. Il supporte mal l'ambiance du night club, le public qui boit, mange, parle pendant les numéros, le fric clinquant, le cynisme... Rien à voir avec ses rêves. Mais il est classé, et on ne l'accepte même pas aux auditions. *« J'ai senti que je me détruisais, j'ai décidé de changer de vie. J'ai pris des cours dans une école proche de l'Actors'Studio. »*

Joel Grey patauge dans la misère du off off Broadway, et puis il y a *Cabaret*. *« On m'a confié le rôle, parce que je n'avais pas de dialogues, juste à chanter. Le personnage était pour moi. J'y ai mis tout ce que j'avais vu, compris, vécu, refusé, tout ce climat dépravé des boîtes de nuit. Tout ce qui m'avait fait souffrir, je m'en suis déchargé sur le rôle. »*

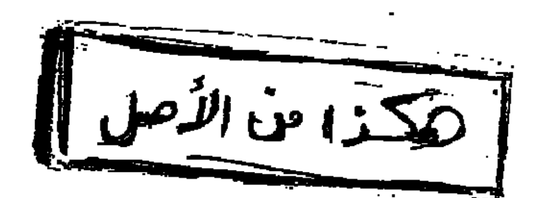
Joel Grey est le seul de la distribution de Broadway à être engagé sur le film. *Cabaret*, c'est la gloire, et par une sorte de miracle un lien retrouvé avec son enfance : *« J'aime la peinture. Un jour, c'était pendant les représentations, je vois dans une galerie des tableaux de Francis Bacon. Comme ça, je demande s'il n'y a pas de toiles moins chères. On m'en montre une, qui me frappe. Je regarde la signature, je reconnais l'écriture, celle de mon seul ami à Cleveland. Mais on me dit qu'il habite Londres, je fais envoyer un telex : « Est-ce que vous connaissez Joe Katz ? » – c'est mon vrai nom. Le telex revient : « Joe Katz était mon seul ami à Cleveland ». « Plus tard, j'étais à Londres, et, au milieu d'une foule, on s'est reconnus. Vingt-cinq ans après »...*

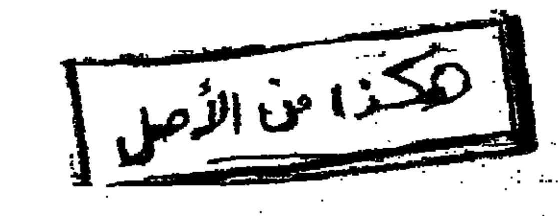
Cabaret est une charnière dans l'existence de Joel Grey : il fait enfin du théâtre – comédies musicales, comédies tout court, et dernièrement une pièce sur le SIDA, qui lui tient à cœur.

« J'étais le petit qui grimpe, et ça a continué. A la télévision, j'ai été cow-boy et psychopathe. Au cinéma, ça marchait moins bien, à part le Buffalo Bill *d'Altman, qui est un film culte aux Etats-Unis. Je suis marié, j'ai deux enfants, mon fils a vingt et un ans et étudie pour devenir chef cuisinier. Ma fille, Jennifer, a vingt-cinq ans et fait du cinéma. Et j'ai accepté de tourner* Remo *pour deux raisons. La première, mon fils adore James Bond et mon personnage est plus fort que lui. La seconde, ma mère, comme toutes les mères juives, a toujours pensé que je marcherais sur les eaux. Le film m'a permis de lui donner raison. »*

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.







Sélection

CINÉMA

« New-York - Miami »

Frank Capra a raconté dans son autobiographie comment, au départ, personne, non seulement au studio (Columbia, alors un des plus pauvres), mais dans la profession en général, ne voulait s'intéresser à ce futur classique de la comédie américaine. Le film se tourne, en dépit de cela, avec Claudette Colbert et Clark Gable, qui deviendront des stars à part entière, avec cette histoire de journaliste cynique et de riche héritière en rupture de bans. L'amour prend le dessus sur l'argent, comme il se doit à l'époque, et aussi parce que les trompettes de Jéricho font s'abattre les dernières préventions. Clark Gable n'a jamais retrouvé un tel rôle. Claudette Colbert se joue au naturel, un peu tête à claques, nous dit Capra. Le plaisir absolu du spectateur. La première a eu lieu à New-York début 1934. – L. M.

ET AUSSI : ***Cette sacrée vérité,*** **de Leo McCarey (l'apogée de cette même comédie américaine) ;** ***Sérénade à trois,*** **d'Ernst Lubitsch (à la berlinoise) ;** ***le Grand Sommeil,*** **de Howard Hawks (et Lauren Bacall vint).**

THÉATRE

« La Femme assise » à Aubervilliers

Sur les dessins de Copi, la femme assise a un gros nez, le cheveu rare, l'œil réduit à un point. Dans la petite salle du Théâtre de la Commune, c'est Marilu Marini, rousse avec une frange. Sa bouche se tord, ses yeux s'étirent, ses paupières se fripent, son cou se gonfle, son corps se courbe comme celui d'une poupée en mousse, son rire grince, sa voix couvre un nombre incalculable d'octaves pour énoncer les vérités aberrantes de Copi.

Science du geste, de l'intonation, l'irrésistible Marilu a reçu le Prix de la critique, quand elle a créé le spectacle aux Mathurins. Cette fois, son partenaire – poulet, loup, papillon, tout un bestiaire plus quelques autres personnages, la petite fille, le clown – est Alain Salomon, dont la finesse ambiguë, la poésie, sont un enchantement. Les bandes dessinées sont, en général, difficilement transposables. Copi a trouvé les interprètes rêvés. – C. G.

MUSIQUE

Dans la semaine sainte

Arles vivra la semaine sainte avec Marc-Antoine Charpentier, dont le Concerto vocale, dirigé par René Jacobs, fera entendre les admirables *Leçons de ténèbres*, un de ses plus grands chefs-d'œuvre, pour les mercredi, jeudi et vendredi saints (26, 27, 28 mars), relayées le samedi saint et le dimanche de Pâques par *les Litanies de la Vierge, le Reniement de saint Pierre,* le *Miserere,* et enfin des « chants joyeux », avec le *Te Deum,* par les Arts florissants et William Christie (tous ces concerts à 21 h, à Saint-Martin-du-Méjan).

A Paris, la Sainte-Chapelle accueillera chaque jour de grands ensembles polyphoniques : Pro Cantione Antiqua, dans des œuvres anglaises (le 24), l'Ensemble Janequin (le 25), A Sei Voci, dans les *Offices des ténèbres* d'Ingegneri (les 26, 27, 28), le Lamentabile Consort (Créquillon et Schütz, le 29), tous ces concerts à 19 h, ainsi que le Clemencic Consort dans des œuvres de Pergolèse (le 28 et le 29, à 21 h).

Musique ancienne aussi au théâtre lyrique, avec le ravissant *Narciso* de Scarlatti, dirigé par J.-C. Malgoire (Bordeaux, les 21, 22, 23) et le merveilleux *Ormindo* de Cavalli, créé l'an passé à Lunéville, et qui fait en France la carrière la plus méritée (Champs-Elysées, les 25 et 28).

ET AUSSI : Moura Lympany, pianiste (Gaveau, le 20) ; ***Années de pèlerinage,*** **de Liszt, par A. Brendel (Pleyel, le 21) :** ***mélodies françaises*** **par J.-F. Gardeil (salle Cortot, le 21) ; Academy of Ancient Music, dir. Ch. Hogwood (Sainte-Clotilde, le 22 ; Senlis, le 23 ; Lyon, le 24) ;** ***Passion selon saint Jean*** **de Bach, dir. J.-C. Malgoire (pavillon Baltard, Nogent, le 23, à 16 h) ; œuvres de Stockhausen, Laubier, Favre, Chion, Ascione, par le GRM (Radio-France, le 24, à 18 h 30 et à 20 h 30).**

JAZZ

Elvin Jones au New Morning

Elvin Jones est le seul batteur de jazz dont la puissance musculaire ait fait l'objet d'une étude précise. Digne ponctuation d'un mois somptueux qui a vu défiler John Surman, Albert Mangelsdorff, Billy Cobbham, Monty Alexander, Philippe Catherine, Cedar Walton, Archie Shepp et Paul Bley, Elvin Jones se présente avec sa jazz machine.

Le batteur, dont la figure est inséparable du grand quartet de John Coltrane, reste un des monuments de l'histoire du jazz. A voir, du plus près possible, pour la netteté des gestes, la profondeur inquiétante des murmures d'accompagnement, les mouvements de bouche et de langue, et ce déchaînement musculaire où se perd et s'exalte l'amour de la musique. – F. M.

★ ***Les 21 et 22 mars au New Morning, à 21 h 30.***

DANSE

Soirée Béjart à l'Opéra de Paris

Un programme varié avec un des premiers ballets de Maurice Béjart, *Sonate à trois,* inspiré du *Huis clos* de Sartre, et traité dans un style néo-expressionniste qu'il est intéressant de revoir aujourd'hui ; puis *le Sacre du printemps,* un chef-d'œuvre incontournable, et *Arepo* (musique de Gounod et Le Bars), une création à l'attention de la jeune classe maison. Soirée fertile en événements puisqu'on y verra, pour la dernière fois avant ses adieux, Cyril Atanassoff, qui fut sans doute un des meilleurs interprètes du *Sacre.* – M. M.

ET AUSSI : ***Ishtar et Tamuz,*** **de Yano, au Théâtre 14 (retour aux arcanes de la légende de Salomé : création, 20-23 mars) ; Carte blanche à Sidonie Rochon, à la Ménagerie de verre (24 mars à 21 h) ;** ***Waterproof,*** **de Daniel Larrieu, à la Piscine d'Angers (création, 26-29 mars) ; Compagnie Michel Hallet au Palais des sports de Gerland (création, 26-27 mars) ;** ***Gym et Danse 86,*** **à Avignon, septième tournoi international de gymnastique féminine, avec la participation de Sylvie Guillem, Patrick Dupond et quatre sujets de l'Opéra de Paris (22-23 mars).**

EXPOS

Pastels du dix-neuvième siècle au musée du Louvre

La publication de l'inventaire des pastels du dix-neuvième siècle dans les collections du musée du Louvre est l'occasion d'une belle exposition. A ne pas manquer pour les Degas, les Redon et quelques grandes feuilles – de Delacroix à Manet. Où l'on peut mesurer combien la technique du pastel, associée au dix-huitième siècle à l'art du portrait, peut devenir un moyen d'expression libre, apte à traiter tous les sujets, du réel à l'imaginaire. – G. B.

ET AUSSI : ***De Rembrandt à Vermeer,*** **au Grand-Palais.** ***Les eaux fortes de Rembrandt,*** **au Petit Palais.** ***François Morellet,*** **au centre Georges-Pompidou (galeries contemporaines).** ***L'œuvre et son accrochage,*** **au centre Georges-Pompidou (cabinet d'art graphique du musée).** ***Statues de chair, sculptures de James Pradier,*** **au musée du Luxembourg.** ***Diego Giacometti,*** **au musée des Arts décoratifs.**

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

VIENNE 1880-1938. Naissance d'un siècle. Jusqu'au 5 mai. Grande Galerie.

FRANÇOIS MORELLET. Rétrospective. **BHUPEN KHAKHAR. SUDHIR PATWARDHAN. ARPITA SINGH.** Jusqu'au 11 mai. Galeries contemporaines.

L'ŒUVRE ET SON ACCROCHAGE. Jusqu'au 31 mars. Salle d'art graphique.

TOUT NÉO TOUT BEAU. Design du matériau naissant. Jusqu'au 28 avril. **JOZE PLECNIK, architecte 1872-1957.** Jusqu'au 26 mai. CCI.

Musées

DE REMBRANDT A VERMEER. Les peintres hollandais au Mauritshuis de La Haye. Grand Palais, entrée place Clemenceau (42-61-54-10), sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F ; samedi : 18 F (gratuite le 28 avril). (Jusqu'au 30 juin.)

RASA. LES NEUF VISAGES DE L'ART INDIEN. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 juin.

HUGO PRATT. Grand Palais, entrée avenue du général-Eisenhower (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 avril.

REMBRANDT. Eaux-fortes. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (47-42-03-47). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40 ; jeudi jusqu'à 21 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 20 avril.

GIAN DOMENICO TIEPOLO. Galanteries vénitiennes. Orangerie des Tuileries, place de la Concorde (42-65-99-48). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 15 F ; samedi : 8 F. Jusqu'au 24 mars.

PASTELS DU XIX[e] SIÈCLE. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 16 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 9 juin.

A LA COUR DU GRAND MOGHOL. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). Tlj (sauf le 30 mars, les 1[er] et 18 mai), de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 16 juin.

PIERRE DE FENOYL. Chronophotographies. Galerie Colbert, 2, rue Vivienne (47-03-81-26). Sauf dim., de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 16 avril.

JOSEPH KUTTER, 1894-1941 - SABY, 1925-1975. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 13 avril.

ATELIERS 86. Choix de Rudi Fuchs. ARC, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 20 avril.

AUTOCHTONES. Gastray, Contet, Gaston, Lasserre. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, musée des enfants, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 avril.

SCULPTURES FRANÇAISES DU XIV[e] SIÈCLE – VICTOR-HUGO ET LA PHOTOGRAPHIE. L'atelier de Jersey – **LE GAMIN DE PARIS.** – Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F. Jusqu'au 29 mars.

L'OR DES AVARS, dans le bassin des Carpates, VI[e]-VIII[e] siècles. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 30 mars.

STATUES DE CHAIR. Sculptures de James Pradier, 1790-1852. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi, jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F ; samedi : 13 F (gratuite le 15 avril). Jusqu'au 15 mai.

SALON ANNUEL DE L'ANTIQUITÉ. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (45-51-82-42). Tlj, de 11 h à 20 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 23 mars.

DIEGO GIACOMETTI. Plâtres et bronzes. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h 30 ; dim. de 11 h à 17 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 13 avril.

MODES ET PUBLICITÉ 1885-1986. Le regard de Marie-Claire. – DIM, ça fait vingt ans que je t'aime. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 31 mars.

LES CISTERCIENS A PARIS. SERGE BELLONI. Hommage à Paris. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 13 avril.

JEAN EVEN. Musée de la Marine, Palais de Chaillot (45-53-31-70). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h à 18 h. Entrée : 14 F. Jusqu'au 1[er] avril.

FÊTES ET THÉATRES EN INDE. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). Sauf sam. et dim., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 juillet.

LANGVIKSSAR. Un archipel suédois près de Stockholm, 1880-1920. Musée de la marine, palais de Chaillot (45-53-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 2 juin.

UN CANAL... DES CANAUX... Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (43-54-30-06). Tlj, de 10 h à 17 h. Entrée : 21 F. Jusqu'au 8 juin.

PIERRE BALMAIN. Quarante années de création. Jusqu'au 6 avril. – **LES POUPÉES RACONTENT LA MODE DU XVIII[e] SIÈCLE A NOS JOURS.** Jusqu'au 2 avril. Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-I[er]-de-Serbie (47-20-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F.

LES FRANÇAIS ET LA TABLE. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (47-47-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 10 F ; dim., 8 F. Jusqu'au 21 avril.

EXCOFFON. De la peinture à la publicité. Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (43-29-12-48). Jusqu'au 29 mars.

HOGGAR. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 20. Jusqu'au 18 mai.

Centres culturels

HOMMAGE A PAUL DELVAUX. – Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 mars.

FREDERIK R. WEISMAN FOUNDATION OF ART. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 20 avril.

LA FRANCE DE 1886. Centenaire de la Bibliothèque Forney. Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 3 mai.

PARIS A VOL D'OISEAU, DU XVI[e] SIÈCLE A ROBERT CAMERON. Hôtel de Lamoignon, 24, rue Pavée (42-85-13-78). Sauf dimanche, de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril.

LES SURPRISES DES MUSÉES DE L'ILE-DE-FRANCE. Tour Montparnasse, 56[e] étage (42-71-71-30). Tlj. de 10 h à 22 h. Du 22 mars au 11 mai.

RAOUL DUFY ET LA MODE. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne. Tlj. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 26 mai.

ROLAND TOPOR. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). Sauf mardi (et les 30 et 31 mars), de 13 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 13 avril.

DESSINS CANADIENS RÉCENTS. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). Tlj. de 10 h à 19 h. Du 21 mars au 4 mai.

CALIFORNIA II : Kienholz. American Center, 261 boulevard Raspail (43-35-21-50). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 25 mars.

ARCHITECTURES FANTASTIQUES – MUSÉE D'ART NAIF MAX-FOURNY – MUSÉE EN HERBE. Halle Saint-Pierre, 1, rue Ronsard (47-47-47-66).

L'ÉCOLE DE BARBIZON, un dialogue franco-néerlandais. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Sauf le lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 27 avril.

ESTHÉTIQUE DU CHAOS. Graphisme et ordinateur. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (47-23-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 11 avril.

AMATES. Le papier indigène du Mexique. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (45-49-16-26). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; sam., de 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 5 avril.

GERT MARCUS. Sculptures disjonctives en marbre et acrylique – **PETTER ZENNSTROM.** Peinture et œuvre graphique. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (42-71-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 6 avril.

LE SYMBOLISME ET LA FEMME. Mairie, 6, rue Drouot. Tlj, de 11 h 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 27 avril.

PÉKIN. Les palais européens du Yuanmingyuan. Carrefour de la Chine, 45, rue Sainte-Anne (42-96-40-04). Jusqu'au 12 avril.

Galeries

MINIATURES ORIENTALES DE L'INDE. Galerie Jean Soustiel, 146, boulevard Haussmann (45-62-27-76). Jusqu'au 9 avril.

A. FUGIER/M. BERCOVY. Peinture et actualité. Art et Espace, 77, rue Saint-Louis-en-l'Isle (43-26-38-84). Jusqu'au 12 avril.

1950 : DIX MAITRES FRANÇAIS DES ARTS DÉCORATIFS. Galerie 1950 Alan, 26-28, rue Mazarine (40-46-00-49). Jusqu'au 30 avril.

BIENNALE INTERNATIONALE POUR LA PHOTOGRAPHIE D'ART : Sélections autrichienne, espagnole et argentine. Galerie Donguy, 57, rue de la Roquette. Jusqu'au 29 mars.

BERROCAL. Les Torses, sculptures 1959-1983. Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 15 avril.

JEAN-PIERRE BERTRAND. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 26 avril.

CHRISTIAN BOLTANSKI. Monuments. Galerie Crousel-Hussenot, 5 *bis*, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 29 mars.

JEAN-BAPTISTE CHEREAU. L'Aire du Verseau, 119, rue Vieille-du-Temple (48-04-86-40). Jusqu'au 19 avril.

BRYEN. Rétrospective d'aquarelles. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 7 avril.

CLAVETTE. Magie d'Arthur Rimbaud. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (43-54-92-01). Jusqu'au 5 avril.

KOJI FURUDOI. Les quatre saisons. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 3 mai.

OLIVIER GARAND. Galerie Beau Lézard, 36, rue des Archives (48-04-86-86). Jusqu'au 16 avril.

JEDD GARET. Galerie Daniel-Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 5 avril.

HÉLÈNE GAUTHIER. Le gynécée et sa femme. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (43-26-40-96). Jusqu'au 10 avril.

WOLF GENZMER. Peintures. Galerie Nouveaux artistes, 184, avenue Jean-Jaurès (42-40-24-93). Jusqu'au 12 avril.

MICHELE KATZ. Angulaires et verticales. Galerie Jean-Peyrole, 14, rue de Sévigné (42-77-74-59). Jusqu'au 5 avril.

SVEN KNEBEL. Peintures et lithographies. Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (46-33-76-58). Du 21 mars au 19 avril.

RAFAEL MAHDAVI. Peintures. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Du 21 mars au 19 avril.

MASSON. Mythes et chimères. Artcurial, 9, avenue Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 30 avril.

METZGER. Galerie Christian Cheneau, 30, rue de Lisbonne (45-63-36-06). Jusqu'au 12 avril.

NEMOURS. Synonymie. Galerie Denise-René, 196, boulevard Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 29 mars.

GUNNAR NORRMAN. Dessins. Galerie Claude-Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 29 mars.

OUZANI. Peintures et pastels. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 12 avril.

GIUSEPPE PENONE. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 19 avril.

JERRY PETHICK. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 5 avril.

ANDREAS SENSER. Galerie M. Guiol, 22, rue du Poitou (42-71-60-06). Jusqu'au 30 avril.

SERVAT. Galerie J.-P.-Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (46-33-56-02). Jusqu'au 12 avril.

JAN SIVERTSEN. Galerie Gutharc-Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 19 avril.

VOLKER TANNERT. Galerie Daniel-Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 5 avril.

NIELE TORONI. Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (42-71-09-33). Jusqu'au 10 avril.

MICHEL VERJUX. Galerie Claire-Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 31 mars.

En région parisienne

BRÉTIGNY. R. Bellucci, A. Rivière, D. Anlegnier. CCC, rue Henri-Douard (60-84-38-68). Jusqu'au 5 avril.

CORBEIL-ESSONNES. Francis Wilson. CAC Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). Sauf lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30. Dim., de 16 h à 19 h. Jusqu'au 5 mai.

JOUY-EN-JOSAS. Raymond Hains – Sur les murs – L'art fun. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 mai.

GENNEVILLIERS. Peintures sous verre. Galerie Edouard-Manet, 3, place Jean-Grandel (47-94-10-86). Sauf dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 mars.

IVRY-SUR-SEINE. Ivry 4 + 4. Galerie Fernand-Léger, 93-89 *bis*, avenue Georges-Gosnat (46-70-15-71). Sauf dim. (et fêtes), de 14 h à 19 h. Jusqu'au 12 avril.

LA DÉFENSE. La commedia dell'arte et les masques des Sartori. Galerie de l'Esplanade (43-68-32-26). De 11 h à 19 h ; samedi et dimanche, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 19 avril.

NEMOURS. 1000 ans av. J.-C. en Europe « barbare ». Musée de la préhistoire, avenue de Stalingrad (64-28-40-37). Sauf mer., de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Jusqu'au 30 septembre.

POISSY. Jouets anciens de Russie. Musée du jouet, 2, enclos de l'Abbaye (??-65-06-06). Tous les jours de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Jusqu'au 6 avril.

ROSNY-SUR-SEINE. Des intrus dans la photographie. Ancien hospice Saint-Charles, 30, rue Nationale (30-42-91-55). Tlj, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 avril.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Premiers paysans de la France méditerranéenne. Musée des antiquités nationales (34-51-53-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 10 F. Jusqu'au 18 mai.

VITRY-SUR-SEINE. Démons et merveilles, peintures d'Amérique latine. Galerie municipale, 59, avenue Guy-Môquet (46-82-80-00). Sauf lundi, de [illegible] h à 19 h ; merc. et sam., de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 6 avril.

En province

AMIENS. Magritte et Cie. Peinture 1950-1985 dans les collections du Musée d'art contemporain de Gand. Musée de Picardie, 48, rue de la République (22-91-36-44). Jusqu'au 13 avril.

AUBUSSON. Alice Springs, portraits. Ecole nationale des arts décoratifs, avenue de Lissiers (55-66-33-06). Jusqu'au 29 mars.

AVIGNON. Egypte et Provence : civilisation, survivances et « cabinetz de curiositez ». Musée Calvet, 65, rue Joseph-Vernet (90-86-33-84). Jusqu'au 30 mars.

BEAUVAIS. Trompe-l'œil, du XVII[e] siècle à nos jours. Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (44-84-37-37). Jusqu'au 30 avril.

BESANÇON. Amédée Ozenfant, 1886-1966. Musée des Beaux-arts et d'archéologie, 1, place de la Révolution (81-81-44-47). Jusqu'au 30 avril.

BORDEAUX. Richard Artschwager, œuvres de 1962 à 1985 – Enzo Cucchi, Œuvres de 1985. Capc, entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 27 avril.

DIJON. Robert Barry/Peter Downsbrough. Le Consortium, 16, rue Quentin (80-30-75-23). Jusqu'au 19 avril.

FEYZIN. Marc Chagy. CC Léonard-de-Vinci, 5, place de la Bégude (78-67-65-11). Bibliothèque municipale, 74, route de Vienne (78-67-60-88).

FLAINE. Sam Szafran. Pastels, fusains. Centre d'art (50-90-85-84). Jusqu'au 6 avril.

LA ROCHE-SUR-YON. Paul Baudry, 1828-1886. Musée d'art et d'archéologie (51-05-31-40). Jusqu'au 31 mars.

LE HAVRE. Jean Lasne. Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard J.-F.-Kennedy (35-42-33-97). Jusqu'au 21 avril. – Authouart. Rétrospective. Maison de la culture, Espace O. Niemeyer (35-21-21-10). Jusqu'au 5 avril.

LYON. Carr, Garcia Sevilla, Pazos, Plensa, Genovart. Barcelone 1986. Elac, Centre d'échanges de Perrache (78-42-27-39). Jusqu'au 9 avril.

MARCQ-EN-BARŒUL. Robert et Sonia Delaunay. Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 27 avril.

MARSEILLE. Archéologie et projet urbain. Musée d'histoire de Marseille, centre Bourse (91-90-42-22). Jusqu'au 30 mars. – Hommage à Carlo Rim. Arca, 61, cours Julien (91-42-18-01). Jusqu'au 12 avril.

MONTBÉLIARD. Alexandre, sculptures-peintures. Maison des arts, place Saint-Martin (81-91-37-11). Jusqu'au 30 mars.

MONTÉLIMAR. Anne et Patrick Poirier. Château des Adhemar. Jusqu'en avril.

NICE. Jules Lefranc, 1887-1972. Musée A. Jakovsky, avenue Val-Marie (93-71-78-33). Jusqu'au 30 avril.

QUIMPER. De peintres et de livres. Hommage à J. Dupin et A. du Bouchet. Chapelle de la Tour d'Auvergne. Jusqu'au 20 avril.

RENNES. Nicolas de Staël. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (99-79-44-16). Jusqu'au 29 avril.

ROUEN. L'âge d'or de l'estampe japonaise. Musée des beaux-arts, 26 bis, rue Thiers (35-71-28-40). Jusqu'au 17 avril.

SAINT-ÉTIENNE. Denis Laget. Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (77-33-04-85). Jusqu'au 28 avril.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Peintres illustrateurs du XX[e] siècle. Aimé Maeght bibliophile. Fondation Maeght (93-32-81-63). Du 22 mars au 4 mai.

TOULON. Elisabeth Ballet/Stéphane Braconnier. Jusqu'au [illegible] mai. Christian Martinez. Jusqu'au 31 mars. Musée, 113, boulevard Leclerc (94-93-15-54).

SOCHAUX. James Pichette, peintures. Maison des arts et loisirs. Jusqu'au 6 avril.

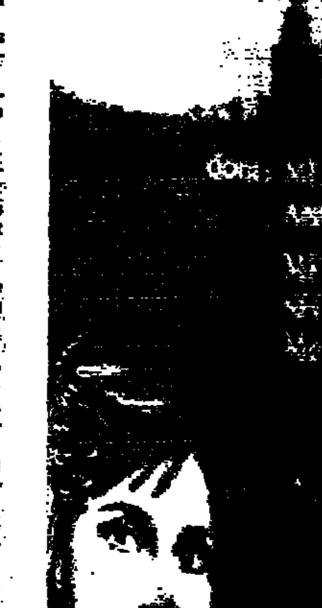
TOULOUSE. Prima dell'avanguardia. Musée des Augustins, 21, rue de Metz (61-22-21-82). Jusqu'au 31 mars.

TOURS. Roman Opalka. Centre de création contemporaine, rue Racine (47-66-50-00). Jusqu'au 30 mars.

VALENCE. En compagnie de Michel Butor. Musée, 4, place des Ormeaux (75-43-93-00). Jusqu'au 28 avril.

VESOUL. Gavarni (1804-1866). Lithographies et gravures sur acier. Musée, 1, rue des Ursulines (84-76-51-54). Jusqu'au 31 mars.

VILLEURBANNE. Alighiero Boetti. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 30 mars.





THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LA RÉPÉTITION, Édouard VII (47-42-57-49), le 20 à 20 h 30.

CASSANDRE, Café de la danse (43-57-05-37), le 21 à 20 h 30.

UN CHAPEAU DE PAILLE, Comédie Française (43-96-10-20), le 22 à 20 h 30.

LES BONNES, Déchargeurs (42-36-00-02), le 25 à 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50) (vend., mar., 19 h 30 : Médée ; Danse : lun. à 20 h soirée M. Béjart : le Sacre du printemps ; Sonate à trois ; Arepo.

SALLE FAVART (42-96-06-11) (merc., ven., mar.), jeu., sam., lun., à 19 h 30 : l'Écume des jours ; Concert, dim. à 20 h : Vivaldi, par les solistes de l'Opéra (violon : H. Le Floch).

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), (ven.), mer. à 14 h ; jeu., dim. à 20 h 30 : le Menteur. Sam. et lun. à 20 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie. Mar., à 20 h 30 : le Balcon (dern.) ; Dim. 14 h 30 ; mar., à 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer, mer., à 14 h 30 ; sam. à 15 h (dern.) : Rock à H. Récitations/Conversations : lun., à 20 h 30 : poésie : J. Darras. Grand Théâtre : (lun., mar.), 19 h 30, dim. 15 h (dern.) : le Parc ; Théâtre Gémier : (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim., 15 h : Madame de Sade.

ODÉON (43-25-70-32) (lun.), 20 h 30, dim., 15 h : les Justes, d'A. Camus.

PETIT ODÉON (43-25-70-32) (lun.), 18 h 30 : Quel amour, de M. Boudon.

TEP (43-64-80-80) (Dim. soir, lun.), 20 h 30 ; jeu., 19 h, dim. 15 h : Oncle Vania ; Cinéma : sam., 14 h 30, dim., 20 h : Plus fort que le diable, de J. Huston (v.o.) ; Port-Royal, de M. Mowbray (v.o.).

BEAUBOURG (42-77-12-33), mar., Débats-Rencontres : mer., à 18 h : Une architecture sans avant-garde ; à 18 h 30, rencontre avec F. Morellet ; Jeu à 18 h, Habiter à Vienne ; à 18 h 30 : L'intelligence artificielle ; à 18 h 30 : Le mythe viennois dans la littérature française du XX[e] siècle ; Colloque : Karl Kraus : ven., à 14 h 30 ; sam., à 10 h 30 ; dim., à 10 h 30 ; sam., à 19 h : Journée de la poésie : « Poésie irlandaise : John Montague » ; lun., à 18 h 30 : Vienne au tournant du siècle : objet historique ou d'actualité ; Cinéma-vidéo : Vidéo-information (mar.), à 13 h, le Roi des singes contre le palais céleste, de Wan Lai Ming ; à 16 h, Conversation-rencontre avec G. Mendel, de G. Chouchan ; à 19 h, La vie à ses débuts, de D. Sawyer ; Les trois cerveaux, de G. Thérien ; Vidéo-Musique (mar.) : à 13 h, La country music ou la nostalgie de l'Ouest, de E. Manthoulis ; à 16 h, Manon, de J. Massenet ; à 19 h, Aïda, de Verdi ; Le cinéma italien, 1905-1945 (mar.) ; mer., à 14 h 30 : Un cuore, un pugnale, un cervello, de C. Krauss ; Profanazione, de E. Perego ; 20 h 30 : Piccolo mondo antico, de M. Soldati ; Jeu à 14 h 30 : Anthologie Petrolini ; 17 h 30 : Uomini sul fondo, de F. de Robertis ; 20 h 30 : La nave bianca, de R. Rossellini ; ven. à 14 h 30, La Tavola dei poveri ; 17 h 30, La Cena delle beffe ; La Corona di ferro, de A. Blasetti ; sam à 14 h 30, Gli uomini che mascalzoni, de M. Camerini ; 17 h 30, Un colpo di pistola, de R. Castellani ; à 20 h 30, Signora, de F.-M. Poggioli ; dim à 14 h 30, T'amero sempre, de M. Camerini ; 17 h 30, Tragica notte, de M. Soldati ; 20 h 30, Teresa Venerdi, de V. de Sica ; lun à 14 h 30, Il cappello a tre punte, de M. Camerini ; 17 h 30, Quelli della montagna, de A. Vergano ; 20 h 30, Ossessione, de L. Visconti ; (lun, mar) : à 15 h : le Musée national d'art moderne (films de A. Fleischer ; N. Nedjma ; C. Stoullig) ; à 18 h, Pascal Auger. Présentation de ses nouveaux films ; Concerts-spectacles : mer, ven, à 19 h, Concert Les contemporains 1 et 2 (Zemlinsky ; Eisler. Erich Apostel) ; soirées théâtrales (jeu, mar) : Les derniers jours de l'humanité, de Karl Kraus (Au Café viennois) : Musique, danse et poésie : mer, jeu, ven, à 20 h 30, A. Timé, D. Niemann, J. Charrat ; mer à 20 h 30 : cours d'analyse musicale (Bério ; Donatoni ; Nono).

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), mer., ven, à 20 h 30 ; sam, dim, à 14 h 30 ; jeu, sam, dim, à 21 h (dern.) : Ballet de l'Opéra de Shanghai ; Concert : ven, à 18 h 30 : Orchestre Cannes-Provence-Côte-d'Azur, dir. Ph. Bender (Rossini) ; jeu, sam, dim, à 18 h 30 : Il Signor Bruschino ; Jazz : mer, à 18 h 30 : Gary Burton.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) (Dim.) 20 h 45 + dim. 14 h 30 (dernière) : le Dragon ; de mer. à dim, à 18 h 30 : Youssou N'Dour (Sénégal).

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) (D. soir, L.), 20 h 30, jeu. à 19 h 30, dim. à 16 h : Bajazet.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : Terminus Hôpital (dern. le 22).

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), I : (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : Jokko fête son anniversaire ; II : jeu, ven, sam, 21 h, dim. 15 h : Zoo Story (dern. le 23).

ARTISTIC ATHEVAINS (43-55-27-10), le 25 à 20 h 30 : les Amoureux.

ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h, sam. 17 h 30 : le Sexe faible.

ASTELLE-THÉATRE (42-38-35-53), ven, sam. 20 h 30, dim. 16 h : l'Amour en visite.

ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Hot House (le Chauffoir).

ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, (D., L.), 20 h 30 : L'Indien cherche le Bronx.

BASTILLE (43-57-42-14) (D. soir), 21 h, dim. 17 h : 40 paysages fixes pour piano (dern. le 23) ; (D. soir), 23 h, dim. 19 h : Inside Nights (dern. le 23).

BATACLAN (47-00-30-12), ven, sam, lun. 21 h, dim. 17 h : Ligue d'improvisation française.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), les 19, 20, 25 à 20 h, le 22 à 13 h : le Mahabharata.

BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h, sam. 16 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30, sam. 17 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-37), les 21, 22 à 20 h 30, le 23 à 15 h 30 et 20 h 30, le 24 à 15 h 30 : Cassandre.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D. soir, L.), 20 h, dim. 15 h 30 : Rififoin dans les labours ; 22 h, dim., lun. 20 h : La mort, le moi, le noeud.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15) (D., L.), 20 h 45 : le Bourreau d'Antigone.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-24-08), jeu, ven, sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Tempête (43-28-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Passions.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Lettres d'un inculpé (dern. le 22) ; La Resserre, 20 h 30 : Yes, peut-être (dern. le 22) ; Galerie, 20 h 30 : La Casa de Bernarda Alba (dern. le 22).

CITHÉA (43-57-99-26), les 20, 21 à 22 h 15 : la Peau de mes dents.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Richard Wagner ; 22 h, dim. 17 h : Interviouve.

DAUNOU (42-61-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Procès d'intentions (dern. le 23), à partir du 25 : les Bonnes.

DIX HEURES (46-06-07-48), (sam., dim.), 18 h : Sentiments cruels ; (mer., jeu., ven. sam.), 20 h 30 : la Femme assise ; (D.), 22 h : l'Homme de parenthèse.

DIX-HUIT-THÉÂTRE (42-26-47-47) (D. soir, L., Mar.), 21 h, dim. 16 h : Un amour inconnu.

EDOUARD VII (47-42-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Répétition.

EPICERIE (42-72-23-41) (D.), 20 h 30 : La vie est un songe (dern. le 22).

ESCALIER D'OR (45-43-15-10) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : l'Assaut ou quarante ans d'absence.

ESSAION (42-78-46-42) (D. soir, L.), 19 h, sam, dim. 15 h : Un amour infini.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (43-49-39-20), 20 h 30 : Mort à crédit (dern. le 22).

FONTAINE (48-74-74-40) (D. et le 15), 20 h 30 : les Vieilles Dames.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : la Gagne.

GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.), 20 h 30 : The Fantasticks.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D., L.), 21 h : Chrysalide.

HUCHETTE (43-26-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Largo Desolato.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.) : I. 18 h : Les larmes amères de Petra von Kant ; 20 h : le Chien sous la minuterie ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky. – II. 19 h, mer., ven., lun. : Stratégie pour deux jambons ; jeu., sam., mar. : Enfantillages ; 21 h 45 : Témoignages sur Ballybeg. Petite salle : 21 h 30 : Ceux qui vivent sont ceux qui luttent.

MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 18 h : Maquillage.

MARAIS (42-78-03-53) (D.), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

MARIE-STUART (45-08-17-80) (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 17 h : le Petit Prince ; (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Souvenirs de soleil ; (D. soir, L.), 22 h, dim. 17 h 30 : Casse-Pipe.

MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon.

MATHURINS (42-65-90-00). Grande Salle (D. soir), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Résident (dern. le 23).

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : la Prise de Berg-op-Zoom.

MOGADOR (42-85-45-30) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger.

MONTPARNASSE (43-20-89-90). Petite Salle (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30, dim. 16 h : Frédéric et Voltaire.

NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 30 : la Panthère repentie.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (Mer., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : De doux dingues.

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : l'Escalier.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine ; Rencontres, le 24 à 20 h 30, le 25 à 14 h 30 : Maupassant ou la passion des femmes.

PETIT PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (D. soir, L.), 22 h 15, dim. 18 h 15 : Etranger dans la nuit.

POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : l'Ecornifleur.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Deux trous rouges au côté droit.

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Mimie en quête d'hauteur.

RANELAGH (42-88-64-44), les 20, 21 à 20 h 30, le 23 à 15 h : les Ombres de l'aurore.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D) 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I : sam. 22 h, dim. 17 h, lun., mar. 20 h 30 : l'Écume des jours ; II : sam. 18 h et 22 h, dim. 17 h, lun, mar. 20 h 30 : Huis clos ; mer, jeu, ven, sam. 20 h 30 : les Chaises.

THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DE L'ESCALIER D'OR (45-23-15-10) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : l'Assaut ou quarante ans d'absence.

THÉÂTRE DE FORTUNE, le 22 à 21 h : Vive la pomme de terre.

THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), jeu., ven., 20 h 30 : Astro Follies Show.

TH. 13 (45-88-16-30) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h : le Veilleur de nuit.

TH. NOIR (43-46-91-93) (D. soir, L.), 20 h 30 : Beckett de trois côtés.

TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50) (D., L.), 21 h : Elles nous parlaient d'amour.

TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Pimlomont, quoi.

TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 17 h : Soudain l'été dernier.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). Grande Salle les 19, 21, 22, 25 à 20 h 30, le 23 à 15 h : le Cid ; les 19, 21, 22, 23, 24, 25 à 18 h 30 : Jacques le Fataliste. – Petite Salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Pour un oui ou pour un non ; (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Voyage au bout de la nuit.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88) (D., L.), 20 h 30 : Electre.

TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 18 h 30 : Gringoire ; 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40) (D.), 21 h : les Aviateurs.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Dégourdis de la 11[e].

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (D.), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; (Mar.) 21 h 45 : la Raison close de timbre-poste ; (L.) 23 h, mar. 22 h : les Jeux de la nuit ; lun. 23 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikaze de l'Oncle Sam ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CITHEA (43-57-99-26), jeu., ven., sam. 20 h 30 : Solo mio.

GRENIER (43-80-68-01) (D, L, Mar.) 22 h : Poste auto-pay.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 + sam. 22 h 30 : Nos désirs font désordre.

SENTIER DES HALLES (42-36-27-27) (D., L.), 20 h 30 : La baignoire qui venait du froid.

TINTAMARE (48-87-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ? ; ven. 18 h 30 : Buffo.

La danse

DIX-HUIT THÉÂTRE (42-26-47-47), le 25 à 20 h 30 : C. Buri Herzchern, J.-P. Cealis.

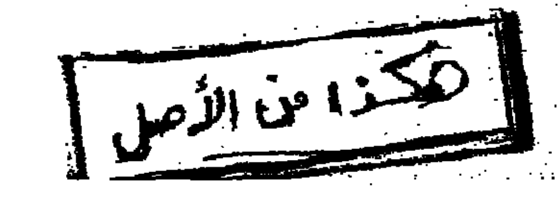
PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Ballet du XX[e] siècle (le Concours).

THÉÂTRE-14 J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), jeu., ven. 20 h 45, sam. 15 h et 20 h 45, dim. 17 h : Danse/Danses Dense.

Opérettes
Comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89) (D. soir), 20 h 30, sam. 16 h, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Black and Blue.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer. 14 h 30, ven., sam. 14 h 30 et 20 h 30 ; dim. 14 h et 17 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.



MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 19 MARS

Eglise St-Thomas-d'Aquin, 21 h : Le concert français (Bach).
Salle Gaveau, 20 h 30 : M. Chauveau (Ravel, Messiaen, Liszt...).
La Table verte, 22 h : D. Poray, N. Sigot (Schubert, Poulenc, Duparc...).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris (Wolf).
Eglise St-Merry, 21 h : Ensemble vocal et instrumental Gabrieli (Bach, Schutz, Schein...).
Lucernaire, 20 h : V. Lespagnol, G. Trittoleno.
Salle Cortot, 20 h 30 : C. Boppe, H. Lamy (Schubert).
Eglise St-Médard, 21 h : Petits-Chanteurs de Saint-Louis (Britten, Schubert).
Sorbonne, Amphi Richelieu, 20 h 30 : M. Monti, E. Lang (Liszt).

JEUDI 20 MARS

Lucernaire, 20 h : voir le 19.
Salle Pleyel, 20 h 30 : Nouvel orchestre philharmonique, dir. : W. Doerner (Mozart, Strauss, Mendelssohn).
La Table verte, 22 h : voir le 19.
Salle Gaveau, 20 h 30 : M. Lympani (Ravel, Debussy, Rachmaninov).
Institut polonais, 20 h 30 : A. et A. Orkisz (Couperin, Mozart, Giardini).
Salle Rachmaninov, 20 h 30 : D. Konrad (Boulanger).
Eglise St-Etienne du Mont, 21 h : Orchestre de chambre M. Florian (Albinoni, Mozart, Vivaldi).
Eglise St-Louis des Invalides, 20 h 30 : Chœur de la Cathédrale et Orchestre Bach de Brême (Bach).
Eglise de la Madeleine, 21 h : Ensemble instrumental J.-W. Audoli, dir. : J.-W. Audoli (Mozart).

VENDREDI 21 MARS

Salle Gaveau, 20 h 30 : Y. Chiffoleau, P. Reach (Chopin, Strauss, Rachmaninoff).
La Table verte, 22 h : voir le 19.
Lucernaire, 20 h : voir le 19.
Eglise des Billettes, 21 h : Académie royale de musique de Paris, dir. : J.-Cl. Veilhan (Castello, Cima, Fontana).
Sorbonne, Amphithéâtre Richelieu, 12 h 30 : Chœur de chambre féminin de l'Ile de France, dir. : B. Rossignol (Mendelssohn, Chailley, Ravel...).
Temple de Pentemont, 20 h 30 : G. Abiton (Scarlatti, Weiss, Bach...).
Eglise St-Louis en l'Ile, 20 h 30 : Ensemble orchestral P. Chetail (Mozart).
Salle Cortot, 20 h 30 : J.-F. Gardel, B. Eidi (Fauré, Poulenc, Ravel...).

SAMEDI 22 MARS

Basilique Ste-Clotilde, 21 h : Academy of Ancient Music, dir. : Ch. Hogwood (Vivaldi).
Salle Gaveau, 20 h 30 : K. Jablonski (Chopin).
Lucernaire, 20 h : voir le 19.
La Table verte, 22 h : voir le 19.
Th. des Champs-Elysées, 14 h 30 : Orchestre national de France, dir. : Th. Fulton (Verdi).
Radio-France, Grand Auditorium, 15 h et 18 h : Nouvel orchestre philharmonique, dir. : F. Mechkat (Robert, Zimmermann, Boivin...).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. E. Leinsdorf (Beethoven, Strauss, Hindemith).
Théâtre-18, 16 h 30 : H. Bellanger, N. Dupin (Fauré, Debussy, Franck).
Eglise St-Merri, 21 h : Quatuor de clarinettes (Vivaldi, Albinoni, Abail...).
Chapelle St-Louis de la Salpêtrière, 20 h 45 : Chorale franco-allemande, Orchestre symphonique Paris rive droite, dir. : M. Podolak (Dvorak).
Maison de la Poésie, 21 h : A. Kremski (Liszt, Wagner).
Schola Cantorum, 20 h 45 : I. Assayag, M.-L. Noguera (Sweelinck, Couperin, W.-F. Bach...).
Centre Bösendorfer, 20 h : L. Bielousow (Mozart, Diabelli, Scarlatti...).
Eglise St-Germain des Prés, 20 h 30 : Ensemble instrumental J.-W. Audoli, G. Fumet (Bach, Fumet, Mozart...).

DIMANCHE 23 MARS

Eglise Danoise, 16 h : G. et Ch. Andranian (Mozart, Goetz, Grieg...).
Maison de la Poésie, 21 h : voir le 22.
Eglise St-Merri, 16 h : Elmhurst.
Eglise Notre-Dame, 17 h 45 : A. Isoir (Mendelssohn, Boehly, Hartmann...).
Eglise des Billettes, 17 h : P. Schmalfiss (Schumann, Chopin, Prokofiev...) ; 20 h : J. Amade (Bach).
Eglise St-Thomas-d'Aquin, 16 h 30 : Les Petits Chanteurs de St-François (Charpentier).
Eglise de la Madeleine, 16 h : Chœurs des jeunes de Dusseldorf (Bach, Mozart, Bruckner).

LUNDI 24 MARS

Radio-France, Grand Auditorium, 18 h 30 : Stockhausen, Maderna.
Salle Cortot, 20 h 30 : C. Laporte, M. Muller, F. Lengelle (Monteclair, Marin Marais, Haëndel).
Basilique Ste-Clotilde, 20 h : Utrechts Barok Consort (Bach) ; 21 h : Academy of Ancient Music (Vivaldi).
Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 22.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h : voir le 22.
T.M.P. Châtelet, 20 h 30 : Orchestre Colonne, L. Rysanek (Wagner).
Institut néerlandais, 20 h : Utrechts Barok Consort (Bach).
Eglise St-Louis en l'Ile, 20 h 30 : Orchestre baroque d'Ile-de-France (Telemann).
Salle Cortot, 20 h 30 : C. Laporte, F. Lengellé, M. Muller (Lambert, Marin Marais, Haendel).
Maison de Radio-France, Grand Auditorium, 18 h 30 : INA. GRM (Stockhausen, de Lanbier) ; 20 h 30 : INA. GRM (Favre, Chion, Ascione).
Sainte-Chapelle, 20 h 30 : Pro Cantique Antiqua de Londres (Byrd, Tallis, Ockeghem, Dunstable).

MARDI 25 MARS

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : C. Bastide et C. Papis (Gretry, Boieldieu, Mehul) ; 20 h 30 : Ormindo (Cavalli).
Eglise St-Louis des Invalides, 21 h : Chœur des jeunes de Dusseldorf, Orchestre de chambre de Krefeld (Mozart).
Eglise St-Louis en l'Ile, 20 h 30 : Ensemble orchestral Paul Chetail (Mozart).
Centre culturel suédois, 20 h 30 : Trio Suecia (Brahms, Roman).
Eglise St-Germain de Charonne, 20 h 30 : (Ravel, Roussel, Debussy).

Jazz, pop, rock, folk

ARC, Grand Auditorium (47-23-61-27), le 20 à 20 h 30 : Pantincruel X Tet.
BAINS (48-87-01-80), les 24, 25 à 22 h : S. Andreu.
BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : M. Maria (dern. le 23), à partir du 25 : Ze Lata.
BERCY, Palais Omnisport (43-46-12-21), les 19, 20 à 20 h 30 : E. John.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : D. Doriz (dern. le 24) ; le 25 : M. Saury.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h, mer. : Hollywood Swing Hall ; jeu., ven., sam. : Azuquita y su melao ; mar. : Viva Maria.
CITÉ INTERNATIONALE, maison de l'Asie du Sud-Est, le 21 à 21 h : Trio A. Hervé.
DUNOIS (45-84-72-00), le 21 à 20 h 30 : Th. Guedj, A. Cosmos ; les 22 et 23 à 20 h 30 : The Guedj, H. Bourde, B. Philips, B. Lubat.
ELDORADO (42-08-23-50), les 21, 22 à 21 h : Country Jamborée, Baton rouge, Rattlesnake Annie ; le 22 à 22 h : Nuit rock de l'Eldorado.
GIBUS (47-00-78-88), 22 h, les 19, 20 : Savage Circle ; les 21, 22 : The Boss, Triste Cocktail.
MUTUALITÉ (43-29-12-99), le 22 à 20 h 30 : J. Jahman.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : le 19 : A. Illouz ; le 20 : P. Davies ; les 21, 22 : E. Jones ; le 24 : H. Threadgill, F. Hopkins, A. Cyrille.
OLYMPIA (47-42-25-49), le 20 à 20 h : S. Eicher ; les 21, 22, 23, 25 : Sade.
PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30. Mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : M. Slim ; ven. : JCJB Old Finest Stompers ; sam. : Metropolitan Jazz Band ; lun. : Jazz Bandar ; mar. : G. Champagne.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30. Mer. : Lavelle ; jeu. : Soirée Gospel ; ven. : Quintet de Paris ; sam. : M. Pindar Sextet ; lun., mar. : J.-L. Longnon.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), mer., 23 h : L. Schneider, D. Wissel, H. Vandegeyn, A. romano.
PHIL'ONE (47-76-44-26), 21 h 30, les 20, 23 : soirées Fresh de Dan ; le 21 : R. Bayoumi ; le 22 : Grand Master Dan Show.
LA PINTE (43-26-26-15), les 19, 20 : Trio Cl. Laronde ; les 21, 22 : A. Quartet ; les 24, 25 : New Jazz Off.
REX CLUB (42-36-83-93), le 19 à 20 h : Latin Quarter ; le 21 à 20 h : M. Minelli ; le 25 à 20 h : M. Bianco.
SHOW CLUB (42-33-84-30) (D., L.), 21 h 30 : S. GUERAULT, B. VASSEUR (dern. le 22) ; le 25 : D. Doriz Sextet.
STAND BY (46-33-96-23), les 21, 22 à 21 h 30 : A. Grillo Quintet.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Ch. Vander Trio.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-34-67-67) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim. 16 h 30 : la Nuit de Mme Lucienne (à partir du 25).
AULNAY-S.-BOIS, Espace Jacques Prévert (46-68-00-22) (D. soir) jeu., ven. sam. à 21 h ; dim. 16 h : Dom Juan.
BOBIGNY, MC, (48-31-11-45) (D. soir, L.) 21 h, mat. dim. à 16 h 30 : l'Homme gris (jusqu'au 23). II. (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim. 16 h 30 : Marat-Sade (jusqu'au 23).
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : le Café (jusqu'au 22) ; CC (46-84-77-95), le 22 à 20 h 45 : Roméo et Juliette.
CERGY-PONTOISE, Petit Théâtre (30-30-33-33) mer., 18 h 30 ; ven., sam., 21 h : Phèdre (jusqu'au 22).
MEUDON, Mini-théâtre (46-32-67-18) le 20 à 20 h 30 : Adorable Julia.
NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. à 17 h : la Ville.
NEUILLY/s/SEINE, Théâtre Saint-Pierre 20 h 30 : Cher Antoine (jusqu'au 22).
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (42-43-00-59), (jeu., dim. soir), à 20 h 30 ; mat. dim. 16 h : Technique pour un coup d'Etat. II. (jeu. dim. soir) 20 h 30, dim. 16 h : Entretien avec M. Descartes.
SAINT-MAUR, ATC (48-89-22-11), (D. soir, L.), mat. dim., 15 h : le Crime anglais (jusqu'au 23).
SARTROUVILLE, Théâtre (39-14-23-77), 21 h : la Dupe (jusqu'au 22).
VANVES, Salle F. Clouet (46-45-46-47), les 20, 22 à 20 h 30 : Bérénice.
VILLE D'AVRAY, Maison pour tous (47-50-37-50), les 21, 22 à 20 h 45 ; le 23 à 17 h : Baroufle à Chioggia.
VINCENNES, Th. D.-Sorano (48-77-04-64) (D. soir, L., Mar.), 21 h, mat. dim. à 18 h : la Guéguerre.

Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
BOURVIL (43-73-47-84), ven., sam. 18 h 30 : M. Allin.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.
CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h 30 : Y. Theraulaz.
DEJAZET TLP (48-87-97-34) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Talila.
ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), le 20 à 15 h : P. Sevran.
ESPACE KIRON (43-73-50-25) (D. soir, L.), 20 h 30, mer., sam., dim. 15 h 30 : G. Parking.
GYMNASE (42-46-79-79) (D., L.), 21 h : Th. Le Luron.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), les 24, 25 à 20h : L. Lesha.
OLYMPIA (47-42-25-49), le 19 à 20 h 30 : P. Personne.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 18 h : Maquillage.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) (J., D. soir, L.), 20 h 30, sam. 14 h 15, 17 h 30, 21 h, dim. 14 h 15, 17 h 30 : Holiday on Ice.
SALLA IÉNA, les 19, 22 à 19 h 30 : Chanson française, en avant.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41) (D), 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del centenario.
ZENITH (42-45-11-22) (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : Renaud (dern. le 23).

CINEMA

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 19 MARS

15 h, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Lisztomania, de K. Russel (v.o., s.-t.f.) ; 17 h, la Femme du planteur, de K. Annakin (v.o., s.-t.f.) ; 19 h, Hommage à R. Leenhardt : RN 37 ; Fêtes de France ; le Chant des ondes ; Lettre de Paris ; Métro...

JEUDI 20 MARS

15 h, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Josey Wales, hors-la-loi, de C. Eastwood (v.o., s.-t.f.) ; 19 h 30, Drôles de bobines, de Sténo (vo) ; 19 h 15, Hommage à R. Leenhardt : la Fugue de Mahmoud ; Victor Hugo.

VENDREDI 21 MARS

15 h, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : les Hommes du président, de A.-J. Pakula (v.o., s.-t.f.) ; 17 h 30, l'affaire Mori, de P. Squitieri (vf) ; 19 h 30, Hommage à R. Leenhardt : François Mauriac ; la Conquête de l'Angleterre ; Jean-Jacques ; Daumier.

SAMEDI 22 MARS

Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 15 h, Monsieur Saint-Ives, de J.-L. Thompson (v.o., s.-t.f.) ; 21 h, Superman, de R. Donner (v.o., s.-t.f.) ; 17 h, Liza, de M. Ferreri (vf) ; 19 h, Hommage à R. Leenhardt : Paul Valéry ; Entre Seine et Mer ; le Maître de Montpellier ; l'Homme à la pipe, etc.

DIMANCHE 23 MARS

Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : l'Hérétique/l'Exorciste II, de J. Boorman (v.o., s.-t.f.) ; 21 h, Bobby Deerfield, de S. Pollack (v.o., s.-t.f.) ; J'irai comme un cheval fou, de F. Arrabal ; 19 h, Hommage à R. Leenhardt : Daguerre ou la naissance de la photographie ; Corot ; Monsieur Ingres, etc.

LUNDI 24 MARS

15 h, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Le chat connaît l'assassin, de R. Benton (v.o., s.-t.f.) ; 17 h, Il posto, de E. Olmi (v.o., s.-t.f.) ; 19 h, Hommage à R. Leenhardt : Pissarro ; Manet ; Renoir ou du plaisir à la joie ; etc.

MARDI 25 MARS

Relâche.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 19 MARS

16 h, Au royaume des cieux, de J. Duvivier ; 19 h, Panorama du cinéma hollandais : le Rêve, de P. Verhoeff (v.o., s.-t.f.) ; 21 h, Hommage à R. Lester : It's trad'dad (v.o., s.-t.f.).

JEUDI 20 MARS

16 h, le Bal des passants, de G. Radot ; 19 h, Panorama du cinéma hollandais : Pastorale 1943, de W. Verstappen (v.o., s.-t.f.) ; 21 h 30, Hommage à R. Lester : Quatre garçons dans le vent (v.o., s.-t.f.).

VENDREDI 21 MARS

16 h, VIIIe festival international de films ethnographiques et sociologiques/Cinéma du réel ; 19 h, Max Havelaar, de F. Rademakers (v.o., s.-t.f.) ; 19 h, Panorama du cinéma hollandais : Max Havelaar, de F. Rademakers (v.o., s.-t.f.) ; 22 h, Hommage à R. Lester : Royal Flash (v.o., s.-t.f.).

SAMEDI 22 MARS

15 h + 17 h, VIIIe Festival international de films ethnographiques et sociologiques/Cinéma du réel ; 19 h, Panorama du cinéma hollandais : Frontières, de L. de Winter (v.o., s.-t.f.) ; 21 h, Hommage à R. Lester : Help ! (v.o.).

DIMANCHE 23 MARS

Cycle : Les grandes restaurations de la cinémathèque française : 15 h, Ce cochon de Morin, de V. Tourjansky ; 17 h, Le capitaine Fracasse, de A. Gance ; 19 h 15, Panorama du cinéma hollandais : le Silence de Christine M., de M. Gorris ; 21 h 15, Hommage à R. Lester : le Forum en folie (v.o., s.-t.f.).

LUNDI 24 MARS

Relâche.

MARDI 25 MARS

16 h, VIIIe Festival international de films ethnographiques et sociologiques/Cinéma du réel ; 19 h, Panorama du cinéma hollandais : le Pays des rêves, de M. Saks (v.o., s.-t. ang.) ; 21 h, Hommage à R. Lester : Comment j'ai gagné la guerre (v.o., s.-t.f.).

LES FILMS NOUVEAUX

CONSEIL DE FAMILLE, film français de Costa-Gavras : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CONSTANCE, film néo-zélandais de Bruce Morrison (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

CREATURE (*), film américain de William Malone (v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DOUCE FRANCE, film franco-allemand de François Chardeaux : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LIEN DE PARENTÉ, film français de Willy Rameau : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

REMO SANS ARME ET DANGEREUX, film américain de Guy Hamilton (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; (v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Wepler, 18e (45-22-46-01).

SANS ISSUE (*), film américain de Harley Cokliss (v.o.) : Mercury, 8e (45-62-75-90) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-05-54-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

SWEET DREAMS, film américain de Karel Reisz (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

TOUKI-BOUKI, film sénégalais de Djibril Diop Mambety (v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; (v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

VAUDEVILLE, film français de Jean Marbeuf : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'AVANT-GARDE DU FILM. (v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41). *(Voir rubrique Festivals.)*

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

AGNÈS DE DIEU (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ALLAN QUATERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

AMADEUS, (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).

LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

BIRDY (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

LES BISOUNOURS (A., v.f.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

BLACKOUT (A., v.f.) (*) : Montmartre Ciné, 18e (46-06-63-35).

BLEU COMME L'ENFER (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC-Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).

CHRONOS (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COMMANDO (*) (A., v.o.) : City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76). – V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (45-08-96-45) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-47).

LES CONDORS NE MEURENT PAS TOUS LES JOURS (Colombien), (v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-89-17).

CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap.), (v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet-Racine, 6e (43-26-19-68) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.

DEUX ENFOIRÉS A SAINT-TROPEZ (Fr.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86)) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40).

ELENI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

L'ELU (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; Parnassien, 14e (43-35-21-21).

ENEMY (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; UGC-Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Studio 43, 9e (43-43-01-59).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LA GITANE (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

HEARTBREAKERS (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA TÉLÉ (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (32-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE JUSTICIER DE NEW-YORK (**) (v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LINK (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont-Sud, 14e (43-27-84-50).

LES LONGS MANTEAUX (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Ambassade, 8e (43-50-19-08) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

MACARONI (It. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Gaumont-Parnasse (ex-Paramount), 6e (43-35-30-40).

LA MAIN DANS L'OMBRE (All., v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

MON BEAU-FRÈRE A TUÉ MA SŒUR (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.

NATTY GANN (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

L'ORCHESTRE NOIR (Belge) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PAULETTE (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

RE-ANIMATOR (A.) (*) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (Fr.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

RAMBO II (A., v.f.) : Agora, 18e (42-54-76-46).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Rialto, 19e (46-07-87-61). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).

LA REVANCHE DE FREDDY (A., v.o.) (*) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

RÉVOLUTION (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67). – V.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

ROCKY IV (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Arcades, 2e (42-34-54-58) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).

ROMANCE CRUELLE, (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A.) : V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TURTLE DIARY (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'UNIQUE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ? (A., v.o., v.f.) (*) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; (v.f.) : Arcades, 2e (42-33-45-07).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CETTE SACRÉE VÉRITÉ (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LE CIRQUE DES HORREURS (Brit., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

CLÉO DE 5 A 7 (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LE CRI (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

CUL DE SAC (A.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DON GIOVANNI (Angl., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 5e (43-29-11-30).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

JEUX INTERDITS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Calypso, 17e (43-80-30-11) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

NEW-YORK MIAMI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18 ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

LA NUIT (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio Contrescarpe, 5e (43-25-78-87) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PETER PAN (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

PORTES DISPARUS II (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

REPO MAN (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

SÉRÉNADE A TROIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

TIR GROUPÉ (Fr.) : Club, 9e (47-70-81-47).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Franco-algérien) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

THÉORÈME (It.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

THE ROSE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

UNE HISTOIRE IMMORTELLE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

Les festivals

AVANT-PREMIÈRE : Club de l'Etoile, 17e (43-80-42-05), sam. 20 h et 22 h : Highlander.

BUSTER KEATON (v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44), sam. 17 h 30, dim. 21 h 15, lun. 20 h 30 : la Croisière du Navigator ; dim. 19 h 30, lun. 22 h, mar. 19 h : le Mécano de la Générale ; dim. 17 h 45, lun. 19 h : les Lois de l'hospitalité.

50e ANNIVERSAIRE DE LA TWENTIETH CENTURY FOX (v.o.), Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40), mer. : la Flèche brisée ; jeu. : Appelez Nord 77 ; ven. : Dieu seul le sait ; sam. : Man Hunt ; dim. : Panique dans la rue ; lun. : On murmure dans la ville ; mar. : Infidèlement vôtre.

LA CULTURE COMMUNISTE – 3 films de Louis Daquin Olympic, 14e (45-43-99-41), en alternance : le Point du jour – Bel Ami – Patrie.

FILMS D'ANIMATION (v.o.), Rialto, 19e (46-07-87-61), jeu. 14 h, sam. 14 h 40 : le Roi des singes (v.f.) ; dim. 13 h 30 : le Roi et l'Oiseau ; mer. 16 h 30 : le Chaînon manquant.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN – VIVE LA REPRISE (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 14 h : Les 7 samouraïs ; 17 h 30 : le Voyage à Cythère ; 20 h 30 : Temps sans pitié ; 22 h 20 : Chien enragé.

SOIRÉE DU FILM ANNONCE, Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), mer. 20 h.

FESTIVAL DE FILMS (v.o.), Kinopanorama, 15e (43-06-50-50), mer. : Goya l'hérétique ; jeu. : l'Étoffe des héros ; ven. : 2001, l'Odyssée de l'espace ; sam. : la Mélodie du bonheur ; dim. : Amadeus ; lun. : Ben-Hur ; mar. : Alien.

J. HAS (v.o.), 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), mer., sam., lun. : Le manuscrit trouvé à Saragosse ; jeu., mar. : la Poupée ; ven., dim. : Clepsydre.

FESTIVAL IRANIEN (v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65), (voir détail à la salle).

KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer. 18 h 30, dim. 19 h : Dersou Ouzala ; sam. 18 h 30 : Dodes Caden.

RÉTROSPECTIVE MANOEL DE OLIVEIRA (v.o.), Bonaparte, 6e (43-26-12-12), en alternance ; Acte du printemps ; Francisca ; Benhilde ; Aniki Bobo.

OSHIMA (v.o.), Olympic, 14e (45-43-99-41), mer., jeu : l'Empire de la passion ; ven., sam. : la Cérémonie ; dim. : Furgo ; lun., mar. : la Pendaison.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07), mer. : Commando ; jeu. : les Super-flics de Miami ; ven., sam. : l'Effrontée ; dim., mar. : l'Honneur des Prizzi.

IVe FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'AVANT-GARDE DU FILM ET DE L'AUDIOVISUEL (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41), mer. 16 h : Quelques classiques ; 18 h : Dwoskin ; jeu. 16 h : Allemagne années 80 ; 18 h : McLaren – Abstraction années 20, 20 h : Aspects du cinéma indépendant contemporain, 22 h : Terayama ; ven. 16 h : Quelques classiques, 18 h : Aspects du cinéma indépendant contemporain, 20 h : Terayama, 22 h : Allemagne années 80 ; sam. 14 h, 16 h : Aspects du cinéma indépendant contemporain, 18 h : McLaren – Dwoskin, 20 h : Anger – McLaren, 21 h : Nuit blanches « Rites, rituels, transgressions » ; dim. 14 h, 20 h : Underground américain 1939-71 ; 16 h : Terayama. 18 h : Aspects du cinéma contemporain, 22 h : Quelques classiques ; lun. 16 h : Allemagne années 80, 18 h : Aspects du cinéma indépendant contemporain, 20 h, 22 h : Dwoskin ; mar. 16 h : Terayama, 18 h : Dwoskin, 20 h : McLaren – Dwoskin, 22 h : Anger – McLaren.

ROHMER, Denfert, 14e (43-21-41-01), ven. 14 h : Pauline à la plage ; mar. 12 h : le Beau Mariage ; jeu. 17 h : les Nuits de la pleine lune + Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), lun. 15 h : la Marquise d'O ; sam. 12 h : les Nuits de la pleine lune ; sam. 14 h : Perceval le Gallois ; jeu., 16 h : la Carrière de Suzanne + la Boulangère de Monceau, Denfert, 14e (43-21-41-01), dim. 10 h du mat. : Pauline à la plage ; mar. 12 h : le Beau Mariage.

CARLOS SAURA (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), mer., ven. 22 h, dim. 16 h 20 : Vivre vite ; ven. 14 h : Antonietta ; jeu. 14 h, dim. 10 h du matin : Cria Cuervos.

TARKOVSKI (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01), lun. 21 h : Stalker ; lun. 16 h : Solaris ; mer. 19 h 40, dim. 22 h : Nostalghia ; mar. 21 h : Andreï Roublev.

F. TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu. 19 h, sam. 20 h : La mariée était en noir ; lun. 14 h : l'Amour en fuite ; mar. 22 h : Vivement dimanche ; ven. 17 h : la Peau douce ; dim. 15 h 40 : L'homme qui aimait les femmes ; mer. 20 h, dim. 12 h : Histoire d'Adèle H. ; ven., lun. 19 h, sam. 22 h : Tirez sur le pianiste + Républic-Cinéma, 2e (48-05-51-33), jeu. 17 h 30, mar. 16 h : la Femme d'à côté ; dim. 12 h : la Chambre verte ; jeu, sam. 19 h 40 : les Deux anglaises et le Continent : dim. 14 h : la Sirène du Mississipi ;

FESTIVAL DE FILMS DE FEMMES DE CRÉTEIL (v.o.), Olympic, 14e (45-43-99-41) (voir programme à la salle).

Les séances spéciales

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), ven., lun., 22 h.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 5e (46-33-97-77), 12 h.

COUP DE CŒUR (A., v. o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), jeu., 22 h, dim., 20 h, sam., 10 h du mat., mar., 14 h.

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, (Brit., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04), 13 h 45.

LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), sam., 12 h.

INDIA SONG (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), sam., 18 h.

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), lun., 12 h.

LA LUNA (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h 45.

PANIQUE A NEEDLE-PARK (**) (A., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., mar., 21 h.

PARIS, TEXAS (A, v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82), 19 h 50.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu., lun., 21 h.

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), jeu., sam., dim., mar., 22 h, mer., 16 h.

LE PROCÈS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), jeu., 22 h, dim., 18 h.

RACING BULL (*) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., dim., lun., 22 h, jeu., 20 h, sam., 16 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25, ven., sam., 0 h 25.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), mer., jeu., ven., mar., 17 h 50, lun., 14 h.

STALKER (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), lun., 21 h.

TESS (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), ven., mar., 20 h 40, sam., dim., 17 h 15.

MODE

Prologue à la fête

Quand il fit construire la cour Carrée, Monsieur Le Vau ne pensait pas qu'elle deviendrait le temple du glamour et de la maille. Mais après un intermède aux Tuileries, pour cause de travaux, les couturiers reviennent. Grues, camions, baraquements, rien n'a été délaissé pour mettre au point la Semaine du prêt-à-porter, organisée par la chambre syndicale. *« Nous avons été obligés,* dit le président Jacques Mouclier, *de coffrer le bassin, de fixer des tapis de coco sous les roues des véhicules pour que les fuites d'huile ne tachent pas les dalles. »*

Près de cent ouvriers travaillent depuis le mois de février. Ils ont déployé deux cent vingt mètres de tissu, afin d'installer les trois chapiteaux (salle Sully, salle Perrault, salle des Arts). Coût : 5 millions. Du luxe et du vrai. Adieu poussière et pétanque des Tuileries.

Il y aura deux entrées à la cour Carrée : l'une Quai du Louvre pour les livraisons, l'autre rue de Rivoli reste ouverte au public. Aux 1 550 journalistes, 650 acheteurs, plus l'inévitable cohorte des suiveurs, d'applaudisseurs lookés et archi-lookés.

Le nombre des défilés étant ce qu'il est (quarante-trois), il faut offrir des surprises et de la couleur. 1 300 mètres de tissu tapissent les podiums, déshabillés et rhabillés après chaque présentation. Les défilés se théâtralisent. Marc Bohan, chez Dior, promet *« un non-décor à la Vitez »*, percuté par la lumière. Chez Gauthier, on parie d'un show exceptionnel, chez Mugler, *« d'une explosion du mysticisme et du glamour »*. Nathalie Rykiel et sa mère étudient les musiques, conçoivent des lâchers de filles en pantalons collants, en jupes moulantes : *« Il faut que ça bouge pour que les gens ne s'endorment pas »*. Même scénario chez Anne-Marie Beretta, chez Yamamoto.

Chez Dior, le maquillage sera standard : violet foncé ardoise sur toutes les paupières, lèvres éclairées d'orange. Pas le temps de fignoler : *« On a quinze minutes par fille »*, précise Eliane, la maquilleuse. L'heure est aux grosses touches, aux effets renforcés. Azzedine Alaia refuse toujours de se déplacer et organise les défilés chez lui, rue Pavée. Eric Bergère, chez Hermès, exclut les *« shows chorégraphiques avec balancements de hanches, et mains en l'air. Nous voulons rester Hermès, une maison qui ne fait pas de vêtements costumés »*.

Dépouillement ou pas, un défilé coûte cher. Saint-Laurent investit cette année 53 600 F dans cette procession sobre et unique, conçue pour durer moins d'une heure. La cabine sera ruche ou ne sera pas : trente mannequins, une habilleuse pour chacune, une équipe de quinze coiffeurs dirigés par Alexandre, une dizaine de maquilleurs. « Comme des garçons » fait venir sa bande-son de Tokyo et une coiffeur de New-York.

Chez Lanvin, durant les quinze jours qui précèdent le défilé, on emploie quatre mannequins à temps plein. Le staff Chanel-Lagerfeld est superbement organisé. Chaque passage est référencé sur carton, avec nom de la robe, du chapeau, des chaussures, des bijoux, photo du modèle en polaroïd. On cherche comment traduire « paillette » en anglais sans donner une connotation « trop Las Vegas ». *Gilles Dufour, l'assistant de Karl* (Lagerfeld) règle une affaire compliquée : *« Inès sera en Léautaud avec des mocassins croco, des manteaux de cachemire superposés, des lunettes, un chapeau »*... Inès (de la Fressange) : la star. Elle aura dix passages et trois habilleuses.

La préparation des défilés se fait par « casting », une sélection très sévère. On ne demande plus seulement aux filles d'être grandes et minces. Il leur faut des formes et du caractère. Aux effets de doigts et aux visages mignons, on préfère les gueules, les décrochés de bassin ravageurs, les allures franches. Les noms les plus demandés : Anne Rohart, Suzanna Linsmayer, Betty Lago, Kirat... Toutes fournies par des agences, la moindre « panne » pouvant ainsi être comblée. Malgré les tringles en ordre dans les *camions*, les cartons, les fiches descriptives, l'imprévu se glisse parfois, sournois comme une bulle de champagne, et les gens de la mode sont des génies tourmentés.

LAURENCE BENAIM.

Première vision

Les collections de tissus d'été 1987 présentées par quatre cent quatre-vingt-huit exposants internationaux à Paris (vingt-cinq mille visiteurs, étrangers à 50 %) donnent la vedette aux *croisements* de fils texturés. Tout est travaillé, crêponné ou façonné. Les clients de la France viennent d'Allemagne, d'Italie, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Du côté des exposants, les Italiens sont nombreux.

Alors que les aléas de la météo freinent le départ de la saison 1986 dans les magasins, on se demandait si nous n'assistions pas à l'éclatement du marché textile dans la confection comme avec les tissus qui cherchent un compromis entre la création artisanale et la production industrielle. Dupont de Nemours lance le lycra extensible dans le prêt-à-porter des créateurs et se joint à ICI pour une collection de tricots en tactel. Le lin est omniprésent, seul, en mélange avec la soie, le coton ou les synthétiques. Chez Rhône-Poulenc, la viscose atteint une troisième génération avec le fil cristal transparent aux reflets métalliques.

Les couleurs de l'été 1987 marient le bleu indigo au kaki par de nombreux thèmes safari. L'Inde des maharadjah brille sur les brocarts précieux. Le blanc est moins agressif, souvent en tissage de shantung, les imprimés s'inspirent d'Hawaï ou d'Amérique latine. Une palette à la Gauguin avec des notes fluorescentes caractérise les grands dessins plats de Bucol en somptueuses mousselines et soies façonnées. Baboin, pour sa part, vient de prendre un brevet de pailletage cousu sur mousseline de soie ou lamés imprimés dans des tons de vitraux, de fauves ou de serpents.

NATHALIE MONT-SERVAN.



هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Sables mouvants

Enfin, un exemple de création française du meilleur augure ! Voilà ce que la télévision – surtout les nouvelles chaînes si nunuches – devrait encourager, réclamer, réaliser. Et c'est encore FR 3, ou plutôt son bureau de Marseille, qui démontre que, avec un petit budget mais beaucoup de talent, on peut faire des miracles.

C'est un téléfilm signé Youri, auteur-réalisateur qui nous a donné *les Filles du feu, Appelez-moi Rose* et *l'Inconnu*, qui révéla Gérard Depardieu et Nathalie Baye au petit écran. *Jours de sable* est une histoire toute simple, mais traitée avec infiniment de nuances, de délicatesse. Hélène est une jeune Française qui est partie dans un pays du Proche-Orient – le Liban, peut-être ? – pour travailler comme médecin dans un hôpital de campagne.

Traumatisée par le raid meurtrier d'un commando de terroristes, elle quitte brusquement ce pays devenu fou, ainsi que l'homme qu'elle aime, pour retrouver sa Nice natale, ses amis, sa vie d'avant. Deuxième choc : son père, malade, vient de mourir. Elle s'occupe des obsèques, de la succession et fait le point sur sa propre vie ; elle essaie de renouer avec son passé. Auprès de sa famille, de ses amis, elle cherche la stabilité et la sécurité de son enfance.

Mais on ne retourne pas le sablier. Le passé est bien révolu. Ses amis sont devenus des étrangers pour elle. Sa belle-sœur ne pense qu'à l'héritage qui lui permettra de garder son commerce. La ville elle-même, victime des promoteurs immobiliers, est devenue méconnaissable. Tout se dérobe sous ses pieds, comme des sables mouvants. Hélène décide de repartir pour l'hôpital de brousse, auprès des hommes qui ont besoin d'elle : les malades, son amant chirurgien. Mieux vaut être utile dans une drôle de guerre que oisive dans une drôle de paix.

Grâce aux acteurs – et surtout à Catherine Spaak, qui incarne Hélène avec une sobriété qui rappelle Romy Schneider, – on se laisse prendre par un drame à la fois banal et intimiste. *« Ces émotions sont personnelles et, par définition, impossibles à partager,* explique Youri. *Mais nous avons tous un jardin secret, et je sais que, si je réussis à y entraîner le spectateur, il y retrouvera ses propres émotions. »*

ALAIN WOODROW.

★ « Jours de sable », jeudi 20 mars, 20 h 30, FR 3.

Mercredi 19 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Série Arsène Lupin.
L'agence Barnett.
D'après le livre de Maurice Leblanc, adapt. J. Nahum et R. Wheeler, réal. J.-P. Decourt. Avec G. Descrières, J. Balutin, M. Bardollet... (redif.).
Le célèbre gentleman cambrioleur refait son apparition au petit écran pour tenter cette fois-ci de retrouver le trésor du roi Dagobert et de doubler par la même occasion le petit inspecteur Béchoux.

21 h 35 Sports : Patinage artistique.
En direct de Genève, championnats du monde.
Figures libres couples, commentaires d'A.-S. de Kristoffy et A. Escoubé.

23 h Performances.
Magazine de l'actualité culturelle de M. Cardoze.
Invité : Bernard Sobel, qui met en scène « la Ville » de Paul Claudel, au Théâtre des Amandiers jusqu'au 20 avril. Au sommaire : l'imaginaire médiéval, avec l'historien Jacques Le Goff.

23 h 30 Journal.

23 h 45 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

19 h 55 Football : Coupe d'Europe Nantes-Inter de Milan. Quart de finale retour. Commentaire de Michel Drucker et Roger Piantoni.

22 h 55 Juventus-Barcelone. Quart de finale retour. *Commentaires de Bernard Père et Bernard Pivot.*

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Variétés : la Fête en France.
L'ange du hasard, de F. Duprat, réal. R. Darbon, production FR 3 Lorraine-Champagne-Ardenne.
Des chanteurs se servent d'une trame dramatique pour illustrer leurs chansons et divertir le public. Maxime vient de mourir, or il sourit car il va observer sa vie racontée par son majordome... Avec Nicoletta, Isabelle Mayereau, Tom Novembre, Romain Didier...

21 h 35 Thalassa.
Magazine de la mer, de Georges Pernoud.
Hambourg 86, ville chic et port choc, un reportage de Dominique Vodel et Michel Bazille. Une foule d'images et d'impressions à peine perceptibles d'une ville au passé opulent.

22 h 20 Journal.

22 h 50 Cinéma sans visa : Destinées.
Film yougoslave de Predrag Golubovic (1978), avec B. Sotlar, F. Begoli, M. Leso (v.o.).
Les habitants d'un village isolé, où surgit la guerre, se trouvent face à la mort et à l'esprit de liberté. Recherche d'une dramaturgie nouvelle sur les thèmes de l'oppression, du combat, de l'héroïsme. Film inédit en France.

0 h Témoignages
Autour de Bernard Brigouleix : Zoran Facic, metteur en scène et Nicolas Miletitch, journaliste à l'AFP.

0 h 15 Prélude à la nuit.
Variations sur le thème « Au clair de la lune », par Alexandre Lagoya, guitare.

FR3-PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, l'Age en fleur ; 17 h 15, A deux sur la trois (Et si... ; Fraggle rock ; Bizarre, comme c'est bizarre : Intrigues et pizzas à Haïti ; Il faut le faire ; Croq'soleil) ; 18 h 55, Mighty Mouse ; 19 h 5, Atout Pic ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Feuilleton : l'Homme au képi noir.

CANAL PLUS

20 h 15, Jeu : Starquizz ; 21 h, Par où t'es rentré... on t'a pas vu sortir, film de P. Clair ; 22 h 40, football ; 0 h 20, La fièvre au corps, film de L. Kasdan ; 2 h 10, Série : La rançon de la gloire.

LA « 5 »

20 h 30 Feuilleton : Flamingo road.
21 h 30 Série policière : Inspecteur Derrick.
22 h 30 Big Bang, magazine scientifique.
23 h 30 Rediffusion des programmes de la soirée.

TV6

De 14 h à 2 h, programme musical.

FRANCE-CULTURE

21 h 30 Mise en scène imaginaire : Talila, dans son nouveau spectacle, Casino de Vichy (enregistrement au Théâtre Dejazet).
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 10 septembre pour les Semaines musicales d'Ascona) : « Sinfonia », extrait de la Cantate BWV 42, Suite pour orchestre nº 1 en ut majeur, Concerto pour clavecin et cordes en mi majeur, de J.-S. Bach, Concerto grosso en sol majeur de Haendel, Concerto pour violon et cordes nº 4 en mi majeur de Telemann par The English Concert, dir. et clavecin T. Pinnock, S. Standage, violon.
22 h Les soirées de France-Musique : cycle acoustique ; à 23 h 5 Jazz-club.

Jeudi 20 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 L'enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de La Taille et A. Weiller.
Au sommaire : Après le pouvoir, le désert (comment s'en sortir après une faillite, un dépôt de bilan) ; L'homme du mois : Bernard Deconinck (à la tête du groupe Sommer-Allibert) ; Les villes entre public et privé ; Chercheurs, le nez dehors (des scientifiques sortent de leurs laboratoires...) ; Congés reconversion.

21 h 45 Feuilleton : L'australienne.
De George Miller, d'après le roman de Nancy Cato, adapt. P. Yeldham, avec S. Thornston, J. Waters.
Une nouvelle série américaine. A la suite d'un naufrage à Philadelphia, Gordon a perdu ses parents ; celle-ci est recueillie par un oncle et une tante qui exploitent une ferme près d'Echuca.

22 h 50 Journal.

23 h 5 Prix vidéo Jean-d'Arcy.
Froid dans la tête, de J. Elkine ; Le petit prince, de J.-L. Nachbauer.

23 h 30 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h Cinéma : Pain, amour... ainsi soit-il.
Film italien de Dino Risi (1955), avec V. de Sica, S. Loren, L. Padovani.
Revenu à Sorrente, sa ville natale, Antonio Carotenuto est devenu commandant des gardiens de la paix. Une belle poissonnière, locataire de sa maison, refuse de quitter les lieux. Troisième épisode des aventures galantes de V. de Sica. Sophia Loren a repris la vedette à Gina Lollobrigida. Cette comédie de mœurs, agréable par ses aspects folkloriques et son humour, ne vaut pourtant pas les précédentes.

22 h 15 Patinage artistique. Championnats du monde : libre messieurs.

23 h 15 Le Magazine : Planète foot.
Spécial Coupe d'Europe.

23 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma 16 : Jours de sable.
De Youri. Avec C. Spaak, F. Giorgetti, P. Rouleau...
(Lire notre article.)

22 h Journal.

22 h 25 Bloc-notes : François Mauriac.
Emission de J. Girard, textes lus par Henri Virlogeux, réal. M. Teulade.
Le coup de Suez du 29 octobre au 30 novembre 1956.

22 h 35 Itinéraires portugais.
Série d'Yvon Busson, réal. P. Courtemanche.
Après avoir visité le Nord il y a quinze jours, cette quatrième promenade portugaise nous emmène dans le Sud, où la pêche et le tourisme sont les deux seules richesses d'une région longtemps occupée par les Maures.

22 h 40 Prélude à la nuit.
« Klavierstücke nº 2 » et « Moment musical opus nº 3 » de Schubert par le pianiste C. Katzaris.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 7 h 40, Cabou Cadin (et à 11 h 30 et 17 h 20) ; 8 h 30, Tranches de vie, film de F. Leterrier ; 10 h, Délit de fuite, film de C. Braverman ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 14 h, le Jour du dauphin, film de M. Nichols ; 15 h 40, Péril en la demeure, film de M. Deville ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 15, Les affaires sont les affaires ; 18 h 55, Maxitête (et 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h, Zénith ; 19 h 35, Tout s'achète ; 20 h 15, Jeu : Starquizz ; 20 h 35, Derrière la porte, film de L. Cavani ; 22 h 25, le Retour de l'abominable docteur Phibes, film de R. Fuest ; 23 h 55, Missiles d'octobre, film de A. Page.

LA « 5 »

20 h 30 Jeu : Pentathlon.
22 h 30 Magazine : Mode, etc.
23 h 30 Rediffusion des programmes de la soirée.

TV 6

De 14 h à 2 h programme musical.

FRANCE CULTURE

20 h Musique, mode d'emploi : Franz Schreker.
20 h 30 « Les œufs fatidiques » de M. Boulgakov (2ᵉ partie).
21 h 30 Notes en marge : les angoisses du créateur, avec D. Humbert (auteur de : Henri Dutilleux) ; P. Michel (Gyorgy Ligeti), I. Stoianova (Luciano Berio).
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE MUSIQUE

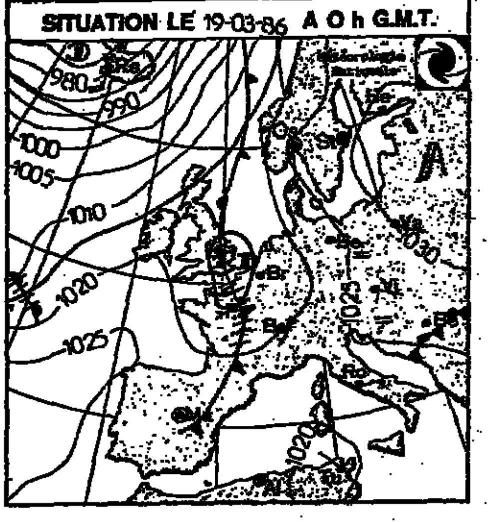
20 h 30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : « les Noces de Figaro », ouverture en ré majeur de Mozart ; « Ariane à Naxos, Air de Zerbinetta » de Strauss ; « le Songe d'une nuit d'été » de Mendelssohn, par le Nouvel Orchestre Philharmonique et la Maîtrise de Radio-France, dir. W. Doerner, chef de la maîtrise : M. Lasserre de Rozel, sol. A.S. von Otter, soprano, A. Denning, mezzo.
23 h Les soirées de France-Musique : Hugo von Hofmannstahl.

Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (*le Monde* du 15 mars).

INFORMATIONS

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19-03-86 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 20-03-86 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 19 mars à 0 heure et le jeudi 20 mars à minuit.

Deux perturbations vont se succéder sur notre pays. Elles donneront des pluies modérées. La seconde sera suivie d'une traîne assez active et d'un rafraîchissement des températures.

Jeudi matin : le ciel sera très nuageux de l'Alsace, aux Alpes, à la Côte d'Azur et à la Corse. Sur ces régions, on observera encore quelques ondées. D'autre part, le temps sera couvert de la Basse-Normandie, aux pays de Loire, au nord de l'Aquitaine, et il pleuvra sur la Bretagne. Sur les autres régions, les brumes et les brouillards seront nombreux. Au cours de la journée, la bande pluvieuse située sur l'Ouest se décalera vers la Méditerranée n'épargnant le soir que l'extrême Sud-Est et la Corse. De plus, on observera des chutes de neige au-dessus de 1 500 mètres, sur les Pyrénées et les Alpes. A l'arrière, le ciel restera chargé avec des averses assez nombreuses. Toutefois, l'après-midi, les éclaircies deviendront plus larges sur l'ouest de la Bretagne au Cotentin et à la Vendée.

Le vent, en général, faible à modéré de sud-ouest le matin, tournera progressivement à l'ouest, puis au nord-ouest après les pluies. Il soufflera assez fort près des côtes de la Manche.

Les températures seront douces le matin dans les régions couvertes par les nuages : de 6 à 10 degrés sur l'Ouest et près de la Méditerranée, de 3 à 5 degrés dans le Nord-Est. Ailleurs, elles seront fraîches, de 1 à 3 degrés avec localement de faibles gelées dans le Centre. Dans la journée, elles iront de 8 à 12 degrés du Nord au Sud, de 14 à 16 degrés près de la Méditerranée et en Corse.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 18 mars, le second le minimum de la nuit du 18 mars au 19 mars) : Ajaccio, 16 et 4 degrés ; Biarritz, 18 et 10 ; Bordeaux, 17 et 6 ; Bréhat, 9 et 6 ; Brest, 10 et 3 ; Cannes, 14 et 7 ; Cherbourg, 12 et 5 ; Clermont-Ferrand, 17 et 7 ; Dijon, 15 et 5 ; Dinard, 12 et 6 ; Embrun, 11 et 3 ; Grenoble-St-M.-H., 19 et 6 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 19 et 7 ; La Rochelle, 14 et 7 ; Lille, 17 et 5 ; Limoges, 15 et 5 ; Lorient, 10 et 4 ; Lyon, 15 et 8 ; Marseille-Marignane, 16 et 7 ; Nancy, 15 et 0 ; Nantes, 14 et 4 ; Nice, 14 et 9 ; Paris-Montsouris, 18 et 9 ; Paris-Orly, 17 et 9 ; Pau, 18 et 7 ; Perpignan, 17 et 11 ; Rennes, 11 et 5 ; Rouen, 15 et 8 ; Saint-Etienne, 15 et 7 ; Strasbourg, 16 et 2 ; Toulouse, 19 et 7 ; Tours, 15 et 7.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 11 ; Genève, 15 et 3 ; Lisbonne, 15 et 9 ; Londres, 13 et 6 ; Madrid, 16 et 6 ; Rome, 13 et 2 ; Stockholm, 7 et – 4.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

ASSURANCES

SOS MALUS. – Les conducteurs sanctionnés par un malus ne sont pas forcément des « chauffards » ayant fait l'objet d'une condamnation pénale (amende, retrait de permis, conduite en état d'ivresse, etc.) : de légers accrochages sans graves conséquences suffisent. On risque alors de voir son contrat d'assurances résilié et de rencontrer beaucoup de difficultés à trouver un assureur, ou d'avoir à verser des primes très élevées. C'est en pensant aux cinq cent mille conducteurs « malusés » que des assureurs conseils parisiens ont imaginé le plan SOS malus. Après une étude préliminaire et détaillée de chaque cas particulier (et non par ordinateur) et examen du dossier par une commission dans les huit jours, il est possible, selon les cas, d'accorder une garantie « tous risques » avec des franchises appropriées et des tarifs normaux pour les garanties demandées (tout en tenant compte du malus).

★ **Renseignements : J.-P. Lahalette SA, 45, avenue Montaigne, 75008 Paris. Tél. : 47-23-61-68.**

FORMATION

COMMERCE INTERNATIONAL, BUREAUTIQUE – MICRO-INFORMATIQUE. – Deux journées portes ouvertes sur les débouchés et les formations du Centre Trudaine de formation commerciale et administrative auront lieu les vendredi 21 mars (14 heures-17 heures) et samedi 22 mars (10 heures-17 heures), 39, avenue Trudaine à Paris (9ᵉ). Ces journées s'adressent aux employeurs, salariés, étudiants et élèves recherchant une qualification professionnelle dans les domaines du commerce international, de la bureautique, de la micro-informatique, des secrétariats spécialisés, des langues étrangères.

★ *Centre Trudaine de formation commerciale et administrative, 39, avenue Trudaine, 75009 Paris. Tél. : 42-80-23-23.*

UN ENSEIGNEMENT DU JUDAISME PAR CORRESPONDANCE. – Face aux difficultés croissantes qu'éprouvent un certain nombre de coreligionnaires pour donner à leurs enfants une éducation juive étant donné leur lieu de résidence dans des communes dépourvues d'infrastructure communautaire, le Consistoire central a décidé de mettre sur pied un *« enseignement du judaïsme par correspondance »*.

Ce système original fonctionne depuis la rentrée scolaire 1985-1986, et de nombreuses familles ont déjà fait inscrire leurs enfants – garçons et filles – en vue de les préparer à la célébration de leur majorité religieuse – Bar Mitzva pour les garçons et Bath Mitzva pour les filles.

Le cursus comprend : l'apprentissage de l'hébreu (lecture et écriture) ; l'histoire juive, les règles de la vie juive, les fêtes du calendrier israélite et les prières.

★ **Enseignement du judaïsme par correspondance, 17, rue Saint-Georges, 75009 Paris. Téléphone : 45-26-02-56.**

SALONS

RAPIDOS RESTOS. – Le cinquième Salon de la restauration rapide (fast food) se tiendra du 11 au 14 avril à la porte de Versailles. D'après une enquête menée en 1984, « Fastfoudeurs qui êtes-vous ? », une nouvelle tendance se dégage : la clientèle rajeunit. Les enfants sont de plus en plus attirés par le menu hamburger, frites et sodas d'où une adaptation nécessaire des restaurants pour accueillir ces *« fastfoudeurs »* en culotte courte ; un cadeau gadget, paquet surprise, des lieux spécialement aménagés pour les familles et, parfois même, l'animation : loterie, concours, projections de dessins animés, marionnettes, etc.

★ **Du 11 au 14 avril, porte de Versailles. Renseignements : 42-80-64-00.**

SOLIDARITÉ

LES VACANCES DU CŒUR. – L'Association des paralysés de France propose aux personnes de plus de dix-huit ans aimant les contacts humains, la musique, le sport et l'animation d'accompagner au pair durant trois ou quatre semaines, en juillet ou en août, dans un séjour de vacances des handicapés moteurs.

★ **Association des paralysés de France, 17, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris. Tél. : 45-80-82-40, poste 373, le matin, du lundi au jeudi.**

TROISIÈME AGE

SÉJOURS EN TUNISIE. – L'Association nationale des polios de France organise en juin et septembre des séjours en Tunisie pour les personnes du troisième âge valides ou semi-valides. Le prix pour une semaine (comprenant transport aérien Paris-Paris et la pension complète en hôtel trois étoiles) est de 2 690 francs, 1 250 francs par semaine supplémentaire.

★ **Renseignements et réservations : Association nationale des polios de France, 23, rue de la Cerisaie, 75004 Paris. Tél. : 42-72-25-00.**

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIC SERVICES. – Association *« au service des associations »*, Associc services organise, pour répondre aux questions qui préoccupent les 600 000 associations de France, une conférence le 20 mars, à 17 h 30, à l'auditorium du CIC, 61, avenue de la Victoire : « Les nouvelles obligations comptables des associations ». M. Eric Masurel, expert-comptable, commissaire aux comptes, traitera principalement de quatre problèmes : la liberté des associations est-elle menacée par les nouvelles obligations comptables ? Le nouveau plan comptable est-il obligatoire pour les associations, quelle que soit leur taille ? Les spécificités du secteur associatif sont-elles correctement traduites par un plan comptable d'abord fait pour les entreprises commerciales ? Quand faut-il changer de plan comptable ?

★ **Réservations Associc services, 96, rue de la Victoire, 75009 Paris. Tél. : 42-82-06-02.**

PARIS EN VISITES

JEUDI 20 MARS

« Eaux fortes de Rembrandt », 18 heures, Petit Palais (Mˡˡᵉ Leblanc).

« Le petit cimetière de Saint-Pierre-de-Montmartre spécialement ouvert », métro Lamarck-Caulaincourt (M. Banassat).

« Au château de Versailles, les appartements de Mᵐᵉ de Pompadour et Mᵐᵉ du Barry », 14 h 45, guichet (l'Art pour tous).

« La mosquée, histoire de l'islam », 15 heures, entrée place du Puits-de-l'Ermite (M.-C. Lasnier).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou. Tél. : 42-60-71-62, après 18 h 30, 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« Du nouveau sur le procès de Louis XVI. Enquête sur la mort du roi. Les faussaires démasqués, l'étrange rôle Mirabeau », 15 heures, sortie métro Temple (I. Hauller).

« Jardins et églises des Epinettes Batignolles », 14 h 30, métro Brochant (Paris pittoresque et insolite).

« Le palais de Salm (Grande chancellerie de la Légion d'honneur et son musée), 14 h 45, 2, rue de Bellechasse (AITC).

« Le musée Gustave-Moreau », 14 h 30, et « l'Hôtel de Ville de Paris », 14 h 30, tél. Clio : 47-34-25-15.

« L'Opéra », 15 heures, d'entrée (M. Ragueneau).

« Exposition de Rembrandt à Vermeer », 13 h 30, Grand Palais. Tél. : 42-55-58-81 (Approche de l'art).

« Exposition Vienne 1880-1938, naissance d'un siècle », 15 heures, centre Beaubourg, 5ᵉ étage (Paris et son histoire).

« Les hôtels et l'église de l'île Saint-Louis », 14 heures, sortie métro Saint-Paul (G. Botteau).

« Le Marais, place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses.

CONFÉRENCES

Centre Israël Jefroykin, 68, rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris : « L'hisoire d'Esther et sa représentation dans l'art » (animation avec projection de diapositives) (M. Hadda).

Maison de la région Nord-Pas-de-Calais, 18, boulevard Haussmann, 14 h 15 : « L'œuvre gravée de Marcel Gromaire », (D. Tonneau Ryckelynck).

Salles du club des Arts-et-Métiers, 9 *bis*, avenue d'Iéna : « Types pyschologiques : le processus de création » (C. Bourreille).

5, rue Sainte-Baise, 18 heures : « La ville de Pékin » (conférence projection).

Centre Varenne, 18, rue de Varenne, 20 h 30 : « Paix et sécurité dans le Pacifique », (Georges Ordonnaud et Daniel Coulmy, de l'Institut du Pacifique, débat animé par André Marelle).

8, rue de l'Abbé-Grégoire, 18 h 15 : « Evolution du judaïsme : des prophètes au judaïsme contemporain » (rabbin Alexis Blum).

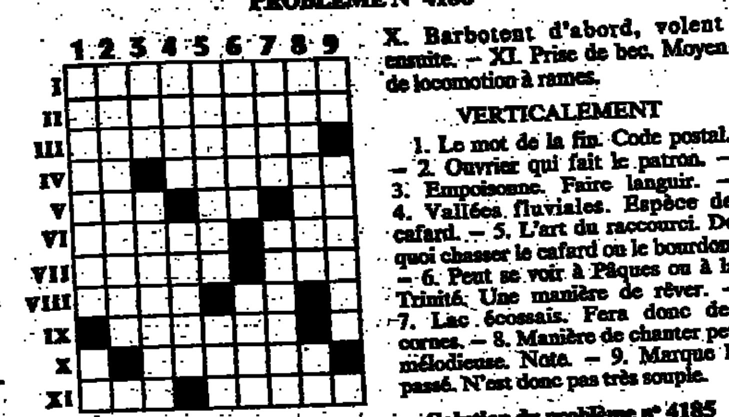
Salle Chaillot Galliéra, 28, avenue George-V, 14 h 30 : « La civilisation étrusque » (A. Congnars).

62, rue Madame, 14 h 30 : « Le lamaïsme », 19 heures : « Palmyre et le Bas-Empire ».

« SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4186



HORIZONTALEMENT

I. Marque déposée. – II. Avec eux, on a toutes les raisons de chercher la petite bête. – III. Rend plus joli. – IV. Article. L'heure de la pause. – V. Mot de « passe ». En pente. Préposition. – VI. Lieux de rendez-vous pour les lapins. Trois lettres pour des milliers. – VII. Plus elle fume, mieux elle se porte. Ancien général de division. – VIII. Etablissement étranger de grande classe. S'emploie pour doubler. – IX. Evitée avec adresse. – X. Barbotent d'abord, volent ensuite. – XI. Prise de bec. Moyen de locomotion à rames.

VERTICALEMENT

1. Le mot de la fin. Code postal. – 2. Ouvrier qui fait le patron. – 3. Empoisonne. Faire languir. – 4. Vallées fluviales. Espèce de cafard. – 5. L'art du raccourci. De quoi chasser le cafard ou le bourdon. – 6. Peut se voir à Pâques ou à la Trinité. Une manière de rêver. – 7. Lac écossais. Fera donc des cornes. – 8. Manière de chanter peu mélodieuse. Note. – 9. Marque le passé. N'est donc pas très souple.

Solution du problème n° 4185

Horizontalement

I. Toussaint. – II. Articuler. – III. Un. Six. Pu. – IV. Réa. Mec. – V. Orge. Bar. – VI. Idéal. – VII. Attentive. – VIII. Cran. Anon. – IX. Ho ! Tor. Ut. – X. Interdite. – XI. Ecartelée.

Verticalement

1. Tauromachie. – 2. Orner. Tronc. – 3. Ut. Agita. Ta. – 4. Sis. Edenter. – 5. Scie. En. Ort. – 6. Aux. Bâtarde. – 7. Il. Malin. – 8. Neper. Voûté. – 9. Truc. Ventée.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 18 mars :

DES DÉCRETS

● N° 86-544 du 12 mars 1986 soumettant la Société d'édition de programmes de télévision (SEPT) au contrôle économique et financier de l'Etat et au contrôle de l'Etat sur les entreprises publiques nationales et certains organismes ayant un objet d'ordre économique ou social ;

● N° 86-545 du 14 mars 1986 modifiant le poinçon spécial du fabricant apposé sur certains ouvrages recouverts de métaux précieux ;

● Du 14 mars 1986 approuvant l'augmentation du capital du Crédit national et les modifications corrélatives des statuts ;

● N° 86-557 du 14 mars 1986 modifiant le code de la Sécurité sociale (2e partie : décrets en Conseil d'Etat) et relatif aux artistes auteurs ;

● N° 86-558 du 14 mars 1986 relatif à l'extension à certaines catégories de chômeurs de l'allocation de logement prévue au titre III du livre VIII du code de la Sécurité sociale ;

● N° 86-560 du 14 mars 1986 modifiant le code de la Sécurité sociale (3e partie : décrets) et relatif à l'assurance veuvage ;

UN ARRÊTÉ

● Du 14 mars 1986 modifiant l'arrêté du 28 février 1986 relatif au taux de rendement des bons du Trésor à intérêt progressif émis à compter du 1er mars 1986 ;

UNE CIRCULAIRE

● Du 14 mars 1986 modifiant et complétant la circulaire du 8 juillet 1985 relative aux modifications apportées au régime de l'épargne logement par la loi n° 85-536 du 21 mai 1985 et les décrets n° 85-638 du 26 juin 1985 et n° 85-647 du 28 juin 1985.

COMMUNICATION

LA TÉLÉVISION A L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Les recommandations de la Commission de Bruxelles

De notre correspondant

Bruxelles. – Favoriser l'industrie européenne de diffusion et de réception des émissions de télévision, mais aussi celle de la production de programmes ; instaurer, moyennant quelque discipline, un espace audiovisuel sans frontières, autrement dit la libre circulation des émissions : tels sont les objectifs de la politique que la Commission européenne s'apprête à recommander aux gouvernements des Douze.

Les services de M. Jacques Delors, président de la Commission, partent d'un constat qui est une évidence : à l'heure des réseaux câblés et des satellites, de la multiplication et de l'internationalisation des programmes, la radiodiffusion nationale ne peut qu'éclater. Il convient donc, pour satisfaire au mieux les besoins du consommateur européen, de la compléter par une organisation conçue à l'échelle de la Communauté.

La Commission pense d'abord à l'amont, c'est-à-dire à l'industrie. Les moyens nouveaux qui constituent aujourd'hui le support de la transmission audiovisuelle vont se développer à un rythme rapide et constituer par là même un marché considérable. Celui des satellites, des lanceurs et des stations terrestres est estimé en Europe à 2 milliards d'ECU, soit près de 14 milliards de francs pour les années 1986-1989. Celui des systèmes de réception, des antennes, des décodeurs, etc., se situerait autour de 10 milliards d'ECU, soit un peu moins de 70 milliards de francs, au cours des cinq à sept années à venir.

Il faut y ajouter les équipements d'infrastructure et les installations domestiques ou professionnelles toujours plus nombreuses et plus sophistiquées. Comment créer les conditions favorables permettant à l'industrie européenne de s'approprier une part substantielle de cet énorme gâteau ?

La Commission met l'accent sur la nécessité d'adopter rapidement des normes communes permettant aux entreprises de la Communauté d'élargir sensiblement leurs séries de production et donc d'abaisser leurs coûts. En janvier 1986, la Commission a déjà soumis aux Etats membres un projet de directive visant à l'adoption, pour la télévision directe par satellite – la première urgence technologique, – des normes communes de la famille Mac Paquet, à l'exclusion de toute autre.

S'agissant de l'avenir – c'est-à-dire de la pénétration dans le grand public de la télévision à haute définition (HDTV), la Commission insiste sur la nécessité d'une concertation rapide au niveau européen pour définir un standard commun de transmission et se soustraire de la sorte à l'obligation d'avoir recours au standard actuellement mis au point par les Japonais.

Le progrès technique permet une télévision sans frontières. L'idée de la Commission est simple : dès lors que des émissions d'un État membre sont susceptibles d'être captées dans un autre Etat membre, elles doivent pouvoir y être diffusées sans entrave. Ainsi la transmission par câble de programmes venant des pays partenaires devrait être complètement libérée, moyennant un délai d'un maximum de deux ans donné aux protagonistes pour s'entendre sur les modalités de telles opérations.

Stimuler la production

La libre circulation, pour être acceptée, exige qu'on établisse un minimum de coordination entre les législations nationales pour les règles devant être respectées par les programmes. La Commission a ainsi longuement délibéré du temps d'antenne pouvant être réservé à la publicité. Elle devrait se prononcer ce mercredi 19 mars pour une durée maximale se situant entre 12, et 15 % du temps total de diffusion. C'est là un compromis ; les commissaires les plus libéraux souhaitaient aller jusqu'à 20 %.

Dans l'hypothèse où la directive proposée par la Commission sera adoptée, un Etat membre pourra toujours autoriser une télévision commerciale à programmer davantage de publicité, mais alors avec le risque pour cette chaîne de ne pas pouvoir être diffusée dans les autres pays de la Communauté.

Autre condition qui sera sans doute posée à la libre circulation : un temps d'antenne minimum devra être réservé à la diffusion d'œuvres produites dans la Communauté : 30 % du temps consacré aux fictions, aux documentaires et aux clips, au moment de l'entrée en vigueur de la directive, 60 % trois ans plus tard. Ces quotas, dont certains au sein de la Commission contestent l'opportunité, mais qui seront cependant très vraisemblablement retenus et qui ont pour objet de se prémunir contre une américanisation excessive des programmes, se situent au-dessous des seuils actuellement pratiqués.

La Commission, soucieuse d'éviter que des chaînes ne se limitent à des retransmissions, suggérera probablement qu'un tiers de ces quotas (10 % au début, 20 % ensuite) soit constitué d'œuvres originales. C'est là un des moyens qu'elle préconise pour soutenir et stimuler l'industrie européenne de production audiovisuelle. Elle met aussi l'accent sur la nécessité, afin de soutenir la création européenne, d'exploiter au maximum la dimension du marché européen en améliorant les systèmes de distribution, en élargissant les circuits, en favirisant les doublages...

L'idée de possibles concours financiers n'est évoquée que de manière vague. Cependant, la Commission propose d'apporter un soutien au lancement de chaînes conçues à l'échelle de la Communauté et, dans un premier temps, parce que le projet est prêt, à Europa TV, chaîne à vocation européenne et multilingue, où se sont rassemblées les télévisions allemande, italienne, hollandaise et irlandaise, et qui dont les émissions seront diffusées à partir de 1988 par satellite.

PHILIPPE LEMAITRE.

LES DÉCRETS SUR LES TÉLÉVISIONS LOCALES

Les cahiers des charges seront plus contraignants que celui de la « 5 »

Le gouvernement socialiste aura réussi à donner le feu vert aux télévisions locales avant la fin de la législature. Les décrets ont eu quelques problèmes en Conseil d'Etat, ce qui a empêché M. Georges Fillioud – qui a quitté entre-temps son poste de secrétaire d'Etat chargé des techniques de communication – de les signer. Ils sont parus au *Journal officiel* du 16 mars, sous la signature de M. Laurent Fabius.

Le premier décret précise la procédure d'autorisation donnée par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, après examen des dossiers par la commission consultative, qui étudie déjà les candidatures pour les radios locales et les réseaux câblés. Cette autorisation est accompagnée d'un cahier des charges particulières, précisant le lieu d'émission, la fréquence assignée et la puissance maximale, ainsi que d'une convention avec Télédiffusion de France. Le Conseil d'Etat a refusé que le décret fixe un délai minimal entre la candidature et la réponse de la Haute Autorité.

Le second décret fixe le cahier des charges générales pour toute télévision locale. Il est, dans son inspiration, plus proche du régime de TV 6, la chaîne musicale, que de celui de la « 5 ». Comme les deux télévisions privées nationales, les locales ont accès aux nouveaux secteurs publicitaires et peuvent interrompre par des spots le cours des programmes.

La grille, les délais et les quotas de programmation des films sont alignés sur ceux en vigueur dans le service public. Le nombre de longs métrages qu'une télévision locale peut diffuser par an est limité à cent cinquante, comme pour la chaîne musicale. Le cahier des charges fixe pour la programmation d'œuvres audiovisuelles un quota de 50 % d'œuvres d'expression française, bien supérieur dans l'immédiat à celui de la « 5 ».

Le décret limite surtout la possibilité de constituer des réseaux de télévisions locales ayant les mêmes programmes, en obligeant celles-ci à diffuser un programme original conçu ou composé par chaque station. La durée de ce programme devra être supérieure au tiers du programme hebdomadaire (20 heures au minimum), soit environ une heure par jour. D'autre part, la station locale ne peut recourir « *directement ou indirectement* » à un même fournisseur de programmes pour plus de 50 % de la durée de sa programmation.

La Haute Autorité va pouvoir commencer très rapidement l'examen des dossiers, comme l'a précisé le 18 mars Mme Michèle Cotta en inaugurant la Semaine française de la communication audiovisuelle. Un formulaire de renseignements est actuellement envoyé aux centaines de candidats qui ont déposé, depuis plus d'un an, un dossier auprès des neuf sages.

J.-F. L.

SEMAINE FRANÇAISE DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE

Les images et les sons de demain

C'est une des vedettes de ce vingt-huitième Festival international Son et image vidéo 86, hébergé sous les arches du CNIT, du 16 au 23 mars : gros comme un livre de poche, d'une simplicité de maniement enfantine, le Handycam de Sony, un caméscope (caméra vidéo à magnétoscope intégré), se taille un franc succès auprès des chalands. Son boîtier miniature, qui enregistre images et sons et dispose de trois heures d'autonomie, permet toutes les facéties. Pour les amateurs de plage et de mer, ou de plongée sous-marine il se glisse dans une coque plastique qui le protège des chocs, de la poussière et de l'eau. Les amoureux des grandes profondeurs peuvent même y ajouter un projecteur qui leur permettra de jouer les Godard des fonds abyssaux.

Autre star qui n'en finit pas de changer de robe : la télévision. On croyait les récepteurs TV à bout de souffle, leurs possibilités et leur *design* statufiés une fois pour toutes. Il n'en est rien. L'arrivée de nouvelles chaînes, du satellite et de nouvelles normes de diffusion leur a donné un coup de fouet.

Ecran ultra-plat, dont les angles ont perdu de leur rondeur, taille mince et sonorités splendides : la nouvelle télévison est arrivée. Qu'elle soit seulement flanquée d'enceintes haute-fidélité ou, mieux, qu'elle bénéficie du nouveau standard de diffusion par satellite D2 Mac Paquets – comme c'est le cas sur quelques stands de ce festival, – elle offre un confort et un plaisir d'écoute rares.

Plus sophistiqué encore, le téléviseur à mémoire numérique d'images préfigure, quant à lui, la télévision de demain. En poussant quelques boutons, on peut s'arrêter sur une image et mémoriser un plan, sans perturber pour autant le cours de la séquence. Mais on peut aussi, grâce aux composants numériques intégrés au récepteur, faire apparaître dans un coin de l'écran, l'image d'une autre chaîne ou celle provenant d'une caméra vidéo judicieusement placée dans la maison (dans la chambre d'enfants par exemple).

Vedette américaine de ce Festival : le lecteur de disques compacts. De plus en plus petit, de plus en plus racé, son appétit grandit : certains des lecteurs exposés peuvent avaler une vingtaine de disques. La programmation, à volonté, de ces derniers garantit une autonomie musicale de vingt-quatre heures... Ce lecteur est partout : dans le salon, dans les chambres ou dans l'auto.

A Médiavec, marché international de la communication audiovisuelle, ce sont les antennes paraboliques qui tiennent le haut du pavé. « *Modulaires et mobiles* », comme l'annonce un constructeur, destinées aux collectivités ou aux individus, elles permettent de capter la vingtaine de chaînes que retransmettent les murs télévisuels du CNIT. Sur ces écrans animés d'images et de sons venus d'ailleurs, veille la maquette grandeur nature du satellite TDF 1. A ses pieds, un parterre de fleurs. Et peu d'admirateurs. Comme si, déjà, cette armature futuriste faisait partie des meubles et se laissait voler la vedette...

YVES-MARIE LABÉ.

EN BREF

● *La CFTC : « videz les placards ».* – Le syndicat de l'audiovisuel de la CFTC demande que l'on « *ressorte des placards et que l'on rappelle dans les rédactions* » de la radiotélévision les « *professionnels évincés depuis mai 1981* ». M. Marcel Caron, qui a écrit dans ce sens à M. Jacques Pomonti, président du collège des employeurs des sociétés publiques, estime d'autre part que « *le principe essentiel qui doit servir de guide professionnel dans le traitement de l'information – la pluralité, – inscrit dans la loi sur l'audiovisuel votée par les socialistes, n'a jamais été appliqué dans la réalité* ».

● *La presse écrite en chiffres.* – *Presse et statistiques*, le bulletin du bureau de la statistique du Service juridique et technique de l'information (SJTI), fournit dans une récente livraison les chiffres de tirage et de diffusion 1983 de la presse écrite, par grandes catégories (presse quotidienne nationale et régionale, périodiques, magazines spécialisés), ainsi que leur chiffre d'affaires et leur consommation de papier. Une annexe fait le point sur la presse médicale et de télévision (évolution du tirage, répartition des recettes entre ventes et publicité, etc.).

★ *Presse et statistiques* n° 10, SJTI, 69, rue de Varenne, 75700 Paris.

● *Le directeur commercial du « Quotidien de la Réunion » inculpé.* – L'affaire du *Quotidien de La Réunion* (*le Monde* du 5 mars) a connu un rebondissement au cours du dernier week-end. Vendredi 14 mars, le directeur commercial du journal, M. Jean-Paul Fong Yan a été inculpé de subornation de témoins et d'abus de bien sociaux par le juge d'instruction chargé de vérifier si les allégations contenues dans plusieurs tracts anonymes et racistes mettant en cause le directeur du *Quotidien de La Réunion*, M. Maximin Chane Ki Chune, étaient fondées.

M. Fong Yan a été placé en détention provisoire à la maison d'arrêt de Saint-Denis ainsi que le responsable des ventes du journal, inculpé d'entrave au cours de la justice. – *(Corresp.)*

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Bruno Armand
Louis M. LAZARO,
Brigitte CAMUS-LAZARO,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Alexandre Benoît,

le 14 mars 1986.

11, rue Frédéric-Magisson,
75015 Paris.

Décès

– Son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel BESTOUGEFF,
docteur de l'université de Paris,

survenu subitement le 16 mars 1986, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, au cimetière orthodoxe de Sainte-Geneviève-des-Bois.

Un office sera célébré à sa mémoire en la cathédrale Saint-Alexandre-Nevski, 12, rue Daru, 75008 Paris, le mercredi 26 mars, à 18 h 30.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Charles HAGUENAUER,
née Marguerite Chun,
fondatrice de l'université
Myong-ji à Séoul,

rappelée à Dieu subitement le 12 mars 1986.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame-de-la-Salette, 38, rue de Cronstadt, 75015 Paris, le vendredi 21 mars, à 8 h 30.

– M. et Mme Yves de La Casinière,
Jean-Guy Hervé et Laurent,
M. et Mme Daniel Volla,

font part du décès de

Agnès de LA CASINIÈRE,

survenu le 17 mars 1986 à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 20 mars, à 16 heures, en l'église d'Etiolles (Essonne).

4, Bois-du-Cerf,
91450 Etiolles.
2, cours Général-Giraud,
69001 Lyon.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Les membres du conseil d'administration,
La direction et le personnel de l'Institut franco-vietnamien,
et de l'Institut de l'Asie du Sud-Est,

ont la grande tristesse de faire part du décès de leur président,

Jean LETOURNEAU,
ancien ministre d'Etat
et haut commissaire de France
en Indochine,

survenu le 16 mars 1986, à l'hôpital du Val-de-Grâce.

(*Le Monde* du 18 mars.)

– Nous apprenons le décès de

M. Jean OUDART,
ancien directeur général
du quotidien *la Voix du Nord*,

survenu le 16 mars 1986, à l'âge de soixante-cinq ans.

[Fils de cheminot, originaire de Chéreng, près de Lille, Jean Oudart était entré à *la Voix du Nord* comme comptable en 1945. Il avait obtenu ensuite le diplôme d'expert-comptable à la faculté de Lille. Nommé directeur général en 1978, et un an plus tard administrateur de la société, il avait quitté son poste en 1982 pour des raison de santé.]

– Mme Alice SASSINE

a quitté les siens le 9 mars 1986.

De la part du docteur Antoine Sassine, son fils.

Beyrouth. Montpellier.

– Nada Tomiche,
sa femme,
Anne et Colette,
ses filles,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Fernand TOMICHE,
ancien directeur
de l'information à l'OMS,

survenu brusquement à l'âge de soixante-huit ans, le 17 mars 1986, en son domicile.

Ses obsèques auront lieu au cimetière d'Arthaz-Pont-Notre-Dame (Haute-Savoie), dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Mme Caprile,
dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, tient à exprimer avec beaucoup d'émotion sa reconnaissance et ses remerciements aux nombreux amis qui lui ont témoigné leur amitié, leur sympathie et leur affection, lors du décès de

Claude BAKS.

Anniversaires

– Le 19 mars 1985, disparaissait à quatre-vingt-trois ans,

Emile BERTRAND,
ingénieur principal
honoraire de la SNCF,
médaillé du combattant volontaire.

Sa femme, ses enfants et petits-enfants,

vous demandent de garder son souvenir.

18, boulevard Garoutte,
13012 Marseille.

– Il y aura un an, le 22 mars,

le peintre Michel CADORET

nous quittait.

Sa famille et ses amis demandent à ceux qui l'ont connu, aimé, une pensée pour l'homme, pour l'artiste.

Soutenances de thèses

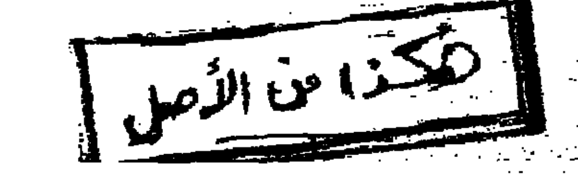
DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-I, jeudi 20 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Ayman Fu'ad Sayyid : « La capitale de l'Egypte à l'époque fatimide. Al-Qahira et Al-Fustat. Essai de reconstitution topographique. »

– Université Paris-I, samedi 22 mars, à 14 heures, amphithéâtre Richelieu, Mme Anne Zink : « Pays et paysans gascons sous l'Ancien Régime. »

– Université Paris-I, samedi 19 avril, à 9 heures, salle de cours de l'Ecole nationale des Chartes, M. Pascal Even : « L'assistance et la charité à la Rochelle sous l'Ancien Régime, dix-septième et dix-huitième siècles. »

هكذا من الأصل



ANNONCES CLASSEES

OFFRES D'EMPLOIS

Faites équipe avec nous!

SOREP MICRO-ÉLECTRONIQUE
Entreprise de technologies en forte croissance

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN CONFIRMÉ

pour des missions de
conseil en intégration

Vous êtes ingénieur :
— grande école d'électronique
— exprimenté dans la conception de hardware

Vous conseillerez nos clients dans l'utilisation des technologies de Micro Packaging mettant en œuvre circuits hybrides, monolithiques semi custom et custom.

Vos qualités de communication et votre sens de la négociation sont des atouts indispensables pour cette fonction.

Poste basé à Paris

Discrétion assurée

Merci d'adresser votre candidature à :
SOREP SA. Service Personnel
ZI. Bellevue 35220 CHATEAUBOURG

COMMUNICO

Urgent - Centres hospitaliers
RÉGION PARISIENNE, PROCHE BANLIEUE SUD-EST

recherchent à titre contractuel ou par mutation

INGÉNIEUR BIOMÉDICAL EXPÉRIMENTÉ

pour gérer la fonction biomédicale dans les deux établissements et constituer son équipe d'intervention dans ce domaine

Toutes les candidatures avec C.V. doivent être adressées au :
Service Economique du Centre Hospitalier
Intercommunal de Créteil - 40, avenue de Verdun
94010 CRETEIL Cedex - Tél. 48-98-91-80, p. 14-16.

Plus qu'une secrétaire, une véritable collaboratrice !

Directeur Général d'un important groupe de distribution, mes nombreuses activités m'obligent à mener de front différentes missions, tout en effectuant de fréquents déplacements.

Ma collaboratrice, après une dizaine d'années d'expérience de secrétariat de haut niveau, aura appris à discerner les priorités, à prendre des initiatives.

Disponible, discrète, l'esprit vif et ouvert, elle saura s'adapter avec souplesse à ses nouvelles fonctions tout en conciliant des qualités de rigueur, d'organisation et surtout d'autonomie et de rapidité d'action.

Ce poste, basé à Paris 6ème, répond à vos attentes et à l'évolution que vous souhaitez donner à votre carrière.

Ecrivez sous référence 3.101 ALM au Département Ressources Humaines de SIASS à qui nous avons confié cette recherche.

SIASS
50, Boulevard de Courcelles 75017 PARIS

Assoc. rech. RESPONSABLES séjours linguistiques — Angleterre Pâques zone I — anglais courant. Tél. : 46-00-13-41.

RECH. AUTODIDACTES INTÉRESSÉS ENSEIGN. DESSIN D'ART
Esprit d'entreprise. Formation complète assurée, postes Paris, province, étranger. Tél. : R.-VS 48-78-07-80 du lundi au sam. 10 à 19 h.

RECRUTE
ANIMATEUR(TRICE)
dans le secteur des métiers, chargé(e) d'informer, de former, de conseiller les P.M.E. dans les domaines de la gestion de la formation.
Profil de formation : BTS, IUT, CNAM (DPCT, DESE...).
Agé(e) de 24 a. minimum. Libéré des O.M.
Des expér. professionnelles sont souhaitées.
Env. C.V., photo et prétentions salariales à :
M. le Directeur Général
Chambre de Métier
77130 MONTEREAU.
Tél. : 64-32-20-67.

PARIS ÉTOILE
Association sans but lucratif
Vocation internationale
cherche pour ses publications
UN SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Capable de contrôler la fabrication et l'impression.
Très bonne connaissance anglais indispensable.
Sens de l'initiative et goût des responsabilités nécessaires.
Ecrire avec C.V. et prétentions sous nº 7102 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Montessuy, Paris-7ᵉ.

LA VILLE DE SAINT-OUEN-L'AUMONE
(Val-d'Oise) (18.000 habitants)
recherche
UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
(Attaché ou collaborateur de niveau équivalent).
Connaissances administratives et financières exigées.
Expér. en informat. appréciée.
Aptitude aux relations humaines et à l'animation indispensable.
Lettre manuscrite avec C.V. au Député Maire,
95310 Saint-Ouen-l'Aumône.

Recherche pour Newletters Eco. sur pays étrangers
RÉDACTEURS SPÉCIALISÉS MI-TEMPS
Ecrire sous le nº 7101 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Montessuy, Paris-7ᵉ.

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER

recherche pour différentes implantations
(PARIS, ILE DE FRANCE, PROVINCE)

TECHNICO-COMMERCIAUX EN FINANCEMENT D'ENTREPRISE.

Vous représenterez notre établissement et participerez à l'action commerciale auprès des chefs d'entreprises et des banques.

Vous proposerez des solutions de financement adaptées aux besoins des entreprises, effectuerez l'étude, le diagnostic et réaliserez le montage des dossiers de crédit.

Nous demandons une solide formation en **FINANCES - COMPTABILITE** concrétisée par l'obtention d'un **DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES** et un goût certain pour l'**ACTION COMMERCIALE.**

Ecrire avec C.V., photo en précisant disponibilité, choix géographique et prétentions, sous réf. 3798, qui seront transmis par :

Pierre Lichau S.A. - 10, rue de Louvois 75063 PARIS Cedex 02

Entreprise dynamique - Paris-14ᵉ

recherche

TITULAIRES D'UNE LICENCE EN SCIENCES PHYSIQUES OU D'UN D.E.S.T.

Les postes à pourvoir requièrent des aptitudes :
– à l'animation des équipes de travail ;
– pour le contact avec la clientèle ;
– et quelques connaissances dans la micro-informatique.

Une expérience professionnelle serait appréciée.

Ecrire à Mᵐᵉ BENOIST - Service Administratif, 12ᵉ étage, 66, avenue du Maine, 75014 PARIS.

---

emplois internationaux

Org. Internationale Londres rech. sténo-dactylo bil. fr.-angl., langue maternelle fr. 22 ans min., sal. mens. : 855 £ (livres) net d'impôt, 6 sem. congés. Western European Union 9 Grosvenor place. Londres SW1X7HL.

emplois régionaux

Important Etablissement industriel de la CLERMONTOISE (63) recherche
INGÉNIEUR DÉBUTANT
1ʳᵉ ou quelques années d'expérience pour étude et réalisation de systèmes d'équipements numériques embarqués sur aéronefs. Anglais indispensable. Connaissance hyperfréquences appréciées.
Adresser C.V. et prétentions à HAVAS, 63002 CLERMONT-FD CEDEX.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER (40 personnes)

spécialisé dans la gestion de patrimoines

recherche

JURISTE

ayant de très bonnes compétences générales juridiques et fiscales, 5 à 10 ans d'expérience si possible dans un service juridique de banque.

Il aura à conseiller la société pour ses opérations bancaires et la clientèle pour des problèmes de gestion de patrimoines.

Adresser C.V. détaillé à : SOGIP
29, rue de Berri, 75008 PARIS.

---

capitaux propositions commerciales

BUREAU D'ASSURANCE MARITIME
situé à Marseille
parfaitement organisé
et souscrivant à un niveau international, propose de céder 50 % DE SES PARTS à un importateur-exportateur et/ou transita important, qui les achèterait par l'apport de ses primes assurances transport. De nombreuses possibilités sont offertes pour développer ce bureau en France, DOM-TOM et à l'étranger. Ecrire sous le nº 7 097 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Montessuy, Paris-7ᵉ.

SUISSE FRANÇAISE
Société d'édition, de diffusion par VPC, désire diversifier ses activités sur le marché de la Suisse Romande par la représentation de nouvx produits.
Prendre contact avec R.L. JAGGI, Case postale 474 à CH-1211 Genève 6.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09. PARIS CEDEX 09.

DEMANDES D'EMPLOIS

TRADUCTEUR
J.H. 33 ans, niveau BTS, expérimenté, recherche traductions ou emploi traducteur anglais, français commercial, technique, interviews, 85 F/page. Frappe soignée sur machine électronique, transcriptions cassettes, réf. sérieuses. 43-65-17-60.

JOURNALISTE
secrétaire de rédaction
maquettiste
INDÉPENDANT
propose d'étudier tous vos problèmes de fabrication et de réaliser vos bulletins périodiques et documents depuis le manuscrit jusqu'au montage de bromures inclus.
Tél. : 43-77-91-45.

CADRE EXPORT PME
39 ans, exp. project et site manager, réalisations industrielles, offre collaboration pour services EXPORT, R. ANDRÉ. Tél. : 42-53-48-95.

J. femme garde vos enfants tous les jours même week-end, aide scolaire possible. Tél. au 42-00-17-31.

J.F. 37 a., DEA hist., dipl. arts archéo., angl., grec mod., alle., esp., ital., ch. emploi stable: Etudie toutes propositions. Tél. : 43-38-52-27.

J.F. 21 ans BAC ÉCO-MATH expérience : secrétaire gestion + pratique de l'informatique + expérience commerciale (fournisseurs). Etudierait toutes propositions motivantes. Tél. : 48-33-50-46 Mˡˡᵉ RICHARD.

J.F. 28 ans, bac B + 2 ans philo., expériences diverses, cherche emploi réceptionniste, accueil, etc., 42-49-59-48.

J.F. 21 ans, BAC ECO, MATH. Expérience : secrétaire gestion, + pratique de l'informatique exp. cciale (fournisseurs). Etud. toutes propositions motivantes. Tél. : 48-33-50-46, Mˡˡᵉ Richard.

Etudiant polyvalent disponible immédiatement pour emploi à temps partiel. Merci d'adresser propositions au 42-70-66-90.

Fme 45 ans, expérimentée dans les prêts (consommation, immobilier) recherche place stable en qualité de rédactrice pour l'étude, la réalisation ou la gestion des prêts. 42-23-80-84.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

DIRECTION GÉNÉRALE - 39 ans - Niveau Doctorat Gestion - Bilingue Anglais - Centre de profit - 15 ans de carrière internationale à dominante commerciale et marketing - Tempérament entrepreneur : Stratégie et terrain
PROPOSE SA collaboration à PDG pour le seconder comme Directeur Général ou Commercial - Base Paris/RP - Déplacements fréquents acceptés - BCO/MS 808.

JURISTE - 27 ans Droit privé - Espagnol courant - Exp. Cabinet d'Avocat et Service contentieux Assurances Gestion dossiers - Crédits dans établissements financiers
CHERCHE emploi à responsabilité dans service juridique entreprise ou profession judiciaire - BCO/809.

DIRECTEUR GÉNÉRAL OU COMMERCIAL - 35 ans - ESCAE + MBA Columbia - Citoyen Franco-US bi-culturel - 10 ans exp. en Europe/Asie comme Directeur Financier Commercial et Général dans produits et services industriels et grand public - Esprit analytique mais pragmatique - « Self Starter » avec sens aigu du terrain - Bon négociateur et meneur d'hommes
CHERCHE DG filiale US en France ou française aux U.S. - Direction Vente et Marketing unité import - BCO/JV 810.

JURISTE - 25 ans - DESS Droit des Affaires Niveau DECS Comptable - Expér. entreprises - Connaissances Secrétariat Juridique
RECHERCHE poste Juridico Financier dans Cabinet ou entreprise - BCO/JV 811.



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

L'immobilier

appartements ventes

3ᵉ arrdt

Mº ARTS-ET-MÉTIERS
Studios 2-3-4 pces à rénover de très bel imm. p. de taille. Entièr. restaurés. Px except. suivant finitions. 47-83-75-35.

5ᵉ arrdt

VAL-DE-GRACE p. de t., 3 p., cuis., w.-c., sud, calme, 850 000 F. Tél. : 43-25-97-16.

PRÈS FAC CENSIER
Imm. pierre STUDIO 23 m² sud, refait neuf. 45-44-48-44.

6ᵉ arrdt

PROXIMITÉ JARDIN DU LUXEMBOURG
2ᵉ étage, vue dégagée, superbe appt 6 pièces CLAIR ET GAI. Très bon état. 4.950.000 F. Serge KAYSER, (1) 43-29-60-60.

8ᵉ arrdt

Métro ÉTOILE STUDIO + GRANDE TERRASSE tt cft 7ᵉ ét., 720 000, 45-26-89-04.

13ᵉ arrdt

GOBELINS
Pptaire vend 2 PIÈCES entrée, cuis., s. bains REFAIT NEUF. Px 440 000 F, 45-26-99-04.

14ᵉ arrdt

ALÉSIA
MAISON ATELIER D'ARTISTE 250 m², 5 chambres, 3 s. de bains, état exceptionnel. Ag. s'abstenir. Tél. : 42-94-03-42.

16ᵉ arrdt

VICTOR-HUGO
ÉTOILE LUXE
GARÇONNIÈRE
750 000 F.
TÉL. : 45-02-13-43.

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE
à 100 mètres du RER et bois. Très bel imm. 130 m², séjour, + 3 chbres, box 2 voitures. TRÈS BELLE AFFAIRE.
DEMICHELI
48-73-50-22. 48-73-47-21.

appartements achats

ORPI
1ʳᵉ force de vente à PARIS recherche tous appartements RÉALISATION RAPIDE
ORPI 45-88-77-95.

Recherche 1 à 3 pièces Paris, préfère 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 12ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67 même le soir.

DORESSAY
Recherche pour DIPLOMATES et CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE APPTS 4 À 8 PIÈCES et HOTEL PARTICULIER. ACHAT ou LOCATION. 48-24-93-33.

ACHÈTE COMPTANT
Studio ou 2 p. même à rénover. Paris. Tél. : 42-52-01-82.

terrains

VAR Belgentier vends terrain 4 000 m² restanques arboré, maisonnette rénovée. Px 550 000 F. T. 94-48-92-08 après 20 heures.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cadres et personnel muté BANQUE FRANÇAISE recherche appartements à louer toutes catégories villes, Paris et banlieue. Tél. : 45-03-30-33.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS, recherche en location ou à l'achat APPTS DE GRANDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps diplomatique et cadres de sociétés multinationales.
TÉL. : 45-62-78-99.

locations non meublées offres

Paris

ÉTOILE
144 m² refait neuf. M.B. 45-02-13-43.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIÈCES. LOYERS GARANTIS par Stés ou AMBASSADES 45-26-18-95.

hôtels particuliers

HAUT DE GAMME UZÈS
Hôtel particulier XVI.
Pur joyau Renaissance restauré se compte Monuments hist., équipement moderne complet, garage, terrasses, jardin. Px just. Tél. : 66-22-53-77.

villas

A VENDRE
Attique de luxe à 5 Pièces
avec vue directe sur le lac Majeur, dans le sud de la Suisse (permis d'achat)
Construction de 1972/73, grande terrasse, 3 cheminées, bain en marbre + douche, 1 salle de bains + w.-c., 1 w.-c. séparé, cabinet de toilette, chambre de repassage, vestiaire, 2 caves, garage, ascenseur direct jusqu'à l'appartement, 2 saunas, piscine, à 7 min. à pied de la poste, du centre d'achat et du lido.
Prix : FS 950'000.— hypothèque FS : 200'000.—
Réponses à envoyer sous nº chiffre 44-131'294
Publicitas, case postale, CH-8021 Zurich.

bureaux bureaux

Locations

CITÉ UNIVERSITAIRE
680 m² PARKINGS
580 000 F.
R.E.R., MÉTRO.
TÉL. : 45-02-13-43.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques.
TÉL. : 43-55-17-50.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs.
Démarche R.C. et R.M.
SODEC SERVICE
Champs-Elysées 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

ASNIÈRES GARE
80 m² BUREAUX + PARKINGS M.B. 45-02-13-43.

DÉFENSE
COURBEVOIE
Immeuble indépendant 700 m² charges réduites, parkings. M.B. 45-02-13-43.

ÉTOILE - GEORGE-V
Loue directem. 1 bureau ou + dans imm. stand. 45-63-17-27.

Votre siège social aura une des adresses les plus prestigieuses de Paris. 1.000 F H.T. par mois comprenant : réexpédition ou stockage courrier plus prise des messages téléphoniques et télex. Tél. : (16) 34-81-08-04.

fonds de commerce

Ventes

CAMBRONNE
Vd boutique cession bail excellent emplacement 45 m², façade 8 m, loyer 3.000 F/mois, poss ts commerces de bureaux publ., agence immo et similaire. Px 173.500 F. Libre de suite. Tél. : 47-83-75-35.

l'agenda du Monde

Particuliers (demandes)

Particulier achète meubles anciens même en mauvais état. Tél. le soir ou répondeur : 45-77-81-00.

Bijoux

ACHAT OR
Comptant net bijoux anciens et modernes, brillants, vieil or, argenterie.
PERRONO JOAILLIERS
Opéra, 4, Chaussée-d'Antin.
Etoile, 37, av. Victor-Hugo.
Ventes, occasions, échanges.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4ᵉ. 43-54-00-83.
PARCE QUE L'ON AIME
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cours

OFFREZ A VOS AMIS, A VOS ENFANTS LE PREMIER COURS DE PIANO EN VIDÉO-CASSETTE avec livret d'accompagnement une méthode facile et amusante pour apprendre rapidement à jouer sans contrainte et sans exercices fastidieux.
TOUS RENSEIGNEMENTS :
LA PETITE ACADÉMIE DE MUSIQUE
TÉL. : 45-24-63-93.

BÉNÉVOLEMENT
Anglais gal. et cial. 39-19-41-92.

Dessin

DESSIN ORIGINAL
PAGE 13 DE LA BD « LE RAIL » de SCHUITEM et RENARD.
7.000 F. PAYS BAS.
Tél. 19-31-40-52-10-06 à partir de 16 heures.

Accessoires autos

AUTO-RADIO
ALARME
Pose immédiate tout poste et alarme y compris auto-radio achetés ailleurs.
SPÉCIALISTE PETIT POSTE A PETIT BUDGET
AUTOTEC
93, av. d'Italie, 75013 Paris. T. 43-31-73-58. Mº Tolbiac.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 % PURE LAINE WOOLMARK
Prix modéré : 99 F/m².
Tél. : 46-58-81-12.

Séjours linguistiques

DICKENS : Dans des collèges privés anglais en pleine activité, en pleine campagne : études/vacances en Angleterre.
Cours, sports, pension complète au sein des écoles, avec confrères anglais et milieu 100 % britannique.
12 à 18 ans.
ASSOCIATION DICKENS
1, place de l'Estrapade,
75005 Paris.
Téléphone : 43-54-57-88.

Angleterre, Pâques, juillet, août (10 à 18 ans). Encadrés par profs. Tél. : (1) 43-22-85-14.

Troisième âge

PROXIM. COULOMMIERS (77) RETRAITE valides, semi-valides, invalides. Tél. : 64-04-05-75.

Vacances - Tourisme - Loisirs

A louer centre de ROSCOFF, juillet, belle maison XVIIᵉ, terrasse sur mer, confort. Possibilité coucher 11 personnes. Téléphone : 98-69-70-03.

SKI DE FOND Haut-Jura
A 3 h de Paris en T.G.V. Reste encore quelques places pour les vacances de Pâques au crêt l'Agneau où Yves et Liliane vous accueillent dans ancienne ferme du XVIIᵉ confort. rénovée, chbres avec s. de bns, cuis. et pain maison au feu de bois, table d'hôte (limitée à 10 pers.). Ambiance chaleureuse, belles randonnées sur les sommets franco-suisses. Tarif : 2.060 F sem./pers., pension complète, vin, accompagnement et matériel de ski. Tél. : 16 (81) 38-12-51.

Loue juillet, août villa avec gd espace vert 6-8 personnes. 9 km plage Bénodet (29). Tél. : 98-22-80-55.

SABLES-D'OLONNE, le syndicat des loueurs en meublé envoie direct. 300 adresses locations meublées. 51-95-24-79 (10 à 12 h).

FORFAIT SPÉCIAL PAQUES BASSE SAISON, 3 ou 6 jours en QUERCY, à 10 km de CAHORS, DEMI-PENSION POUR 2 PERSONNES. Ex. : gd confort : 1.160 F TTC pour 3 jours. Confort 1 étoile : 800 F TTC pour 3 jours. FORFAITS LOCATIONS STUDIOS. Rens. : Jean-Pierre LEMOZIT HOTEL-MOTEL**, LE RELAIS DES CHAMPS ou HOTEL-RESTAURANT*, CHEZ NADAL 46140 CAILLAC, télex : 520356. Tél. : 65-30-92-35 ou 65-30-91-65.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

économie

REPÈRES

Dollar : plus ferme à 6,96 F

Sur des marchés des changes assez calmes, le dollar s'est raffermi à 6,96 F, contre 6,91 F et à 2,26 DM, contre 2,2425 DM. A New-York, puis à Tokyo, il a nettement remonté à 176,20 yens après avoir touché son plus bas niveau historique à 174,35 yens. La livre sterling a remonté à 1,47 dollar sur des rumeurs, non confirmées, d'accord à l'OPEP. Quant au franc français, il a légèrement fléchi contre le mark, dont le cours est repassé de 3,0720 F à 3,0770 F.

Croissance : hausse de 7,2 % du PNB japonais

Durant le dernier trimestre de 1985, le produit national brut japonais a progressé de 7,2 % en rythme annuel, bénéficiant d'une forte reprise de la demande intérieure, notamment dans la construction de logements, indique l'Agence de planification économique (EPA). Cette croissance, en termes réels, est la plus élevée enregistrée par le Japon depuis les 8,9 % atteints durant le dernier trimestre de 1984. Une Poussée qui intervient après le médiocre résultat de 0,7 % du troisième trimestre 1985 et rend vraisemblable l'objectif gouvernemental d'une expansion de 4,2 % durant l'année budgétaire qui se termine fin mars.

Balance des paiements courants : déficit record aux Etats-Unis

Les Etats-Unis ont enregistré, en 1985, un déficit record de 117,7 milliards de dollars de leur balance des paiements courants. Excédentaire jusqu'en 1981, cette balance a depuis lors accumulé les déficits pour enregistrer un solde négatif de 107,4 milliards en 1984, record désormais battu. Le déficit de la balance commerciale, 124,3 milliards de dollars en 1985 sur la base des données douanières, a lourdement joué en défaveur de la balance des paiements courants. Un handicap qui n'a pu être surmonté par l'excédent de 21,4 milliards enregistré par les revenus sur les investissements américains à l'étranger. Des résultats qui confirment que les Etats-Unis, première puissance économique mondiale, sont devenus débiteurs nets en 1985. Le secrétaire au Trésor, M. James Baker, a toutefois fait part de son espoir de voir le recul du dollar, qui est pour lui *« une bonne nouvelle »*, finir par offrir un avantage aux exportateurs américains et se répercuter favorablement dans la balance commerciale.

Matières premières : nouvelle baisse des prix en février

Les prix des matières premières importées par la France ont à nouveau baissé, au cours du mois de février, de 5,9 % en francs, et de 1,7 % en devises. En francs, les prix des matières premières ont diminué de 8,5 % pour les produits alimentaires et de 4,4 % pour les produits industriels. En devises, ces diminutions sont respectivement de 4,4 % et de 0,1 %. Une seule hausse est enregistrée et concerne le caoutchouc naturel (+ 8,1 % en devises).

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

Les milieux de la City sont seuls à approuver le projet de budget

De notre correspondant

Londres. — En présentant le mardi 18 mars le budget de l'exercice 1986-1987, le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, a essayé de faire de son mieux pour dissimuler l'un des pires embarras dans lesquels puisse se trouver un ministre : être obligé de renoncer à ses promesses. M. Lawson savait en effet que la brusque chute des prix du pétrole au début de l'année le condamnait à abandonner l'idée d'un important allégement fiscal. Même s'il n'est pas définitif, ce renoncement est d'autant plus ennuyeux que M. Lawson avait pris le risque de préciser ses intentions dès le mois de novembre lorsque, comme le veut la tradition, il avait défini les grandes lignes du budget. Il avait révélé qu'il souhaitait diminuer l'impôt de 3,5 milliards de livres.

Pour financer cette disposition, il comptait sur des revenus pétroliers annuels de 11,5 milliards de livres (1). Or il s'avère aujourd'hui que ceux-ci seront vraisemblablement réduits de moitié, au minimum, durant l'exercice à venir et que, par conséquent, M. Lawson ne peut tabler que sur une marge de manœuvre de 1 milliard de livres à peine pour offrir quelques soulagements aux contribuables britanniques. Situation déplorable non seulement parce qu'elle oblige M. Lawson à revenir sur ce qui était promis depuis longtemps mais encore parce que, pour douze mois au moins, le gouvernement Thatcher est privé d'un atout dont il avait bien besoin au moment où, ébranlé par l'affaire Westland notamment, sa cote a considérablement baissé dans les sondages.

Demi-surprise et demi-mesure

Pour compenser sa propre déconvenue, celle des contribuables-électeurs et celle des députés conservateurs inquiets pour l'avenir de leur parti, le chancelier de l'Echiquier a inscrit dans son projet de budget une réduction de 1 % du taux de base de l'imposition sur le revenu, pour la première fois depuis 1979. C'est une solution d'attente qualifiée de demi-surprise par les uns et de demi-mesure par les autres.

Autre nouvelle favorablement accueillie dans les milieux conservateurs et dans la City : une série d'abattements fiscaux et d'encouragements pour les actionnaires ; d'autre part, un renforcement ou un complément de dispositions déjà existantes pour l'emploi, à l'intention surtout des jeunes et des chômeurs de longue date (création de services d'utilité publique). Dans le premier cas, il s'agit de mettre l'accent sur une politique chère au premier ministre qui entend promouvoir un « capitalisme populaire ». Dans ce domaine, plusieurs des mesures prises ont pour but d'inciter les porteurs de parts à conserver leurs actions le plus longtemps possible.

Dans le second cas, l'effort consenti n'a rien de spectaculaire et semble essentiellement destiné à faire pièce, vaille que vaille, aux critiques qui se multiplient à ce sujet jusque dans les rangs de la majorité, le chômage demeurant le principal point noir : le nombre de chômeurs atteignait en février trois millions deux cent mille personnes, soit 13,3 % de la population active.

Hausse des impôts indirects

En contrepartie de ces quelques efforts et en conséquence du manque à gagner sur les « royalties » du pétrole, M. Lawson a annoncé un accroissement des impôts indirects. Les taxes sur les cigarettes et l'essence sont nettement relevées. M. Lawson estime toutefois que pour le carburant l'augmentation devrait être en partie « absorbée » par les compagnies pétrolières qui dernièrement en Grande-Bretagne avaient beaucoup moins répercuté à la pompe la baisse du prix du brut, moins qu'en France et en Allemagne fédérale par exemple.

En fin de compte, ce projet de budget est marqué par la continuité. Le gouvernement entend rester fidèle à son orientation et à sa politique de rigueur, en dépit des avertissements de l'opposition et de certains conservateurs de plus en plus nombreux à exiger un accroissement des dépenses. M. Lawson a pris soin de redire qu'il convenait de limiter encore l'inflation, qu'il espère ramener de 5 % à 3,5 %.

Dans la City, bien que le budget soit jugé assez « terne », les réactions sont généralement favorables, comme l'a déjà montré mardi l'augmentation des cours de la Bourse et de celui de la livre, durement touchés en janvier par la guerre des prix du pétrole. Les financiers de la place de Londres sont satisfaits des mesures prises pour encourager l'actionnariat et des déclarations de M. Lawson qui leur permettent d'espérer une baisse de 1 % des taux d'intérêt à très court terme, peut-être même dès ce mercredi.

A la Chambre des communes, le leader du Parti travailliste n'a évidemment pas manqué de se gausser du report des promesses de M. Lawson en matière fiscale. *« Une fois de plus, ce gouvernement nous annonce de la confiture pour demain »*, a dit M. Neil Kinnock, qui a également noté que M. Lawson cette année s'était abstenu d'intituler son projet « budget pour l'emploi », comme il l'avait fait en 1985.

FRANCIS CORNU.

(1) Voir le dossier intitulé « L'or noir passe au rouge », *le Monde* daté 2-3 février.

A PROPOS DU BUDGET DE LA CEE

La Cour de justice européenne donne tort à l'Assemblée de Strasbourg

De notre correspondant

Bruxelles. — La Cour de justice européenne de Luxembourg vient de sanctionner le Parlement européen, lui reprochant d'avoir arrêté en décembre le budget de la CEE pour 1986 en outrepassant les droits que lui reconnaît la réglementation communautaire. Tel est le sens de l'ordonnance de référé que vient de rendre la Cour, aux termes de laquelle elle ramène le budget de la CEE de 33,3 milliards d'ECU à 32,7 milliards d'ECU (1 ECU égale 6,80 F environ). Elle donne ainsi raison aux cinq Etats membres — le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la RFA, la France et le Luxembourg — qui avaient introduit un recours contre la décision du Parlement.

Aux termes de la procédure budgétaire, les dépenses « non obligatoires », c'est-à-dire la majorité des dépenses figurant dans le budget européen autres que les dépenses agricoles, sont fixées librement par le Parlement à l'intérieur d'une marge de manœuvre, c'est-à-dire d'un taux maximum de progression qui est établi chaque année en fonction de l'évolution économique ; le Parlement peut dépasser ce taux, mais à condition d'obtenir l'aval du conseil.

Coup de force illégal

Fin 1985, le Parlement a estimé que les crédits affectés au fonds régional et au fonds social, figurant dans le projet de budget qui lui était soumis par le conseil des ministres, étaient très inférieurs aux sommes nécessaires pour que puissent être respectés les engagements pris dans le passé. Une négociation s'est instaurée entre les deux institutions. Le conseil a partiellement accepté la revendication du Parlement. Cependant, celui-ci a trouvé l'effort insuffisant et a pris sur lui-même de relever ces crédits sensiblement plus que ne l'autorisait le conseil. C'est ce coup de force que l'ordonnance de la Cour déclare illégal.

En termes purement budgétaires, la position prise ainsi par la Cour n'a qu'une portée relative : la Commission européenne vient en effet d'indiquer son intention de présenter bientôt aux gouvernements membres un budget supplémentaire de près de 3 milliards d'ECU pour faire face à l'augmentation plus rapide que prévu des dépenses agricoles, mais aussi pour accroître la capacité d'intervention des fonds structurels, c'est-à-dire du Fonds régional et du Fonds social. En revanche, ce rappel à l'ordre qu'adresse ainsi la Cour au Parlement, devrait inviter celui-ci à mieux respecter à l'avenir la règle du jeu, que définit la procédure budgétaire. Pour les gouvernements, qui avaient introduit la requête, ce but est l'essentiel.

PHILIPPE LEMAITRE.

UN COMPTE-GOUTTES POUR LE TIERS-MONDE

Les communes sont invitées à financer des projets de développement sur le thème de l'eau

Petits ruisseaux font grandes rivières. Un centime collecté par mètre cube d'eau utilisé permettrait de réunir plusieurs millions de francs destinés à financer des projets en faveur du tiers-monde. Tel est le sens du programme Solidarité-Eau, lancé tant au plan national qu'européen (1).

Au Rwanda, pays des dix mille sources, le captage, l'adduction et la distribution de l'eau sont souvent inexistants. Une organisation non gouvernementale (ONG), l'Association française des volontaires du progrès, a présenté des projets pour l'approvisionnement en eau de trois communes. Une autre association, Euro-Accord-Action travaille au creusement de puits et au développement de coopératives sur les zones pastorales de Kidal et Menaka, au Mali. Ces projets et quelques autres encore sont financés par le Syndicat des eaux d'Ile-de-France. Présidé par M. André Santini, maire d'Issy-les-Moulineaux, il regroupe 144 communes et distribue l'eau à 4 millions d'habitants. Ce syndicat a décidé de participer à l'action en faveur du tiers-monde : 3 millions de francs ont été dégagés sur son budget annuel, soit une particiaption de moins de 2 francs par foyer.

Cette solidarité sur le thème de l'eau s'inscrit dans la Décennie internationale de l'eau (1980-1990) décrétée par les Nations unies. L'idée du programme fut lancée par M. Mitterrand, à Montdauphin (Hautes-Alpes), le 6 mai 1984, lors d'une réunion d'associations européennes de l'environnement. Présenté à Bruxelles par Mme Bouchardeau, ministre de l'environnement, ce projet a fait l'objet d'une résolution adoptée par le conseil des ministres de la Communauté en juin 1984. Il s'adresse aux collectivités locales qui sont invitées à consacrer une part de leur budget, calculée en fonction de la quantité d'eau consommée par leur population, à des projets d'aide directe émanant des collectivité ou communautés locales des pays en développement. Trois thèmes sont privilégiés : l'eau et l'agriculture, l'eau et l'hygiène et la santé, l'eau et les milieux menacés. L'idée de jumelage entre le Nord et le Sud est prolongée par des jumelages européens : plusieurs collectivités territoriales de pays différents peuvent s'associer et choisir de financer ensemble un même projet.

Une coordination indispensable

Pour éviter les gaspillages et les doubles emplois, les initiatives sont coordonnées par un comité européen, présidé par le maire de Mayence, président du Conseil des communes et régions d'Europe, qui coiffe des comités nationaux en Italie, aux Pays-Bas, en RFA, en Grande-Bretagne, en Belgique. En France, le comité présidé par M. Stéphane Hessel, est composé d'associations des collectivités territoriales, d'associations de développement, d'organisations professionnelles et techniques (agences de bassin et groupe de recherche et d'échange technologique) et des représentants de différents ministères. Cette composition illustre le fonctionnement du programme. Les collectivités du Sud proposent des projets directement ou par l'intermédiaire d'ONG. Ceux-ci sont répertoriés dans une Bourse, au sein de laquelle les collectivités intéressées vont choisir ceux qu'elles financeront. Les organisations techniques apportent leur expertise. Plus de cent projets sont rassemblés dans cette Bourse, accessible aujourd'hui par Minitel.

L'originalité du programme Solidarité-Eau réside dans ce système qui permet à la fois de coordonner tout en évitant les intermédiaires. La prolifération des interventions dans les pays du tiers-monde rend cette coordination indispensable. A titre d'exemple, 360 ONG européennes, dont 164 françaises, interviennent au Burkina-Faso... En second lieu, il permet de mobiliser de nouveaux partenaires du développement, les collectivités locales, encore peu engagées dans la coopération internationale. Cet apport est précieux car les communes, par exemple, peuvent associer, plus facilement que les ONG qui ne disposent pas d'une unité territoriale, leur population à des actions de sensibilisation. De fait, celles-ci apparaissent indispensables si l'on veut éviter que des programmes tels que Solidarité-Eau ne deviennent que des subventions involontaires, bientôt assimilées à un impôt levé par des élus, certes, mais sans contrôle par les administrés.

JACQUES GRALL.

(1) Programme Solidarité-Eau, BP 168, 92205 Neuilly Cedex. Tél. : (1) 45-51-40-01.

AFFAIRES

LE DÉCÈS DE M. HEINZ NIXDORF

Hérant de la mini-informatique ouest-allemande

De notre correspondant

Bonn. – L'industriel fétiche des Allemands de l'Ouest, M. Heinz Nixdorf, est décédé le 17 mars d'une crise cardiaque, au cours d'une réception de sa firme au centre des expositions de Hanovre (*le Monde* du 14 mars). Il allait avoir soixante et un ans. Parti de zéro, cet autodidacte avait réussi, en trente ans, à hisser sa firme au niveau des grands de l'informatique mondiale. Numéro trois de l'informatique européenne, Nixdorf Computer AG emploie vingt-trois mille salariés dans quarante-trois pays. Elle réalise un chiffre d'affaires de près de 3,9 milliards de deutschemarks (environ 12 milliards de francs), avec un rythme de croissance annuelle d'environ 20 % au cours des dernières années.

Le génie de Heinz Nixdorf est d'avoir reconnu très tôt, bien avant l'apparition de la Silicon Valley, l'importance des mini-ordinateurs pour les petites et moyennes entreprises. Doué d'une double bosse des maths et des affaires, il avait commencé sa carrière, alors qu'il n'était encore qu'étudiant en physique, comme assistant d'un des pionniers de l'informatique ouest-allemande. Dès 1952, sans attendre la fin de l'université, il se met à son propre compte. Un premier contrat de 30 000 deutschemarks, qui lui est accordé par la compagnie Rheinisch-Wesphälisch Elektrizitätwerke (RWE) pour la construction d'une nouvelle machine à calculer électronique, lui permet, à vingt-sept ans, de fonder sa première firme à Essen, dans la Ruhr. Il se lance dans les composants pour machines de bureau.

La véritable percée de Nixdorf remonte à la fin des années 60, où il rachète son principal client, la firme Wanderer-Werke, de Cologne, pour 17,5 millions de deutschemarks. Revenu s'installer dans sa ville natale de Paderborn, il y pressent le besoin d'une généralisation de l'ordinateur et force peu à peu sa place dans un créneau encore peu exploité par les géants de l'informatique comme IBM.

La compagnie Nixdorf, qui ne réalisait en 1966 qu'un chiffre d'affaires de 28 millions de deutschemarks connaît depuis lors une expansion dont ses concurrents ne pouvaient que rêver. Il installe des usines à l'étranger, y compris aux Etats-Unis. Le magazine américain *Fortune* le couronne en 1984 meilleur homme d'affaires européen.

HENRI DE BRESSON.

Les chambres de commerce soulignent l'amélioration de la situation des entreprises

M. Pierre Netter, président de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (APCCI), devait présenter le mercredi 19 mars le rapport sur la situation des entreprises françaises en 1985-1986. Usant de métaphores, l'APCCI note qu'en 1985 *« l'activité générale s'inscrit sur une pente légèrement croissante, mais le profil annuel apparaît heurté, reflétant, outre les aléas climatiques, les hésitations de la demande »*. Des régions comme l'Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes ont plus que d'autres ressenti la progression de l'activité. Elles constituent, selon les chambres de commerce, des pôles de développement.

Si l'activité industrielle a été soutenue, c'est grâce aux industries de biens intermédiaires (sidérurgie, chimie, papier, carton, verrerie). Les biens de consommation enregistrent une reprise modérée, le bâtiment et le génie civil voient leur situation s'améliorer.

L'APCCI estime les suppressions d'emplois en 1985 à 125 000 (– 0,6 %) au lieu de 220 000 en 1984.

L'amélioration de la conjoncture s'est traduite, pour les entreprises, par :

– une forte décélération des coûts des produits importés ;

– une amélioration modérée des marges d'exploitation ;

– un assouplissement des trésoreries ;

– un désendettement ;

– ne reprise des investissements, notamment les investissements de productivité, y compris dans les PME.

Et 1986 ? L'APCCI évalue comme *« positives »*, évidemment, les baisses du pétrole et du dollar. La croissance du PNB pourrait atteindre 2,5 %.

L'Association des chambres de commerce et d'industrie européennes (Eurochambres) publie, de son côté, son rapport sur la conjoncture des entreprises en Europe. Elle classe, dans ses prévisions pour 1986, les pays d'Europe en trois catégories :

– ceux où la tendance actuelle est très favorable : RFA, Pays-Bas, Autriche, Irlande, Turquie ;

– ceux où la conjoncture est modérement favorable : France, Luxembourg, Italie, Grande-Bretagne ;

– l'Europe « à la traîne », représentée par la Grèce.

ENTREPRISES

Fichtel und Sachs rachète Allinquant

En règlement judiciaire depuis cinq mois, la société Allinquant, premier fabricant français d'amortisseurs pour véhicules automobiles (4,5 millions de pièces, 11 millions, licenciés inclus) va être rachetée par le groupe allemand Fichtel und Sachs, numéro un européen de la spécialité (12,5 millions de pièces).

Le tribunal de commerce de Nanterre (Hauts-de-Seine) a pris cette décision après avoir examiné plusieurs propositions de reprise. Allinquant (450 millions de francs de chiffre d'affaires), dont l'unité de production est implantée à Mouy (Oise), emploie plus de 800 personnes. L'entreprise est le principal fournisseur de la Régie Renault. Elle a terriblement souffert de la crise automobile (plus de 25 millions de francs de pertes).

L'accord conclu avec Fichtel und Sachs prévoit le maintien de la production après 30 à 40 suppressions d'emplois et mutations. C'est une bonne affaire pour le groupe allemand (près de 8 milliards de francs de chiffre d'affaires répartis presque à égalité entre les amortisseurs, les embrayages et les moteurs de tondeuses à gazon). La firme de Schweinfurt (Bavière), qui avait depuis longtemps des visées sur Allinquant (*le Monde* daté 2-3 décembre 1984), va ainsi pouvoir renforcer sa suprématie sur le marché européen des amortisseurs (65 millions de pièces), face aux prétentions de l'américain Monroe (groupe Tenneco), numéro un pour la rechange, mais au moment aussi où la menace japonaise se précise avec les appétits manifestés par les groupes nippons Kayaba et Tokiko.

Les Coopérateurs de Flandres-Artois reprennent la CCPM

Après avoir refusé une première offre jugée insuffisante, le tribunal de commerce de Béthune (Pas-de-Calais) a accepté le plan de reprise partielle de la Coopérative centrale du pays minier (CCPM) d'Hénin-Beaumont, en liquidation de biens, par les Coopérateurs de Flandre-Artois (CFA). Ceux-ci proposent 7,9 millions de francs pour la reprise de 65 des 75 magasins que comptait encore la CCPM et prévoient le maintien de 208 emplois sur 331. Cette offre a été préférée à celle des cadres de la CCPM, qui, avec l'aide des collectivités locales, envisageaient de conserver la totalité des effectifs.

La compagnie Varig achète six Boeing-767

La compagnie aérienne Varig achète six Boeing-767-200 à rayon d'action allongé. Ces appareils seront livrés en 1987. Le montant total du contrat, pièces de rechange comprises, s'élève à 400 millions de dollars (2,8 milliards de francs). Avec cette nouvelle commande, Boeing aura vendu cent quatre-vingt-seize 767 à vingt-trois compagnies. Airbus, qui avait soumissionné auprès de la Varig, semble avoir échoué pour des raisons de prix. – (*AFP.*)

SOCIAL

UN RAPPORT DE M. WARCHOLAK SUR LE RECUL DE LA SYNDICALISATION

Quand la CGT part à la « reconquête » d'elle-même

« Nous assistons à un phénomène qui pourrait conduire la CGT à une situation de mouvement d'influence au détriment de force organisée, si nous n'y prenons garde », écrit M. Michel Warcholak, secrétaire de la CGT, dans un rapport sur la syndicalisation qu'il a présenté à la commission exécutive de la centrale le 5 mars. Si, pour M. Warcholak, qui, membre du comité central du PC, appartient à l'aile dure, *« la CGT n'est pas en déclin »*, elle *« est farouchement combattue, et ce n'est pas sans effet. (...) Le terme de reconquête n'est donc pas une clause de style, il est bien notre problème et constitue notre objectif »*.

Présenté au nom du bureau confédéral pour *« susciter un débat de fond »*, le rapport part d'un constat sans fard : *« Nos forces organisées sont en recul sensible »*, et cela depuis la période 1972-1974. *« Depuis 1974*, souligne-t-il, *soit une période de onze ans, nous avons perdu un nombre d'adhérents plus important que celui indiqué dans le rapport financier au quarante-deuxième congrès. Il portait sur sept ans, avec une perte 700000. »* Combien ? Selon les estimations, la CGT aurait perdu, de 1974 à 1983, plus de 830 000 adhérents (*le Monde* du 19 novembre 1985). M. Warcholak, lui, ne donne pas de précisions. Mais il ajoute que, *« de 1974 à 1985, nous avons enregistré 2 410 809 adhésions et créé 33614 bases nouvelles »*. Il réfute au passage *« l'argument simpliste du syndicat-passoire »*. Mais force est de reconnaître que, pour arriver à 1 622 095 adhérents en 1983 (chiffres officiels), beaucoup d'adhésions n'ont dû être que très passagères...

Il reste que, pour M. Warcholak, *« un fait majeur s'impose : l'influence de la CGT a régressé de 4 % à 10 % et plus selon les secteurs, et cela sur une période de quinze ans environ »*, à travers les élections professionnelles, même s'il y a eu une *« légère amorce de consolidation et de progrès en 1985, confirmée en début 1986 »*. Ainsi, *« le règlement des cotisations accuse un réel retard et crée dès maintenant une situation critique »*. Situation qui serait *« dangereuse »* si la centrale devait mener prochainement des campagnes contre la remise en cause des conquêtes sociales, vu l'état des réserves...

« Pause » des initiatives

L'urgence pour M. Warcholak est bien le débat sur la syndicalisation et la collecte des cotisations. *« Il convient*, affirme-t-il, *de dégager tout le temps nécessaire, c'est-à-dire reconsidérer toutes les initiatives prévues durant cette période et au-delà, faire de nouveaux choix, plus rigoureux, éviter d'adopter de nouvelles initiatives pour laisser réellement tout le temps nécessaire à cette priorité-là. »* La désyndicalisation de la CGT n'étant pas un phénomène nouveau, on pourra seulement se demander pourquoi, après avoir multiplié les initiatives confédérales sur la flexibilité, elle aura attendu la veille d'une alternance politique pour décréter une *« pause »*... Sans doute est-ce parce que la syndicalisation est devenue, selon la formule de M. Warcholak, *« une question vitale, au plein sens du mot »*.

Dans son rapport, le secrétaire de la CGT observe que, *« dans l'année de leur constitution, une base nouvelle sur deux disparaît, soit par fermeture de l'entreprise, soit par la répression, soit pour cause d'insuffisance d'activité »*. S'interrogeant sur les raisons du recul de la CGT, M. Warcholak décrit les étapes d'une vaste offensive du patronat et du gouvernement contre le seul syndicat qui a refusé d'adopter des *« positions de collaboration de classes »* mais, ajoute-t-il, *« on ne peut en rester à l'analyse des éléments extérieurs » : « Nous avons nos propres responsabilités. »*

Même stratégie

Le rapport adopte alors le ton de l'autocritique : *« N'avons-nous pas pendant trop longtemps privilégié une activité tournée vers l'extérieur de l'entreprise, entretenu l'idée que le syndicat était conçu essentiellement pour de grands objectifs à l'échelle de la société, mais au détriment du travail quotidien, terre à terre sans lequel aucune réelle perspective d'ensemble ne peut prendre corps. »* Il critique les tendances *« à un comportement généraliste ou au repliement à la gestion du jour le jour »*. A propos des propositions d'une CGT qui ne prétend pas *« avoir réponse à tout »*, il se demande s'il n'y a pas parfois *« confusion sur le contenu et les objectifs »*. Sans préciser à quel niveau il se situe – national ? régional ? fédéral ? – il reconnaît que *« les effets d'une activité revendicative insuffisante ou nulle se traduisent, d'une part, par un recul social et, d'autre part, par la perte d'un savoir-faire, d'une pratique et de son prolongement naturel, un état d'esprit, une prise de conscience »*.

Pour autant, M. Warcholak se garde bien de jouer les rénovateurs, et il ne préconise aucune remise en cause de la stratégie actuelle de la centrale : *« La CGT n'est pas combattue seulement pour ce qu'elle fait, elle est combattue pour ce qu'elle est et ce qu'elle porte en elle pour le présent et pour l'avenir. Mieux vaut ne pas le perdre de vue, car la meilleur garantie du caractère de masse de la CGT réside précisément dans le contenu de classe de son analyse et dans son action, car cela suppose autonomie d'appréciation, indépendance d'initiative et d'expression. »* Conclusion : *« L'affirmation de l'identité CGT est une nécessité primordiale. (...) Oui ! Nous vivons en régime capitaliste et rien n'est venu, ces temps derniers, bien au contraire, en modifier le contenu. (...) Ce qui compte, c'est le contenu de ce que nous disons. »* Toutefois, il suggère, tant pour la formation que pour la presse confédérale, ou encore le langage militant, de faire des efforts pour *« maîtriser cet aspect de notre image de marque, sans céder à la pression qui vise à effacer les mots trop clairs »*.

Sur les cotisations, M. Warcholak estime que le prélèvement automatique ne doit pas se faire au détriment du collectage traditionnel qui suppose *« contact, dialogue et finalement savoir-faire »*. Quant à la rétention de cotisations par les syndicats de base, elle se banalise, constate-t-il, ce qui traduit *« le recul d'un mode de vie syndical pratiqué depuis des décades »*. La CGT, conclut-il, doit surtout adapter son activité mais sans céder à l'air du temps : *« En prenant pleinement la mesure des réalités, il convient d'apporter par notre activité, notre style, notre langage, une contribution à l'émergence et à l'élévation d'une conscience de classe individuelle et collective, parmi les salariés de toutes catégories en tenant compte de leur diversité. »*

MICHEL NOBLECOURT.

ACCORD POUR LES RETRAITES DU PERSONNEL DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales, a finalement donné son accord, dans une lettre au président de l'UCANSS (Union des caisses nationales de sécurité sociale), à une augmentation du *« taux d'appel »* des cotisations de la caisse de retraite et de prévoyance du personnel de la « Sécu » à compter du 1er juillet prochain, conformément au vœu du conseil d'administration de l'UCANSS. Cette augmentation, écrit le ministre, *« permettra de conforter la situation de trésorerie »* de la caisse. Celle-ci risquait en effet de se trouver en déficit de 263 millions de francs dès le mois d'octobre, alors que les prestations à verser en 1986 s'élèvent à 2 817 millions de francs. Un prêt d'une centaine de millions a déjà été accordé par la Banque de France sur les titres détenus par la caisse.

C'est la seconde décision d'apaisement prise par Mme Dufoix à l'égard des représentants du régime général, la précédente ayant concerné la direction du Centre national d'études supérieures de sécurité sociale. Toutefois, le ministre rappelle dans sa lettre l'*« urgence de solutions globales »* pour rétablir l'équilibre de la caisse.

RENAULT : M. BESSE CONDAMNÉ POUR ENTRAVE AU FONCTIONNEMENT DU COMITÉ D'ENTREPRISE

M. Georges Besse, PDG de Renault, a été condamné le lundi 17 mars par le tribunal d'instance de Nanterre (Hauts-de-Seine) à 5 000 F d'amende pour entrave au fonctionnement du comité central d'entreprise. Celui-ci avait reproché à M. Besse de ne pas lui avoir fourni les éléments relatifs aux 21 000 suppressions d'emploi en deux ans annoncées en juin 1985. M. Besse a en outre été condamné à verser 4 500 F de dommages-intérêts au comité d'entreprise. Il a fait appel de ce jugement.

L'intérim de M. Chotard

LE CNPF NE MODIFIERA PAS SA POSITION SUR LA POLITIQUE CONTRACTUELLE indique M. Gattaz

M. Yvon Gattaz a décidé de *« prendre en charge la présidence de la commission des affaires sociales dans l'attente de la désignation d'une nouvelle personnalité »*. Annoncée le 18 mars par un communiqué du CNPF à la suite de la démission de M. Yvon Chotard, cette décision a été approuvée à l'unanimité par le conseil exécutif. M. Gattaz sera assisté des vice-présidents de la commission sociale – MM. Guillen (métallurgie) et Lemoine (agro-alimentaire) – pour la négociation avec les partenaires sociaux. Le communiqué indique aussi que *« le CNPF a pris acte de la démission du président Chotard, qu'il regrette, tout en rendant hommage à son action »*.

L'intérim de M. Gattaz ne devrait pas se prolonger au-delà de la fin du mois, pour éviter d'indisposer les syndicats. Le 19 mars, M. Gattaz a écrit aux cinq centrales syndicales pour les *« assurer que la position traditionnelle du CNPF en faveur de la politique contractuelle ne sera aucunement modifiée »*. L'accession de M. Guillen ou de M. Lemoine à la présidence de la commission sociale semble peu probable. Le successeur de M. Chotard pourrait être M. François Perigot, président de l'Institut de l'entreprise, ou venir du commerce.

Les syndicats ne cachent pas une certaine inquiétude. Pour M. Jean Kaspar, secrétaire national de la CFDT, cette démission *« traduit d'une façon spectaculaire qu'il y a un débat au sein du patronat sur la manière d'aborder la modernisation des rapports sociaux et celle des entreprises »*. La CFDT souhaite que le CNPF *« ne cède pas aux tentations d'un libéralisme à tout crin et ne s'enferme pas dans un tête-à-tête avec le seul gouvernement »*.

M. André Bergeron *« regrette »* la démission de M. Chotard. *« Naturellement*, a-t-il déclaré à RTL, *nous n'étions pas au même endroit, nous nous sommes chamaillés, mais c'est un homme qui a toujours cru aux vertus de la politique conventionnelle. »* Dans une déclaration à l'AFP, M. Paul Marchelli, président de la CGC, a estimé qu'*« une crise grave éclate au CNPF et risque de se développer au moment où il fallait reprendre la politique contractuelle »*. La CFTC, qui *« a toujours eu avec M. Chotard des relations empreintes de courtoisie et de loyauté, souhaite que la recherche d'un dialogue social constructif ne soit pas mise en cause par cette démission »*.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Création d'un « magasin franc » à la Guadeloupe.** – La direction générale des douanes et le port autonome de la Guadeloupe ont signé un protocole pour l'ouverture d'un « magasin franc », simplifiant les formalités douanières dans la zone de Pointe-à-Pitre-Jarry. Selon le directeur général des douanes, M. Bernard Gaudillère, le dispositif mis en place permettra notamment à une entreprise d'y stocker des marchandises pendant cinq ans, ou de les transformer, sans acquitter ni droits de douanes ni taxes.

Étranger

● **Belgique : peser sur les déficits publics.** – Le gouvernement belge s'est fixé un objectif ambitieux : ramener à 8 % du produit national brut fin 1987 un déficit des finances publiques, qui représentait 12 % à la fin de 1985. Mais si les autorités de Bruxelles envisagent d'économiser 214 milliards de francs belges entre 1986 et 1987 ils attendent de voir le Sénat leur accorder, à son tour, des pouvoirs spéciaux, début avril, pour préciser comment ce but sera atteint.

ÉNERGIE

APRÈS TROIS JOURS DE RÉUNION

L'OPEP paraît encore loin d'un consensus

De notre envoyée spéciale

Genève. – C'est sans proposition précise que les treize membres de l'OPEP devaient rencontrer officiellement, ce mercredi 19 mars, les représentants des cinq Etats producteurs de pétrole (1) non membres de l'organisation, invités à Genève en marge de la conférence extraordinaire. Après trois jours de négociations serrées, l'OPEP paraît encore loin d'avoir atteint un consensus. *« Les problèmes auxquels nous faisons face sont très difficiles »*, a expliqué, mardi soir, le ministre vénézuélien, président de la conférence, assurant qu'il était néanmoins confiant que l'OPEP *« arrivera graduellement à prendre des décisions dont bénéficieront tous les pays membres »*.

L'ensemble des délégations sont, certes, d'accord pour essayer de réduire la production pétrolière de l'OPEP, afin d'enrayer la chute des prix et, si possible, de raffermir les cours, tombés de plus de moitié depuis janvier. Mais, jusqu'ici, ils n'ont pas réussi à s'entendre sur le niveau auquel il faut limiter cette production, donc sur l'ampleur des coupes à faire. *Grosso modo*, deux positions s'affrontent : un grand nombre de pays, l'Algérie en tête, suggèrent de réduire massivement la production, aux environs de 14 millions de barils par jour (contre un peu plus de 17 millions au premier trimestre), afin de redresser très vite les prix. En revanche, les pays du Golfe, notamment l'Arabie saoudite, souhaitent une baisse plus modérée, à seize millions de barils par jour, afin de maintenir la pression sur les producteurs non membres de l'organisation.

« Il faut être patient. On ne peut pas remonter les prix d'un coup, on arrivera au même résultat de façon progressive ; la production américaine, aux prix actuels, commence déjà à décliner », assurait mardi un membre de la délégation saoudienne. Les pays du Golfe expliquent en effet que si l'OPEP se trompe et vise trop bas, elle risque de nouveau de faire la place aux producteurs concurrents qui en profiteront pour prendre les parts de marché ainsi abandonnées. Mais les tenants d'une baisse massive de la production soulignent en revanche le risque de voir les prix tomber à nouveau si le plafond fixé est trop élevé.

Le problème est encore compliqué par le fait que personne ne sait exactement quelle sera la demande résiduelle adressée à l'OPEP au cours des six prochains mois. On sait seulement que, à stocks égaux, elle devrait être réduite pour des raisons saisonnières aux environs de 15 millions de barils par jour, soit 3 millions de barils par jour de moins qu'au premier trimestre.

Mais les mouvements de stock, liés pour l'essentiel aux anticipations des compagnies sur l'évolution des prix, peuvent largement faire varier cette demande en plus ou en moins de 0,5 à 2 millions de barils par jour, selon les estimations. *« Jusqu'ici, la baisse des prix était largement psychologique. Mais, au second et au troisième trimestre, il y a un vrai problème d'équilibre physique du marché »*, expliquait mardi soir un délégué nigérian.

Derrière cette querelle de chiffres, on retrouve masquées, sous des positions apparemment différentes, les deux stratégies qui ont coupé l'OPEP en deux depuis le début de l'année. D'un côté, les tenants de la défense des prix avant tout, prêts à sacrifier la production et les parts de marché de l'OPEP pour soutenir les cours. De l'autre, les pays soucieux de défendre la part de marché, quitte à sacrifier les prix, afin de faire pression sur les producteurs concurrents.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Mexique, Egypte, Malaisie, Angola et Oman.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

locaexpansion

Au cours de l'exercice 1985, la société a contracté des engagements nouveaux pour un montant de 68,83 millions de francs, ce qui a porté le total des engagements bruts à 630,96 millions de francs.

Le résultat de l'exercice s'établit à 35 245 349,30 F contre 33 037 917,53 F en 1984, soit une progression de 6,68 %.

Il est à noter que l'exercice 1985 a supporté, par rapport au précédent, une charge supplémentaire de 6,05 millions de francs (soit 17,17 % du bénéfice) liée essentiellement à l'amortissement intégral des frais et honoraires inhérents aux acquisitions, notamment patrimoniales.

Le conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre Lacoste, a décidé, dans sa séance du 13 mars 1986, de proposer à l'assemblée générale la distribution d'un dividende unitaire de 22,70 F contre 21,62 F en 1984, soit une progression de 5 % pour un capital qui a augmenté de 10,87 %, tant à la suite de conversions d'obligations que de l'exercice de l'option en faveur du paiement du dividende en actions. Les actionnaires se verront offrir la faculté d'opter pour le paiement sous forme d'actions nouvelles de la société créées jouissance 1er janvier 1986.

CGIB
BANQUE POUR LA CONSTRUCTION ET L'ÉQUIPEMENT

Les comptes de l'exercie 1985 arrêtés par le Conseil d'administration du 12 mars 1986 font ressortir une augmentation sensible de la rentabilité de la société : le résultat brut d'exploitation ressort à 57 MF contre 30 MF à fin 1984 et permet de dégager un résultat après provisions de 10,2 MF contre 1,5 MF à fin 1984.

Le bénéfice net s'établit pour sa part à 2,6 MF contre 0,4 MF en 1984 car il s'étend après prélèvement de 7,6 MF contre 1,1 MF en 1984 au titre du retour à meilleure fortune correspondant aux efforts consentis dans le passé par certains actionnaires.

Cette amélioration de la rentabilité résulte du développement de l'activité et des encours, conjugué avec la stabilisation des frais généraux. En effet, malgré la conjoncture médiocre du secteur immobilier, les nouveaux crédits consentis en 1985 ont totalisé 2 067 MF, en progression de 8,4 % par rapport à 1984 et les encours à la fin de l'exercice ont atteint 6 376 MF.

Le bon niveau d'activité des premiers mois de 1986 permet d'espérer pour l'exercice en cours, sauf événements imprévus, une nouvelle augmentation du résultat d'exploitation.

Le conseil d'administration a décidé la convocation, le 23 avril 1986, de l'assemblée générale ordinaire annuelle ainsi que d'une assemblée générale extraordinaire à laquelle il sera demandé d'autoriser une émission d'obligations remboursables en actions afin de renforcer la structure financière de la société.

ÉTABLISSEMENTS E. CANTELAUBE ET Cie
(Groupe CFAO)

La société Cantelaube vient d'acheter à la Coopérative Pyrénées-Aquitaine vingt-huit magasins situés dans la région de Bordeaux. L'intention de l'entreprise est de céder, parmi ceux-ci, dix-neuf supérettes qui, en s'affiliant, pourraient exploiter sous l'enseigne SODI, et de conserver neuf supermarchés en gestion directe.

Après intégration de ces derniers, la structure de la société dans le sud-ouest de la France comprend, outre trois entrepôts de gros et dix cash and carry, cinquante et un magasins Sodiprix représentant 30 000 mètres carrés de surface de vente.

COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL
(Groupe BNP)

EXERCICE 1985

Durant l'année écoulée, la COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL et ses filiales françaises ont distribué 4 799 millions de francs de nouveaux concours en capital (+ 12,32 % par rapport à 1984).

Les engagements de leur clientèle, produits à recevoir inclus, atteignaient 9 436 millions de francs au 31 décembre 1985.

Le bénéfice net des cinq sociétés françaises du groupe s'établit à 75 millions de francs pour 1985.

Les bénéfices nets des différentes sociétés qui le composent sont respectivement de :
- 70 870 553 F pour la COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL, dont 40,6 millions de revenus des filiales ;
- 31 375 124 F pour le CRÉDIT UNIVERSEL ;
- 2 914 706 F pour UNIVERSAL FACTORING ;
- 8 644 622 F pour LOCUNIVERS ;
- 1 862 507 F pour UNIFIMO.

Pour les filiales contrôlées à près de 100 % par la COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL, les distributions proposées, qui reviendront donc presque intégralement à la société mère forment un total de 40,7 millions de francs, soit un dividende net par action de 43 F pour CRÉDIT UNIVERSEL, 5 F pour UNIVERSAL FACTORING, 77 F pour LOCUNIVERS et 30 F pour UNIFIMO.

Le conseil d'administration de la COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL proposera pour sa part de répartir aux actionnaires une somme de 39 688 668 F correspondant à un dividende net unitaire de 36 F, soit, avec l'avoir fiscal, un revenu global de 54 F par action.

Il a par ailleurs été décidé une augmentation en numéraire du capital de la COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL pour le porter de 110 246 300 F à 137 807 800 F par émission de 275 615 actions nouvelles de 100 F de nominal avec une prime d'émission de 500 F.

(Publicité)

AVIS
ILE DE RÉ

Projets de classement parmi les sites

Il sera procédé, du lundi 24 mars 1986 au mardi 22 avril 1986 inclus, à une enquête préalable au classement parmi les sites de sites de l'île de Ré situés sur le territoire des communes d'Ars-en-Ré, Loix-en-Ré, Les Portes-en-Ré, Saint-Clément-des-Baleines, Saint-Martin-de-Ré, La Couarde et La Flotte.

M. le Délégué régional à l'architecture et à l'environnement est chargé de conduire cette enquête.

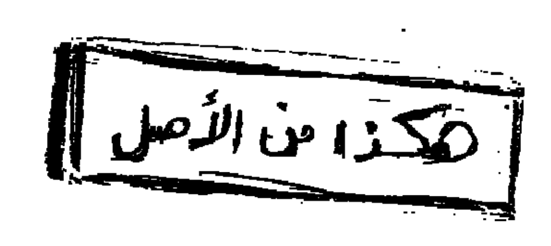
Le dossier établi pour chaque projet de classement sera déposé pendant la durée de l'enquête, à la mairie de la commune sur laquelle le projet se trouve situé, ainsi qu'à la préfecture de la Charente-Maritime.

Toute personne pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des bureaux des mairies concernées et à la préfecture de la Charente-Maritime, chaque jour ouvrable de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Pendant un délai s'écoulant du premier jour de l'enquête au vingtième jour suivant sa clôture, soit du lundi 24 mars 1986 au 12 mai 1986 inclus, toute personne intéressée pourra adresser, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, ses observations au préfet, commissaire de la République du département de la Charente-Maritime, 1re direction, 4e bureau, 38, rue Réaumur, 17000 La Rochelle, ou au délégué régional à l'architecture et à l'environnement, 8, rue Jean-Jaurès, 86000 Poitiers.

Pendant ce même délai, et selon les mêmes modalités, les propriétaires concernés feront part au préfet, commissaire de la République du département de la Charente-Maritime, ou au délégué régional à l'architecture et à l'environnement, de leur consentement ou de leur opposition au projet. A l'expiration de ce délai, le silence du propriétaire équivaudra à un défaut de consentement.

Vu, le Préfet,
Commissaire de la République.
Signé : Bernard GRASSET.



هكذا من الأصل

American Airlines assure déjà avec succès les vols sans escale Paris-Orly/Dallas-Fort Worth.

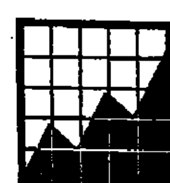
A partir du 2 Mai 1986*, chaque jour, Paris-Orly/Chicago sans escale.

American Airlines, la compagnie préférée des hommes d'affaires en Amérique.
Ces dix dernières années, les hommes d'affaires ont élu American Airlines "Meilleure compagnie aérienne des États-Unis".
Les raisons d'une telle distinction ? Multiples.
D'abord, le service que nous offrons, à la fois amical, rapide et efficace, aussi bien en vol qu'au sol.
Notre système de réservation par ordinateur est sans faille.
Quant à notre cuisine internationale, elle contribue grandement à rendre les voyages littéralement délicieux.
Ajoutez à cela un réseau international, couplé d'un réseau national (aucune autre compagnie transatlantique ne dessert plus d'endroits en Amérique). Vous comprenez maintenant pourquoi nous sommes la meilleure compagnie.
Et comme si cela ne suffisait pas, en plus de notre Paris-Orly/Dallas-Fort Worth sans escale, nous ouvrons dès le 2 mai 1986* une liaison quotidienne Paris-Orly/Chicago sans escale.
Une exclusivité American Airlines.
Et de Chicago, nous vous proposons plus de 130 destinations aux États-Unis, vers le Canada ou le Mexique.
Toujours avec rapidité, efficacité et confort.
Alors, la prochaine fois que vous allez aux États-Unis, prenez American Airlines pour vérifier ce qui nous distingue des autres.
Pour plus d'informations ou réservations, contactez American Airlines (tél. : 1/47.23.00.35) ou votre agence de voyages.

AA

AmericanAirlines
"The American Airline."**

* Sous réserve d'approbation gouvernementale
** La compagnie typiquement américaine.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

DYNAMISER VOS COMPETENCES DE DIRECTEUR D'AGENCE

AU SEIN D'UNE BANQUE SITUÉE À L'OUEST DE PARIS

Une formation supérieure universitaire et bancaire, des résultats confirmés en matière de développement commercial

De solides qualités de négociateur vis à vis d'une clientèle de Particuliers et d'Entreprises "haut de gamme"

Le sens du risque et du suivi des engagements

Une expérience réussie d'encadrement d'unités d'exploitation de 15 - 20 personnes environ

VOILA DES ATOUTS A DYNAMISER

Si vos ambitions et votre professionnalisme correspondent à notre Projet, nous vous proposons la Direction d'une Agence qui constitue l'un de nos plus importants Centres de croissance et de profit.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature manuscrite accompagnée de votre CV, de votre photographie et de vos prétentions à
PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 PARIS
en précisant la référence N. 5179

---

directeur industriel,

d'un grand de l'électronique, en Rhône-Alpes.

Venez prendre en main nos ateliers, la gestion de notre production et nos achats. Vous dirigez 500 p. dont 30 ingénieurs, améliorez la productivité et le flux de production.

E.C.P., E.S.E., A & M..., vous avez la quarantaine et dirigez une usine fabriquant des équipements électroniques, par exemple. Bon organisateur, vous savez faire passer vos messages.

Notre consultant, D. MARTINON, vous remercie de lui écrire (réf. 3805 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
6, RUE BILLEREY - 38000 GRENOBLE
PARIS - LYON - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

Société d'électronique de création récente et en pleine expansion sur un marché porteur, nous innovons dans la conception et la mise en œuvre de **systèmes d'information** de haute technologie pour grand public. Pour conserver notre leadership et répondre aux attentes de nos clients, nous recherchons notre futur

directeur commercial

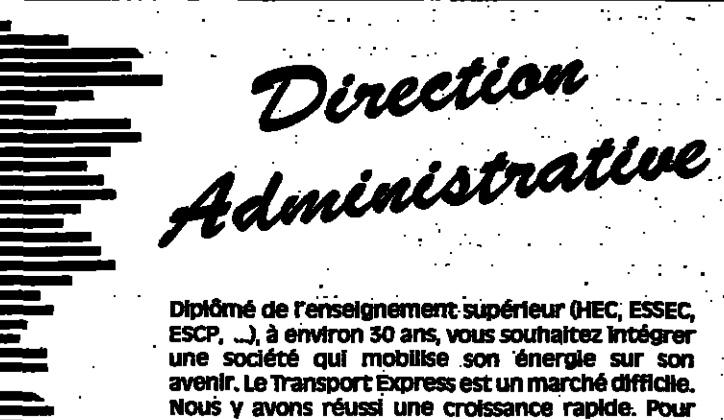
PARIS - 300.000 F +

Auprès de la Direction Générale et après apprentissage technique des services et produits, vous devenez, par étapes, responsable de la fonction commerciale : prospecter, identifier et analyser les besoins, proposer un système approprié, en étudier l'impact, assurer des démonstrations, négocier, conclure des contrats, en suivre la mise en œuvre. Cette fonction exige un diplôme G.E. de Commerce, une expérience réussie de la vente de services et sysèmes aux grands comptes, administrations, collectivités. Très familier de ces milieux, vous savez "travailler" vos prospects sur le moyen terme, déceler les véritables décideurs, les convaincre, et leur vendre nos produits. Si par ailleurs vous êtes **bilingue anglais**, mobile pour vous déplacer en France et à l'Etranger, écrivez ou prenez contact avec notre Conseil, il vous garantit la confidentialité de votre démarche.
Adressez votre dossier (lettre man., C.V. dét., sal. pers.) sous référence 33 DM à :



Hervé Le Baut Consultants
11, rue La Boétie - 75008 PARIS - Tél. : 42 65 38 39

ARCOREM



Diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, ESCP, ...), à environ 30 ans, vous souhaitez intégrer une société qui mobilise son énergie sur son avenir. Le Transport Express est un marché difficile. Nous y avons réussi une croissance rapide. Pour pouvoir la poursuivre, nous souhaitons vous confier la gestion administrative de notre entreprise : mise en place des procédures administratives, suivi de la facturation, gestion du personnel, administration des ventes... Le soutien logistique de notre holding, la volonté de développement de notre Direction Générale et la reconnaissance des valeurs individuelles au sein de l'Entreprise vous permettront de valoriser votre première expérience réussie dans cette fonction.
Merci d'adresser CV + lettre manuscrite et prétentions sous réf. 2057 à LTA 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

STRASBOURG **250 000 Frs**

Notre société, spécialisée dans l'**AGRO-ALIMENTAIRE** et filiale d'un groupe français, emploie 300 personnes dans 4 unités différentes.

Nous connaissons un développement important sur le marché national et à l'exportation.

Rattaché à la Direction Générale, vous prendrez en charge l'ensemble de la fonction financière et le contrôle des services comptables des différents établissements à l'aide d'un système informatique performant.

Agé de 40-45 ans, vous avez acquis une formation universitaire + DECS ou Grande Ecole de Gestion et pouvez justifier d'une expérience similaire réussie dans une entreprise industrielle.

Le sens des affaires et des négociations bancaires, l'ouverture d'esprit sont primordiales dans ce poste.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + photo à **MGP** 65, avenue des Vosges 67000 STRASBOURG s/réf. 8622. Votre dossier sera traité de façon confidentielle.

MGP *management gestion du personnel* **PARIS** **STRASBOURG**

Pierre Lichau S.A.

BANQUE POMMIER

Banque pour l'industrie et les services
recherche pour la région parisienne un

DIRECTEUR D'AGENCE

Le candidat, diplômé de l'enseignement supérieur, justifiera d'une expérience bancaire réussie dans ses fonctions commerciales auprès d'une clientèle de P.M.E. et de particuliers.

Ecrire avec C.V., photo et souhaits de rémunération à
BANQUE POMMIER
Direction du Personnel
86, rue de Courcelles - 75008 PARIS.

Pierre Lichau S.A.



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) **emplois internationaux** (et départements d'Outre-Mer)

OPTOELCTRONICS/FIBER OPTICS ENGINEERS

HEWLETT-PACKARD is not only a leading manufacturer of electronic measurement and computational products, but also one of the world's most innovative producers of optoelectronic devices. If you have ambition, drive and initiative, there could be an excellent opportunity awaiting you in our European components marketing operation based in Böblingen - near Stuttgart and close to the Black Forest in one of the most beautiful area of Germany.

Applications engineer optoelectronics

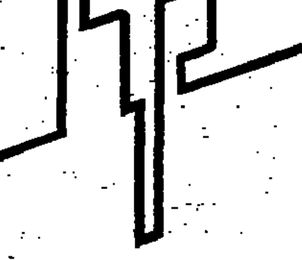
You will be responsible for the European technical support of a complete *line of optoelectronic components. This* will involve working out solutions for technical problems as well as giving training and presentations to clients. You should therefore have a degree level qualification in electronic/electrical engineering, together with at least 2 years experience of electronic circuit design.

Product marketing engineer optoelectronics/fiber optics

You will be responsible for the development of sales and marketing strategies including sales support, pricing and promotions as well as evaluation of future product trends and positioning of our fast growing fiber optic components productline throughout Europe.
To meet the requirements, you should have a degree-level qualification in electronic/electrical engineering and an industrial background which includes design, sales or marketing of optoelectronic components/systems.

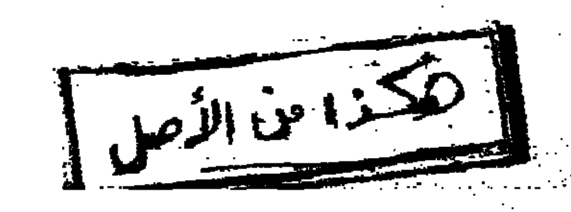
There will be considerable travel throughout Europe with visits to HP facilities in the U.S.A. All positions therefore require fluent English and good communication skills.

If the challenge of joining a successful team appeals to you please write quoting reference number f 292 to Hans Häfner, c/o HEWLETT-PACKARD GMBH, Dornierstr. 7, 7030 Böblingen, Germany.



HEWLETT PACKARD

هكذا من الأصل



Le Monde

La mort de Bernard Malamud

L'écrivain juif new-yorkais Bernard Malamud est mort dans sa ville natale à l'âge de soixante et onze ans, a annoncé le 18 mars son agent littéraire, refusant de donner des précisions sur ce décès.

En marge du rêve américain

Bernard Malamud est né le 26 avril 1914 à Brooklyn, de parents émigrés de Russie au début du siècle. Après des études à New-York et à Columbia University, il commence à publier des nouvelles dans le Washington Post, *dans* Harper's Bazaar *et dans le* New Yorker. *Son premier roman,* The Natural, *chronique des milieux du base-ball, paraît en 1952.*

En 1959, il reçoit un premier National Book Award pour le recueil de nouvelles intitulé The Magic Barrel. *Un second National Book et le prix Pulitzer, en 1957, viennent récompenser son roman* The Fixer (l'Homme de Kiev), *dont l'argument est l'affaire Mendel Beiliss, briquetier juif de Kiev accusé en 1911 du meurtre rituel d'un enfant chrétien. John Frankenheimer tira un film de ce livre en 1969, avec Alan Bates. Parmi les autres œuvres de Malamud, signalons* Portrait de Fidelman, les Locataires, la Vie multiple de William D. *et* la Grâce de Dieu.

Toujours en décalage par rapport aux rêves américains, les personnages de Malamud habitent un monde marginal, sont en quête d'une reconnaissance et d'une dignité qui semblent leur être refusées.

Pour Malamud, « le rôle de l'écrivain n'est plus de jouer avec les formes, mais de contribuer à sauver la qualité de l'homme dans le monde moderne, l'esprit de l'homme, l'âme de l'homme. Une seule vérité dans ce domaine vaut plus que toutes les vérités d'avant-garde. Il nous faut protéger l'homme ».

P. Ke.

UN RELATIF INSUCCÈS

Bernard Malamud a eu beaucoup de chance – appartenir à la génération des écrivains juifs américains qui allait dominer la scène littéraire de l'après-guerre – et il a connu une grande déception, celle d'être le moins fêté au banquet de la gloire. Le Pulitzer et les National Book Award n'y ont rien changé, ne l'ont ni comblé ni fait connaître par un très large public, n'ont pu rivaliser avec le Nobel de Saül Bellow et celui d'Isaac Bashevis Singer. C'est injuste, en un sens. Certaines de ses nouvelles, celles du *Tonneau magique*, sont magnifiques, plusieurs de ses romans resteront (au moins *l'Homme de Kiev* et *les Locataires*), mais Malamud n'a pas su imposer sa voix assez fermement, ni accoucher d'un héros comme Philip Roth a su le faire avec *Portnoy*.

Roth évoquait ainsi les premières œuvres de Malamud : *« Malamud ne montre aucun intérêt particulier pour les angoisses et les problèmes spécifiques du juif américain d'aujourd'hui, celui que l'on dit caractéristique de notre époque. Il s'intéresse plutôt à des personnages qui vivent à une époque indéterminée de crise économique dans des quartiers mal délimités du Lower East Side. Il ne semble pas avoir trouvé que l'actualité puisse lui fournir un arrière-plan suffisamment significatif pour ses contes de cruauté du cœur, de souffrance et de régénération* (« A propos des trois premières œuvres de Malamud) ».

C'était, de façon prémonitoire peut-être, le diagnostic d'un relatif insuccès.

MICHEL BRAUDEAU.

Œuvres disponibles en français

– *Les Idiots d'abord* (Seuil, 1965).
– *L'Homme de Kiev* (Seuil, 1967).
– *Les Locataires* (Flammarion, 1967).
– *Portrait de Fidelman* (Seuil, 1971).
– *L'Homme dans le tiroir* (Flammarion, 1980).
– *La Vie multiple de William D.* (Flammarion, 1980).
– *La Grâce de Dieu* (Flammarion, 1983).

Le Monde a publié une nouvelle de Malamud, *Mon fils l'assassin*, dans son numéro daté 28-29 septembre 1980.

Bourse du matin

INDICATEUR DE SÉANCE : + 1,80 %

La hausse s'est poursuivie mardi 18 mars, mais à un rythme plus modéré, Lafarge est en tête avec un gain de presque 7 %, suivi par Michelin (+ 4 %), Cie Bancaire, Club Mediterranée, Chargeurs. Le ton était à l'optimisme.

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 19 MARS

Indicateur de séance (%) : + 1 76

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	401	404 50	409
Agence Havas	1540	1500	1550
Air Liquide (L')	648	648	650
Alsthom	423	425	428
Bancaire (Cie)	1183	1185	1220
Bongrain	1705	1740	1745
Bouygues	937	937	935
B.S.N.	3660	3670	3780
Carrefour	3460	3520	3530
Chargeurs S.A.	1135	1180	1180
Club Méditerranée	510	520	515
Dumez	1115	1130	1145
ELF-Aquitaine	228	225 80	230
Essilor	2400	2430	2430
Lafarge-Coppée	1160	1240	1240
L. Vuitton S.A.	982	995	995
Michelin	2690	2770	2800
Midi (Cie)	5330	5350	5340
Moët-Hennessy	2146	2190	2190
Navig. Mixtes	840	850	850
Oréal (L')	3300	3400	3350
Pernod-Ricard	1022	1035	1040
Peugeot S.A.	990	1000	1000
Sanofi	687	701	697
Source Perrier	548	555	550
Télémécanique	3005	3050	3070
Thomson-C.S.F.	979	1010	1000
Total France	328	330	330
T.R.T.	2480	2480	2500
Valéo	560	....	....

Sur CFM

à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8 MHz)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)
à Caen (103,2 MHz)
à Brive (90,9 MHz)
à Saint-Etienne (96,6 MHz)
à Montpellier (88,8 MHz)
à Strasbourg (100,9 MHz)
à Douai (97,1 MHz)
à Valenciennes (97,1 MHz)
à Lens (97,1 MHz)

MERCREDI 19 MARS
de 19 heures à 19 h 30
Allô « le Monde »
(16-1) 47-20-52-97
Quelles régions pour demain ?
avec FRANÇOIS GROSRICHARD
émission présentée par JEAN LE BAIL

VENDREDI 21 MARS
Stéphane Collaro
sera
« Face au Monde »
avec CATHERINE HUMBLOT
émission présentée par FRANÇOIS KOCH

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel
36-15-91-77 + ISLM

En Grande-Bretagne

Le débat sur la violence et l'insécurité a des implications politiques

De notre correspondant

Londres. – L'insécurité et la montée de la violence font actuellement l'objet d'un débat passionné en Grande-Bretagne, remis à l'ordre du jour par une série d'événements récents, notamment l'attaque d'un presbytère de la banlieue londonienne, où, le 6 mars, un pasteur a été grièvement blessé et sa fille violée par des cambrioleurs.

Cette affaire a causé une vive émotion dans l'opinion publique. Moins d'une semaine plus tard, la publication des dernières statistiques de la police faisait apparaître en 1985 une augmentation de 29 % du nombre des viols, de 22 % pour les cas de trafic de drogue et de 10 % pour les vols à main armée, par rapport à l'année 1984.

Ces chiffres ont aussitôt donné lieu au Parlement à un échange de propos virulents entre le premier ministre et le leader de l'opposition, M. Neil Kinnock. Ce dernier a souligné que la criminalité dans son ensemble a augmenté de 41 % depuis l'arrivée des conservateurs au pouvoir, alors que le gouvernement a toujours placé *« le respect de la loi et le maintien de l'ordre »* au premier rang de ses priorités.

Les dirigeants de l'opposition ont accusé une nouvelle fois Mme Thatcher de créer une *« atmosphère d'affrontement »* qui affecte la société britannique tout entière. Ils rappellent que le bilan des deux dernières années est confondant pour le gouvernement, en citant comme exemple la grève des mineurs avec des affrontements sans précédent entre policiers et manifestants, la flambée de violence des hooligans sur les stades de football et les émeutes dans les quartiers d'immigrés des grandes villes.

Cependant, les responsables de la police ont fait remarquer que l'augmentation spectaculaire des cas de viols répertoriés est en partie due au fait que les femmes victimes de ces agressions hésitent de moins en moins à porter plainte. D'autre part, les policiers font valoir un élément positif : la diminution sensible du nombre de cambriolages (– 4 %), notamment dans les zones urbaines, où a été expérimenté un système de prévention fondé sur une collaboration entre les commissariats et la population. – F. C.

Sur le vif

Listes

Il paraît que ça baignait hier à l'Élysée entre Chirac et Mitterrand. Ils ne se sont pas engueulés, à aucun moment, c'est des menteries. Ils ont échangé des vues pleines de hauteur et de sérénité. Ils ne se sont pas abaissés à prononcer des noms. Ils n'ont parlé ni de Pasqua ni de Lecanuet. Simplement mon Mimi a laissé entendre que, bon, fallait pas pousser trop loin le bouchon et l'obliger à inviter à sa table du conseil des ministres des mecs à qui il ne serre pas la cuiller. Il l'a immédiatement rassuré, mon Jacquot. C'est quelqu'un qui sait vivre. Il est gentil, bien élevé et ses manières à table sont impeccables. Fallait pas qu'il s'inquiète, le président. On allait lui soumettre une liste d'invités tout à fait acceptables.

Des listes de ministrables, il y en a plein les journaux. Je les ai vues. J'ai rien contre. Forcément, Dailly, Pandraud, Rossinot, Romani, je ne sais même pas qui c'est. Et les autres : Messmer, d'Ornano, Chaban, Debré, ce bon vieux Valéry, bien sûr, je les connais. Je les connais même très bien. Trop. Entre nous, ils sentent un peu la naphtaline. Ça risque de ne pas être bien rigolo, les petites sauteries au château. On va se croire au musée Grévin.

Alors, moi, j'ai réfléchi. J'ai consulté les collègues, Maurice et les habitués du bar-tabac du coin, mon coiffeur et ses clientes, les copines dans les vestiaires de ma salle de gym. Et voici la liste qui a recueilli le plus de suffrages. A la culture : Coluche. C'est le seul qui puisse faire rigoler autant que ce clown de Jack Lang. A l'intérieur : Ponia. Les gros mots, les insanités, les Français adorent, ça les fait marrer. Aux affaires extérieures : le docteur Raad. Il a de l'entregent. A la communication : ma pomme. J'ai commencé par refuser. Ils ont insisté. Ils m'ont dit : il y a pas mieux que toi pour débloquer. Alors, j'ai fini par céder aux pressions de mes amis. Quant au poste-clé : secrétaire général du gouvernement, grand ordonnateur de ce super bébête-show, il est tout naturellement réservé à Collaro. Accompagné de ses cocogirls. Elles se trémousseront en levant haut la jambe tous les mercredis matin sur le perron de l'Elysée. Les confrères qui battent la semelle pendant des heures dans la cour, ça leur fera chaud au cœur.

CLAUDE SARRAUTE.

DEUX NAVIRES DE GUERRE AMÉRICAINS ONT PÉNÉTRÉ DANS LES EAUX TERRITORIALES SOVIÉTIQUES

Deux bâtiments de guerre américains, le croiseur *Yorktown* et le destroyer *Caron*, ont violé les eaux territoriales soviétiques au sud de la Crimée (mer Noire), le 13 mars, a affirmé mardi 18 mars à Moscou le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Lomeiko.

Dans une note de protestation, publiée mardi par l'agence Tass, le ministère des affaires étrangères soviétique attire l'attention des États-Unis sur le fait que cette action avait *« un caractère de démonstration, de défi et poursuivait clairement des buts de provocation »*. Les deux navires ont pénétré jusqu'*« à 6 milles (10 kilomètres) à l'intérieur de nos eaux territoriales »*, où ils sont demeurés *« pendant près de deux heures »*, a précisé M. Lomeiko.

A Washington, la marine a reconnu cette violation, tout en affirmant qu'*« il ne s'agissait que de l'exercice du droit de passage innocent »* et que cette action *« n'avait rien de « provocant ». « La loi internationale reconnaît depuis longtemps le droit des navires de toutes les nations à pénétrer de façon innocente dans les eaux territoriales d'un pays sans l'avertir au préalable ou lui demander l'autorisation »*, affirme le communiqué, qui ajoute que les deux bateaux ne se sont livrés à aucun exercice incompatible avec ce passage. – *(AFP.)*

UN ACCORD INÉDIT DANS LES ALPES-MARITIMES

Le Club Méditerranée pourra s'installer à Opio

De notre correspondant

Nice. – Après plusieurs années de procès, une transaction est finalement intervenue entre M. Gilbert Trigano, PDG du Club Méditerranée et une association de défense des sites qui s'opposait à l'implantation d'un village de vacances de mille lits à Opio, près de Grasse (Alpes-Maritimes). Cette transaction, d'un genre inédit, porte sur l'aspect des constructions et l'exploitation du village ainsi que sur *« une entreprise commune de protection de la faune et de la flore du pays méditerranéen »*. En contrepartie, l'association et quatre autres requérants se sont désistés de leur recours en annulation du permis de construire que le tribunal administratif de Nice devait examiner le mardi 18 mars.

Club de vacances et protection de l'environnement

Principal adversaire de M. Trigano, l'Association de protection de l'environnement de Chateauneuf-de-Grasse (APEC) avait réussi à faire échec au projet Opio en obtenant l'annulation de deux décisions prises par le ministre de l'urbanisme et le préfet des Alpes-Maritimes (*le Monde* daté 24-25 juin 1984).

Sans attendre que le Conseil d'Etat statue sur ces affaires, M. Trigano avait décidé, en novembre 1985, de commencer les travaux pour éviter que le permis de construire ne devienne caduc (*le Monde* du 9 janvier 1986). Parallèlement, le PDG du Club Méditerranée avait recherché une solution amiable avec l'APEC, qui s'est traduite par un accord signé le lundi 17 mars.

Cet accord prévoit, notamment, un traitement particulier des façades des bâtiments identique à celui utilisé dans villages provençaux de la région. Le Club ne pourra pas, d'autre part, procéder à une extension du village de vacances sans un accord préalable, écrit, avec l'APEC.

Le Club a enfin accepté la création d'une fondation, ou d'une association, qui aura pour objet la protection de l'environnement et à laquelle il participera juridiquement et financièrement.

La réalisation du Club Méditerranée d'Opio nécessitera un investissement de l'ordre de 200 millions de francs et permettra la création de deux cents emplois permanents. Elle devrait être achevée à la fin de 1987.

GUY PORTE.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le bilan des combats de Chicha au Tchad.* – Selon le gouvernement, le bilan des combats qui se sont déroulés, lundi 17 mars, au nord de Koro-Toro et au puits de Chicha, à une centaine de kilomètres au nord du seizième parallèle, s'élève à deux cent trente-cinq tués, dont huit *« Libyens blancs »* parmi les troupes du GUNT soutenues par Tripoli. L'état-major des FANT (Forces armées nationales tchadiennes), qui affirme avoir détruit *« à 100 % le PC de la légion islamique »*, a précisé avoir fait cent quatre-vingt-six prisonniers dont cinq *« Libyens blancs »*.

● *Un soldat britannique tué en Irlande du Nord.* – Un soldat britannique a été tué et un autre blessé, mardi 18 mars, lors d'un attentat à la bombe à Castlewellan, comté de Down, en Ulster.

● *Deux cent vingt journalistes grévistes licenciés à Glasgow.* – M. Robert Maxwell, patron du groupe de presse britannique Mirror Newspaper Group, a licencié, le 17 mars, deux cent vingt journalistes appartenant aux rédactions de ses deux journaux écossais, le *Scottish Daily Record* et le *Sunday Mail*, qui s'étaient mis en grève pour protester contre son refus d'engager des négociations sur son projet d'édition en couleurs du *Mirror*. – *(Reuter.)*

Le numéro du « Monde » daté 19 mars 1986 a été tiré à 614851 exemplaires









